DIX-NEUVIÈME ANNÉE

TOME XIX, N° 1

Prix : 8 francs.

BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

L'ART D'INDRAVARMAN

Par HENRI PARMENTIER,

Architecte diplômé par le Gouvernement,
Chef du Service archéologique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

HANOI
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

1919

BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

Le *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient* est en vente à Hanoi, à l'Ecole française d'Extrême-Orient et à l'Imprimerie d'Extrême-Orient; à Paris, chez E. Leroux, 28, rue Bonaparte. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 francs, port compris.

Les volumes parus sont mis en vente au prix de 30 francs, pour les années 1901-1910 (tomes I-X) et de 25 francs pour les années suivantes. Toutefois les tomes I et III (1901 et 1903) ne sont plus vendus séparément.

Chaque numéro simple antérieur à l'année 1912 est vendu 7 fr. 50; chaque numéro double 15 francs.

A partir de l'année 1912, chaque numéro est vendu à un prix spécial, indiqué sur la couverture.

Ce tarif annule les précédents.

Toutes les communications concernant la rédaction du *Bulletin* doivent être adressées à M. le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, à Hanoi.

Articles à paraître.

L. Cadière. — Croyances et pratiques religieuses des Annamites dans les environs de Hué. *(Suite).*

H. Maspero. — Le dialecte de Tch'ang-ngan sous les T'ang.

H. Parmentier. — Catalogue du Musée Cam de Tourane.

BULLETIN

DE

L'ÉCOLE FRANÇAISE

D'EXTRÊME-ORIENT

BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

TOME XIX. — 1919

HANOI
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT
—
1919

BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* est en vente à Hanoï, à l'École française d'Extrême-Orient et à l'Imprimerie d'Extrême-Orient; à Paris, chez L. Leroux, 28, rue Bonaparte. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 francs, port compris.

Les volumes parus sont mis en vente au prix de 30 francs pour les années 1901-1910 (tomes I-X) et de 25 francs pour les années suivantes. Toutefois les tomes I et III (1901 et 1903) ne sont plus vendus séparément.

Chaque numéro simple antérieur à l'année 1912 est vendu 7 fr. 50; chaque numéro double 15 francs.

A partir de l'année 1912, chaque numéro est vendu à un prix spécial indiqué sur la couverture.

Ce tarif annule les précédents.

Toutes les communications concernant la rédaction du *Bulletin* doivent être adressées à M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoï.

Article paru.

H. Parmentier. — L'Art d'Indravarman . . . . . 8 francs

Articles à paraître.

H. Parmentier. — Catalogue du Musée Cam de Tourane.

H. Maspero. — Le dialecte de Tch'ang-ngan sous les T'ang.

L'ART D'INDRAVARMAN

Par HENRI PARMENTIER,

Architecte diplômé par le Gouvernement,
Chef du Service archéologique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Un des éléments qui tiennent une place importante dans la décoration des monuments khmèrs présente dans le développement de cet art un mode d'ornementation caractéristique. Cette partie n'est pas la plus importante ; c'est pour une courte période une des plus instructives. La composition d'une façade inférieure de pràsàt carré est, comme l'on sait, assez simple ; la porte y tient une place dominante et c'est elle qui donne à l'ensemble sa principale valeur. Si l'on néglige volontairement ce motif brillant, sur lequel on s'est trop souvent hypnotisé, il ne reste de chaque coté qu'un écoinçon. Le pilastre, à l'angle, offre un décor, qui, dans son long rectangle, montre une composition nécessairement divisée en une suite de motifs : ils peuvent varier ; ils sont trop petits pour modifier beaucoup l'impression d'ensemble. Il n'en est pas de même pour le panneau, bien plus large, que le système de composition khmère enferme entre ce pilastre et la porte, vraie ou fausse. Celui-ci ne fut que rarement traité en champ de petits motifs, et il offre d'ordinaire une décoration d'une seule venue. C'est ce décor constant dans chaque période, mais variant avec netteté de l'une à l'autre, qui impose leur caractère aux parois : il offre ainsi un point de comparaison très expressif.

Dans l'art en briques — ou en briques recouvertes d'enduit — qui s'étend du VII[e] au IX[e] siècle de notre ère (1), l'entrepilastre est toujours garni dans les deux tiers inférieurs par une réduction d'édifice traitée comme un palais volant, souvent vide et parfois garni de figures qui n'y sont que l'accessoire. Rarement de grandes images se dressent dans cet espace (2) ; elles s'y présentent alors isolées et non encadrées d'une niche décorative.

(1) Nous avons proposé de désigner cet art encore peu connu sous le nom d'art « primitif » khmèr en opposition à l'art qui serait dit alors « classique » d'Aṅkor.

(2) Pràsàt Toč n° 144, Kŭk Pràḥ Kŏt n° 93, Chót Mạt n° 888, Cf. *BEFEO.*, IX, p. 940.

L'art classique d'Aṅkor nous montre une composition toute différente dans l'étroit espace que laisse — non la composition d'écoinçons, les pràsàts isolés y sont trop rares — mais l'écartement des pilastres des façades longues. La réduction d'édifice qui, dans le cas de la répétition des travées, existait dans l'art primitif (1), disparaît ici et l'espace qu'elle a laissé vide est occupé, comme dans l'art čam antérieur, par une figure humaine abritée sous une niche. Le Čampa semblait y placer de préférence une image de prêtre. C'est dans l'art khmèr une représentation divine qui occupe cette place, plus souvent masculine au début, féminine ensuite jusqu'aux derniers temps. Dans quelques rares monuments des premiers jours de l'époque classique, au Bayon par exemple, l'anormal et splendide premier-né de cette jeune architecture, l'arc de cette niche se décompose parfois sous les superstructures d'un minuscule pràsàt. Peut-être est-ce un souvenir des réductions d'édifices de la période précédente. Mais souvent au Bayon même, et dans toute la suite de l'art classique, la niche ne se détache plus que devant une ornementation de rinceaux qui semble arrachée au décor ordinaire des pilastres. C'est ici nettement la figure qui compte, — elle subsiste seule à Aṅkor Vat en bien des points, — et qui s'est substituée comme motif à celui du palais aérien.

Une forme très spéciale, et dans une certaine mesure intermédiaire, se présente entre ces deux types ; elle nous est fournie par le curieux ensemble de Roluoḥ, à quelques kilomètres au Sud-Est d'Aṅkor. Il y a là un groupe de temples indépendants les uns des autres. Les deux plus caractéristiques appartiennent au règne d'Indravarman I^er^ (877-889 A. D.), et c'est sous son nom que nous voulons les réunir. Ce décor très spécial se rencontre aussi dans quelques monuments des environs, et plusieurs, construits en pierre, nous ont conservé des éléments précieux qui, traités en enduit dans les édifices précédents, on disparu avec ce revêtement. Il est impossible d'étudier les uns sans les autres. Nous rassemblerons ici les principaux. Il est clair qu'ils ne sont pas contemporains : s'ils présentent la même composition d'entrepilastres, les premiers montrent une série de tâtonnements curieux dans l'arrangement de la porte. Les seconds offrent une solution constante qui, avec des formes étrangères, est aussi celle de l'art classique. Nous diviserons donc cette étude en deux groupes, le premier qui représente plus exactement l'ère des recherches, le second l'application des résultats acquis.

Le groupe de Roluoḥ à lui seul constituera la première série. Les trois monuments y sont Bàkoṅ, Pràḥ Kô et Lolei, datés (2) les premiers (3) de 880, le

(1) Pràsàt Pràḥ Srĕi n° 143, édifices principaux de Sambór-Prei Kŭk n° 162.

(2) Toutes les dates dans cet article sont données en ère chrétienne.

(3) Bàkoṅ est daté seulement par la présence d'inscriptions sanskrites inachevées identiques à celles de Pràḥ Kô.

dernier de 893 et construits sans doute dans cet ordre ; car le premier, bien plus important que le second, dut, pour être achevé dans le même temps, être commencé beaucoup plus tôt. Prăḥ Kô passera cependant ici avant les autres parce que seul il apporte le panneau complet d'entrepilastre ; encore les éléments en sont-ils dispersés sur plusieurs façades et il faut les y rechercher pour obtenir un ensemble. Tous les édifices sont ici en briques et le décor y est demandé à un épais revêtement de chaux ou à quelques blocs de grès incrustés dans la maçonnerie.

La seconde série est plus vaste mais présente des ensembles moins importants. C'est d'abord, au Sud du groupe de Roluoḥ, le Prăsàt Trapăṅ Phŏṅ, sanctuaire isolé, sans date, en briques enduites ; le Prăsàt Phnoṃ Bok et le Prăsàt Čhuk voisin, l'un en grès, l'autre en briques, le Prăsàt Phnoṃ Kroṃ en pierre, tous les trois en fronts triples de tours, et non datés ; Prè Rup, groupe important dont le noyau central comporte un quinconce de cinq sanctuaires ; le Prăsàt Kravăn qui les aligne sur une terrasse unique (921) ; le Mébŏn oriental (947) avec le plan de Prè Rup ; Bakséi Čăṃ Krŏṅ (948) ; le Prăsàt Bàt Čŭṃ, rangée de trois tours (953), le Prăsàt Lăk Năṅ (960), tous en briques enduites et qui sauf Prè Rup n'ont presque rien gardé de leur décor de chaux ; enfin le joli temple en grès nouvellement découvert que les indigènes appellent Bantăy Srĕi.

A la réserve des seuls prăsàts Čhuk, Bàt Čŭṃ et Lăk Năṅ, groupés ici pour d'autres raisons qui apparaîtront au cours de cette étude, tous ces monuments présentent, plus ou moins ruiné, le motif caractéristique d'entrepilastre. Dans ce décor (pl. XV, A) l'importance est partagée entre le personnage dans sa niche et l'entourage qui l'encadre dans toute la hauteur de l'entrepilastre ; aussi les planches 46, 47, des *Ruines Khmères* de Fournereau donnent-elles une idée très fausse de cet art en isolant les niches à personnages ; elles ne le sont que déjà trop dans la réalité. Cet état, simple résultat de la chute des enduits, a trompé les premiers observateurs et leur a masqué, sinon l'existence de cet ensemble décoratif du panneau, au moins sa valeur caractéristique. Il est inutile de détailler ici cette composition ; elle apparaîtra nettement dans l'étude de Prăḥ Kô et de Bantăi Srĕi ainsi que dans les courtes notes sur Prè Rup, sous les trois formes, en enduit, mixte, ou tout en grès.

GROUPE DE ROLUOḤ.

Trois temples s'échelonnent du Nord au Sud perpendiculairement à l'ancienne route d'Aṅkor à Kŏmpoṅ Thom dont la haute levée sépare les deux premiers, Lolei, Prâḥ Kô et Bâkoṅ (1). Dans cet ensemble, que le monument se complique ou qu'il se présente seulement en groupe de prâsâts, ceux-ci s'élèvent suivant des dispositions communes qu'il y a tout intérêt à ne donner qu'une fois.

Ces tours sont construites en briques avec parties de grès aux points où des masses plus compactes sont exigées pour la résistance ou par le décor; celui-ci, partout ailleurs, fut ciselé dans un revêtement d'enduit qui ne laissait apparaître aucune des surfaces de briques; il s'interrompait seulement quand

---

(1) Les deux ouvrages de Fournereau, *Les Ruines d'Angkor* et *Les Ruines Khmères* (in-folio, Paris, Leroux, 1890) donnent une série de vues d'ensemble et de détails d'une bonne part des édifices de ce groupe Les indications de ces remarquables clichés sont incomplètes ou fausses. Comme nous revenons souvent à cette excellente documentation photographique, nous allons faire ici une fois pour toutes les rectifications ou additions nécessaires.

Les Ruines d'Angkor.

87 Bakong. — Une des huit tours. Face N. — *Ajouter* : tour N. E., face S.
88 — Linteau de porte d'une des tours. Face E. — *Ajouter* : de la tour O. S.
89 — Fausse porte d'une des tours, face N.
90 — Edicules en briques, face O. — *Lire* : face E. (Le cliché est retourné).
91 Bakou (*notre Prâḥ Kô*). — Entrée E.
92 — Les tours. (Le cliché est retourné et la tour de gauche est en réalité la tour N.-E.).
93 — Tour centrale, porte E. — *Corriger* : tour N. (Le cliché est retourné).
94 — Fausse porte d'une des tours de la première ligne, face N. — *Ajouter* : tour centrale. (Le cliché est retourné).
95 — Fausse porte d'une des tours de la deuxième ligne, face S.
96 Loley. — Les tours face E. (Le cliché est retourné. La tour de droite est en réalité la tour S -E.)
97 — Soubassement d'une des tours. — *Ajouter* : postérieure. (Le cliché est retourné).
98 — Porte d'une des tours face E. — *Ajouter* : tour S.-E. (Le cliché est retourné).
99 — Porte E. d'une des tours. — *Ajouter* : tour N.-E. (Le cliché est retourné).
100 — Porte E. d'une tour. — *Ajouter* : tour N.-O.

En l'absence de N^os^ portés sur les planches mêmes, ces deux dernières ne peuvent se

les blocs de grès, incrustés dans la maçonnerie, venaient montrer leurs fines sculptures.

Un corps principal et quatre étages constituent ces édifices ; tous présentent le même plan carré muni d'un redent par face ; au corps, des fausses portes s'en détachent avec à l'Est une porte réelle ; au-dessus, ce sont des fausses niches. Des amortissements garnissent les angles. Nous n'avons aucune indication certaine pour la terminaison supérieure.

L'intérieur de la tour est carré et son sol en contrebas (1) est à près d'un mètre au-dessous du bord inférieur du vide de la baie. La voûte est constituée par des tambours successifs reposant sur des encorbellements formés par des rangs minces de briques. Cette voûte fut cachée d'ordinaire par un plafond. Des poutres de bois soutiennent à l'intérieur la paroi du mur au-dessus du passage d'entrée.

Au dehors le décor est constitué, entre base et corniche, par des pilastres aux angles des tours et de leurs redents et, dans les entrepilastres, par le motif caractéristique que nous avons signalé.

Chaque tour repose sur un soubassement propre, en briques ou en pierre ; il paraît traité dans un profil à doucines opposées, ou au moins, à motifs symétriques. Ce soubassement est interrompu par des perrons à marches de grès, la première traitée en accolade. La base est généralement du type à doucine, parfois légèrement simplifiée. La corniche est du même système, et sa grande

---

distinguer ; nous prenons comme planche 100 à tout hasard, celle qui ne contient qu'une partie de porte et dont la légende sur la planche même est libellée : porte Est d'une tour.

Les Ruines Khmères.

46 et 47 Loley. — Niche en grès encastrée dans les tours en briques. — *Ajouter* : tours postérieures.
48 Bakong. — Fausse porte d'une des tours.
51 Loley. — Fausse porte d'une des tours. — *Ajouter* : porte S., tour N.-E.
52 — Meneau et panneau de la fausse porte (planche 51). — *Lire* : 53.
53 — Fausse porte d'une des tours. — *Ajouter* : porte O., tour N.-E.
54 — Meneau et panneau de la fausse porte (planche 53). — *Lire* : 51.
64 — Linteau d'une porte. — *Ajouter* : E , tour N.-O.
67 — Frises au-dessus des linteaux de porte. — *Ajouter* : *en haut*, sur linteau E., tour N.-E. ; *en bas*, sur linteau E., tour S.-E.
68 — — — *Ajouter* : sur linteau E., tour S.-O.
69 — — — *Ajouter* : sur linteau E., tour N.-O.
80 Bakong. — Stèle déposée dans la pagode moderne.

Nous renvoyons à ces planches par l'indication *R. A.* et *R. K.* et le numéro de la feuille.

(1) Cette disposition bizarre se retrouve dans les tours de la seconde série, et même, au Mébôn oriental une des tours est munie d'un escalier intérieur.

face présente des angles de pierre ; ils la renforcèrent et l'aidèrent à soutenir le bahut du terrasson sous l'amortissement d'angle. De ceux-ci nous n'avons qu'un exemple encore en place, bien qu'incomplet : il se voit à Pràḥ Kô.

On retrouve à terre dans ces divers monuments des figures assises ou dressées devant un chevet dentelé que consolide en arrière une arête saillante; ce ne sont pas des idoles ; le seul rôle qui paraît leur convenir est celui d'antéfixe ou de métope d'étage, comme nous en voyons dans l'art čam.

La combinaison des portes et fausses portes est spéciale. Le fronton très élevé est enfermé par un arc de silhouette carrée à angles arrondis. La composition du linteau est très particulière ; sa hauteur est anormale et une frise supplémentaire l'exagère encore ; parfois monolithe avec lui, elle est plus souvent prise dans un bloc indépendant dont la légère saillie soutient le tympan. Ces linteaux montrent presque toujours des tailloirs au droit des colonnettes ; ils forment une heureuse liaison avec celles-ci ; d'ordinaire ils sont unis par une bande de lotus qui constitue une base heureuse au somptueux décor de rinceaux.

Les colonnettes, le plus souvent octogonales, présentent de grands nus, ornés d'une ciselure assez fine pour ne pas détruire l'impression de repos qu'ils doivent fournir. Ces nus sont ornés de décors symétriques dans la masse, mais différents dans le détail ; celui qui vient sous une bague est une sorte de frise à guirlandes pendantes, celui qui vient au-dessus une série de niches formées d'une ligne festonnée et ornée de rinceaux. L'ensemble de la colonnette proprement dite comporte base, chapiteau et bague centrale ; les deux demi-fûts sont recoupés chacun par une bague plus petite qui vient se répéter auprès de la base et du chapiteau. Ceux-ci présentent une composition très spéciale : ils sont composés chacun de deux groupes d'éléments, d'une part une face cylindrique ou prismatique qu'une doucine brisée rattache au corps de la colonnette, d'autre part un groupe de moulures plus ou moins importantes dont la dominante est un tore ventru : ces deux parties ne se comportent pas de même aux extrémités ; les premières s'opposent aux deux bouts de la colonnette symétriquement à la bague centrale ; les autres se répètent sans se renverser et se raccordent alors plus ou moins bien au fût de la colonnette et au second groupe (1) (pl. XXVI: l'élément qui garde une position constante est enfermé chaque fois entre les lettres AA').

L'encadrement de la baie est percé dans un bloc de pierre énorme, ou assemblé d'onglet ; dans le premier cas il présente un profil de chambranle ; assemblé, il perd son profil, comme si le décorateur avait craint de voir le raccord des angles se disloquer.

---

(1) Les colonnettes d'une fausse niche de Pràḥ Kô tour O. nous donnent un exemple complet de ce système que nous ne trouvons ailleurs nulle part en entier.

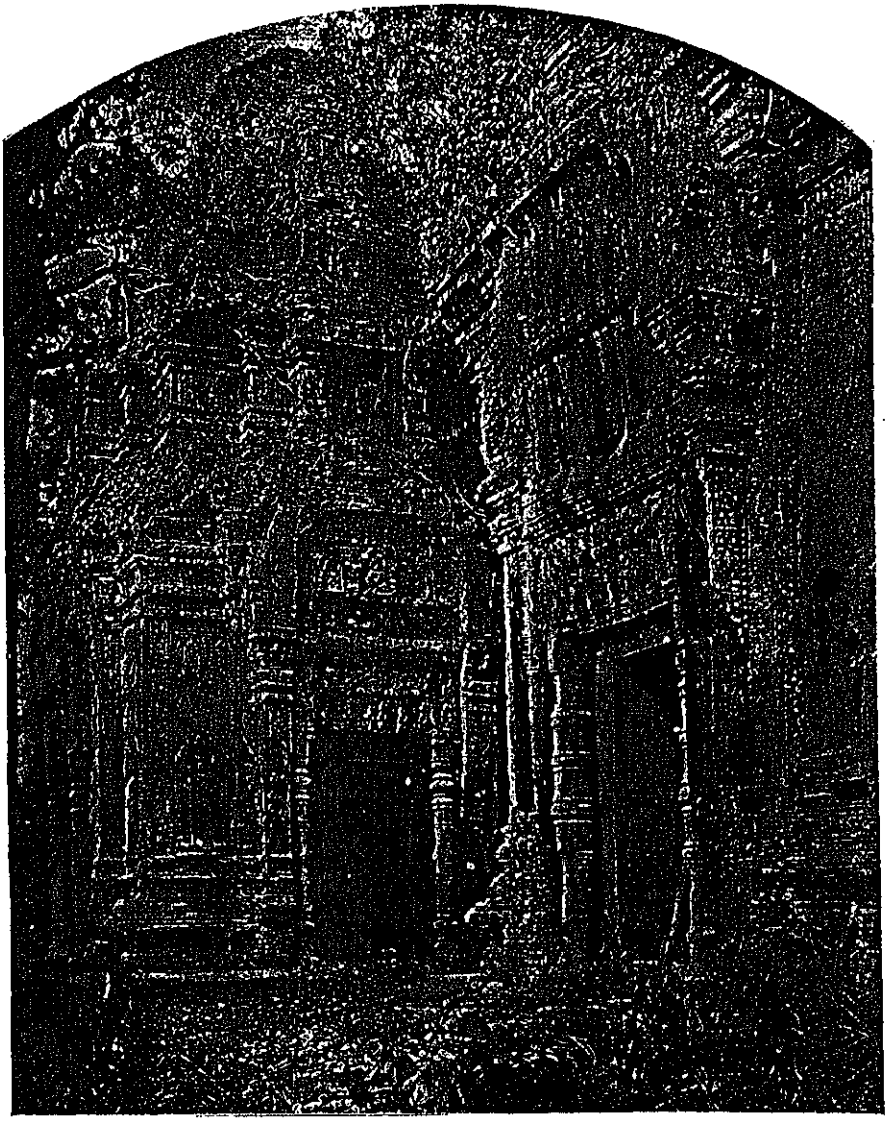

Práh Kô. — Tour centrale et tour S.-E., vues du Nord-Est.

(Cliché de G. Demasur).

I. — PRÀḤ KÔ (1).

Le temple de Pràḥ Kô a ses fossés à deux cents mètres de ceux de Bàkoṅ. Le monument est composé ainsi :

I — Un groupe de six tours orientées à l'Est s'enferme dans une large enceinte dont le sol est surélevé au-dessus du terrain environnant. Le mur de latérite est coupé à l'Est par un gopura de même matière très ruiné, tandis qu'à l'Ouest s'appuie un faux gopura qui n'est pas en meilleur état. On trouve encore dans cet enclos deux bâtiments annexes en briques ; celui du Nord seul est à peu près conservé. Deux templions de briques jalonnaient l'axe principal à l'Est et à l'Ouest des sanctuaires centraux ; ils sont complètement ruinés et divers bâtiments, qui s'étendent le long des murs, ne valent guère mieux.

II — Une seconde enceinte munie d'un gopura renversé enferme un large bassin pourtournant.

III — Un autre fossé vient à une assez grande distance encadrer le premier ; des chaussées les coupent sur les deux axes ; deux sras occupent une partie de cette nouvelle surface.

1. — Les six tours. Description générale.

Les six tours se présentent sur deux rangs, l'une derrière l'autre, celles d'arrière sur un seul front, celles d'avant formant un retrait au milieu, disposition très heureuse et qui met admirablement en valeur la tour centrale, un peu plus élevée que les deux autres. La recherche d'une impression d'ensemble dans ce front de trois tours est accusée par la similitude complète des linteaux et de leurs frises aux façades orientales, tandis que les façades latérales présentent en cette partie une variété qui ne risque pas de compromettre l'unité voulue.

Les tours s'offrent en trois grandeurs décroissantes : la tour centrale, celles des ailes, enfin celles du front postérieur. En avant la composition des façades est la même ; la différence de hauteur n'y est compensée que par la simplification du décor des parements, par la réduction des éléments qui divisent le tympan, parfois même, au moins latéralement, par la suppression du cours de moulures intermédiaires.

---

(1) N° 585. Cf. Lajonquière, *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*, III, p. 269. Les renseignements généraux donnés ici sont tirés de la notice qui est consacrée à ce monument ; nous n'avons pas eu le loisir de les contrôler sur place.

Les tours antérieures ont le plan ordinaire avec redent derrière la saillie de la porte ou de la fausse porte. Celles du second plan n'ont pas de redent et leurs façades se mouvementent seulement de la saillie des portes vraie ou fausses. Celles-ci sont traitées en pierre dans les tours antérieures ; elles sont en briques au front postérieur, à la réserve des portes orientales et de la fausse porte O. de la tour centrale.

A l'intérieur, les tours des deux fronts ne présentent pas des dispositions identiques. Le plan des premières est simple et le vide de la porte est prolongé par un arc. Aux trois tours postérieures le parement intérieur du mur est soutenu par des poutres de bois (1). Mais la différence importante est dans la présence de trois hautes niches peu profondes qui partent du sol et se terminent sous la voûte par un arc d'encorbellement ; il est plus aigu à la tour S. tandis que le fond revient en avant à l'intérieur de l'arc à la tour centrale.

Les différentes tours sont voûtées par tambours successifs ; la tour N.-O. paraît être seule à présenter une corniche à doucine qui devait soutenir un plafond.

Le pràsàt central antérieur a conservé des débris d'une grande statue debout ; la tour N.-O. montre un puits central à faces nettes, plus étroit que le piédestal qu'elle contenait. Ce piédestal monolithe, à doucines opposées autour d'une bague, était orné dans le goût des beaux piédestaux trouvés dans les galeries extérieures du Bayon, mais est complètement rongé par le guano de chauves-souris. Il recevait une cuve à ablutions, par emboîtement ; celle-ci à bec long coupé carrément avait huit rigoles intérieures ; une divinité à plinthe rectangulaire a reposé dans sa mortaise. La tour S.-O. montre une cuve à ablutions analogue.

Nous allons donner une description d'ensemble des tours antérieures et nous indiquerons les dispositions extérieures des tours d'arrière par comparaison avec les premières.

Les tours antérieures (pl. XIII) reposent sur un soubassement de grès qui paraît tracé (tour S.-E.) dans le système à doucine. Au devant des portes se voient sur le soubassement des pierres à mortaises qui supportaient quelque décor saillant, peut-être des lions. Le corps présente une base et une corniche de briques, et la base (pl. XXVI, T) est elle-même relevée par un soubassement de même matière. Celui-ci, assez simple, paraît avoir été à deux doucines, bien que celle d'en bas soit seulement probable. La base elle-même est encore plus sobre et bien moins compliquée que la corniche ; elle s'achève par une grande doucine, renversée, sans congé.

---

(1) A la tour N.-O. le linteau va jusqu'au nu intérieur ; à la tour centrale la poutre qui en arrière supportait le parement intérieur est tombée, et en créant un vide triangulaire, constitue un arc d'encorbellement naturel.

La corniche (même pl., M) est un beau profil à doucine où des balustres, des têtes de clous, des lotus d'un dessin énergique et spécial (pl. XV, M) entrent dans la décoration. La grande face présente aux angles des dalles de renfort et porte bahut et amortissements : il reste au moins les trois-quarts d'un de ces motifs à l'angle N.-E. de la tour principale. C'est un petit pràsàt à quatre fausses portes, dont il ne subsiste guère que le corps inférieur : il est conservé par miracle, car l'angle de pierre de la corniche qui devait le soutenir est justement tombé.

Le parement (pl. I et II) offre des pilastres aux angles et l'entrepilastre est constitué par une grande composition d'enduit où la place principale est tenue par une niche en grès enfermant un dvārapāla aux tours antérieures, une devatā aux pràsàts postérieurs.

Les portes et fausses portes, ordinaires pour les parties inférieures, offrent pour le fronton une disposition spéciale. Les pilastres de la porte de la tour centrale ont leurs corniches, importantes, placées très haut ; elles partent du dessus de la frise du linteau. C'est le profil de corniche même, à peine réduit en hauteur. Le départ de l'arc est donc fort remonté. Le tympan est alors recoupé en deux par une frise de moulures placée plus haut que les corniches (1). Dans la partie supérieure le tympan est recreusé en courbe et contient trois niches. Le bas du tympan ou le surlinteau de briques est nu et oblique. Aux tours latérales, qui sont plus petites, ces éléments se réduisent, et à la fausse porte N. de la tour N.-E., le bandeau intermédiaire disparaît, laissant place au développement des trois niches supérieures alors traitées en épannelage.

La frise de linteau est composée de quatre parties : en haut une rangée de bustes, puis une bande à losanges, une frise à guirlandes pendantes, et un profil dont les deux rangs principaux sont des lotus opposés, accompagnés d'étamines au-dessus, de rosaces au-dessous. Les éléments supérieurs sont intervertis aux portes latérales de la tour centrale et le profil y perd toute saillie.

Le linteau, dont le décor sera examiné en détail, a des tailloirs ornés, au milieu, d'un motif triangulaire, du caractère de ceux qu'on trouve dans l'art de Sambòr-Prei Kŭk.

Les colonnettes qui supportent le linteau sont octogonales (pl. XVIII, D) et présentent la composition ordinaire de profils droits ou renversés. Leurs nus sont ornés de frises et contrefrises très élégantes (pl. XXVI, O).

L'encadrement de la porte est assemblé d'onglet ; il est nu. Aux fausses portes les vantaux sont traités en stuc sur fond de briques.

Au-dessus de la corniche s'élèvent quatre étages à niches et pilastres très riches, sans base je crois, mais portant une corniche à doucine, encore assez compliquée (pl. XXVII, K). La fausse baie est simple. Un arc et deux pilastres

(1) A la fausse porte N. de la tour S.-E., c'est une frise à guirlandes pendantes.

y enferment un tympan recreusé en courbe et de faux vantaux. Des ascètes sculptés devant une dalle et qu'on retrouve en différents points purent comme métopes prendre place dans la décoration des parties hautes.

Le premier étage de la tour S.-E. a conservé tout son décor de stuc sur la face N. C'est en partant de l'angle un pilastre orné d'un motif à rinceaux, — une niche avec figure assise, — un pilastre dont l'ornementation manque, — des rinceaux encore aux contrepilastres du refend, — de nouveaux rinceaux au pilastre et, au-dessus, une anse de frise à guirlandes pendantes ; le reste a perdu son décor. Cependant sur la fausse niche subsiste un des saillants du battement avec sa rosace carrée et, sur le vantail faux, une autre rosace saillante.

Nous n'avons aucune indication sur le couronnement de ces tours.

Les pràsàts du second rang sont en très mauvais état et il est par suite difficile d'en connaître bien les diverses parties.

Ils semblent différer de ceux du premier plan, outre la suppression du redent, par la simplification aux fausses portes des tympans qui ne sont plus recoupés. La corniche paraît également réduite (tour S.-O., pl. XXVII, I), Le redent supprimé au corps reparaît aux étages, au moins à la tour centrale. La fausse niche est traitée en enduit et montre des colonnettes et un linteau mince orné de feuilles décoratives. Les entrepilastres présentent des niches de stuc enfermant de petits personnages.

II. — Décoration des six tours.

L'intérêt principal de ces six tours et notamment des tours antérieures est dans les parties considérables d'enduit qu'elles nous ont conservées ; elles nous permettent de nous rendre compte de ce qu'étaient ces monuments dans leur riche manteau décoratif (pl. XIV) alors que presque toutes les autres constructions en briques ne nous montrent plus que leur squelette. Aussi ces éléments méritent-ils d'être étudiés avec le plus grand soin ; nous allons passer en revue la décoration de chacune de leurs parties.

Profils.

Le décor même des profils est très riche et celui de la corniche de la tour S.-E., face N. nous en donne un bon exemple. De bas en haut cette corniche présente : au-dessus de la somptueuse frise à guirlandes pendantes qui fait le haut du panneau d'entrepilastre, un filet orné de rosaces saillantes, accompagnées de feuilles et alternées avec des losanges bombés ; premier motif qui ailleurs (1) est remplacé par des têtes de clou en rosaces, enfermées dans des

(1) Tour N.-E., face E., côté S.

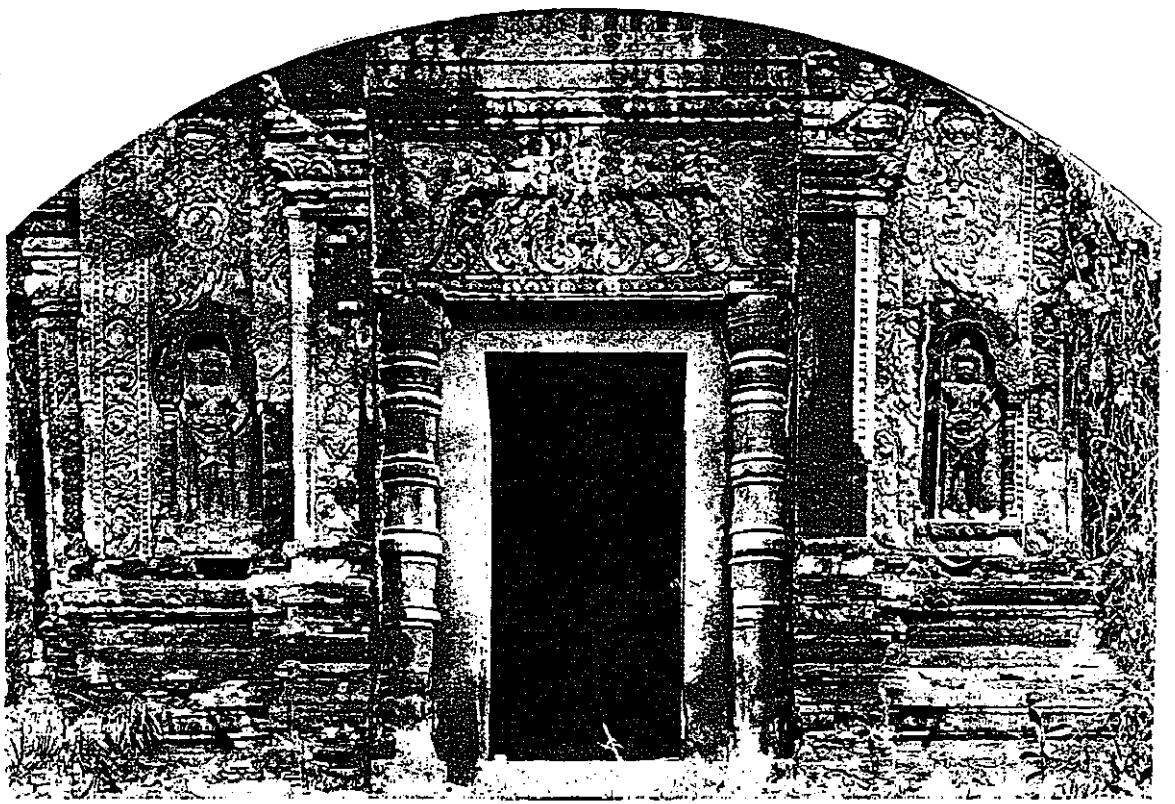

Práḥ Kô. — Tour N.-E., face E.

(Cliché de G. Demasure).

carrés ; — puis vient un creux orné de balustres compliqués, — une ligne de perles, — une face décorée de losanges et de demi-losanges libres, traités en rosaces, — dans le cavet, des feuilles obliques analogues à celles des linteaux; — au-dessus, la doucine et le tore, ou mieux le quart de rond qui le soutient, s'ornent de lotus très découpés, nerveux, détachés d'un fond d'étamines et appuyés en bas sur des sortes de rais de cœur, très spéciaux, qui rappellent plus que toute chose un beau motif d'astragale propre à certains chapiteaux laotiens; — enfin le cavet offre un motif analogue à des anses retournées de la frise à guirlandes pendantes spéciale à ce groupe ou encore une suite de niches tourmentées ; — la grande doucine est détachée par un rang de perles reconnaissable ailleurs ; elle-même ainsi que la grande face ont perdu leur ornementation. Les pilastres de portes, qui présentent une corniche analogue, s'ils ne nous donnent pas le le décor du fond, nous montrent un lion (1) qui s'en détache (pl. XIV) ; l'angle même de la corniche se fait par une double feuille triangulaire accentuée de rinceaux (pl. XV, K).

Bien qu'il n'en reste que quelques traces, il est certain que tous les autres profils était aussi richement ornés ; le décor des pilastres et des entrepilastres n'était pas moins somptueux.

Pilastres.

A la tour centrale antérieure il ne subsiste guère qu'un panneau d'enduit; il nous garde un morceau de décor de pilastre : larges rinceaux à volutes alternées dont la sculpture grasse et la rondeur des tiges au point d'épanouissement, donnent une impression de rinceaux antiques (Cf. *R. A.* 93). A la tour S.-E. nous retrouvons le même type de décors entre deux files de perles qui sont des boutons de fleurs espacés. Ce système de rinceaux prend souvent son origine dans un motif de nāga triple (2) qui ne se retrouve pas ailleurs (pl. XIV) et plus rarement part, suivant un procédé fréquent dans la suite, d'un lion debout (3).

Un autre motif très riche et qui tient ici une place fort importante, dominante même à la tour N.-E., consiste en une série de losanges composés de rinceaux ou qui en contiennent et qui s'opposent à des décors analogues en *x* très robustes (4). C'est le motif qu'on retrouve dans l'art classique surtout employé au décor des grandes faces de corniche ou de soubassement (Cf. *R. A.* 51). Plus originale et employée surtout sur les contrepilastres de redent ou de fausse porte se voit une suite de feuilles obliques montant en rinceaux très dé-

(1) Tour N.-E., face E., pilastre de porte côté S. ; tour S.-E., fausse porte N.
(2) Tour N.-E., face S., pilier d'angle O.
(3) Tour S.-E., face E ; angle tour S.-O., face S.
(4) Contrepilastre de la fausse porte N. de la tour centrale E.

coupés et dont la pointe se dresse alternativement à droite et à gauche (1). Lorsque le décor se trouve sur les deux faces d'un même pilastre, les feuilles partent alors de rosaces à quatre feuilles collées sur l'angle extérieur, motif original qui disparaît de l'art khmèr et qui ne se retrouve que dans l'art laotien (2) (pl. XIV). Les pilastres et contrepilastres (tour N.-E., face E., côté S.) montrent ce motif un peu différent : les feuilles longues qui s'échappent de la rosace, repliées sur l'angle, se répètent en bas et forment les deux grands pétales d'une fleur ; la rosace en est le centre ou la pointe alternativement tandis que de cette rosace part un élément de rinceau qui s'entrelace avec celui d'en dessous. En haut tout se termine par une pointe de feuillage qui laisse place à une demi-anse de guirlande pendante. On voit que tous ces éléments de décors sont courants et qu'on les compose à volonté. Plus rare que ces divers motifs, se présentait un arrangement puissant de décor à hampe (3) (pl. IV, A) et une composition plus exceptionnelle encore dans le type à chevrons (4). Une anse de guirlande pendante orne parfois le sommet du pilastre ; dedans s'enferme un petit garuḍa humain (5).

Panneau d'entrepilastre.

Le décor d'entrepilastre est à quelques détails près partout semblable et c'est celui-là même dont nous retrouvons des traces à Bàkoṅ, Lolei, Trapāṅ Phŏṅ, Prè Rup, et aussi à Bantāy Srĕi, Phnoṃ Bok, où il est traité en grès, etc. En haut (pl. XV, A et B) est une tête de lion munie de bras ; elle porte une niche qui enferme une figurine en prière ; aux côtés de la niche sont deux palmettes ; aux angles de l'entrepilastre deux nāgas triples. Le monstre tient suspendue une anse où est un petit personnage dansant ; elle se termine par une pendeloque ; deux autres pendeloques l'accompagnent, séparées par deux feuilles tombantes. Plus bas encore sont deux figures volantes qui viennent se placer aux côtés d'un rang de feuilles obliques en stuc ; celles-ci forment un arc et doublent les feuilles rampantes et l'antéfixe centrale de la niche de grès ; cette dernière nous est connue par de nombreux exemples. Le rang de feuilles obliques répétant l'arc de la niche est propre à la tour centrale E. du Prāḥ Kô ; pour tout le reste cette composition est celle qui paraît courante. Elle est donnée ici depuis le haut jusqu'aux personnages volants par la face E., côté S. et plus bas par la face N. côté E. de la tour centrale antérieure.

---

(1) Tour N.-E., face S., contrepilastre E. du redent.
(2) Tour N.-E., face E., côté N., redent.
(3) Tour S.-E., fausse porte N. et tour S.-O., face S
(4) Tour S.-E., face N.
(5) Tour N.-O., face E. et fausse porte O.

Aux tours latérales (pl. XIV) le doublage des feuilles de la niche disparaît, la hauteur moindre des tours n'exigeant plus ce complément. On trouve d'ailleurs en ces édifices d'autres variantes modifiant légèrement ce beau motif. A la tour S.-E. où une forte part d'un de ces panneaux s'est conservée sur la face N. du côté de l'Est (pl. I) le changement affecte surtout le haut du décor. Il est constitué par une belle frise à guirlandes pendantes attachée sur une tringle fictive, sous une bande à losanges. Les anses, dont des courbes s'accrochent à cette barre fine, contiennent des figures, celle du centre assise et portant deux attributs, celles de côté tournées vers elle et l'adorant; entre les anses sont deux pendeloques dont la houppe se tord du même côté, comme entraînée par le vent. Toute cette composition laisse un peu d'air au-dessus et n'intéresse que l'entrepilastre même.

A la tour N.-E., face N. le motif supérieur varie moins et seuls les nāgas supérieurs disparaissent à l'angle de l'entrepilastre.

Les niches, dans ce monument, ne sont pas traitées comme dans les autres, en réductions d'édifices, mais bien tout simplement en petites arcades (pl. XIV). L'arc est trilobé et son segment supérieur est un demi-cercle plutôt surbaissé. Il est terminé par des makaras et porté par des colonnettes octogonales, traitées, comme celles des portes, avec stylobate et tailloir. Les colonnettes reposent sur un soubassement à double doucine qui fait saillie sous la figure pour lui permettre plus d'épaisseur et parfois s'orne de lotus dans cette partie avancée.

Les tours antérieures paraissent présenter une alternance régulière de deux figures masculines, un deva armé d'un trident (1), sans doute Çiva (pl. XV,G), un rakṣasa portant une hallebarde (m. pl., F, H) et parfois une hache (2); le premier à gauche, l'autre à droite en regardant chaque face (pl. II). Le deva est coiffé d'un haut chignon cylindrique orné d'écailles et portant un diadème. Le rakṣasa d'aspect farouche, avec parfois les crocs saillants, a un chignon enfermé dans des lotus et plus souvent une énorme masse de cheveux, flottant serré, d'un seul côté de la tête. Tous deux portent gorgerin et ceinture sous les seins, mais basse, un sampot-caleçon à pan plissé en hameçon; au-dessus et au-dessous, une ceinture d'étoffe, une double ceinture pendante et un pan d'écharpe léger qui vole entre les jambes.

Les tours postérieures semblent avoir été décorées exclusivement de devatās, mais il en subsiste fort peu. Elles tiennent une fleur d'une main; l'autre tombante a le doigt étendu. Elles sont vêtues d'un sarong long et plissé avec le même arrangement de ceintures multiples que les personnages masculins; elles sont coiffées d'un chignon conique ou du mukuṭa.

---

(1) Tour S.-E.
(2) Tour S.-E., face S.

Frontons.

La plus pauvre décoration est celle des frontons des portes, soit qu'elle ait été naturellement plus maigre, soit qu'elle ait été formée entièrement par la surface d'enduit aujourd'huit tombée : l'exemple des riches frontons du Phnom Bok en grès, semblerait indiquer que cette dernière supposition est la plus vraisemblable. Il n'en subsiste guère que les niches. A la tour centrale sur la face E., celle du milieu contient Indra sur l'éléphant tricéphale et celles latérales des adorants. A la tour S.-E. le tympan de la face N. montre au milieu un personnage assis à la javanaise, coiffé d'un mukuṭa et orné d'un bijou bizarre, des boutons sur l'oreille ; dans la niche de l'Est du même fronton est une femme accroupie, une main à terre ; la niche à colonnettes rondes ornées de bagues supporte un arc riche à tracé simple. A la tour N.-E. le fronton N. n'est plus divisé, mais les trois niches en épannelage en occupent toute la hauteur.

Le tympan de la fausse-porte N. à la tour S.-O. montre un personnage assis sous un arc indiqué d'un trait.

Linteaux.

Si la décoration des tympans paraît pauvre, celle des linteaux est fort riche, bien qu'inférieure aux sculptures de Lolei et de Bàkoṅ.

Linteaux E. des tours orientales. — Les linteaux E. des trois tours antérieures sont semblables. Notre description est faite sur celui de la tour centrale (1). Au milieu est une tête de lion qui porte dans une niche une figure à mi-corps, armée d'un sabre. Les génératrices présentent de chaque côté deux demi-chevaux montés ; elles se retournent aux extrémités pour porter un plateau de lotus sur lequel est un gajasiṃha tourné vers l'extérieur ; sur ses reins est debout un guerrier armé d'un arc et d'une flèche. Au-dessus des génératrices, des volutes de feuillage s'encadrent entre les cavaliers de la guirlande, au-dessous trois feuilles tombent de chaque côté ; chacune enferme un nāga triple et un guerrier. Des lotus, dans la forme propre qu'ils ont dans cet art (pl. XV, M), réunissent les tailloirs qui sont ornés d'un simple motif floral.

---

(1) Les *Ruines d'Angkor*, album de photographies publié par Dieulefils à Hanoi, donne une bonne vue de ce linteau dans l'ensemble de la porte E. de la tour centrale de Prāḥ Kô, mais par suite d'une confusion de planches, ce cliché figure dans la première édition sous le nom de Lolei (porte d'une des tours) et dans la réédition a la même désignation fautive avec l'addition du nº 45. Pour éviter une confusion avec les ouvrages de Fournereau, nous désignerons cet album dans la suite sous la mention *Album Dieulefils*.

Autres linteaux. Tour centrale E. — Le linteau S. montre au centre un garuḍa qui tient les guirlandes ; chaque nœud de celles-ci est orné d'une rosace et les génératrices se terminent aux angles en nāga quintuple. Au-dessus sont deux groupes de cinq feuilles obliques, en dessous six feuilles tombantes qui se retroussent et qui sont séparées par des pendeloques. Les tailloirs plus importants s'ornent d'un lion-atlante, la tête redressée en haut, le sexe caché par un fleuron triangulaire. Les autres linteaux répètent celui-ci.

Linteaux de la tour S.-E. — Des linteaux de la tour S.-E., ceux de l'Est et du Nord sont pareils au linteau E. de la tour centrale, et les autres sont délités.

Linteaux de la tour N.-E. — Pour ceux de la tour N.-E. les linteau E. et S. répètent ceux correspondants de la tour centrale. Le linteau O. est tombé. Seul le linteau N. appelle une description. Il présente au centre une tête d'éléphant sous un masque de lion. Sur les génératrices se voient de chaque côté deux éléphants ailés, trompe tournée vers l'intérieur. Les guirlandes finissent en crosses entre les jambes de lions. Sur les petits éléphants sont des cavaliers, entre eux des lions ; les uns et les autres occupent les centres de quatre feuilles obliques de chaque côté. En dessous tombent en deux groupes six feuilles à crosse ; chacune contient un nāga triple et un petit personnage.

Linteaux des tours O.—Des linteaux des tours O, les quatre principaux qui durent être en pierre sont tombés, et les autres furent traités en briques. Les génératrices dans ceux-ci sont le plus souvent à peine indiquées. Il n'y a guère que les linteaux O. et S. de la tour N.-O. qui nous apportent quelques données lisibles. Sur celui du Sud les génératrices semblent partir d'un garuḍa et se retourner aux angles en simples rinceaux ; au-dessus sont quatre feuilles obliques, au-dessous six feuilles tombantes ; tailloirs, lotus, frise supérieure sont indiqués dans l'enduit plus simplement qu'aux tours antérieures. Au linteau O. ce sont des nāgas à cinq têtes qui se retroussent à l'angle.

Vantaux.

Le décor des vantaux est partout exécuté dans l'enduit, la brique ayant été souvent préparée pour recevoir le dessin ; il est plus complexe dans les tours antérieures (pl. XIV). Les vantaux présentent un battement à cinq saillants ornés de rosaces ; un beau rinceau à tige ronde les unit. Chaque panneau est encadré de moulures et montre au milieu, aux tours antérieures, une tête de lion barbue, saillante, qui dans une niche porte une figurine (Cf. *R. A.* 94). Le reste du champ a reçu de riches décors qui varient suivant les pràsàts.

A la fausse porte S. de la tour centrale E. le champ est orné de rinceaux en chevrons qui partent d'une rosace en losange, entre bandes à feuilles

obliques et bandes de losanges. Nous retrouvons le même motif à la fausse porte O. de la tour S.-E. Les autres fausses portes enferment un arrangement de rinceaux en losanges et d'*x* de rinceaux.

Aux tours occidentales le décor le plus riche consiste en losanges et demi-losanges enfermés entre bandes de feuilles rampantes et bandes ornées de nouveaux petits losanges et demi-losanges. C'est le motif de la fausse porte S. de la tour N.-O. Les autres panneaux notamment à la tour du centre et à la tour S.-O. présentent simplement des rosaces en losange dans des claustra diagonaux (Cf. *R. A.* 95). Les battements d'enduit sont pareils et les colonnettes octogonales gardent en mortier le même aspect que les éléments de pierre, culbutés d'ailleurs en avant ou en arrière des tours.

III. — Annexe Sud.

Des autres édifices du groupe, seul le sanctuaire-annexe S. est encore en assez bon état pour que son étude puisse fournir quelques données intéressantes. C'est un édifice carré en briques, qui fut précédé d'un porche à l'Ouest. Ce porche n'est plus indiqué que par un seul pilier mouluré de grès tombé en avant. La salle (pl. XXVII, J), de construction très soignée, présente une voûte à tambours. Le sol paraît avoir été en contrebas ; quelques piédestaux carrés et sans intérêt y gisent. Sur la paroi du fond, à 15 centimètres au-dessus du sol, une longue bande de grès est scellée dans le mur. Elle a une trentaine de centimètres de hauteur et est divisée en neuf compartiments ; chacun contenait une figure ; elle sont malheureusement effacées (1). Cette disposition est à comparer à celle de l'édifice A_{12} à Mi-sơn, et la tour elle-même à une disposition analogue. La partie inférieur de cette salle fut percée après coup de seize trous en quinconce au Sud, d'autant au Nord dont cinq n'ont pas été achevés ; il ne paraît pas y avoir eu d'ajours dans le tambour supérieur. La porte-couloir avait un plafond de poutres de bois dont on voit encore les occupations. L'encadrement de pierre, mouluré ici, était taillé dans un seul bloc et accroché à la maçonnerie par de longs tenons peu saillants.

Extérieurement l'édifice montrait deux étages ornés de fausses baies. La base de l'étage inférieur est invisible ; sa corniche à doucine assez simple est bien nette sur la face postérieure E. (pl. XXVII, Y). Le porche aux piliers sculptés abritait une porte à colonnettes circulaires ; l'une gît en avant. Les fenêtres ont un encadrement et trois meneaux dont les profils, haut et bas, analogues à ceux de la fenêtre des gopuras de Bàkoñ (pl. XXVI, P), sont camardés. Il ne reste presque rien du décor d'enduit de ces fausses fenêtres. Les

(1) Du Nord au Sud la deuxième est sous un arc, la troisième et la quatrième ont pour vâhanas des oiseaux de profil.

trous sont tous commencés par l'extérieur alors qu'une partie seule de ceux-ci a été menée jusqu'à l'intérieur : ce devait être en effet une dure besogne de pousser ces percements dans un mètre ou un mètre cinquante de bonne maçonnerie de briques, avec des outils sans doute d'une trempe insuffisante. La face E. est nue.

Le corps inférieur est couvert par un terrasson pourtournant en doucine ; il est impossible de savoir s'il y eut un bahut pour le recevoir. L'étage, concentrique au corps inférieur, est cependant muni de pignons larges et présente quatre fenêtres à 24 trous en quatre rangées verticales : ils sont indiqués par une maigre profondeur mais préparés dans la construction même. Ils étaient donc sans doute destinés à rester purement décoratifs ; un détail semble confirmer ce fait : il paraît bien que la largeur totale des quatre rangées soit plus forte que le côté intérieur du tambour. La fenêtre de la façade S. a ses trous alternés et un bandeau court au-dessous.

IV. — Pièces isolées.

Le monument contient encore quelques pièces isolées. En avant des tours, du côté S., est un lion à grosse tête et crinière ronde comme ceux de Sambor Prei Kŭk. Il n'a rien du caractère artificiel des lions de l'art classique. Il tire une langue assez petite et sauf une certaine exagération des barbes autour de la gueule, c'est presque un vrai lion, avec ses oreilles courtes et sa crinière ronde. A côté est le reste d'un des nandins qui ont donné au temple le nom qu'il porte (1).

Dans ce groupe j'ai découvert en 1900 une très curieuse borne en bois qui paraissait ancienne et que le regretté Ch. Carpeaux rechercha sur ma demande et photographia en 1902 ; je ne l'ai pas retrouvée à ma dernière visite (pl. XII).

II. — BÀKOṄ.

Le temple de Bàkoṅ (2), le plus vaste de cette série, présente en constructions isolées une importance presque aussi grande que les monuments à galeries qui

(1) Dans la tour S.-O. est une pierre circulaire qui n'a pu tomber de la voûte et qui ne doit pas être, comme on pourrait le croire à première vue, une partie du couronnement. Il est plus probable que c'est une pierre ravie au monument et préparée, avant son transport, pour quelque usage domestique ; la taille en tous cas en est grossière et, fût-elle de forme ancienne, aucun renseignement utile ne pourrait en être tiré.

(2) N° 584. Cf. Lajonquière, *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 265. Nous avons vérifié en partie cette excellente description et indiquerons ici les quelques divergences qui nous séparent de l'auteur. N'ayant pas d'autre guide que l'ouvrage, nous n'avons pu retrouver, dans le taillis épais qui entoure le grand bassin, qu'un très petit nombre des vestiges de tours signalés dans la quatrième enceinte et nous n'avons pu de même vérifier l'existence probable de la chaussée d'axe méridionale.

ne tarderont pas à être élevés et qui constitueront les merveilles d'Añkor. L'orientation est rigoureuse et le groupe des quatre tours de Lolei se dresse exactement au Nord de la pyramide.

Le temple se compose :

I — d'une pyramide en grès dont nous donnerons une description détaillée, car c'est, semble-t-il, la plus ancienne du Cambodge ;

d'un groupe de huit tours en briques placées par paire sur chaque face ;

d'une enceinte en latérite coupée de quatre gopuras qui enferment ces neuf constructions ;

et de quelques annexes en grande partie ruinées, à la réserve de deux édifices dans l'angle S.-E. ;

II — d'un second enclos, vide de toute construction, et que délimite un large bassin-fossé ; il n'était traversé par des chaussées que sur l'axe principal ;

III — d'une troisième enceinte, constituée par un mur de latérite qui se dresse au-dessus du fossé et est muni de gopuras d'importance diverse et plus ou moins ruinés ;

IV — d'un nouvel enclos constitué par des fossés, coupés de passages sur les quatre axes ; cet espace contient un certain nombre de tours isolées pour la plupart complètement ruinées ; un groupe de trois se dressait à l'angle S.-E. Nous avons reconnu à l'Est l'existence d'une chaussée qui paraît s'étendre sur une certaine longueur. L'ensemble, hors des bassins-fossés extérieurs, mesurait environ 700 mètres sur 900.

I. — La pyramide centrale.

La pyramide centrale, très importante, comporte cinq gradins de latérite revêtus de grands blocs de grès maladroitement appareillés. Comme la plupart de ces édifices bizarres, celle-ci semble montrer un savant artifice de perspective : il ne laisserait pas de surprendre, supposant chez l'architecte un sens spécial d'un mode de dessin que le sculpteur a toujours ignoré dans ses bas-reliefs. Chaque gradin diminue de hauteur ainsi que les animaux qui l'ornent ; chaque perron perd un degré en s'élevant, tandis que les échiffres se resserrent. Peut-être n'y a-t-il là qu'une rencontre et l'édifice suit-il seulement les lois de proportion qui règlent les superstructures d'un prasàt ; là aussi nous voyons tous les éléments s'amenuiser en même temps qu'ils s'élèvent, pour que chaque étage perde de la largeur. Il est fort possible que chaque gradin de la pyramide se réduise dans tous ses éléments en restant dans une proportion constante avec l'unité nécessairement plus petite qui est sa base. La largeur du perron, dont la réduction surprend particulièrement parce que, avant tout, elle

évoque l'impression d'une recherche de perspective, serait alors seulement en rapport avec la longueur de chaque gradin de la pyramide. La suppression d'une contremarche (1) qui vient à l'encontre de l'effet du raccourci aurait pour but de diminuer le resserrement de la marche où, sans cet artifice, le pied ne pourrait plus se placer. Nous posons la question ; seules des mensurations extrêmement précises permettraient de la résoudre. Encore faudrait-il compter avec la négligence des artistes khmèrs, et surtout avec les ravages du temps.

Laissons de côté ce curieux problème et passons en revue les dispositions de l'édifice. Nous savons par une représentation de Bantāy Čhmār (2) et par la comparaison des monuments à gradins que ces pyramides n'étaient pas exécutées pour elles-mêmes, mais qu'elles servaient de hauts soubassements à quelque sanctuaire en matériaux légers (3).

De chaque sobre paroi de grès se détachent les échiffres des perrons, massives mais plus richement ornées de niches et de figures : elles portent des lions dressés sur leurs pattes antérieures, tandis que de grands éléphants debout occupent en diagonale les angles de chaque gradin. Enormes et d'un dessin assez lourd, ils portent le harnachement de cordes et le collier de grelots ordinaire ; celui-ci, pour plus de légèreté, est détaché du poitrail.

Passons en revue les différents étages de cette pyramide pour en indiquer l'état et recueillir les indications que chaque partie nous fournit sur l'ensemble.

Le sixième et dernier étage de la pyramide ou mieux le soubassement du sanctuaire dressé à son sommet est formé d'un dallage de pierre soigneusement exécuté et assemblé par des tenons à queue d'hironde. De minces

---

(1) On sait que la *contremarche* est la partie verticale et la *marche* la partie horizontale de ce qu'on appelle dans le langage courant une « marche ». Notons, pour expliquer ce souci du constructeur, que dans l'art primitif et dans l'art d'Indravarman, les degrés ne présentent jamais l'absurde proportion des escaliers de l'art classique, dont l'exemple le plus célèbre est celui d'Aṅkor Vat. Dans ces premiers arts la pente des perrons, si elle n'a pas le douceur de nos emmarchements de palais, ne dépasse jamais celle de nos escaliers ordinaires, bien qu'avec des contremarches souvent moitié plus hautes.

(2) Cf. *BEFEO.*, XIV, VI, p. 16.

(3) Je profite de cette occasion pour rectifier une erreur que j'ai commise, n'ayant pas alors de bibliothèque sous la main, dans les notes que j'ai remises à M. de Lajonquière au sujet du Prāh Damrei n° 177 quand nous nous sommes séparés, notes qu'il a publiées dans son *Inv. desc. des mon. du Camb*, I, p. 250. J'y parle, p. 252, d'un cinquième éléphant qui, dressé au centre de la pyramide, aurait été transporté en France par la Mission Delaporte. M. Delaporte (*Voyage au Cambodge*, p. 84) signale seulement quatre éléphants au sommet de la pyramide. Peut-être l'éléphant qu'on voit aujourd'hui au Trocadéro est-il un de ceux des angles extérieurs de l'enceinte. Quoiqu'il en soit, il n'est pas question — et c'est le point intéressant ici — d'un cinquième éléphant au centre de la pyramide ; M. Delaporte y note au contraire un puits carré qui répond à la cuve centrale des fondations dans les sanctuaires khmèrs et čams.

rayures à la surface y dessinent un carré plus étroit, concentrique, qui pourrait correspondre au plan d'un mandapa intérieur, comme ceux de Sambór-Prei Kŭk. En ce cas il aurait disparu complètement ainsi que l'édifice qui l'eût abrité. Nous n'avons aucune donnée sur celui-ci, mais la présence de briques anciennes qui ont servi à construire une pagode au sommet de cette pyramide, l'existence près du gopura O. d'une énorme tête de makara, angle de fronton qui ne trouve sa place nulle part dans le temple, et celle d'une pierre circulaire qui pourrait être une partie de couronnement à côté du perron N. du quatrième gradin (1) feraient présumer que ce sanctuaire central a pu être un prasat de briques.

Le cinquième étage paraît être le véritable gradin supérieur de la pyramide ; il est en grande partie refait avec des blocs de grès qui semblent de diverses provenances, mais ses perrons sont anciens et ils gardent au Sud un demi-lion en place ; l'autre moitié a disparu.

Le quatrième gradin fait de blocs considérables est nu entre deux corps de moulures simples, reconnaissables sur les côtés E. et N. Les échiffres de perron, énormes, ont leur face de front extérieur ornées de dvārapālas enfermés dans des niches à têtes de makara terminales ; celles-ci de leur trompe dressée laissent tomber une guirlande (2) ; les parois latérales des échiffres offrent un personnage tenant une lance sous une niche redentée dont le lobe supérieur est un demi-cercle (3). Des lions se dressent au perron E.

Le troisième gradin montre les mêmes grandes figures aux perrons (côté O.) ; sur le perron N. le personnage de front existe encore, mais indistinct ; au perron E. la tête de makara de la niche latérale est remplacée par une figure dressée sur le tailloir de la colonnette.

La seconde terrasse présente des traces des mêmes décors aux échiffres des perrons S. et N. et il existe encore une moitié du lion au perron E.

La première terrasse, celle qui part du sol, présente des dispositions particulières. Les perrons N. et S. semblent ne montrer seulement que des lions et si, comme il paraît nécessaire, ces entrées furent fermées, il semble que la porte ne puisse guère y être cherchée qu'en haut ; mais dans l'état actuel de la ruine il est difficile de reconnaître l'arrangement primitif. Peut-être n'était-il pas différent des entrées E. et O. Les dispositions originaires du gopura oriental seraient également assez difficiles à comprendre, si par bonheur celles que présentait l'entrée O. n'étaient assez bien conservées pour les éclairer.

---

(1) Cette dernière indication est particulièrement problématique et cette pierre peut, à l'extrême rigueur, être tombée d'une des tours environnantes, de même que ces briques peuvent avoir été apportées des tours du front E: ruinées.

(2) Face conservée au perron N.

(3) Niche assez nette au perron O. côté N.

BÀKOŃ.

Tour O. N., fausse porte O.

(Cliché de G. DEMASUR).

Sur la face orientale l'escalier pris aux dépens de la terrasse est fermé par une porte à laquelle une autre correspondait en face. Il semble que ces restes indiquent une petite tour d'entrée à deux portes plus large que profonde et au niveau des cours qui entourent la pyramide. Les lions de garde se tiennent sur le dessus des échiffres en arrière de la tour et plus haut que les portes. Cette petite salle extérieure paraît nue ; elle a une puissante corniche qui semble être au-dessus de la corniche de ce gradin.

Le gopura O., le mieux conservé (pl. XXV, D, H, J), était à deux étages. En bas à l'Est, sur la paroi intérieure qui se dresse face à l'escalier du premier gradin, est une porte avec linteau sur colonnettes octogonales ; la ruine a évidé ce linteau en arc. Au-dessus existe une fenêtre véritable avec cadre découpé dans un seul bloc de pierre, colonnettes rondes, linteau du type III fruste, pilastres d'encadrement avec petit lion sur chaque corniche. Aux cotés de cette petite fenêtre, traitée en somme comme une porte, sont (ou étaient encore en 1908) des niches en représentation d'édifice, du genre des pràsàts de l'art classique, mais avec des amortissements aux angles. Les diverses colonnettes rondes ou octogonales sont conçues dans le type habituel à l'art que nous étudions ici, avec base, chapiteau et bague. Il ne reste que peu de chose de la face extérieure O. qui serait si intéressante pour nous ; il n'y subsiste qu'une partie du cadre de porte.

La cour minuscule à ciel ouvert enfermée entre l'escalier et le gopura recevait toutes les eaux de pluie ; une gargouille à tête de lion les évacue dans chacun des angles S.-O. et N.-O. La combinaison qui semble donc avoir été adoptée eût été celle d'un gopura muni d'un étage ; il se fût dressé en avant du dernier gradin et au-dessus de lui, laissant en arrière une petite cour invisible de l'extérieur.

II. — Les huit tours. Description générale.

Les huit tours (1) qui forment une garde d'honneur à la pyramide sont diversement conservées. Celles de l'Est complètement ruinées ne montrent encore debout qu'une partie de leur encadrement de pierre. La tour S. O. à sa porte E. ruinée et son linteau S. très délité ; la tour N. E. à son linteau O. ruiné et la tour N. O. a perdu ses linteaux O. et S. Ce sont les tours de l'Ouest qui sont dans le meilleur état (2) ; elles ont même conservé une partie de leur revêtement

(1) Nous désignons les tours de chaque face par deux lettres sans trait d'union, la première correspondant à l'orientation d'un front de deux tours, la seconde à l'une des deux tours. Ainsi la tour O. S. indique celle des deux tours O. qui est au Sud.

(2) *L'Album Dieulefils* présente la face S. de la tour O. N. de Bàkoñ (dernière planche de la première édition et nº 47 de la réédition) et le linteau de la même face (planche 48 de la réédition, en bas à droite).

d'enduit ; aussi est-ce sur celles-ci et notamment sur la tour O. N. que nous ferons notre description, la complétant seulement des renseignements fournis par les autres pràsàts.

L'intérieur de ces tours (pl. XXIII, A) est donné par la tour S. O. Le sol y était à om. 50 en contrebas du dessous du seuil, à 1 m. du dessus. Le centre du dallage de briques montre un trou assez régulier pratiqué par les chercheurs de trésors, mais cette excavation ne semble pas indiquer que cette tour ait présenté au milieu un puits ou une cuve parementée ; l'impression au contraire serait plutôt que cette maçonnerie de fondation serait pleine.

Un piédestal monolithe, renversé dans cette tour, orné de profils à doucine en symétrie autour d'une bague, mais complètement rongé par la fiente des chauves-souris, se dressait au centre ; il ne montrait pas moins de 1 m. 20 dans chacune de ses dimensions. Sous la voûte, normale, existait un plafond qui portait sur une corniche simple.

Tout l'intérieur de la tour était couvert d'une couche d'un enduit rouge, fin et résistant, de deux millimètres d'épaisseur environ ; il est reconnaissable surtout dans l'ébrasement de la porte. Cette tour présente encore en place les deux poutres de bois qui soutenaient la construction au-dessus du vide de la baie.

La tour (pl. XVI) repose sur une terrasse qui semble entièrement en latérite ; elle est peu reconnaissable sous la végétation qui l'a envahie et son profil notamment est indistinct ; quatre perrons, en latérite y donnaient accès, un sur chaque axe. Ils sont formés de deux marches en accolade nues qui servaient de support à la marche de grès en accolade ornée et à double épaisseur, départ de chacun des quatre perrons du pràsàt (1).

Sur cette terrasse s'élève, aujourd'hui invisible, le soubassement de la tour coupé par quatre perrons de grès.

La base de l'édifice est un profil à doucine assez complexe (pl. XXVII, S) qui se retrouve en corniche, mais un peu réduit (m. pl., L). Un bahut élève sur cette corniche un profil simple. Au-dessus de la dalle d'angle on ne retrouve aucune trace des amortissements probables, mais il existe près de la tour O. N. une de ces figures où nous serions tentés de voir des métopes d'étage. A la tour N. E. des balustres de stuc se sont conservés dans les entre-deux de la corniche.

Les angles du corps et du redent sont occupés par des pilastres minces dont le décor d'enduit n'a subsisté qu'en un point (2). C'est un motif à grands fleurons losangiques entre deux rangs de perles.

---

(1) Disposition particulièrement nette à la face E. de la tour O. S.

(2) Deuxième pilastre de redent tour O. N., face O., côté S.

Le parement enfermé entre le pilastre et la saillie d'où se détache la porte reçut comme décor principal une grande niche qui enferme un dvārapāla ou une devatā : le mode de répartition de ces figures n'est pas facile à déterminer, en raison du petit nombre de ces images encore déchiffrables. Les dvārapālas occupent toujours les faces E. et O. et les devatās celles S. et N., mais il est possible, je crois, que les tours de l'Ouest n'aient eu que des devatās, et la tour N. O. des dvārapālas. Ce serait un pointage à refaire minutieusement et pour lequel la fouille des décombres des prāsāts ruinés ne serait pas inutile.

L'arc de la niche, terminé par des têtes de makara, se détache devant une superstructure de tour traitée comme les réductions d'édifice dans l'art primitif. Elle présente un corps principal qui apparaît au-dessus des têtes terminales de l'arc (1), trois étages et un couronnement, de grandes fausses niches et de fins amortissements d'angle qui n'occupent pas toujours tous les étages ni les mêmes (2).

Le reste du décor en stuc paraît avoir répété la composition ordinaire que nous ne trouvons complète qu'à Prāḥ Kô. Un fragment important donnant la frise à guirlandes pendantes et les petits personnages volant apparaît à la tour S. O., face E, côté N. et face N., côté O.

La composition des portes et des fausses portes (pl. III) est plus remarquable par le fini de l'exécution et la somptuosité des parties inférieures que par l'arrangement des frontons dont la pauvreté détonne dans ces riches ensembles. Peut-être sont-ils restés inachevés ; plutôt sans doute tirèrent-ils leur ornementation d'un décor d'enduit entièrement perdu. Ce fronton haut et carré est évidé ; le tympan montre trois niches (3) parfois sous trois édifices à étage (4), mais en épannelage. L'ensemble est supporté par des pilastres qui ont les mêmes profils que la tour et s'ornaient, à la corniche un peu réduite, d'une figure en stuc (5).

Le tympan est reçu par la frise qui forme légère saillie sur le linteau. Ceux-ci varient suivant un ordre voulu et généralement sont pareils sur les faces opposées. Les tailloirs sont ornés d'une figurine d'atlante. Ces linteaux sont à leur tour portés par des colonnettes circulaires qui montrent la composition courante dans cette forme d'art. Ces colonnettes, souvent en bon état, pour la plus grande part, sont fort bien conservée à la porte E.

---

(1) Tour N. O , face N.

(2) Tour S. O., face N. côté O , corps et premier étage ; tour O. N., face S. côté O. ; tour N. O., face N.

(3) Tour S. O., face N. et tour N. O., face E.

(4) Tour O. S., face S.

(5) Tour O. N., face O.

de la tour N. O. (pl. XVIII, E, H ; pl. XXVI, B) ; leur base seule y est incomplète et l'on n'en retrouve l'élément principal qu'à la porte E. de la tour O. N., côté S.

L'encadrement de la baie est constitué par un beau profil. Il enferme aux fausses portes des vantaux très riches encadrés de moulures et dont le champ est orné de fins décors disposés en chevrons (1) ; ces chevrons se composent avec une tête de lion en saillie qu'allonge une sorte de barbe et qui semble rappeler l'attache d'un anneau (2). Le battement large est orné de beaux rinceaux qui unissent trois ou cinq carrés décorés de rosaces.

Les étages de la tour sont incomplets. Le premier étage muni d'une base très saillante offre une corniche légèrement réduite ; elle a perdu le rang de lotus médian. Sa grande face présente les pierres qui forment garniture d'angle. Entre les pilastres, des niches sous arc presque carré orné de feuilles rampantes contiennent chacune une figure accroupie (3).

Les fausses niches ont à l'arrière-corps la base et la corniche de l'étage, cette dernière plus basse. Le premier corps présente un arc simple et un tympan nu ; ses pilastres unis sous le tympan par trois faces plates enferment de faux vantaux.

Les deuxième et troisième étages sont semblables mais réduits en tous sens ; ils ont conservé une partie plus grande de leur décor d'enduit.

Nous n'avons aucune donnée pour la terminaison de ces tours. Si la pierre circulaire trouvée sur la pyramide (Cf. p. 20, lig. 7) correspond bien au couronnement du pràsàt central, on peut cependant supposer que l'indication d'ailleurs vague qu'elle fournit ainsi, pourrait également convenir aux huit sanctuaires inférieurs.

III. — *Décoration des tours.*

Avant de continuer la description des édifices divers de ce monument, passons en revue ce qui reste des linteaux et frises de linteau de ces huit tours.

LINTEAUX.

La frise de linteau est ici à peu près constante comme ornementation ; elle est composée de quatre bandes de décor ; en haut un rang de vingt-trois têtes, puis une face ornée de losanges, ensuite une sorte de frise à guirlandes pendantes, enfin au-dessous une bande de lotus qui donne de la saillie à la frise.

---

(1) Tour S. O., face S., tour N. O., face O. ; tour N. E., face S.

(2) Rappelons dans l'art čam la tête de bronze qui pourrait avoir joué le même rôle au monument de Trưởng-xá. Cf. *BEFEO.*, XI, p. 200, fig. 13.

(3) Une de ces niches, toute en stuc, est bien conservée au premier étage de la tour N. E., face N., côté E.

Linteaux de la tour N. E. — Des quatre linteaux de cette tour celui de l'Ouest est méconnaissable, celui du Ṣud répète celui du Nord ; les deux autres E. et N. sont dans l'ensemble du temple les plus éloignés du type III classique. Le linteau E. présente une variante toute spéciale et d'ailleurs assez malheureuse. C'est non d'une tête, mais d'une grosse rosace que partent les génératrices ; de chacun de leurs trois nœuds à droite et à gauche sortent des combattants à mi-corps ; puis le bout de la guirlande va tomber dans la gueule d'un gajasimha monté tourné vers l'intérieur et qui l'entoure de sa trompe. Les feuilles obliques forment fond aux petits personnages. Au-dessous des génératrices, on voit seulement de chaque côté deux feuilles sortant des nœuds, qui tombent en crosses et se terminent par des nāgas chevauchés par une figurine. Au-dessus de la rosace est un petit Viṣṇu à quatre bras, abrité sous une niche, entre deux combattants ; au-dessous dans l'anse qui unit les deux feuilles tombantes voisines de l'axe est un ermite, jambes liées (1).

Le linteau N. se rapproche encore plus du type I. Aux deux extrémités, des makaras accroupis et dont la queue remonte vers le haut, laissent échapper de leur gueule des lions, origines des génératrices, grosses et rondes, qui au centre sont dévorées par d'autres lions s'échappant d'une tête de monstre. Un petit cavalier chevauche chaque makara. Sept pendeloques séparent huit feuilles tombantes qui forment anses. Le motif au-dessus de la tête centrale est effacé ici ; il apparaît au linteau opposé ; c'est un petit personnage dans une niche. De chaque côté sont quatre feuilles obliques ; la première et la troisième en partant du centre contiennent une figure sur socle et il en existait peut-être une autre sur la queue du makara. On voit par la lecture des premières lignes de cette description que si l'on commence comme nous par les extrémités, le linteau semble être du type I ; il serait du type III, au moins sous la forme même que M. de Lajonquière donne à sa définition, si l'on débutait au contraire par le milieu : en somme curieuse fusion de deux types à première vue si opposés.

Linteaux de la tour N. O. — Cette tour n'a conservé également que ses linteaux E. et N. qui sont semblables. C'est au centre une tête de lion ; elle supporte une niche qui en quelque sorte forme le front même de cette tête ; la niche enferme au linteau E. une figurine à mi-corps tenant un sceptre, au linteau N. un petit porte-glaive assis les genoux hauts. Le lion soutient la génératrice qui se retrousse aux angles en groupes de cinq nāgas, placés de trois-quarts ; ils ont la tête ronde avec un coussin de lotus dessus et enfin une crête de palmettes. En dessous des guirlandes sont six feuilles pendantes : au-dessus six feuilles obliques en deux groupes qui de chaque côté enferment entre elles

(1) Je désigne par cette forme abrégée la pose fréquente des ascètes assis, les pieds croisés, les genoux écartés et soutenus par une cordelette qui passe derrière les reins.

deux petits personnages, un bras en l'air, l'autre baissé, et les mains continuant ces mouvements opposés. Aux côtés de la niche sont deux figurines à mi-corps, un bras levé dans le même geste.

Linteaux de la tour O. N. — Les quatre linteaux étaient à peu près pareils. Les linteaux E. et O. montrent une tête de lion portant une figurine à mi-corps armée d'un sabre. Cette tête mord les génératrices dont les nœuds sont continués par des corps humains ailés, terminés par des têtes d'éléphant. Le bout de la guirlande passe entre les pattes d'un lion qui porte une figurine sur la tête. Sous la tête centrale de lion est un nāga tricéphale et sous les guirlandes sont six feuilles tombantes contenant des nāgas et des figures assises dessus.

Au linteau S. et sans doute au linteau N. les nœuds des guirlandes sont des corps fleuris d'éléphants la trompe en l'air, chevauchés par un guerrier ; par contre les lions des extrémités n'ont pas de figurine sur la tête. Le petit groupe de nāgas sous la tête fait également défaut et les feuilles tombantes sans figures forment six motifs plus amples (1).

Linteaux de la tour O. S. — Les linteaux se répètent sur le même axe et ceux de l'axe transversal sont pareils à ceux correspondants de la tour O. N. Les linteaux E. et O. sont d'un travail plus sec et qui rappelle celui d'un linteau de Nāñ Khmau (2). C'est au centre, sur une tige ornée, une figure étreignant des corps de nāga. Les trois têtes du nāga lui forment fond entre deux petits combattants. La guirlande est composée de chaque côté de quatre groupes de trois nāgas dont le corps onduleux s'entrelace d'une section à l'autre et vient former, au-dessous, la feuille pendante. Deux groupes de têtes, de chaque côté, se relèvent autour du motif central mais un peu plus bas que le reste de la génératrice. Une figurine se voit derrière la feuille terminale de la guirlande. Au-dessus des génératrices sont de chaque côté trois feuilles obliques et trois personnages en prière. Deux petits combattants et deux fines palmettes (au linteau de l'Ouest seulement) encadrent le haut du motif central.

Linteaux de la tour S. O. — Les linteaux y sont délités à la réserve de celui du Nord. Il montre au centre une tête de lion munie de mains qui soutiennent des rinceaux. La guirlande est formée de têtes de makaras dont la trompe levée engendre les feuilles supérieures au nombre de six ; entre elles à mi-corps sortent des figures armées. Du dernier makara part la fin de la génératrice qui se termine en un corps de nāga triple, aux têtes couronnées et

---

(1) Cf. *Album Dieulefils*, réédition, pl. 48, en bas, à droite.
(2) Cf. *Inv. desc. des mon. du Camb.*, I, p. LXXXII, fig. 35.

A. — Prâḥ Kô.
Pilastre de la tour S.-O.

B. — Lolei
Statue dans la tour S.-O.
(Cliché de Ch. Carpeaux).

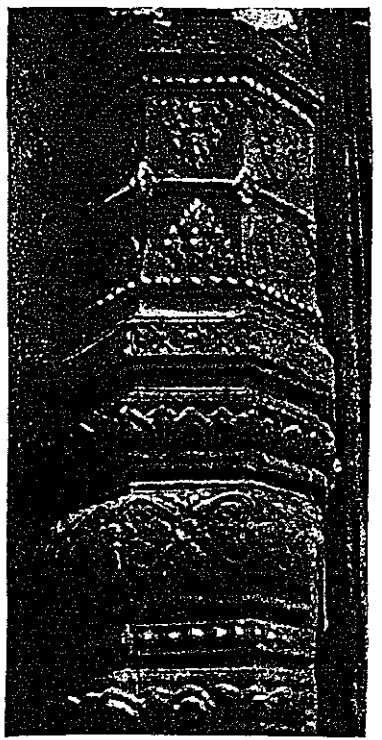

C. — Lolei.
Colonnette de la tour S.-E.

laides, chevauché par un petit personnage. Des sept feuilles pendantes dont une de face, celles extrêmes sont des rinceaux, les autres des groupes de trois nāgas montés par de petits cavaliers.

IV. — Autres constructions.

Des autres édifices de cette première enceinte il ne reste guère qu'un débris des édifices E de M. de Lajonquière, les deux salles C du Sud-Est et les galeries F de l'Est et surtout du Sud.

Autel axial. — Dans l'axe de la pyramide et en avant à l'Est est un autel énorme, monolithe, de deux mètres de longueur, de 1 m. 20 de large et qui, en raison de son poids énorme, n'a pas du être déplacé. Il fut sans doute abrité par une construction légère dont il ne reste plus trace.

Colonnades E. — On voit au Sud les débris d'un édifice voisin en grès, au Nord un pilier de grès. C'est tout ce qui subsiste aujourd'hui, semble-t-il, des restes des édifices ou colonnades E de M. de Lajonquière.

Edifices annexes du Sud-Est. — Les bâtiments C [1] sont fort intéressants. Ils sont sur plan carré [2] percés d'une porte et ornés de trois fausses fenêtres à jours minuscules ; ils possèdent un étage, faux, qui présente lui-même quatre fausses baies. La salle à l'intérieur est simple et la voûte est très soignée, sur la salle même comme sur le couloir de la porte. Sur la salle les rangs de briques qui forment encorbellement sont abattus suivant une courbe régulière, bombée sur l'intérieur et qui vient se terminer par un tambour en cheminée pour se perdre ensuite dans l'obscurité supérieure.

Cette salle est aérée dans le bas, et dans le bas seulement, par trois groupes de quatre lignes verticales de quatre trous, chacun des trois groupes correspondant à une des fausses fenêtres auxquelles nous allons revenir.

Extérieurement l'édifice se présente comme une construction fort simple à un étage, le corps inférieur très bas couvert par une voûte pourtournante, celui d'en haut terminé par une voûte plus haute en berceau à deux pignons [3]. Le profil de base et le profil de corniche du corps inférieur s nt sobrement traités dans le type à doucine (pl. XXVII, P). La corniche de l'étage apparaît sur l'édifice S. S. E. comme ornée de gros lotus qui remplaceraient la doucine.

---

(1) Nous désignerons l'édifice le plus au Sud par S. S. E., l'autre plus voisin de l'axe central par S. E.

(2) Et non rectangulaires, comme le dit M. de Lajonquière.

(3) Le pignon oriental de l'édifice S. E. a une hauteur encore assez grande.

Toute la surface des murs était enduite, ainsi que l'indique le piquetage qu'elle a subi, et les fausses baies reçurent un stuquage complet, après avoir été seulement dégrossies dans la brique, au rez-de-chaussée comme à l'étage. Au corps inférieur les baies (pl. XXVI, F) montrent un encadrement mouluré suivant le profil habituel et cinq meneaux ornés de base, bague centrale, et chapiteau, finement traités dans le profil à doucine. Chaque segment à son tour est divisé par deux bagues plus fines (1). Les six espaces, enfermés entre l'encadrement et les cinq meneaux ont reçu des trous, vrais dans les quatre espaces centraux, fictifs dans les espaces latéraux. Tous sont traités extérieurement comme de fines ouvertures en croix, à bras en fleurs de lys (pl. XV, L), d'un dessin charmant et où le stuc forme tout le découpage (2).

A l'étage le décor est plus riche et une suite de niches qui abritent des personnages dansant court sur la base aux côtés des fenêtres ; le motif s'est bien conservé sur la face N. de l'édifice S. S. E.; la fenêtre supérieure E. a ses meneaux camardés et chanfreinés et les trous, faux, y sont irrégulièrement percés ; il en est de même à la face O. de la salle S. E. Mais en ce dernier points ces trous viennent tout à trac dans un décor de carrés ornés de boules à peine saillantes, enfermées entre les meneaux. Les fenêtres latérales de l'édifice S. S. E. ont leurs trous fictifs percés dans un champ sans meneaux. Il semble qu'on soit en présence d'une modification au projet primitif, et cependant ce changement ne paraît pas motivé par un besoin, car les trous ne se continuent pas au travers du mur : aucune lueur n'apparaît dans ce boyau obscur. Peut-être ces trous étaient-ils bien destinés à rester aveugles et a-t-on voulu rappeler seulement au sommet les percements qui furent nécessaires dans le bas. Il semble que ces derniers n'aient pas été prévus dès l'origine, car d'autres monuments nous les montrent à moitié exécutés seulement et leur creusement pénible eût pu être facilement évité par divers artifices aisés de construction. Grossièrement forés par quelque outil analogue à la barre à mine, ils furent ensuite régularisés avec du mortier de chaux pour leur donner une forme à peu près cylindrique et fermés à l'extérieur par cet élégant motif en croix qui rappelle les jours profonds en losanges des édifices analogues en grès.

Galeries F. — Les galeries F de l'Est, côté S. sont des galeries à mur plein, percé de fenêtres; elles furent peut-être précédées à leur extrémité par un porche de grès du côté de l'axe central. Ce porche peut avoir correspondu aux portes latérales de la façade E. Peut-être s'agit-il d'une galerie continue où se

(1) La fenêtre E. de l'édifice S. S. E. a conservé la plus grosse part de son enduit et notre croquis n'est un peu hypothétique que pour la base seule.

(2) Un seul a subsisté dans la partie pleine, dernier espace entre meneau et cadre dans le haut à la fenêtre S. de l'édifice S. E.

fussent ouvertes trois porteries. Tout cela est si ruiné qu'aucune disposition ne peut être reconnue sûrement ; seules les trois portes du mur E. sont certaines et toutes trois servent encore au passage bien qu'elles donnent accès à des sentiers séparés.

L'édifice F, le long de la face S., est une galerie en latérite aveugle (pl. XXIII, D) munie seulement au centre vers le temple d'une porte précédée d'un porche et terminée aux deux extrémités par deux sortes de vestibules largement ouverts sur la face N. par une étroite colonnade de latérite à cinq travées, avec porte dans le mur final.

Enceinte I. — Une première enceinte enferme tout ce premier groupe complexe de constructions : c'est un mur de latérite profilé en doucine de chaque côté et couronné par un chaperon à deux pentes droites ; il forme un angle obtus dont la pointe abattue montre encore une série de mortaises carrées ; elles durent recevoir sans doute les épis d'une crête dont par malheur il ne semble rester aucun témoin (pl. XVII, H).

Gopuras I. — Cette enceinte était coupée par quatre gopuras. Des dispositions de l'Est il ne reste guère que les trois portes et, près de celle du Nord, une fenêtre. Fenêtre et porte voisine étaient percées sans doute dans l'extrémité d'un des bras du gopura ; il ne reste que des traces confuses du bras dirigé suivant l'axe ; il est vraisemblable qu'il dût être accompagné de porches.

Le gopura N. est réduit à presque rien, mais a gardé une fenêtre debout (pl. XXVI, P, C). Il y reste assez de briques pour qu'on puisse douter qu'il ait été entièrement exécuté en latérite (1).

Celui de l'Ouest paraît avoir été en croix et peut-être fut plus important que ceux de l'axe N.-S. Il était entièrement en briques sauf les piliers du porche qui étaient en latérite. Les porches, précédés d'une marche de grès, en accolade, présentaient deux travées. Le mur O. de briques montre encore les restes de deux fenêtres larges basses.

Celui du Sud est le moins mal conservé et semble indiquer quelles furent les dispositions des autres. C'est un édifice en croix ; le gros œuvre est en latérite, les façades en briques et les encadrements de portes en grès. Le bras central était précédé, à l'extérieur, d'un porche en latérite. Deux petites portes dans les bras longitudinaux paraissent avoir accompagné le passage central. L'édifice est réduit aux parties basses et il est difficile de savoir si, comme il paraît vraisemblable, il eut des fenêtres ainsi que les précédents.

Ces divers gopuras semblent n'avoir reçu que des toitures, car l'épaisseur des murs est trop faible pour supporter une voûte.

---

(1) Comme l'affirme M. de Lajonquière des portes N., E. et S. p. 266, *loc cit.*

Cour II. — Une cour pourtournante, nue à cette heure, enveloppe la première enceinte ; elle est limitée elle-même par un fossé fort large que des chaussées interrompent sur l'axe principal. Il est possible qu'un nouveau mur ait enfermé cette cour, mais il est difficile aujourd'hui de reconnaître la retraite que M. de Lajonquière indique au Nord et au Sud et dont la raison d'ailleurs n'apparaît pas clairement ; de même s'il y eut des gopuras à la rencontre des chaussées et de cette cour, ils n'ont laissé presque aucune trace. Peut-être le fossé fut-il considéré comme une clôture suffisante.

Chaussée II. — Les avenues elles-mêmes étaient garnies de nāgas dont le corps important s'allongeait au ras du sol et formait un énorme boudin limitant la chaussée (1). Ils se relevaient aux extrémités en puissants éventails de sept têtes, rondes et lourdes comme celles des linteaux ; à la jonction du corps se voit la rosace qui ne quittera jamais ce point dans tout l'art khmèr. Une tête latérale a conservé sa crête ; par derrière, les sept corps sont sobrement indiqués (2). Comme à Vat Phu, des bornes carrées, terminées par une pyramide curviligne ornaient ces avenues ; quelques-unes se retrouvent sur la chaussée E. et dans le fossé voisin.

Gopuras III. — Au bout de ces chaussées se trouvaient de nouveaux gopuras. Celui de l'Est, bien que ruiné, est encore assez compréhensible. Ce gopura est en latérite, en croix, avec le bras N.-S. plus allongé formant de chaque côté trois salles successives ; la dernière est d'ailleurs fictive, car la maçonnerie y est pleine. Le mur vers l'intérieur était aveugle, tandis que celui tourné vers le dehors était percé de deux baies dans chaque bras principal N.-S., d'une seule dans la salle qui prolonge chaque bras. Ces fenêtres étaient fermées par des balustres de grès tournés. Le bras E.-O. plus court était précédé de porches à deux travées. L'édifice fut couvert légèrement, mais les faux réduits extrêmes ont naturellement un extrados de latérite ; il est sans crête comme l'énorme mur qu'il domine (pl. XXVII, G) ; celui-ci a 1 m. 20 d'épaisseur et le chaperon à deux pentes qui le recouvre fait encore saillie sur chaque face. Cette muraille

---

(1) Cette disposition, qui se retrouve à Vat Phu, peut-être au Prāh Vihār et sans doute à Lolei, dut être le premier essai de cet admirable motif des balustrades de nāgas. Cet arrangement est d'ailleurs le plus naturel et le plus conforme à la marche normale d'un serpent. C'est aussi celui qui permettait de donner le plus aisément une section considérable au corps de la bête et par suite de fournir à ses têtes un développement impressionnant. La solution qui fut en suite préférée, où le corps continu est relevé de distance en distance soit par des dés soit par des statues de géants est d'un effet décoratif supérieur mais présentait aussi des difficultés d'exécution beaucoup plus considérables. Cf. *Vat Phu, BEFEO.*, XIV, II, p. 3.

(2) Chaussée E. côté S. tête E. Il en existe une autre mais plus ruinée à la chaussée O. (tête O. coté N.).

extérieure au bassin ne s'élève pas immédiatement au-dessus de son bord, mais laisse autour une berme intérieure qu'ouvraient des portes au Nord et au Sud. Je n'ai pu voir que celle du Nord ; c'est, semble-t-il, une simple ouverture dans un massif plus épais du mur (1).

Le gopura O , en latérite encore, est tracé en croix ; il est précédé au moins vers l'Ouest par un porche à deux travées.

Tours IV. — La tour de l'Est, au côté S. de l'axe ouvrait à l'Est; ses étages sont hauts ; la face O. est assez bien conservée et montre une combinaison qui paraît du même caractère que les tours intérieures mais plus simple. Le fronton de la fausse porte y est entouré d'un arc et le tympan nu est à plan oblique surplombant. Le profil du pilastre est le motif à doucine complet (pl. XXVII, Z) et celui de la corniche paraît analogue et simplement plus grand. Il semble, d'après M. de Lajonquière, que cette tour donne les dispositions des autres qui, selon lui, étaient comme les tours principales, munies de colonnettes circulaires.

Groupe IV du Nord-Est. — Le groupe N.-E.(2) paraît contemporain de tout le reste, mais les colonnettes de la porte, au sanctuaire central, seul debout, sont octogonales (pl. XVIII, G, I). Dans le bois touffu dont cette tour est entourée la porte seule (pl. XXVI, I, K, M) peut-être examinée avec fruit. La corniche du pilastre règne avec le linteau surmonté de sa frise de briques, au-dessus comme au-dessous de cet ensemble. Dans le tympan étaient trois niches à ogive accoladée ; celles des côtés contenaient chacune un personnage qui adorait la figure centrale aujourd'hui méconnaissable ; celle-ci était de grès, les deux autres de briques. Le linteau, du même genre que les autres, est comme eux fort haut. Au centre se dresse sur un piédestal de lotus, Garuḍa portant Viṣṇu dans une niche ; ce motif sert de départ à deux grosses guirlandes qui se retroussent aux extrémités en nāgas de trois quarts. Quatre feuilles pendantes en deux groupes, quatre feuilles obliques de même, accompagnent les guirlandes ; les feuilles montantes contiennent chacune un petit combattant. Garuḍa, à tête d'oiseau et serres d'aigle, porte un mukuṭa à diadème et est orné de boutons d'oreilles tandis que deux disques se détachent au-dessus de celles-ci ; ce curieux décor se retrouve sur les combattants des feuilles obliques. Viṣṇu a la jambe gauche pendante, le pied droit sur l'épaule droite de Garuḍa. De ses quatre bras il porte les attributs ordinaires ; il tient la massue relevée. Les nāgas sont à cinq têtes avec crête de feuille qui forme palmette jusqu'au haut du linteau ; ils montrent sur le devant du corps la rosace ordinaire. Sous le

(1) En tous cas, elle est moins importante que M. de Lajonquière ne l'indique.

(2) Ce groupe doit être reporté sur le plan de M. de Lajonquière de 50 mètres plus à l'Ouest.

linteau se voit la bande de lotus habituelle ; elle unit des tailloirs bruts. L'encadrement de la porte est nu. La colonnette octogonale est composée suivant le type constant des colonnettes rondes (pl. XVIII, G).

Les deux tours voisines sont presque entièrement ruinées. On y reconnaît cependant les mêmes profils, le même fronton creux, le même tympan à fond oblique qu'à la tour IV E. décrite auparavant ; on y distingue en plus le motif habituel de boutons saillants au battement des fausses portes.

Fossé extérieur. — Il ne semble pas qu'une dernière enceinte ait enfermé le tout et le fossé extérieur, large de 30 mètres, bien reconnaissable à l'Est et surtout à l'Ouest, devait suffire. Vers l'Est part une chaussée légèrement relevée au-dessus du sol et qui semble aller assez loin ; il ne nous pas été possible de la suivre jusqu'au bout.

V. — Fragments isolés.

Un certain nombre de débris, dont quelques-uns fort intéressants, se rencontrent en divers points du monument.

A l'Est, devant le gopura qui précède le fossé principal, sont deux lions qui firent partie sans doute de la décoration de cette entrée. Ils ont un plastron de mèches, et une crinière qui dessine autour de leur tête un cadre simple accoladé.

Dans un abri sur ce gopura, est un fragment d'un groupe des neuf divinités ; le morceau présente les cinq du coté gauche : la première et la seconde ont pour supports l'attelage et l'autel, la quatrième un oiseau ; des niches, que des palmettes aiguës séparent, les encadrent.

Au milieu de la chaussée E., côté S., sont les restes d'un édicule votif ou plus probablement d'un amortissement d'angle de tour. Il est de grande taille et creux. Il représente un pràsàt à deux étages avec amortissements qui le répètent lui-même en plus petit. La composition des portes y paraît identique à celle des tours du monument.

Sur l'autel de la pagode voisine de l'entrée E. de l'enceinte principale I est une antéfixe (?) formée d'un motif de niche tourmentée, comme on en voit dans les linteaux, et qui contient une figurine. J'ignore le rôle de cette pièce, la première de ce genre que j'aie rencontrée.

Sur l'autel énorme signalé en avant de la pyramide sont deux têtes, l'une à mukuṭa, l'autre à chignon cylindrique, tandis que près de l'un des édifices C, le bâtiment S. E., sont les deux pieds d'une statue double de grandeur humaine.

Dans la paroi S. de l'abri moderne qui précède à l'Ouest le gopura O. de la pyramide, se trouve englobé un énorme makara de coin qui laisse tomber une guirlande. Il dut appartenir à l'angle d'un fronton spécial qui ne trouve pas sa place dans les édifices conservés ici (Cf. p. 20, lig. 6).

Contre les restes du mur S. du gopura O. de l'enceinte I sont deux statues : l'une d'homme, debout, à quatre bras, cassés au coude ; l'un à gauche devait

s'appuyer sur une massue. Les pieds et les jambes sont lourds. Le costume est un sampot-caleçon avec un pan en hameçon en avant, qui ne dépasse pas le bord inférieur du sampot; la tête était coiffée d'un diadème et d'un chignon à trois cornes ; il a des bracelets de bras et de grosses boucles d'oreilles.

L'autre est une femme debout, aux seins forts, portant sarong à pan en besace avec plis multiples et très fins (pl. XXVII, D). Bras et cou montrent des mortaises sans doute de réparation. Une tête placée à côté et dont le reste de cou ne présente ni tenon ni mortaise ne doit pas par suite appartenir à cette statue; la face en partie brisée était enfermée dans l'indication conventionnelle d'entourage ordinaire; la tête était coiffée d'un mukuṭa octogonal profilé (m. pl., B) (1).

III. GROUPE DE LOLEI (2).

Ce monument assez important s'élève au milieu des rizières qui s'étendent au Nord de l'ancienne route khmère d'Aṅkor à Kŏmpoṅ Thoṃ, rizières qui sont peut-être les restes d'anciens bassins considérables.

L'orientation du groupe est presque exactement E., et il se trouve juste sur la ligne N.-S. qui passe par le centre de la pyramide du temple de Bàkoṅ.

I. — Description générale.

Les quatre tours qui le constituent s'élèvent sur une large terrasse carrée dont elles occupent le centre. Comme le font remarquer très justement Fournereau (3) et M. de Lajonquière (4), elles ne forment qu'une partie du groupe prévu et les deux pràsàts du Nord n'ont jamais été construits. Le centre de la terrasse en effet se trouve au milieu de l'alignement E.-O. des tours qui actuellement sont celles du Nord. L'absence de tout autre édifice ancien sur ce vaste espace semble indiquer que toutes les annexes ont été élevées en construction légère. Seuls existent quelques piliers de pierre à l'Ouest et au Sud-Est et il est impossible de savoir aujourd'hui s'ils sont dans leur place ancienne. Nous n'y avons retrouvé aucune des inscriptions signalées par M. Aymonier.

---

(1) Terminons cette notice en indiquant devant l'entrée III E. entre la sala et la tour IV E. décrite plus haut, deux stūpas relativement anciens et d'une disposition bizarre : l'un est circulaire, l'autre à plan redenté ; ils portent chacun cinq espèces de colonnes et réalisent ainsi une forme tout à fait inattendue de stūpa à aiguilles multiples ; je n'en connais l'équivalent que dans la transformation d'une des tours supérieures de Vat Phu. Cf. *BEFEO.*, XIV, II, p. 23.

(2) N° 589. Cf. Lajonquière, *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 275.

(3) *R. A.*, p. 175.

(4) *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 275.

La terrasse est à deux gradins en latérite (pl. XXVII, F). Des escaliers à pente normale les mettaient en communication entre eux et avec le terrain environnant; les perrons supérieurs sont conservés en grande partie et celui du Nord en particulier paraît presque intact. Par contre ceux du bas ont disparu sauf au Sud où il en reste quelques traces.

Le mur de soutènement inférieur est fait de gros blocs de latérite soigneusement appareillés; il est nu. La terrasse qu'il constitue a moins de 10 mètres de large. Elle était encore réduite par un cordon saillant, demi-cylindrique, de grès, qui en fait tout le tour à 1 m. 60 du bord. Ce cordon s'explique par des dispositions analogues de Vat Phu et de Bàkoñ et paraît correspondre au premier essai des nāgas-balustrades (1); mais il n'a ici conservé aucune tête de serpent.

Le gradin supérieur est muni d'une base en profil à doucine simple; elle est prise dans des blocs rapportés et, partout, seulement juxtaposés; un bandeau plat forme corniche. Il supporte un petit mur de clôture à chaperon angulaire, avec profils de corniche et de base. Près des escaliers, c'est-à-dire au plus près des axes, des gargouilles de pierre à tête de lion, toutes incomplètes, évacuaient les eaux de la terrasse supérieure; un canal, dans le sol de la terrasse inférieure, les rejetait au dehors par une gargouille simple (2).

Les tours s'élevaient sur une terrasse commune dont il est difficile de déterminer aujourd'hui le périmètre, mais qui paraît avoir été peu considérable. Il n'en subsiste que le perron O. dans l'axe de la tour N.-O. Les marches en sont de pierre et celle de départ, en bas, semblable à d'autres qu'on retrouve utilisées en divers points de la bonzerie, présente un contour en accolade avec saillie aux angles et offre une double épaisseur.

Sur cette terrasse une canalisation de grès, en croix, très peu profonde, ne paraît guère destinée à recevoir les eaux de pluie; son rôle exact nous échappe.

Les quatre tours sont semblables, mais leur état de conservation est différent. La tour N.-E. est la mieux partagée, les autres ont perdu la plus grande partie du décor des faces S. et O., et la tour S.-O. une bonne part de ses superstructures; elle est éventrée presque dans toute sa hauteur. L'enduit ici a presque entièrement disparu et il n'en subsiste que des débris sur la tour N.-E. dans l'angle N.-E., face N., le point le mieux abrité du vent et protégé encore par un grand arbre.

---

(1) Cf. plus haut p. 30, n° 1.

(2) Gargouille inférieure : côté E. au Nord du perron; supérieure : côté N. à l'Ouest du perron; les deux ensemble : face O. au Nord de l'escalier.

L'intérieur des tours (1) est carré et la voûte, normale ; un plafond y était reçu par une corniche simplement moulurée. La tour S.-O. montre les fortes pièces de bois qui soulageaient l'encadrement de la baie d'entrée.

Le corps principal (pl. XVII) repose sur un soubassement de briques qui semble présenter des doucines opposées autour d'une bague (pl. XXVII, W) le tout irrégulièrement symétrique (2). Sa cimaise paraît au niveau du dessous du seuil, c'est-à-dire du plan horizontal de l'entrée même de la tour ; mais ce plan n'est pas forcément celui du sol ancien de la salle. Le soubassement était interrompu au droit des portes et fausses portes par des perrons à marches de pierre dont la première était en accolade.

La base est, comme dans l'art primitif, d'un dessin assez peu accentué (pl. XXVII, W) ; les profils et leurs décors de lotus y sont taillés dans la brique, mais reçurent un revêtement d'enduit ; dans les entredeux des moulures, de petits motifs de décor sont exécutés seulement en enduit ; c'est en bas une série de petits balustres (3).

Le profil de corniche répète le profil de base retourné mais avec suppression de la bande de lotus médiane. Cette corniche paraît porter un bahut, bas, nu, et soutenant une terrasse en doucine. C'est à l'angle N.-O. de la grande face de la tour S.-E. que se voit la seule dalle d'angle conservée (4).

Le pilastre a reçu un décor d'enduit qui s'est maintenu en un point seulement de la face N. de la tour N.-E., côté E. ; ce décor présentait un motif de rinceaux qui rappellent les jeux d'*x* et de losanges des grandes faces de corniche dans l'art classique et plus près même les pilastres de Prāḥ Kô.

Les niches apparaissent seules aujourd'hui et il ne subsiste que peu de restes du décor d'enduit dont elles formaient l'élément principal. Les supports de l'arc sont des piliers rectangulaires assez lourds qui portent sur un soubassement à double plan orné d'un perron. La niche forme la baie principale et démesurée d'un prāsāt dont les superstructures encadrent l'arc. Elles présentent une série d'étages ornés de fausses niches au centre, d'amortissements aux angles, et se terminent par un couronnement de lotus sur bahut à doucine et antéfixes d'angle (5).

---

(1) Nous faisons cette description sur la tour N.-E. qui est la mieux conservée, nous contentant de signaler les données que nous fournissent les autres tours, avec renvoi en note.

(2) Dans l'état de ruine où se trouve cette partie, nous ne pouvons pas garantir absolument notre croquis, mais il a de fortes chances d'être exact.

(3) Face N. de la tour N.-E.

(4) Nous avions cru un instant que le stūpa (?) de pierre donné pl. XXVI, E et dressé à terre entre les tours S. était un des amortissements d'angle ; depuis il s'est révélé creux et fait de trois pièces.

(5) Voir les niches S., face O., tour N.-E. et face E., tour N.-O.

Aux tours du premier rang les personnages enfermés sont masculins et ont comme attribut une lance ou un sceptre et plus souvent un trident. L'un (1) semble un rakṣasa aux mèches flottantes : d'autres ont un diadème et le chignon conique (2) ou cylindrique (3). Ils portent un sampot court qui est presque un caleçon avec un grand pan mince flottant par derrière, un autre par devant en hameçon, un pan en besace à la taille ; sur ce costume tombe une ceinture pendante d'un dessin un peu spécial.

Les niches des tours du second rang enferment une devatā (Cf. *R. K.* 46,47 et *R. A.* 97) qui tient des fleurs (4) ou un chasse-mouche à long manche (5). Elles sont vêtues de sarongs plissés avec pan en besace.

La porte (6) et les fausses portes ont la même composition. La baie est percée dans un bloc de pierre d'une seule pièce, qui aux fausses portes n'est pas complètement défoncé mais reçoit le décor de faux vanteaux. Ce cadre est orné d'un profil large (pl. XVIII, A) ; il montre le même tracé que le profil de l'art classique mais sans l'exagération de maigreur et de creux qu'on trouvera ensuite.

Les colonnettes, et le linteau avec la frise qui s'y superpose, forment un ensemble visiblement choyé des sculpteurs. Les colonnettes sont octogonales (pl. XVIII, F, et IV, C) ; elles ont le type signalé, un peu modifié dans le détail supérieur à la face E. de la tour N.-O.

Le dé inférieur, monolithe avec la colonnette, a un profil à doucine symétrique autour d'une bague ; il est orné d'un motif triangulaire qui à la porte N. de la tour S.-E. s'orne d'une tête de lion et prend ailleurs une forme très analogue aux beaux décors du maṇḍapa de la tour S_2 à Sambór-Prei Kŭk. Le tailloir, partie du linteau, est sensiblement moins haut que le dé et son profil réduit est orné d'un petit atlante. Une bande de lotus, plus basse qu'eux, unit ces deux tailloirs. Ce linteau se complète par une frise différemment ornée ; elle fait saillie et par l'intermédiaire d'un profil mouluré, orné de lotus, reçoit le tympan du fronton.

Celui-ci est porté par des pilastres ; ils reçurent aussi un décor de stuc qui ne nous est pas parvenu. Ils ont la même base que la tour, je crois, et leur

---

(1) Niche S., face O., tour N.-E.
(2) Niche S., face E., tour N.-E.
(3) Niche E., face N., tour S.-E.
(4) Niche S., face E., tour S.-O.
(5) Tour N.-O.
(6) L'*Album Dieulefils*, première édition, nos 48 ou 49 (il y a confusion dans les gardes avec légendes qui portent les numéros et les titres des planches) et réédition, no 46, donne une bonne vue de la porte E. de la tour N.-E. de Lolei. C'est celle qui dans la première édition porte comme légende « Bakou-Porte Ouest d'une des tours » et dans la seconde « 46, Bakou-Porte d'une des tours ».

corniche subit les mêmes modifications que celle du corps principal. Ils supportent un bahut et par son intermédiaire reçoivent l'arc qai encadre le tympan. Cet arc, qui ne s'est conservé complet en aucun point, avait un redent courbe à l'intérieur. Il se terminait en bas par des groupes de nāgas, comme les frontons de l'art classique. En raison du peu de parties conservées, nous n'en renverrons pas l'examen à la décoration. Celui de la face S. de la tour N.-E. est le plus complet. Le bahut sur les pilastres est formé de doucines et orné d'atlantes ; il est arrêté sur l'intérieur par une niche à figure. Le tympan est constitué en bas, au-dessus du linteau et de la frise de linteau, dans la hauteur du bahut et de la niche, par une doucine avec partie centrale saillante et bahut simple, mais avec base d'un motif supérieur orné de trois atlantes. Le reste du tympan, tout en longueur, semble avoir contenu un édifice à quatre piliers. Ceux du centre formaient avant-corps et abritaient un soubassement à trois atlantes qui a perdu ce qu'il portait ; dans les travées latérales sont des figures en prière. Les vides des extrémités enfermaient des niches qui l'une et l'autre encadraient peut-être un liṅga.

Latéralement le bahut sur le pilastre se retourne avec des atlantes et l'on voit au-dessus la face du nāga placé dans le plan même du fronton ; il ne se retourne pas pour former un motif d'angle à deux faces comme dans l'art classique. Au-dessus la surface est verticale avec un personnage et une niche (côté E.) tandis qu'une sorte de redent supplémentaire moins saillant et plus étroit que la porte, n'apparaît guère au-dessus que par sa corniche.

Voyons ce qu'ajoutent les autres frontons à cette disposition. A la même tour celui de la face N. offre des lotus au bandeau de briques qui s'allonge sur la frise de linteau et encore des lions-atlantes au-dessus.

Les autres frontons conservés montrent partout ce même système d'arc à nāga et le motif principal du tympan est une grande niche à arc très ondulé, à feuilles rampantes, souvent terminé par des nāgas et soutenu à chaque extrémité par un petit lion debout (1). Au centre de la niche se voit un personnage assis à la javanaise sur un piédestal et entouré par des adorants (2).

Au fronton oriental de la tour S.-E., un lion debout occupe le centre, mais il est probable que c'est seulement la monture d'une divinité disparue. Ce fronton montre une disposition spéciale. L'arc, qui peut n'avoir pas eu de nāgas, a son redent intérieur plus marqué et supporté par une colonnette plate. Enfin le décor a été seulement entaillé au fronton de la face N., tour N.-O. et par suite est aujourd'hui illisible ; on croit y distinguer cependant une rangée de niches en bas.

(1) Tour S.-O., fronton E.
(2) Tour S.-E., face N. ; tour S.-O., face N.

Les étages ont deux redents, ce qui fait cinq arêtes aux angles. Le premier étage a un soubassement, une base et une corniche. Le soubassement est du type à doucines opposées ; la base est réduite à un filet ; la corniche rappelle en moins complexe celle du corps principal (pl. XXVII, R) ; elle semble avoir porté un bahut. Des pilastres ornent les angles des parois et les entrepilastres sont occupés par des niches grossières enfermant un petit personnage.

La fausse niche, assez claire sur la face S. de la tour N.-E., possède un arrière-corps formant redent ; sa corniche continue celle de la tour. La partie saillante est double. En avant ou plutôt au centre est la fausse baie proprement dite avec ses pilastres et son fronton. Elle se détache d'un corps supplémentaire saillant sur le second corps ; ce dernier a des étages ; celui d'en dessous est peu élevé ; il a base, corniche et supporte une antéfixe de briques très nette. Le petit étage offre au centre le fronton ordinaire bas à nāgas ; au-dessus des piédroits de la fausse baie antérieure, il porte des amortissements. Entre eux et les nāgas du fronton qu'il soutient, sont des niches et le tympan contient au centre un soubassement. La fausse baie avec ses vantaux a un tympan à plan courbe sous un arc long, bas et à redents ; des nāgas le terminent à l'angle et son antéfixe centrale, qui domine ses feuilles rampantes. vient atteindre le bahut du corps postérieur. Tout cela représente une disposition assez complexe et dont nous ne pouvons garantir la lecture d'une façon absolue. Elle est cependant confirmée par l'examen des photographies (Cf. *R. A.* 96).

Les étages supérieurs présentent les mêmes dispositions, réduites surtout en largeur. Le couronnement a disparu et celui qu'on aperçoit sur la tour N.-O. est une réparation moderne.

II. — Décoration.

La décoration de ce groupe de quatre tours est d'un grand intérêt. S'il ne reste presque rien de l'ornementation en stuc qui constituait la plus grande part de l'appareil décoratif, par contre les parties sans doute les plus soignées, celles qui furent exécutées sur le grès, se sont conservées en assez grande quantité pour que nous puissions juger de leur haute valeur artistique.

Nous avons décrit déjà le peu qui reste des frontons. Les linteaux nous offrent des ensembles très ingénieux et très originaux (1).

(1) Nous avons donné plus haut, p. 34, l'état des diverses faces. Les lacunes qu'on rencontrera ici correspondent à l'état de ruine sommairement indiqué en ce point. Nos notes fournissent tous les renseignements recueillis sur ce qui subsiste.

LINTEAUX.

Linteaux de la tour N.-E. — Le linteau E. est comme tous les autres linteaux de ce groupe un motif du type III mais enrichi (Cf. *R. A.* 99). L'élément central est un éléphant portant une figurine à demi agenouillée sous une niche. A ses côtés deux lions debout servent d'origine aux rinceaux. Ceux-ci montrent une tête de lion intermédiaire ; ils finissent de chaque côté par un groupe de nāgas à trois têtes, avec figurine à mi-corps sur chaque tête en guise de crête. Dans les feuilles supérieures se voient de petits combattants, enfermés dans une sorte de cartouche ou de niche, au profil contourné, propre à l'art de cette série et qu'on retrouve aussi bien aux anses des guirlandes pendantes qu'aux niches des frises ; elles s'infléchissent suivant l'axe des feuilles obliques.

La frise du linteau représente des figurines en prière sous des niches ; l'image du centre est un personnage assis à la javanaise (Cf. *R. K.* 67 *en haut*).

Le linteau S. est très délité ; au centre une tête de lion sert d'origine aux guirlandes ou plutôt aux rinceaux qui finissent par une figure à tête d'éléphant à cheval sur sa trompe. Une seule des feuilles supérieures est conservée ; on y distingue un petit garuḍa. L'anse de guirlande pendante qui tombe de la tête de lion entre deux pendeloques enferme une figure d'ascète accroupi. Le reste est occupé par des feuilles tombantes. La frise a disparu.

Le linteau N. semble correspondre à celui du Sud ; il est un peu mieux conservé. Sur la tête de lion est une figurine à mi-corps qui tient deux sceptres. Les rinceaux ne partent pas ici de la tête du monstre, mais de deux lions debout qu'elle porte sur les pattes qui paraissent à coté d'elle. Aux extrémités des rinceaux se voient les mêmes cavaliers fantasques.

Linteaux de la tour S.-E. — Le linteau E. est à trois axes ; il montre (Cf. *R. A.* 98) au centre un garuḍa-oiseau, diadémé, qui sur sa tête porte un petit Viṣṇu assis à la javanaise ; celui-ci a quatre bras et tient les attributs classiques, la massue dressée. Garuḍa laisse pendre des serpents dont les têtes simples se retroussent en bas. D'autres garuḍas dont la tête est ornée d'un panache de fleurons soutiennent les guirlandes. Celles-ci sont terminées par des nāgas triples ; vers les angles et en bas deux têtes achèvent la composition, tandis qu'au centre et en haut ces têtes sont étreintes par le garuḍa principal.

La frise montre une alternance de figures sur têtes de lion et de niches avec ascètes sur lotus (Cf. *R. K.* 67 *en bas*).

Le linteau N. a pour centre une tête de monstre origine des guirlandes et qui supporte une figure tenant un sabre. Aux extrémités des guirlandes se voient des têtes qui sont plutôt de makaras et d'où s'échappent des lions furieux. A l'origine même des génératrices sont des cavaliers sur des chevaux dont l'arrière-train se perd dans ces guirlandes. D'autres cavaliers avec des chevaux complets se détachent des centres de celles-ci ; il en apparaît d'autres enfin dans les feuilles obliques extrêmes, enfermées dans le cartouche-niche déjà mentionné. Au centre est une feuille tombante entre pendeloques. Les

feuilles voisines ont cette même anse contournée qui enferme une figure, mains jointes sur la tête ; les quatre autres s'ornent de cavaliers.

Linteaux de la tour S.-O. — Le linteau E. offre à la place de la tête de lion une curieuse tête de garuḍa-oiseau, avec nāgas en dessous. La guirlande, qui est grosse, se retourne de chaque côté en une feuille contenant un nāga unique. Deux larges feuilles tombantes occupent tout le dessous des guirlandes tandis qu'au-dessus six feuilles obliques s'encadrent des mêmes niches complexes qui suivent leur inclinaison. Le fond fait saillie au-dessus des colonnettes et cette saillie tient lieu du tailloir habituel.

La frise, qui paraît monolithe avec le linteau, s'orne de cinq niches d'ascètes, jambes liées (Cf. *R. K.* 68 *en haut*). Quatre lions dans d'autres niches tiennent l'encadrement des premières. Entre ces diverses niches des hampes verticales portent chacune une figure dansante, les mains unies au-dessus de la tête.

Le linteau N. montre au milieu une tête de lion qui, des pattes dont elle est munie, embrasse les nāgas, origines des génératrices ; de ces pattes tombe une anse qui enferme d'autre nāgas. Les guirlandes, ici ondulées, se retroussent en simples feuilles d'un dessin heureux.

Des tailloirs correspondent dans le linteau aux colonnettes mais n'ont pas d'atlante ; le petit personnage se retrouve au-dessus dans les feuillages. Quatre feuilles contiennent chacune une figurine sur une fleur de lotus. Des dix feuilles obliques supérieures, les deux du centre sont occupées par les nāgas, les autres par des figures dansantes, mains jointes au-dessus de la tête, ou par des cavaliers.

La grande frise présente une simple série de balustres à lotus comme ceux qui ornent les entredeux de moulures ; ils séparent de petites rosaces en losange. Une bande de lotus soutient cette frise, d'un caractère un peu trop sec et froid pour une place aussi en vue et la composition mouvementée du linteau qu'elle surmonte.

Linteaux de la tour N.-O. — Le linteau E. (Cf. *R. A.* 100 et *R. K.* 64) a pour centre une tête de garuḍa dont partent les génératrices, départ qui est caché par des cavaliers au galop armés du sabre. Les guirlandes viennent se retourner en feuilles au-dessus des deux tailloirs et un singe soutient le centre de la volute. Sous la tête centrale est une anse enfermant un nāga triple. De chaque côté deux feuilles tombantes se décomposent en deux parties dans la hauteur, celle d'en haut contenant sur un lotus une figurine de femme tenant des fleurs. Au-dessus s'écartent six feuilles avec leur niche contournée. Celles du centre contiennent des folioles, celles intermédiaires enferment des danseuses aux mains unies sur la tête, celles des extrémités des cavaliers.

La frise offre un motif de guirlandes dont les anses pendent ou reposent alternativement sur un support (Cf. *R. K.* 69). Une tête d'ascète se voit dans le haut de l'axe de chaque support ; dans l'anse pendante est une figure dansante, mains jointes en l'air, tandis que des ascètes, jambes liées, occupent les deux triangles enfermés entre l'anse et les supports.

Le linteau de la face N. est en très mauvais état ; un nāga forme le bout de chaque guirlande et dans une feuille oblique supérieure se distingue un lion.

La frise sur linteau est formée d'une série de niches abritant alternativement des ascètes ou des lions ; elle est soutenue par une bande de lotus.

VANTAUX

Sous les linteaux quelques-unes des fausses portes ont gardé leur décor qui nous renseigne avec précision sur les portes réelles qu'eurent ces monuments. Le battant est décoré de cinq saillants carrés ornés de rosaces (1) ou de fleurs à quatre pétales (2) ; dans l'intervalle court un rinceau, soit à tige ronde, mais volute plate (3), soit entièrement en rinceaux plats (4), soit à rinceaux ornés de figurines (5).

Les vantaux, d'une pièce, avec encadrement de moulures, sont toujours ornés d'un motif sans fin. Il peut être formé de sortes d'*x* et de rinceaux alternés enfermant des figurines (6) (Cf. *R. K.* 51 et 54) ou d'un beau système de chevrons avec une série de petits personnages entrant dans la composition du chevron même (7) (Cf. *R. K.* 53 et 52). Plus simple, il est constitué par des losanges et demi-losanges enfermant des figures (8) ou même par de simples panneaux carrés ornés d'une rosace sans saillie (9).

Un dernier détail présente un certain intérêt au point de vue décoratif Il paraît presque certain que les chambranles en pierre des portes étaient peints.

III. — Fragments isolés.

Le monument contient quelques débris épars (10). Une belle frise sur linteau avec des ṛṣis en prière fait partie de l'escalier S. supérieur. Des lions sont dressés sur le porche de la pagode moderne du Sud-Est qui tombe en ruine, un autre non en place et une statue se trouvent sur l'escalier E. avec un linteau à

(1) Porte S., tour N.-E.
(2) Porte S., tour S.-O.
(3) Porte S., tour S -E.
(4) Porte S., tour S.-O.
(5) Portes S. et O., tour N -E.
(6) Porte S., tour N.-E.
(7) Porte O., tour N -E.
(8) Porte S., tour S.-E.
(9) Porte S., tour S.-O.
(10) Entre les tours se trouvait debout une sorte d'élégant motif de pierre qui a été renversé et dans sa chute est apparu creux. Bien que cette pièce ne paraisse pas très ancienne et parce qu'elle est assez énigmatique, nous en avons donné un croquis pl. XXVI, E.

demi enterré. Diverses statues sont répandues un peu partout mais notamment sont posées sur le seuil de la fausse porte N. de la tour S.-E. ; devant cette tour et devant sa voisine de l'Est, ce sont des personnages assis à la javanaise, l'une ou l'autre jambe dressée. Ils ont un mukuṭa étranglé. Un autre est un ṛṣi avec chapelet ; un motif triangulaire se trouve devant ses pieds. Toutes ces figurines sont adossées à une sorte de chevet qui paraît avoir été découpé en feuilles rampantes et est consolidé par une arête saillante. Ces pièces qui semblent des éléments de la composition architecturale ne peuvent guère s'expliquer que comme métopes d'étage. Une statue est conservée dans la tour S.-O., près du piédestal renversé. C'est une figure de femme aux seins opulents, qui, fait bizarre, porte une petite moustache nettement indiquée (pl. IV, B) sur le seul côté de la figure conservée, celui de gauche ; elle a d'ailleurs les traits plutôt masculins. Le costume est un sarong ou un sampot à pan en besace. La statue porte un diadème et un mukuṭa conique à six étages. Le cadre de la face est indiqué avec précision, les oreilles sont percées. La tête, brisée, se rattache sans risque d'erreur au corps.

MONUMENTS ISOLÉS.

De la deuxième série nous n'étudierons en détail que six monuments : Trapăn Phŏṇ, Phnoṃ Bok, Bantăy Srĕi, Phnoṃ Kroṃ, Bakséi Čăṃ Kroṅ (947), Lăk Năṅ (960), et nous nous contenterons de dire quelques mots, dans leur ordre probable de construction, des autres édifices qui semblent pouvoir être rattachés à ce groupe. Notons d'ailleurs que cette liste n'est pas définitive et qu'un examen plus complet permettra peut-être de faire rentrer d'autres bâtiments dans cette série. Il semble vraisemblable en particulier que les très intéressants monuments de Koḥ Ker se rattachent à cette forme d'art. Ces derniers s'enferment chronologiquement entre 928 et 944, avènements de Jayavarman IV fondateur de Koḥ Ker, et de Rajendravarman qui ramène la capitale à Aṅkor Thom, artistiquement entre le Prâsàt Krâvan (921) et le Mébŏn oriental (944-947).

I. — PRÀSÀT KÔK PÔ [1].

Le groupe de Kôk Pô se compose de pràsàts presqu'entièrement ruinés dont on ne peut guère tirer de renseignements utiles ; il offre cependant un grand intérêt à cause de la date qu'il porte et des splendides linteaux qui s'y trouvent ; ceux-ci s'apparentent nettement aux sculptures de la série que nous étudions.

---

[1] N° 597. Cf. *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 284, sous le nom de Prâsàt Kuk Po.

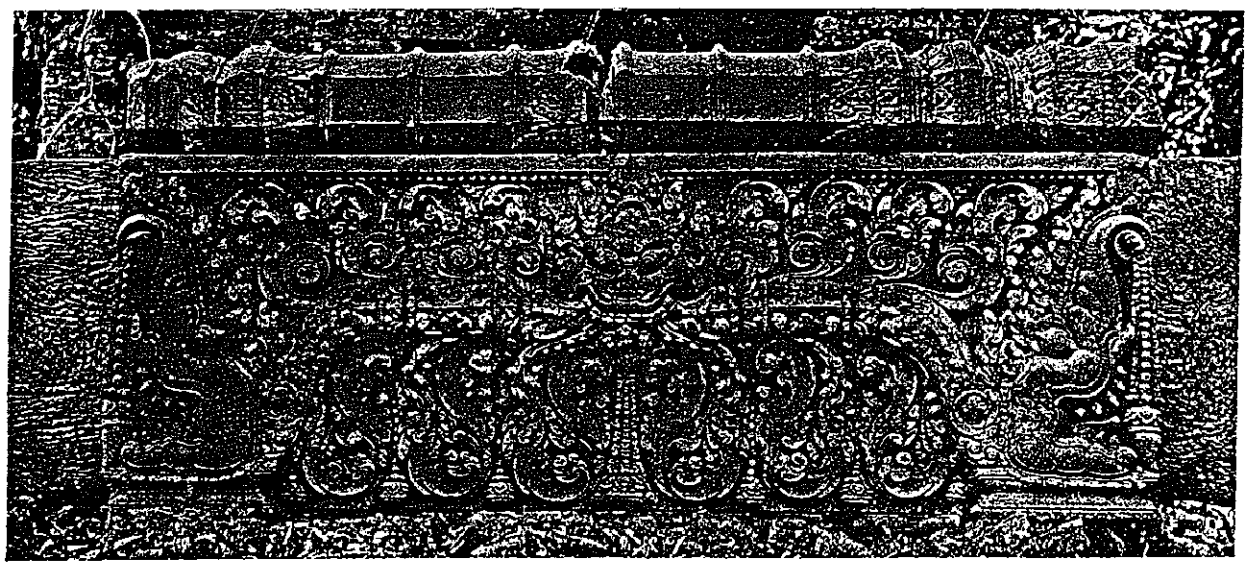

PRÀSÀT KÔK PÔ. — Linteau N., frise du linteau N. et colonnette du sanctuaire B.

(Clichés de G. DÉMASURE).

Donnons tout d'abord les seuls renseignements que peut fournir l'examen de ces édifices d'après les notes de l'*Inventaire descriptif des monuments du Cambodge* rectifiées sur place par G. Demasur en 1914 et H. Marchal en 1918.

Les bâtiments, sans lien apparent entre eux, sont au nombre de quatre, enfermés dans un grand bassin-fossé rectangulaire traversé seulement par une chaussée au Nord. C'est en ce sens en effet que contre l'ordinaire les principaux édifices sont dirigés. Celui qui correspond à cette chaussée. B, est un sanctuaire en briques carré de 4 m. 50 de côté. M. de Lajonquière l'a trouvé en 1908 précédé d'un long couloir déjà fort ruiné ; il n'en reste plus rien de visible à cette heure. Cet édifice, dont les fausses portes E. et O. sont devenues informes, a gardé au Nord et au Sud une partie de ses décors de grès. La porte principale N. est incomplète et n'a conservé que son linteau et des fragments de ses colonnettes octogonales ; elles sont analogues à celles que nous verrons en A, mais moins remarquables ; un débris en est encore en place. Le linteau est une belle composition qui présente au centre une tête de lion et deux têtes de makaras aux extrémités. Il était surmonté par une frise indépendante de lotus, du genre de ceux du groupe de Roluoḥ, où se distinguent des traces nettes de peintures. La fausse porte postérieure S. en grès est en meilleur état. Les colonnettes octogonales entourent un encadrement et des vantaux nus avec un battement orné d'un rinceau très ordinaire. Les inscriptions à la porte N. donnent la date de 857 (1) ou se rapportent au règne de Jayavarman III (869-877) ; d'autres sont du XI[e] siècle (*Cœ. Camb.* 256).

Le sanctuaire A est à 8 mètres à l'Est et un peu au Nord du précédent. C'est encore un édifice carré en briques (pl. XXV, E), de 5 m. 50 de côté et ouvert dans le même sens ; il a des fausses portes entièrement en briques. Les murs ne subsistent guère que jusqu'au départ de la voûte. La porte principale N. ne possède qu'un encadrement de grès sans moulures. En avant furent dégagés par G. Demasur une colonnette octogonale d'un dessin remarquable et un splendide linteau, complété par une frise indépendante dont le décor n'a pas été exécuté. Les parois de briques sont nues et ne paraissent pas avoir reçu un revêtement d'enduit. A l'intérieur M. Marchal a extrait un piédestal de profil ordinaire, aux moulures très usées (1 m. 15. × 1 m. 15 × 0 m. 85) et une pierre de crête de mur (?) ornée d'un buddha sous arcature.

Ce monument porte une inscription de 988 évidemment postérieure au linteau qui s'apparente nettement à ceux du groupe de Roluoḥ alors que le type III simple paraît règner seul au X[e] et au XI[e] siècle. D'autre part la nudité des

(1) Et non 802. Le santuaire B en effet est sans doute daté par l'inscription *Cœ. Camb.* 256 Sud (en réalité Ouest) de 779 çaka, lecture de M. Finot, modifiant la date donnée dans l'*Inventaire des inscriptions čames et khmères* de M. Cœdès. La date çaka 724 est bien contenue dans l'inscription, mais n'y est qu'un rappel.

parois éveille l'idée d'une construction de très basse époque. Je serais donc porté à supposer qu'il s'agit d'une réédification tardive d'un monument croulant avec réemploi des pièces utilisables ; certains éléments, comme la frise, peut-être brisée, auraient du être remplacés et la reconstruction elle-même n'aurait pu être achevée.

Le débris C montre l'encadrement d'un petit édifice en briques ouvert à l'Ouest ; il y subsiste deux tronçons de colonnettes rondes, de facture très médiocre. A 1 mètre à l'Ouest, gît un linteau (partie ornée : 1 m. 51 × 0 m. 60 sur 0 m. 15 d'épaisseur) que M. de Lajonquière rapporte par erreur à l'édifice A. Il est du type II intermédiaire, c'est-à-dire formé d'un motif à simple guirlande sans tête centrale. La forme rectangulaire indiquée par M de Lajonquière dans le plan donné dans sa figure 82 n'est plus reconnaissable.

En D il ne subsiste que l'encadrement d'une porte tournée vers le Nord, reste d'un petit édifice que M. de Lajonquière suppose n'avoir pas été construit (?). Enfin en E, G. Demasur a signalé une stèle verticale analogue à celle de Vat Khnat (*Inv. desc.*, III, p. 282) avec 17 rangées de petits personnages alignés par 17 sur une face, 13 sur l'autre (1 m. 10 × 0 m. 37 × 0 m. 30).

Le linteau de l'édifice B (857) est presque identique (pl. V et pl. XXV, L, L') aux linteaux du Prâsât Trapăn Phŏn (pl. VII) à qui pour cette raison nous donnerons ensuite la première place dans cette étude. Ce linteau a pour élément principal une grosse guirlande ; au milieu elle part de la tête d'un monstre pour redescendre aux extrémités et se relever ensuite en deux têtes de makara ; celles-ci, de leur trompe levée, laissent tomber chacune une grosse guirlande. Les trois têtes sont fortement stylisées. Six crosses descendent de cette génératrice et sont séparées par sept pendeloques ; celle du centre plus importante tombe d'un petit groupe de trois nāgas. Huit feuilles rampantes nées de la guirlande emplissent les vides entre les trois têtes. Celles des makaras posent en les recouvrant en partie sur les tailloirs fort bas. La frise qui complétait ce linteau est ornée des lotus et contrelotus de l'art de Roluoḥ.

La colonnette sans doute correspondante, brisée au milieu, a perdu une partie de sa bague centrale dont il ne subsiste que le bas ; elle devait offrir, de chaque côté d'un bandeau médian disparu, un rang de feuilles courtes, puis le décor habituel de motifs enfermés dans une ogive dont la pointe s'arrête sur un petit tore. Le même décor se répète ensuite aux deux extrémités qui se renflent ; puis vient le motif de chapiteau et de base formé des deux groupes de profils dont l'un reste de sens constant. Le grand nu, coupé seulement d'une baguette, est contre l'ordinaire sans aucune ornementation.

Le linteau (pl. VI et pl. XXV, N, N') de l'édifice A se rapproche davantage de l'art de Roluoḥ : il a la hauteur anormale des linteaux de ces monuments. C'est une composition splendide à trois motifs. Au centre sur un riche culot se dresse un garuḍa avec Viṣṇu sur les épaules devant une niche élégante. Sur les axes latéraux sont des têtes de monstre ; chacun dévore farouchement une anse de rinceaux qu'il tient à pleines mains, tandis que ses bras étreignent deux

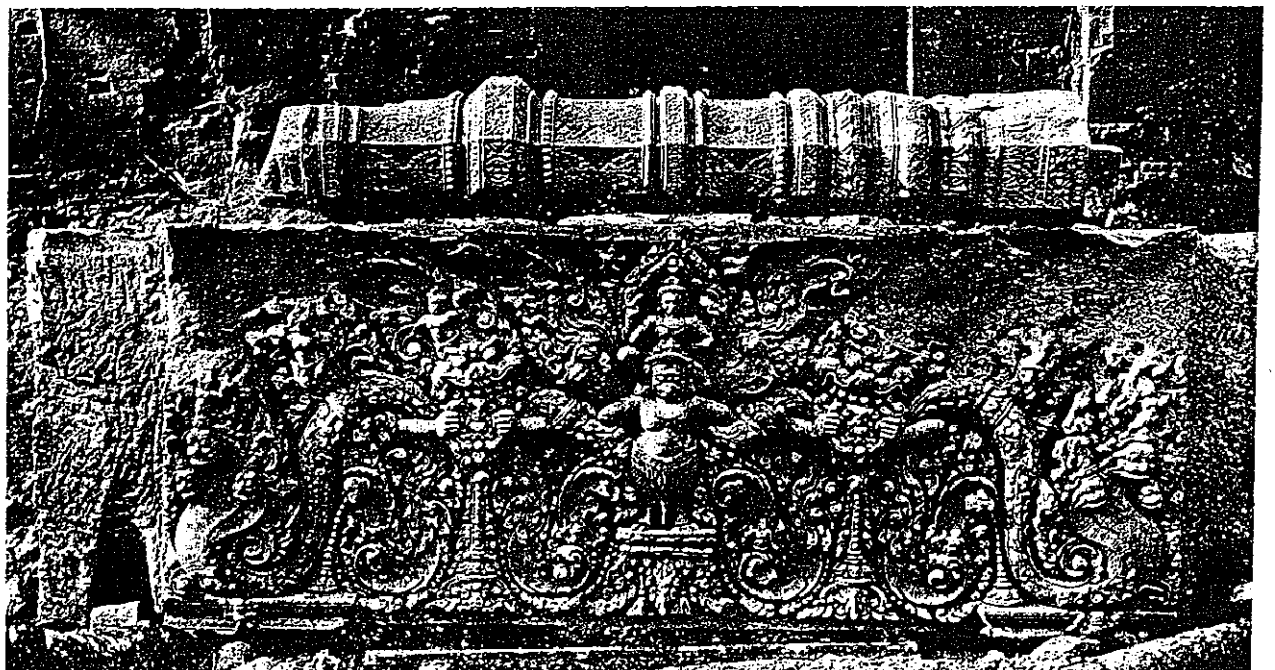

Prèsàt Kòk Pò. — Linteau N. et colonnette N. du sanctuaire A.

(Cliché de G. Demaseni).

guirlandes. Une riche pendeloque tombe verticalement de l'anse. L'une des deux guirlandes se dirige vers l'extérieur ; elle descend près du bord pour se redresser en un nāga à trois têtes, tandis que l'autre extrémité s'abaisse en crosse à l'intérieur. La seconde génératrice forme dans le bas une crosse symétrique, puis après avoir passé sous le bras du monstre, va en sens inverse se glisser sous celui du garuḍa pour se relever enfin en un petit motif de trois nāgas. Ceux-ci sont le point de départ d'une feuille échevelée d'un mouvement splendide. Le front étroit du monstre se continue par une feuille jetée suivant la même inclinaison ; une troisième se détache de la courbe supérieure de la guirlande extérieure et une dernière venait finir le groupe des nāgas latéraux.

Le garuḍa est traité moitié en homme, moitié en oiseau et a le nez en bec. Viṣṇu est accroupi, le genou gauche sur l'épaule du génie ; de ses bras supérieurs il tient le disque et la conque ; ses bras inférieurs sont cassés, mais il reste la trace de la massue que tenait élevée sa main gauche. La niche est encadrée par deux tiges surmontées d'une figure dansante. Dans les feuilles qui partent des têtes de monstre et du dessus de la guirlande extérieure, sont de petits personnages dans une pose de combat. Un garuḍa est dressé sur la tête ronde du nāga central d'angle et chaque crosse contient en bas une figurine de femme. Enfin les tailloirs très minces montrent un petit lion en atlante.

Une colonnette octogonale (pl. VI) qui provient de cet édifice est plus richement ornée que la précédente. Les bagues y sont plus importantes et les nus y sont décorés.

II. — PRÀSÀT TRAPĂN PHŎN (1).

Ce temple (2) se compose d'un seul sanctuaire accompagné des ruines d'un édifice Sud ; ils sont réunis sur un tertre et se trouvent à trois kilomètres environ presqu'au Sud de Bàkoṅ. L'orientation est E. à peu de chose près ; le plan (pl. XXIII, C) est ordinaire.

La salle voûtée à redents a son passage d'entrée soutenu par un arc d'encorbellement. L'encadrement de la baie sans profil est assemblé d'onglet.

Extérieurement l'édifice (pl. VII et XIX) présente les dispositions d'ensemble des pràsàts précédents ; mais il est remarquable par la composition spéciale de ses fausses portes et de ses fausses niches.

---

(1) Dans l'*Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 261, cet édifice est désigné sous le nom un peu vague de Kŭk Pràsàt et porte le n° 583.

(2) Cette description reprise en entier *de visu* avait d'abord été faite sur les notes établies et les excellentes photographies exécutées sur place par J. Commaille à notre demande. Le plan (pl. XXIII, C) notamment a été dessiné d'après son relevé.

L'édifice s'élevait sur un soubassement de briques et possède une base assez simple et peu saillante, plus facile à étudier à l'angle N.-O. (pl. XXVII, U). La corniche au contraire est un beau profil saillant à doucine garnie d'oiseaux et dont les saignées inférieures s'ornent de balustres de stuc (pl. XXVII, N).

Les pilastres, qui ont perdu leur enduit, sont simples. Ils enferment un entre-pilastre dont le motif principal est une niche (pl. XV, D) abritant une devatā, mains tombantes, qui n'est pas exécutée ici dans un bloc de pierre incrusté. Du décor d'enduit il ne reste que la frise à guirlandes pendantes ; les anses enferment des figures de kinnaras ou de garuḍas. La niche est traitée comme un arc relevé sur un bahut et porté sur des colonnettes carrées ; ce petit bahut est richement orné et tout en sculptures, volutes en chaux qui rappellent la masse du nāga (m. pl., E).

La porte n'a pas laissé de traces, mais les fausses portes, surtout celle du Nord, sont assez faciles à étudier. Contre l'ordinaire nous prendrons la description par l'intérieur de la composition et par suite de bas en haut.

Les vantaux de pierre ne sont qu'épannelés ; ils montrent la masse d'une tête mais sans épaisseur ; le battement a cinq saillants carrés. Le cadre des fausses baies assemblé est sans profil. Les colonnettes octogonales sont d'une exécution remarquable (pl. XVIII, C ; pl. XXVI, D, G, H). Bien qu'offrant de grands nus, elles sont d'une composition un peu plus complexe qu'à l'ordinaire. Le linteau qu'elles soutiennent, pareil aux trois fausses portes, montre au centre une tête de lion, origine des génératrices qui se terminent en grandes têtes de makaras. Leur barbe de feuillages recouvre en partie le tailloir à deux plans. Au-dessus des guirlandes sont dix feuilles obliques, au-dessous six feuilles descendantes avec cinq pendeloques (pl. VII). Les têtes sont stylisées. On voit qu'à quelques nombres près, ces linteaux sont identiques au linteau B de Kôk Pô ; il n'est pas jusqu'au groupe minuscule de nāgas qui ne s'y retrouve. La frise sur linteau a un double mouvement en plan. Sa doucine est ornée d'un garuḍa au centre et de feuilles obliques dirigées dans les deux sens en raison du double mouvement en plan. La grande face présente des losanges et des rosaces.

Les pilastres qui encadrent cet ensemble et se détachent du redent de la tour ont la même base que celui-ci, mais la dernière moulure en bas est une doucine simple, tandis qu'à la tour semble exister un motif plus compliqué : rangée de lotus opposée à une doucine plus petite. La corniche des pilastres règne avec le linteau et sa frise ; son profil, complet, est surmonté d'un bahut qui semble le départ d'un amortissement.

Sur la frise qui se superpose au linteau est une grande face à plusieurs plans ; par l'intermédiaire de deux doucines opposées, traitées comme la base du premier étage, elle supporte une niche. Celle-ci se détache d'un corps plus étroit que la fausse porte et dont la corniche atteint celle de la tour ; la doucine en est ornée de feuilles obliques. Ce corps enferme la niche entre deux pilastres dont les profils sont coupés sèchement sur l'intérieur. Ils devaient porter un arc dont la clef ne dépassait pas sans doute la base bombée de l'étage.

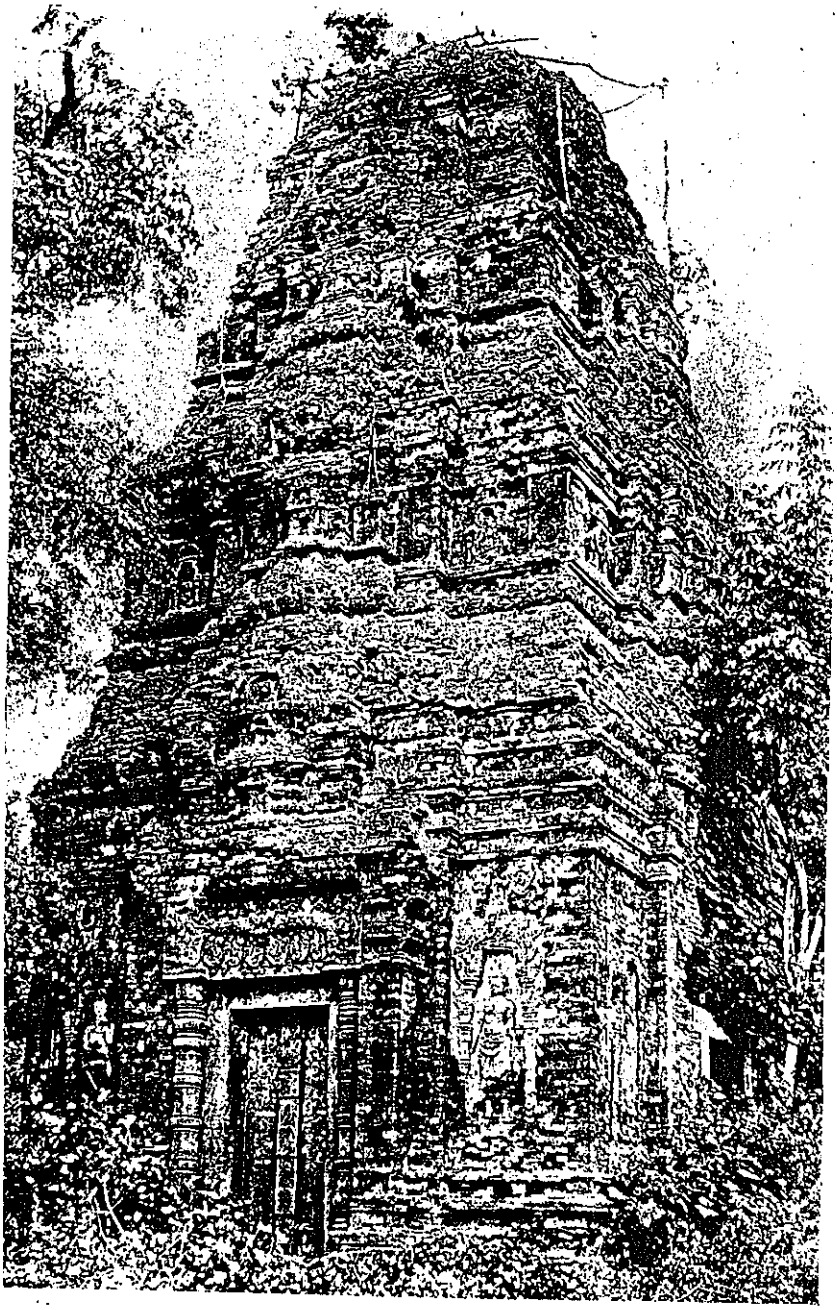

Prâsât Trapâñ Phŏñ, angle N.-O.

(Cliché de J. Commaille).

La niche en question a conservé une partie de son décor en stuc ; elle a deux corps et deux étages ; chacun est précédé à son tour d'une niche plus petite à arc séparé, sous la grande face de l'étage correspondant ; ces niches paraissent vides. La niche à deux corps montre un fronton à deux épaisseurs ; la première recreusée contenait une tête ; la seconde concentrique venait peut-être passer devant l'arc terminant le corps de l'étage de la fausse porte, arc dont nous supposons seulement l'existence.

Le premier étage de la tour présente un fort redent devant lequel se dégage une fausse niche. L'étage tout entier porte sur une base puissante de lotus, système spécial à ce monument et que nous ne retrouvons ailleurs que pour former le départ du couronnement ; elle se profile et contreprofile aux saillies de la fausse niche. Une corniche analogue mais incomplète y correspond (pl. XXVII, Q). Entre la base et la corniche, les quatre pilastres de la face E. ont gardé leur décor de beaux rinceaux en enduit. Ils enferment des niches à deux corps avec porches latéraux à pignons courbes ; le corps central, à deux étages, abrite une figure accroupie.

La fausse niche est à trois corps. Le corps postérieur a un profil de corniche qui semble plus bas que ceux des corps antérieurs et plus simple ; il porte un arc qui paraît redenté (partie gauche de la fausse niche, premier étage, face N.). Les deux corps antérieurs ont le même profil au même niveau, plus petit mais plus riche. En avant du corps antérieur et comme formant un quatrième corps est une petite niche à tympan séparé qui contient une tête. Les deux corps antérieurs portent chacun un étage semblable ; celui d'arrière semble avoir une corniche presque complète, tandis que celui d'avant se termine à son tour par un fronton creux (1).

Le deuxième étage présente la même composition réduite en hauteur avec les mêmes décors de pilastres, mais les niches à figures sont remplacées par des réductions d'édifices offrant trois éléments en largeur. La réduction S. à la face E. montre un étage au-dessus de son corps central ; il semble que celle du Nord ait à cette place comme un grand toit Louis XIII, et l'on ne voit guère à quoi cette silhouette, étrange ici, peut correspondre.

---

(1) L'interprétation donnée par M. de Lajonquière, *Inv. desc. des mon. du Camb.* III, p. 265 en haut, nous paraît absolument inadmissible. Il est impossible d'y voir des réductions de gopuras aperçus par le côté. Cette interprétation bizarre ne pourrait guère être acceptée que si le motif central avait sa base régnant avec le redent qui constituerait alors le groupe des « ailes axiales » du gopura ; encore faudrait-il que ce redent se couronnât, à ses deux extrémités, des pignons supposés, alors en profil, et par suite en ligne droite. C'est ce que nous trouvons dans l'art khmèr primitif, notamment à Prasat Prah Srei n° 143. Il n'en est rien ici. M. de Lajonquière a été trompé par les courbes du double rang de lotus qui ceinture l'étage : la genèse de l'erreur apparaît évidente, quand on constate qu'il ne mentionne pas dans sa notice cet élément exceptionnel.

Au troisième étage les niches se réduisent à un arc sur deux piliers avec tympan séparé du corps inférieur qui est vide.

Il ne subsiste que des restes d'un quatrième étage et aucune indication n'est fournie par la ruine au sujet du couronnement.

A l'intérieur se voit la trace d'un piédestal important rejeté au dehors. A quelques mètres de la face S. gît un tronc de statue et sur un des montants de la porte E. était gravée une inscription de deux lignes ; elles sont bûchées et il ne reste que deux caractères à peu près lisibles.

III. — PRÀSÀT PHNOṂ BOK (1).

Le Pràsàt Phnoṃ Bok est un monument très ruiné mais fort intéressant parce qu'il présente en pierre la traduction du système en briques et enduit qui a donné l'art du groupe de Roluoḥ, et que par suite de la matière même dont il est constitué, les décors d'enduit qui ne sont conservés que partiellement à Pràḥ Kô, se rencontrent tous ici et notamment aux frontons.

Trois sanctuaires s'élevaient face à l'Est au sommet de la colline sur un soubassement sans doute commun et qui paraît considérable, mais dont on ne peut

---

(1) N° 547. Cf. *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 251. M. de Lajonquière a dû faire sa visite dans de mauvaises conditions d'heure ou de temps, car les détails les plus intéressants lui ont échappé ou, pour les angles de fronton en particulier, lui sont apparus sous une forme courante qu'ils n'ont pas ici (nāgas, etc.). Nous avons eu au contraire la bonne fortune de voir ce temple par un beau matin et après la visite de Pràsàt Čhuk qui avait attiré notre attention sur l'existence possible de doubles portes ; masquées par les décombres supérieurs, elles nous eussent sans doute échappé tout aussi bien. Je n'ai pu retrouver par contre ni le grand liṅga extérieur, ni, ce que je regrette davantage, le bloc cylindrique qui pourrait être une partie du couronnement, car c'est un élément de ces édifices sur lequel nous sommes fort mal renseignés. M. Delaporte (*Voyage au Cambodge*, p. 125) a cru voir de courtes galeries entre ces édifices. Je pense qu'il a été trompé par les amoncellements de décombres qui unissent, sans doute depuis longtemps, les restes de ces tours. Je crois d'ailleurs qu'il s'est glissé quelque confusion dans ses notes, car je n'ai pas vu trace d'enceinte double et de gopuras sur deux côtés. M. Delaporte y découvrit, probablement dans un des édicules, les têtes des trois dieux principaux, Çiva, Viṣṇu et Brahmā qui sont entrées dans les collections du Musée du Trocadéro et y figurent sous les n^{os} 11, 12 et 6. Cf. Cœdès, *Catalogue des pièces originales de sculpture khmère conservées au Musée indochinois du Trocadéro et au Musée Guimet.* (Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine, année 1910, pp. 19-62) Trocadéro n^{os} 87-89, p. 36. Elles furent publiées par Fournereau, *R. K.*, pl. 102. L'identification de la tête de Viṣṇu n'est que possible. Il y a là néanmoins une indication pour que ce groupe des trois tours ait été consacré à la trimurti indienne. La présence dans le groupe triple du Phnoṃ Kroṃ, d'une image de Brahmā, statue en somme assez rare, apporterait peut-être une légère confirmation à cette hypothèse.

rien apercevoir aujourd'hui. Les tours carrées à redent avaient, disposition exceptionnelle et que rien ne semble appeler, deux portes et deux fausses portes. Il est impossible aujourd'hui de pénétrer à l'intérieur, mais la tour S. la moins ruinée laisse voir une partie de sa paroi intérieure S. On y remarque les restes d'une voûte à tambour où, détail curieux, les encorbellements sont exécutés par redents correspondants à l'épaisseur de deux briques, taillés à plusieurs dans une seule assise de pierre. Il reste deux étages de ces encorbellements, ayant l'un trois, l'autre quatre de ces redents.

La composition de ces parements, pilastres et entrepilastres, était celle de Prâḥ Kô, tandis que les fausses portes avec leurs grands frontons presque carrés correspondent aussi bien à ceux du groupe de Roluoḥ qu'à ceux du Phnoṃ Kroṃ.

Sur le grand soubassement invisible chaque tour élève un petit soubassement de grès, puis une grande base à doucine aux profils richement ornés (pl. XX) où l'on voit (tour N.) de petits balustres à peine indiqués. La corniche paraît avoir été du même tracé.

Les pilastres d'angle (tour centrale) sont ornés de beaux rinceaux à tige ronde, d'un dessin très remarquable, mais peu saillants. D'autres présentent une série de niches-anses enfermant chacune une figure en prière. A ces niches s'attachent des chutes de rinceaux et l'ensemble, qui s'enferme entre deux contours angulaires parallèles, semble l'origine du motif à chevrons (pl. XV, J).

Les niches à devatâs montrent un arc très détaillé terminé par des makaras ; au-dessus se distingue en partie la composition de stuc de Prâḥ Kô et notamment les figures volantes (pl. XX).

Des portes il reste peu de choses, et celle de la tour centrale du côté E. est à peu près la seule qui puisse être étudiée. L'encadrement large est coupé d'onglet et nu ; les colonnettes octogonales sont détaillées, mais présentent cependant de grands plans lisses. Le linteau offre au centre une tête de lion à laquelle se suspend une anse ; la tête porte un petit personnage qui tient un sceptre de la main droite. Cette tête sert d'origine aux génératrices ; un petit lion sort du milieu de chacune d'elles ; elles sont découpées en tronçons et ceux-ci servent de point de départ aux feuilles tombantes qui prennent derrière ; celles-ci sont au nombre de six en deux groupes. Les angles des guirlandes sont constitués par des nâgas avec un garuḍa au-dessus. Sur la génératrice se voient seulement cinq feuilles montantes. Une ligne de perles unit les tailloirs qui sont à double plan, mais réduits en hauteur à presque rien ; cependant ils sont coupés d'un petit motif triangulaire.

Les pilastres de la porte sont ornés d'une composition intéressante de petits personnages, et de rinceaux entrelacés d'un motif à l'autre, arrangement d'un seul tenant qui ne se prête pas à la décomposition par groupes indépendants si courante dans l'art qui suivra (pl. XV, N).

Il faut passer à la tour S. face S. pour voir d'une façon complète l'ornementation du reste de la porte (pl. XX). Par contre le linteau présente seulement

une sorte d'écusson en son milieu et il n'est pas impossible que les linteaux pour la plupart aient été aussi simplement traités.

La frise de linteau montre une série de niches sur petits piliers ; elles enferment des personnages en prière à mi-corps ; sur chaque pilier est une figurine les bras en l'air ; la bande inférieure de cette frise est constituée par des lotus.

Le fronton presque carré est légèrement redenté ; il est terminé par d'énormes têtes de makaras, qui, à elles seules, comme dans les niches, constituent tout le motif d'angle et par suite n'émettent pas les nāgas qui ailleurs remplissent ce rôle.

Le tympan lui-même est soutenu, non par une fausse poutre comme dans l'art classique, mais par un rang de lotus. Au centre est un groupe qui semble celui de Viṣṇu sur Garuḍa. Il se détache devant une sorte de gloire de feuilles qui part de deux grands motifs de volutes en *s* verticales. Leur large crosse est couronnée par une feuille plus ample que les précédentes et qui contient une figure dansante ; une autre feuille occupe l'angle inférieur du fronton avec le même personnage, qu'on retrouve encore entre le motif central et cette feuille latérale. La ligne déchiquetée constituée par le motif central et les feuilles des motifs accessoires est encadrée d'une série de têtes placées suivant les normales ; de la tête supérieure à celle inférieure du premier groupe on en compte six, puis trois dans la partie remontante et huit dans la dernière section, soit un total de 33 têtes qui semble correspondre aux 33 dieux de l'Inde. Les deux triangles que cette bizarre composition laissent vides sont occupés de chaque côté par une figure volante.

L'arc qui entoure ce tympan présente une rosace à l'angle du redent et un motif double d'anses et de feuilles triangulaires qui s'imbriquent en descendant. Une rangée de feuilles rampantes suit le contour extérieur. Le sommet de l'arc est droit et paraît sans antéfixe.

Le fronton N. de la tour S. montre la même composition ; la figure centrale est une divinité assise à la javanaise sur un support long et mince. La figure d'en bas entre le motif central et les feuilles-anses latérales est ici un guerrier. Le centre de la frise de linteau est occupé par une figure assise ou à mi-corps et le reste est délité.

L'étage (face S. tour S.) paraît bas ; son fronton est traité de la même façon, son tympan décoré d'un motif analogue est très creusé suivant un plan courbe.

Il reste peu de choses des édifices antérieurs en briques et en grès dont le système d'éclairage était préparé suivant le mode des annexes C de Bàkoṅ (1).

---

(1) Les traces losangiques percées dans le mur ne peuvent être « l'amorce du découpage des barreaux-balustres » (*Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, pp. 234, 123 et 90), car cette opération est rigoureusement impossible et les barreaux ne peuvent se concevoir que monolithes.

PRÀSÀT PHNOM KROM.

Prasats central et S. vus du Nord-Ouest. — Pilastre de la face E. de l'angle S.-E. du prasat central. — Prasat N., angle N.-O.

(Clichés de M. H. MARCHAL).

Dans l'annexe S. il convient de signaler une pierre ronde à 17 mortaises circulaires qui est, à ma connaissance, le premier exemple de dé à lingas multiples traité en cylindre et non en cube.

La colline paraît de grès et les quelques blocs de latérite que M. de Lajonquière y a remarqués, parfois taillés, semblent provenir de quelque emmarchement disparu, à moins qu'ils n'aient fait partie de murs d'enceinte et n'aient roulé en bas.

IV. — PRÀSÀT ČHUK (1).

C'est seulement pour la similitude de son plan avec celui des pràsàts du Phnom Bok que nous introduisons le Pràsàt Čhuk, d'ailleurs voisin du premier dans cette série, car il n'est rien resté de ses décors.

Ce fut, sur un long soubassement en latérite haut de plus de 3 mètres peut-être, un groupe de trois tours ouvertes à l'Est et à l'Ouest et orientées exactement. Seule subsiste celle du centre. La tour du Nord est réduite à un tas de décombres d'où se détachent les montants des portes (2); de celle du Sud plus ruinée encore ne subsiste que le seuil S. en place et l'encadrement de la porte N. culbuté devant la porte S. de la tour centrale.

Cette tour avait son sol en contrebas, garni d'un dallage de pierre; il est défoncé par une grande cuve centrale. La salle est couverte d'une voûte à tambours fort raides au-dessus d'une corniche moulurée qui portait un plafond. Des arcs très bas couvrent les ébrasements. Les murs intérieurs étaient revêtus d'un enduit fin, rouge, avec peut-être des peintures décoratives à grands feuillages noirs : mais la trace est si faible qu'on ne peut rien affirmer.

Extérieurement la tour présente un corps principal à redent, avec deux portes et deux fausses portes ; elle a quatre étages très bas. Une échiffre en latérite devant la tour centrale correspond à un soubassement de latérite propre à cette tour; cette échiffre est profilée mais seulement en épannelage; au-dessus est un petit soubassement de briques, un profil de base d'un type spécial où le cavet tient la place prépondérante (pl. XXVII, V); enfin une corniche à profil à doucine (m. pl., O) termine le parement. Les portes et fausses portes ont des cadres assemblés d'onglet, des colonnettes octogonales à grands nus et base carrée avec motif triangulaire de fleurons contenant une figure ; linteau et frise de linteau règnent avec l'entablement des pilastres; les guirlandes seules y sont en partie indiquées; les faux vantaux étaient de pierre et sont restés en épannelage, et l'arc enfermait au-dessus un tympan oblique.

(1) N° 549. Cf. *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 235.

(2) Et il est fort difficile de savoir si la porte O. est vraie ou fausse.

V. — PRÀSÀT PHNOM KROM (1).

Le monument qui s'élève au sommet du Phnom Krom exposé à tous les vents du Lac qui en ont profondément érodé les sculptures, a les plus grands rapports avec le temple qui couronne le Phnom Bok, et la comparaison des éléments conservés dans ces deux groupes permet de se faire une idée presque complète de ce qu'ils durent être l'un et l'autre.

Le temple comprend :

I — trois sanctuaires en grès, alignés N.-S. ;

II — quatre bâtiments annexes qui forment en avant une ligne parallèle, et une série de salles longues rangées près du mur d'enceinte ; les deux bâtiments centraux sont en pierre, les deux autres, aux extrémités, en briques et les salles en latérite ;

III — enfin une enceinte de cette dernière matière.

I. — Les trois tours, qui font face à l'Est, sont réunies sur une seule terrasse de latérite, de 1 m. 50 environ de hauteur, recouverte d'un mince revêtement de grès mouluré. Cette terrasse est munie de perrons sur les faces E. et O. au droit des portes ; à l'Est devant la tour centrale elle se décrochait pour recevoir sans doute un perron central plus important que les autres et aujourd'hui disparu.

Les trois tours sont disposées symétriquement, mais celle du centre est plus large et plus haute. Elles sont de plan carré à simple redent et s'ouvrent par deux portes opposées sur les axes E.-O. ; à ces portes correspondent deux fausses portes sur l'axe commun N.-S.

Nous ne ferons qu'une seule description pour ces trois tours (pl. VIII et XXI) ; car aux dimensions près elles sont pareilles, mais nous rappellerons que l'étirement des proportions modifie certains détails et notamment les frontons des baies vraies ou fausses, à la tour centrale.

Chacun des pràsàts est surélevé sur un soubassement propre de 0 m. 80 environ de hauteur. La mouluration semble en avoir été très richement décorée. Chaque face est munie d'un perron central avec murs d'échiffre formant socles décorés de petits personnages dansant, sous une arcature en rinceaux, de sculpture assez fine.

---

(1) N° 501. Cf. *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 120. L'*Album Dieulefils* donne une vue du front E. des tours du Phnom Krom (pl. 44 de la réédition, en bas, à droite). La description suivante a été établie en partie sur des notes très précises et très détaillées accompagnées d'excellentes photographies et de divers croquis que M. H. Marchal, conservateur *p. i.* du groupe d'Angkor, a eu l'obligeance de prendre pour moi et dont je suis heureux de le remercier.

Le plan intérieur de la tour est simple. Le sol paraît être en contrebas. La voûte s'élève, au-dessus des traces d'un plafond, en encorbellements que séparent des tambours successifs ; les encorbellements taillés dans des blocs ordinaires, forment une série de gradins de la hauteur d'une brique (1).

Corps, et redents qui s'en détachent, sont munis d'une base, et d'une corniche surmontée d'un bahut orné d'amortissements et d'antéfixes. La base est composée de haut en bas : d'un filet saillant, d'un tore entre listels, d'une rangée de lotus plus importante encadrée de même, d'une grande doucine renversée détachée par un petit cavet, et d'une plinthe presque partout effritée. Toutes les moulures étaient couvertes de fins décors, et dans les espaces qui les séparent se voient, au premier des motifs en losanges séparés, au second de petits balustres entremêlés de fleurons également en losange (2). La corniche renverse le même profil à la réserve du sens des lotus qui est respecté.

Corps et redents s'ornent, aux angles, de pilastres et l'écoinçon montre une niche à devatā ; nous reviendrons plus loin sur cette décoration.

Les portes et fausses portes présentent la même combinaison qu'au Phnoṃ Bok et les motifs des frontons semblent presque identiques. Les pilastres qui encadrent la baie présentent la base commune à la tour entière, mais leur corniche, placée plus bas, est réduite par la suppression du tore inférieur. Le fronton à peu près carré sur le pràsàt central est rectangulaire sur les tours latérales. Il est encadré d'un arc plat, ciselé, avec un redent courbe et se termine par de grandes têtes de makara, sculptées aux deux côtés de l'angle et qui laissent tomber une guirlande unique en avant de la grande face de corniche. L'arc est entouré de feuilles rampantes qui se détachent devant le bahut ; celle du centre enferme un petit personnage, tandis qu'un autre se distingue sur le cou du makara d'angle (2). Le tympan est recreusé suivant un plan courbe ; il a reçu un décor qui semble partout analogue et qui rappelle de très près celui du Phnoṃ Bok.

Les linteaux qui supportent ce tympan sont partout tombés ou si complètement effrités qu'ils ne laissent même pas deviner un parti général de décoration. Un seul s'est conservé à la fausse baie O. du deuxième étage au-dessus du corps de la tour centrale. Il montre au milieu une tête de monstre d'où partent, après s'être relevées légèrement, deux guirlandes plates mais détaillées. Peut-être après avoir descendu se redressent-elles aux angles en têtes de makara. Sous ces génératrices pendent des anses. Les linteaux des portes furent soutenus par de belles colonnettes octogonales dont le chapiteau et la base sont trop ruinés pour qu'on puisse reconnaître leur disposition. Une grande

(1) Cette description intérieure est prise sur la tour N. d'un examen plus facile que les autres.

(2) Tour centrale, face S.

bague centrale et deux autres petites divisent la colonnette en larges nus ornés en haut et en bas de chaque segment par de fins motifs.

L'encadrement de la porte est constitué par quatre blocs assemblés d'onglet. La partie plane des fausses portes est divisée en deux panneaux par le battement vertical à boutons carrés. Les faux vantaux sont richement décorés : ils présentent, plusieurs fois répété en hauteur, un motif composé d'un très petit personnage central, fléchissant sur les jambes et soutenant en l'air deux cavaliers sur leurs montures cabrées, tantôt un cheval (1), tantôt un éléphant (2). Un cadre de rinceaux, qui se lient de proche en proche, enferme chaque groupe.

Le bahut qui s'élève sur la corniche est finement orné et profilé, et sa moulure inférieure paraît être une grande doucine renversée qui forme une heureuse transition avec la corniche. Ce bahut fait saillie au droit du redent et au droit d'un arrière-corps caché derrière le fronton et que nous avons déjà soupçonné à Lolei. Une nouvelle saillie au droit de la fausse baie porte à huit le nombre des angles de ce bahut. Ces huit angles s'ornent différemment. Les angles extrêmes reçoivent un très élégant amortissement, petit pràsàt à corps inférieur surmonté de trois ou quatre étages, véritable réduction de la tour même. Sur le redent principal sont des figures assises, aux angles centraux des figures debout (3), tandis que les angles intermédiaires restèrent vides. Toutes se détachent devant un chevet ogival encadré de feuilles rampantes. Les premières, de taille plus grande, sont des personnages assis à la javanaise ou des ṛṣis en prière, accroupis, les jambes liées ; les seconds semblent des ascètes appuyés sur un bâton.

Trois étages se sont conservés au-dessus de la corniche du corps principal et répètent en plus bas toutes ses dispositions sous une seule réserve : les devatās debout sont remplacées par des figures assises. L'une bien distincte (4) a une main à terre et de l'autre élève une fleur ; elle est enfermée dans une niche élégante dont l'arc porté par des piliers simples est terminé par des crosses de fleurons. Au-dessus du panneau court un motif de frise à guirlandes pendantes, du modèle un peu spécial à cet art. Ce panneau paraît donner le type de la plupart des autres ; cependant à la tour centrale, les écoinçons du premier étage (5) sont plus complexes et semblent se rapprocher davantage de ceux du corps principal.

---

(1) Tour N., face S.

(2) Même tour, face N. (?)

(3) Une des longues antéfixes centrales est restée en place, mais culbutée, sur le bahut principal de la face O. à la tour centrale.

(4) Tour N., face E., angle N.

(5) Tour centrale, face O., angle N.

Le vide des fausses baies est réduit entre leurs piédroits principaux par deux larges pilastres dont le décor complexe est peut-être une sorte de réduction d'édifice. Au premier étage de la tour centrale, le fronton est porté par un corps de moulures ornées, moindre que la corniche des piédroits. Au second étage de la même tour, face O., c'est un véritable linteau, le seul d'ailleurs conservé (voir plus haut), qu'on trouve en cette place. Une fine astragale unit les deux étranges pilastres à la hauteur du départ de la corniche des piédroits. Cet espace, trop large encore pour eux, est occupé par deux faux vantaux ; ils ont un riche décor et montrent un battement à saillants carrés, en faible relief mais ornés.

Il reste un angle de fausse baie d'un quatrième étage sur la tour S. face E. Nous ne savons quelle était la terminaison dernière de ces tours ; les amortissements qui sont des réductions de ces prāsāts ne peuvent nous renseigner à ce propos ; ils sont placés trop haut et sont trop détériorés pour que l'examen de leur sommet puisse permettre de résoudre cette intéressante question.

La décoration de cette tour semble répéter trait pour trait, d'une façon plus nerveuse parfois, celle du Phnom Bok. Les pilastres des angles sont décorés de rinceaux à tige ronde (1) (pl. VIII) issant d'un petit lion dressé sur ses pattes de derrière (2). Le décor des pilastres de redent se compose d'une suite d'arcatures en rinceaux de forme ogivale trilobée enfermant un petit personnage à demi masqué par une tête de monstre qui le supporte ; de la tête s'échappent d'autres rinceaux qui viennent s'accrocher aux volutes terminales de l'arc et retombent ensuite en larges feuilles pour remplir les vides triangulaires laissés par le motif immédiatement inférieur (3).

Le décor principal du panneau est une niche à devatā qui fut accompagnée, comme dans les monuments précédents, de l'anse supérieure et des figures volantes. Malheureusement il reste très peu de chose de cet ensemble. L'anse centrale contenait un petit personnage ; elle était encadrée par deux demi-anses dont il ne reste que l'extrême pointe (4). Quant aux figures isolées, elles étaient au moins au nombre de quatre par panneau (5). La niche est portée par des colonnettes octogonales et son arc dont le tracé varie, mais qui paraît toujours présenter en haut une partie demi-circulaire, se termine par des têtes de makara dont la trompe se contourne en spirale (6). Les feuilles rampantes très détaillées et très allongées forment au sommet de l'arc un véritable arbre à cinq rameaux au-dessus d'une petite figure en buste (7). La devatā elle-même, dont

(1) Tour centrale, face E.
(2) Tour N., face E., angle N.
(3) Même point et tour centrale, face E., partie E.
(4) Tour centrale, face E., partie S.
(5) Tour N., face E., partie N.
(6) Tour centrale, face E., angle N.
(7) Tour N., face E., partie N.

le sarong est complexe, tient d'une main une fleur et de l'autre s'appuie sur une hampe dont la terminaison supérieure n'est pas reconnaissable.

Les tympans n'offrent que de rares parties distinctes, mais se comprennent lorsqu'on les lit à l'aide de ceux du Phnom Bok. Le moins ruiné est celui de la tour S. face E. et sa moitié N. est presque entière. Au centre sur un petit motif précédé d'une figure est un personnage assis dont il ne reste que les jambes. Du culot qui le soutient, se détache par en dessous, du côté conservé, une volute avec une figure. Cette volute sert de base à une anse de feuillage contournée analogue à celles du Phnom Bok et qui contient un nouveau personnage. Plus à droite et sur la bande de lotus qui forme le support du tympan, est un nouveau figurant; de son bras gauche il retient une autre anse ; celle-ci est remplie d'un motif inintelligible ici ; il se révèle à la tour centrale, face S., comme un nāga à cinq têtes. Au-dessus des feuilles qui complètent les cinq anses de cette composition se voit une série de têtes disposées comme celles du Phnom Bok; elles sont trop effritées pour que leur nombre puisse être fixé.

Le fronton S. de la tour centrale apporte, en plus du quintuple nāga, une partie du motif central en ce cas plus important. En bas est une figure assise et au-dessus un autre personnage accroupi sur un groupe de trois chevaux.

Les autres frontons, même dans les superstructures, paraissent avoir porté une composition semblable. Les frontons du troisième étage, si l'on en juge par celui S. de la tour S. et un morceau tombé entre les tours S. et centrale, ne montraient que trois anses sans le chapelet de têtes ; elles sont remplacées sous la bande courbe qui forme l'entourage du fronton par deux disques contenant des figurines. L'anse centrale enferme un personnage qui tient un sabre et est assis sur les épaules d'un autre. A la tour N., face O., les anses, qui paraissent plus nombreuses, contiennent au milieu une figure assise qui tient un sceptre, ailleurs un petit combattant.

II. — Les quatre édifices annexes, semblables, à la matière près, ont une porte à l'Ouest avec l'encadrement ordinaire mais en fort mauvais état et sur chaque face un groupe de vingt-cinq trous en losanges sur cinq rangées.

Extérieurement ce sont des édifices traités comme s'ils avaient une nef pourtournante, et l'étage central est muni de deux pignons, sur les côtés E. et O. Les diverses faces de l'étage sont percées de part en part des mêmes groupes de vingt-cinq trous. Les parois sont terminées par des moulures sommaires ; voûtes et pignons présentaient une forme en rectangle à angles arrondis (1). A l'intérieur les premières assises, qui s'élèvent au-dessus d'une corniche sommaire, sont alternativement nues et taillées en plusieurs encorbellements réguliers de la hauteur d'une brique. Cette étrange disposition était masquée à l'annexe centre-N. par un plafond.

(1) Annexe centre-N.

Les édifices longs en latérite, percés de fenêtres basses et longues à meneaux grossiers, présentaient le plan télescopique ordinaire : ils n'étaient séparés du mur de clôture que par un étroit espace d'un mètre environ.

III. — Le mur assez bas avait un chaperon angulaire, avec en haut une série de mortaises pour épis. Les portes ne sont que de simples coupures sauf à l'Est où fut peut-être commencé un petit bâtiment devant servir de gopura. En dehors sur la face O. et du côté N., une sorte de berme a été établie au moyen des roches du sol régularisées avec des blocs de latérite (1).

VI. — PRÀSÀT KRÅVAN (2).

Le Pràsàt Krâvan, daté de 921, montre un groupe inhabituel de cinq sanctuaires alignés sur la même terrasse, celui du milieu plus important et contre l'ordinaire décoré de sculptures à l'intérieur. Les parements extérieurs sont très ruinés et les portes de grès seules permettent quelques observations. Il est probable cependant que la décoration des panneaux d'entrepilastres rentrait dans le système indiqué, car on distingue encore un motif d'anse au-dessus des grands dvârapâlas sculptés sur les panneaux de la tour centrale. Les tailloirs se retrouvent encore ici dans les linteaux et sont unis l'un à l'autre par une ligne de lotus, au moins au même pràsàt. Par contre les colonnettes octogonales ont leurs nus déjà très réduits. La tour S. intermédiaire présente quelques caractères propres : les colonnettes y montrent le bulbe important ancien, plus bas même que d'habitude, et offrent de grands nus ; enfin les décors des pilastres de briques y étaient fort riches. Le linteau de la porte à la tour N. intermédiaire montre une disposition nouvelle : il se bombe en une saillie centrale qu'occupe une grande figure.

Les sculptures intérieures de la tour principale reposaient sur un soubassement mouluré de peu de relief. La face principale opposée à l'entrée a reçu une grande image de Çiva, les faces latérales montrent deux fois Viṣṇu ; les écoinçons près de la porte sont vides (3). Toute cette sculpture présente quelques vagues traces de peinture.

La figure principale est un Çiva à huit bras, enfermé dans un encadrement, qui en suit le contour général. Une espèce de large antéfixe donne une pointe

---

(1) La grande statue qui est culbutée et en partie enfoncée en avant pourrait être le reste de l'image de Brahmā que signale M. de Croizier, *Art khmèr* (in-8°, Paris, Leroux, 1875), p. 85, et dont quelques parties figurent peut-être au musée du Trocadéro sous les numéros 300 et 302, avec deux têtes de statues ordinaires nos 296 et 297. Cf. Cœdès, *loc. cit.*, Trocadéro nos 90, 91 et 93.

(2) N° 537. Cf. *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 210.

(3) L'indication donnée par M. de Lajonquière, p. 211, lg. 25, est une faute d'impression ; il faut lire « extérieurement ».

au trilobe qui forme la partie supérieure de la niche. Le bras principal gauche du dieu tient une aiguière, le droit une tige verticale. Les attributs portés par les six autres mains sont douteux. La niche laisse latéralement deux écoinçons qui sont occupés par six rangées de figures ; de bas en haut elles se répartissent ainsi : 1re rangée : au Sud 5 figures et 5 au Nord ; 2e, 5 et 6 ; 3e, 7 et 6 ; 4e, 8 et 5 ; 5e, 10 et 8 ; 6e, 11 et 12. Au-dessus de cet ensemble un fronton enferme six personnages séparés : un sur l'axe, deux au Sud et trois au Nord. Tous ont les mains jointes devant la poitrine, sauf le 8e de la 4e rangée S. qui les a jointes en l'air. Dans le fronton au Sud est un personnage dont on voit seulement la tête et un bras, il a une coiffure de rākṣasa ; du côté N. sont deux personnages en buste, mains jointes. Dans le haut du fronton une division spéciale enferme un crocodile allongé, tête tournée au Sud (1).

Les panneaux S. et N. enferment dans une niche qui tient toute la largeur une image de Viṣṇu. L'arc qui a les courbures du fronton de l'art classique khmèr et qui s'orne de pendeloques semble terminé en bas des deux côtés par des nāgas très stylisés ; les deux extrémités portent sur des colonnettes plates à nombreux profils.

Le Viṣṇu S. est dans une position de danse ; il a quatre bras. Son bras droit inférieur tient la boule dans le creux de la paume, le droit supérieur un disque en fleur présenté par le plat ; son bras gauche inférieur tient la massue dressée vers le haut, et son bras gauche supérieur la conque terminée en queue de poisson. Son pied gauche porte sur un piédestal, son pied droit sur une fleur de lotus dont la tige est tenue à deux mains par une figure diadémée vue en buste et qui paraît féminine : les seins sont moyennement accusés, mais le torse porte en dessous des plis de beauté. Entre cette figure et le piédestal ondulent des flots. A la gauche du dieu est un adorant agenouillé à la javanaise, la figure de face, les jambes de profil.

L'autre Viṣṇu, celui du Nord, tient les mêmes attributs dans le même ordre. Il est soutenu par un garuḍa-oiseau, à quatre ailes, dont deux tombantes. Le génie repose sur un piédestal assez simple, qu'encadrent deux adorants dans la pose du précédent.

Les costumes sont les suivants : Çiva a un sampot court plissé, avec un pan en besace, un pan en queue d'hironde et un pan flottant entre les jambes. Les Viṣṇu ont même costume et de plus des boucles d'oreilles.

---

(1) La présence de ce crocodile ici semble rendre illusoire l'interprétation ingénieuse que M. Cœdès donne de cet animal dans la notice archéologique qui précède le *Bayon d'Angkor Thom*, p. 20. Ce crocodile sur la traverse d'un pavillon, apparaît d'ailleurs encore au Bayon, quatre et peut-être cinq fois et c'est dans des scènes différentes ; dans les bas-reliefs, il figure dans la planche I des galeries, au-dessus d'un ascète qui semble soutenir la traverse.

Le garuḍa paraît avoir un sampot de plumes et a reçu des boutons d'oreilles. Les figures féminines et les adorants dans les grandes niches ont un mukuṭa conique avec diadème à la base. Leur sampot est plissé.

Un liṅga à transformation gît au fond du sanctuaire ; son petit filet est seulement gravé.

VI. — PRÈ RUP [1].

Le grand monument de Prè Rup mériterait une description détaillée. Nous ne parlerons, et brièvement, que des sanctuaires en briques élevés sur la terrasse supérieure. La tour centrale est rehaussée par un soubassement à gradins de grès, ornés des lions conventionnels de l'art classique ; elle montrait une composition de plan et d'élévation analogue aux prāsāts du groupe de Roluoḥ. Comme eux, elle avait son sol en contrebas, mais celui-ci était dallé [2]. L'état extérieur de la tour ne permet guère d'autres constatations que celles faites par M. de Lajonquière ; il remarque notamment que les enduits y étaient « employés sur une grande épaisseur (5 à 6 centimètres) et mêlés de sable à gros grains (quelques-uns de la dimension d'un petit pois) » [3]. Cependant cet enduit était à l'origine blanc et très lisse, comme on peut le constater par une partie abritée sous la ceinture de la devatā (face O., angle N., tour S.-O.). Il semble donc que ce soit plutôt les intempéries qui aient ainsi transformé cet enduit en gros grains.

Les quatre sanctuaires d'angle n'offrent pas de dispositions spéciales. La tour S.-O. la mieux conservée (Cf. *R. A.* 85, 86) est le seul édifice qui nous garde entier le décor d'un panneau d'entrepilastres. Il est d'ailleurs un peu plus simple que le type employé à Prāḥ Kô. L'anse centrale, ornée d'une figure dansante, pend de la corniche sans l'intermédiaire d'une tête de monstre, mais elle s'encadre de deux motifs flottants ; les personnages volants entourent le sommet de la niche. L'arc de celle-ci est terminé parfois par des nāgas au lieu des têtes de makaras précédentes. Il se découpe sous les superstructures d'un édifice important, plus voisin de l'art primitif que ne sont les prāsāts des niches à Lolei ; cet édifice montre des antéfixes d'angle en tête de makaras. Les devatās de cette tour portent la jupe avec ceinture en besace déjà rencontrée à Lolei. L'une d'elles est curieuse et pour son aspect et parce qu'elle

---

[1] N° 358. Cf. *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 212.

[2] Au centre semble gravée sur les pierres la trace d'une cellule intérieure comme celles de Sambór-Prei Kŭk et comme celle dont nous avons cru reconnaître les vestiges à Bākoṅ ; on y distingue la marque d'un de ses quatre piliers, mais la cellule eut été si petite que son existence est bien problématique.

[3] *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 215.

précise le sens de ces figures souvent assez impersonnelles : c'est une représentation de femme à quatre bras à tête de sanglier, image de Varahī, la çakti de Viṣṇu dans l'avatar du Sanglier (1). La base (pl. XXVII, A) a fort bien conservé son ornementation d'enduit disparue presque partout ailleurs et qui présente dans le cavet un très beau décor. La corniche semble avoir répété son profil en le retournant. Les pilastres, aux sculptures ciselées dans ce même enduit, présentent parfois les rinceaux à rubans plats si communs au Bayon et et qui ne figurent pas à Roluoḥ. Leur motif générateur est un petit lion debout. D'autres offrent une composition par chevrons qui prépare l'éternel pilastre de l'art classique (Cf. *R. A.* 86, à l'angle gauche). Les linteaux ont encore leur frise indépendante ; ils règnent en haut et en bas avec la corniche du pilastre de porte. Leur décoration est bien moins riche que celle des pièces semblables dans l'art de Roluoḥ et se rapproche davantage des motifs de l'art classique. Ils ont perdu les tailloirs qui terminaient les colonnettes de support mais ont conservé une ligne de perles qui unit celles-ci et sert de base au panneau de sculpture. Un mouvement de leur plan amène une saillie au centre de la composition comme à Kòḥ Ker et deux autres au-dessus des colonnettes suppléent dans une certaine mesure à la disparition des tailloirs. Le décor de ces linteaux est généralement effrité, celui de la face S. de la tour S.-O. offre au centre une figure sur un bœuf triple porté par quatre lions.

La tour N.-O. dans son fronton plus bas que ceux de l'art de Roluoḥ montre un arc d'une forme un peu spéciale.

Les étages sont ornés assez simplement et présentent seulement aux entre-pilastres de petites niches à figures qui viennent encadrer les grandes fausses niches des axes.

Aux cinq tours, seules exécutées parmi celles d'un front antérieur oriental de six, les colonnettes sont octogonales et présentent de grands nus occupés par de petites bagues ; elles n'ont pas de motif supérieur de chapiteau ni de motif inférieur de plinthe. Un mouvement général dans la forme d'un écusson au centre et dans le plan du linteau explique peut-être la préparation de cet élément au Phnom Bok. Dans le tympan est une niche pleine, épannelage d'une réduction d'édifice sans doute. Les étages plus importants que d'ordinaire n'ont presque pas de retrait.

Dans les cours extérieures s'allongent de grands bâtiments en latérite percés de larges fenêtres à balustres de grès. Presque entièrement détruits à l'Est où il ne subsiste que les piliers de porche dont parle M. de Lajonquière, (2) ils sont mieux conservés ailleurs et presque entiers sur la face O.

---

(1) Tour S.-O., face O., panneau S.

(2) Cf. *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 220, fig. 20.

VIII. — MÉBŎN ORIENTAL (1).

Le Mébŏn oriental est daté par l'inscription de Bàt Čŭṃ (2) de 944-947. Le temple se compose de plusieurs enceintes et de diverses constructions dont une part au moins est plus récente : il en est ainsi des huits petits sanctuaires B (3) qui rappellent par leur position seulement les huit tours de Bàkoñ. Le centre du temple est un groupe de cinq tours disposées comme celles de Prè Rup mais à une hauteur bien moindre. La préparation de l'édifice comme masse de sculptures dans la brique est plus négligée encore que dans les bâtiments précédents. Par contre le piquetage du parement de briques, qui apparaît à Prè Rup, est ici perfectionné et les parois sont en outre comme criblées de trous ronds de plusieurs centimètres, trop nombreux pour fixer des plaques métalliques, tout indiqués pour accrocher solidement un enduit. Au moins les constructeurs le croyaient-ils, mais les mécomptes qui les avaient déjà déçus dans l'adhérence de l'enduit à une matière nouvelle durent continuer ici, car le revêtement paraît ne s'être maintenu nulle part: peut-être confiants dans ce nouveau mode d'attache ont-ils négligé davantage la préparation de l'enduit. Aussi les façades offrent-elles aujourd'hui un aspect étrange opposant à des surfaces de briques à peine parementées, une remarquable composition de portes de grès.

La grande tour a son sol en contre-bas et dallé ; la voûte y est aussi soigneusement construite qu'à Prè Rup ; elle montre de beaux encorbellements de briques et des tambours réguliers au-dessus d'une corniche intérieure. La tour N.-O. a non seulement son sol dallé en dessous du niveau de la porte, mais offre un escalier pour y descendre. Le centre, vide, montre un trou rectangulaire parementé. La corniche de briques offrait des angles de pierre ; au-dessus de cette mouluration, qui fut soignée, la voûte dut rester apparente.

Les moulures extérieures sont du type de celles de Prè Rup, mais plus maigres : la perte des enduits empêche de reconnaître quel fut leur réel profil et il est inutile de donner celui de ce squelette. Aux fausses portes les encadrements sont moulurés et les cadres de pierre assemblés d'onglet. Le linteau muni d'une frise importante, moindre que dans l'art de Roluoḥ, est monolithe avec elle ; il règne avec la corniche du pilastre. Il montre encore la bande de lotus qui forme assiette aux sculptures, mais les tailloirs ont disparu. Le linteau se compose avec les colonnettes par les saillies latérales de son plan et se bombe au milieu. A l'exception près du motif central qui garde encore une certaine variété, son décor se banalise et tend à l'universel motif du type III.

(1) N° 531. Cf. *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 172.
(2) Cf. Cœdès, *Journal asiatique*, sept.-oct. 1908 et mai-juin 1909, p. 511.
(3) Cf. *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, fig. 57, p. 173.

poncif de l'art classique, avec ses monotones génératrices horizontales (1). Les colonnettes achèvent de perdre leurs nus et les bagues qui apparaissent à Lolei pour occuper leurs milieux, viennent maintenant comme dans l'art classique former un motif inévitable dans la constance et la lourdeur fatiguent. La grande doucine extrême du bas et du haut donnait encore, bien que recoupée, une impression de force; elle se contracte et ne compte guère plus que les bagues. Aux tours S.-O. et N.-E. le linteau même devient droit et les colonnettes resserrent encore leurs trop nombreux profils. Les frontons semblent avoir été plus bas qu'à Prè Rup; un arc d'encadrement mouluré à la tour N.-E., face S., montre que la composition de serpents onduleux et de nāgas terminaux n'a pas encore définitivement vaincu. Le décor des fausses portes, très remarquable, offre au centre de chaque vantail un panneau long et étroit où se voit déjà le décor des pilastres à chevrons de l'art classique (2).

IX. — BAKSĔI ĊĂM KRŎŃ (3).

Le sanctuaire de Bakseï Ċăm Krŏn daté de 947 A. D., est un des rares édifices qui nous montre le type de temple unique relevé sur une pyramide à gradins. Ce système, rare pour les constructions en maçonnerie robuste, semble avoir été réalisé un peu plus souvent pour le prasàt en matériaux légers tel qu'il apparaît sur un bas-relief de Bantāy Ċhmàr (4); au moins est-ce à cette heure la seule destination qu'on puisse attribuer aux pyramides découronnées que nous rencontrons au Cambodge.

Le prasàt s'élève sur une pyramide formée de quatre hauts gradins décroissants en latérite, coupés de rampes fort raides qui se réduisent en pseudo-perspective (5) et contrastent avec l'emmarchement très doux des perrons propres de la tour.

Sur l'étroite terrasse supérieure qui ne laisse autour de l'édifice qu'une assez faible circulation, s'élève une tour de briques qui furent enduites. Elle repose sur un soubassement de grès. Son profil oppose deux doucines inégales.

---

(1) Ces linteaux offrent le curieux personnage à tête d'éléphant chevauchant sa trompe, spirituel motif qui met un peu de fantaisie parfois dans la monotonie de l'art classique.

(2) Cf. *R. K.* 49, 50.

(3) N° 495, sous le nom Baksei Chankrang. Cf. *Inv. desc. des mon. du Cambodge*, III, p. 85. La figure 30 est fausse de tous points. Le plan n'indique pas le rétrécissement des escaliers ; la coupe supprime le soubassement propre de la tour, le recreusement de son sol, les seuils et les linteaux des portes, néglige les tambours de la voûte, invente le couronnement ! On regrette que l'auteur ne se soit pas persuadé de cette idée simple que pas de dessin vaut mille fois mieux qu'un dessin fait entièrement de chic et inexact dans toutes ses parties.

(4) Cf. *BEFEO.*, XIV, VI, p. 16, lg. 22.

(5) Voir plus haut, p. 18, lg. 33, les réserves faites a propos de la pyramide de Bākoń.

L'intérieur du prasàt est de plan simple. Le sol nettement en contrebas, à 1 mètre environ au-dessous de la surface supérieure de la traverse inférieure de l'encadrement, est dallé. Un autel de grès et de briques dont la date est incertaine, occupe tout le fond de la salle et devant lui une fouille a défoncé le sol. Les murs latéraux, de briques nues, posent sans retrait sur deux assises de pierre qui doivent correspondre au soubassement de grès. Cette paroi lisse se termine par une belle corniche moulurée; elle supporte une voûte d'encorbellements et de tambours réguliers. Au dessus de la porte est un arc de décharge très bas ; une poutre, noyée dans la maçonnerie, venait sans doute contribuer à soulager celle-ci. L'encorbellement de l'arc est fait, contre l'ordinaire, de moëllons de grès et la hauteur de chacun d'eux équivaut à celle de deux ou trois briques.

La tour au-dessus de son soubassement se compose actuellement d'un corps principal et de trois étages. Le plan présente le redent ordinaire avec saillie de baie et de fausses baies, la porte unique étant ouverte à l'Est.

Le corps principal est muni d'une base au profil assez complexe qui possède elle-même un petit soubassement propre de briques (pl. XXV, K). Sur la paroi, les pilastres d'angle ont perdu leur décor rapporté et sont nus. Les panneaux sont occupés par des devatās taillées dans la brique et recouvertes d'un enduit dont il reste des traces sur la face N. Dans l'écoinçon E. de ce côté, au-dessus de la devatā, se distinguent des restes de guirlandes pendantes, mais c'est tout ce qui subsiste de l'ancienne décoration de mortier de chaux. Sur tout le reste de l'édifice le souvenir d'un revêtement n'est conservé que par le piquetage des parois.

Portes et fausses portes ont un encadrement d'onglet à fin profil (m. pl., G, G'). Les vantaux de fausses portes sont pris dans des plaques de grès qui contre l'ordinaire sont constituées de plusieurs pièces. Leur décor est un splendide motif dans le système de la hampe, remarquable surtout à la porte O. Les linteaux sont portés par de belles colonnettes, octogonales d'un bout à l'autre, à nus ornés coupés d'une bague détaillée : trois autres bagues plus riches marquent le milieu et les extrémités des colonnettes; celles-ci reçoivent l'habituelle combinaison à deux motifs dont l'un garde son sens constant (m. pl., B).

Les linteaux règnent avec la corniche du pilastre. Ils ont partout un décor du type III mais plus ou moins irrégulier. A l'Est il montre l'éléphant tricéphale portant Indra dans sa niche ; Airavati forme l'origine des guirlandes qui se terminent par le petit monstre mi-éléphant mi-homme qui chevauche sa trompe. De chaque côté descendent trois feuilles; au-dessus quatre ou cinq s'élèvent. Sous le linteau court une bande de lotus qui forme une saillie carrée au-dessus de la colonnette. Sur le linteau, et monolithe avec lui, est une frise qui contient une série de niches à danseuses.

Au linteau N. les guirlandes partent d'une rosace que surmonte une niche encadrant un petit personnage. De chaque côté se voient quatre crosses

descendantes, trois feuilles montantes. Une figure unit les crosses centrales, et les guirlandes s'achèvent chacune par une dernière crosse.

Le linteau O. paraît semblable mais est très délité, et il ne reste presque rien du linteau S.

Les pilastres qui encadrent la baie sont coupés carrément vers l'intérieur. Leur profil est assez simple (m. pl., A). Il ne reste rien de leur décor d'enduit. Le plan du tympan de briques est plongeant ; il est enfermé sous un arc de même matière qui montrait peut-être des nāgas à l'angle.

Les étages, qui paraissent fort simples et sont presque sans retrait, peuvent difficilement être étudiés en raison du manque de recul en haut, de l'éloignement en bas.

Devant la pyramide gît un piédestal dont le profil est formé de doucines opposées des deux côtés d'une bague centrale (m. pl., O).

Une petite enceinte, ouverte peut-être par un gopura à l'Est, semble n'avoir laissé que cette seule trace.

X. — PRÀSÀT LĂK NÀŃ [1].

Ce petit sanctuaire [2] en briques, voisin de Prè Rup, n'a guère d'autre intérêt que d'être daté, 960 A. D. (*Cœ. Camb.* 265).

Son plan (pl. XXV, C) est redenté avec porte à l'Est et fausses portes peu saillantes. Le bas en est enterré dans les décombres. C'est à l'intérieur une salle carrée à corniche moulurée en doucine et qui porta plafond. Immédiatement au-dessus commence l'encorbellement d'une voûte à tambours successifs. Sur la partie supérieure de l'encadrement de la baie était noyée une énorme poutre qui paraît avoir soutenu directement la maçonnerie et latéralement le linteau au moyen d'une feuillure taillée dans celui-ci. La porte était déchargée à l'intérieur par un arc fort bas, à redents d'une seule brique.

A l'extérieur les parois ne montrent trace d'aucun décor. La base (m. pl., M) et la corniche ont des moulures peu saillantes. La porte a reçu un encadrement de pierre coupé d'onglet et qui montre un beau profil (m. pl., F). Aux fausses portes les vantaux sans décor ont un battement à saillants carrés. Les

---

(1) N° 540. Cf. *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 221.

(2) Nous avons cru utile de donner une description aussi complète que possible de ce petit monument parce que sans montrer le type caractéristique d'entrepilastre, il se sépare nettement par son arrangement de fronton de l'art classique ordinaire. C'est un des premiers exemples de la forme en briques qui durera parallèlement à l'architecture en grès et qui tout en prenant les colonnettes et le linteau de l'art classique n'abandonne pas le plus souvent le fronton bas. Un des derniers exemples de cette forme est peut-être le groupe de Roban Romāh (Cf. *BEFEO.*, XIII, 1, p. 29) que nous croyons, sous toutes réserves, d'assez basse époque.

colonnettes octogonales montrent des nus bien marqués, coupés par une bague de perles. Ces nus sont déterminés par cinq motifs de moulures formant chapiteau complexe, bague centrale, bagues intermédiaires et base. Le linteau de la face E., le seul en pierre et décoré, est du type III. Au centre est l'image d'Indra sur l'éléphant tricéphale. La guirlande vient vers le milieu retomber en deux crosses qui sont tenues par chaque tête latérale de l'éléphant; à l'autre bout elle redescend pour se retrousser ensuite en une belle volute. Sous la guirlande génératrice sont de chaque côté deux crosses descendantes, et au-dessus six feuilles montantes. Sur le linteau et faisant corps avec lui se voit une frise de treize personnages en prière, à mi-corps devant un motif de fleuron ogival.

Sur les pilastres latéraux s'élève le fronton de briques ; il est plus distinct à l'Ouest; le décor d'encadrement très simple y offre le redent courbe habituel et se retrousse en un épannelage probable de nāgas. Le tympan incliné en surplomb s'orne de trois masses qui, à la face N., semblent être trois énormes liṅgas.

Au-dessus se sont encore conservés trois étages à faible réduction de largeur ; ils sont ornés de fausses baies à faux vantaux.

En avant gisait le bas d'un Gaṇeça que nous avons rentré dans la tour.

XI. — PRĀSĀT BAT ČUN (1).

Le monument daté de 960 par les inscriptions *Cœ. Camb*, 266-268 ne présente qu'un front de trois sanctuaires (2) orientés à l'Est, sur une même terrasse. Le profil de base semble plus sec encore qu'au Mébŏn. Peut-être est-ce pour la même raison. Les portes seules ont un encadrement de grès, à beau profil, coupé d'onglet ; elles nous gardent quelques éléments de la décoration. Les colonnettes octogonales ont leurs nus très réduits, mais apparents. La frise du linteau, incorporée à celui-ci, fait encore sur son plan une saillie appréciable et la ligne de lotus inférieure a subsisté, mais n'avance plus qu'au droit des colonnettes. Ces linteaux ont pris le caractère de la décoration courante de l'art classique. Le linteau de la tour S. a comme motif central un lion, celui de la tour centrale, une tête de monstre au-dessus de la tête d'un éléphant qu'elle ronge ; l'éléphant tient dans sa trompe des génératrices qui se terminent aux extrémités par des chevaux montés. Les linteaux des fausses portes sont en briques et illisibles. Ici il est impossible de savoir s'il a existé un décor d'enduit, quoique l'absence anormale de tout pilastre aux angles des tours le fasse supposer ; si ce revêtement est tombé, il a entraîné avec lui jusqu'au moindre souvenir de son décor et notamment des niches à devatā.

---

(1) N° 356. Cf. *Inv. desc. des mon. du Camb.*, III, p. 209.

(2) Cf. *R. A.* 80.

XII. — BANTÂY SRĔI (1).

Ce monument assez complexe se trouve sur la rive droite du Stun Thom, la rivière de Siemrâp, à trois cents mètres environ du gué par où passe la route de Khna à Rahal, à cheval sur ce chemin et à 3 kilomètres environ au Nord-Nord-Ouest du Phnom Dei.

I. — Description générale (2).

Ce temple de dimensions assez importantes est caractérisé par la petitesse des édifices en grès, petitesse qui est bien compensée par la perfection remarquable de l'exécution et la finesse extraordinaire comme l'intérêt de la sculpture.

Le monument exactement orienté se compose (pl. XXII) de :

I — 1° — Trois sanctuaires sur un seul front N.-S., celui du centre précédé par un vestibule important.
2° — Deux bibliothèques avec entrée à l'Ouest.
3° — Une première enceinte intérieure de briques, ouverte par deux gopuras, l'un minuscule, mais en grès à l'Est, l'autre en briques et plus considérable à l'Ouest.

II — 1° — Six édifices annexes, en longueur, les deux plus étendus, le long des faces S. et N., les quatre autres, parallèles aux faces E. et O.
2° — Une seconde enceinte, percée de deux gopuras à l'Est et à l'Ouest.

III — 1° — Un fossé pourtournant coupé de deux chaussées sur le grand axe seulement.
2° — Une nouvelle enceinte percée de deux gopuras correspondant à ces chaussées.

IV — 1° — Une avant-cour en deux sections, l'une plus large qui se trouve à l'Ouest, l'autre s'allongeant vers l'Est.
2° — Trois annexes au Sud auxquelles rien ne répond au Nord.

---

(1) Ce temple a été signalé en même temps que le Prasat Phnom Dei et son inscription par un officier du Service Géographique. Il fut visité pour la première fois par G. Demasur, architecte, pensionnaire de l'Ecole, en 1914. La mort de notre pauvre camarade, tué à Soddul Bahr, l'a empêché d'en donner une description que j'ai dû aller reprendre en 1916.

(2) Les planches XXII et XXIII donnent les plans de l'ensemble et des divers bâtiments. Exécutés sur de simples croquis, le plan XXII et les figures de la planche XXIII à la réserve des plans A et C ne sont qu'approximatifs comme détails et comme échelle.

A

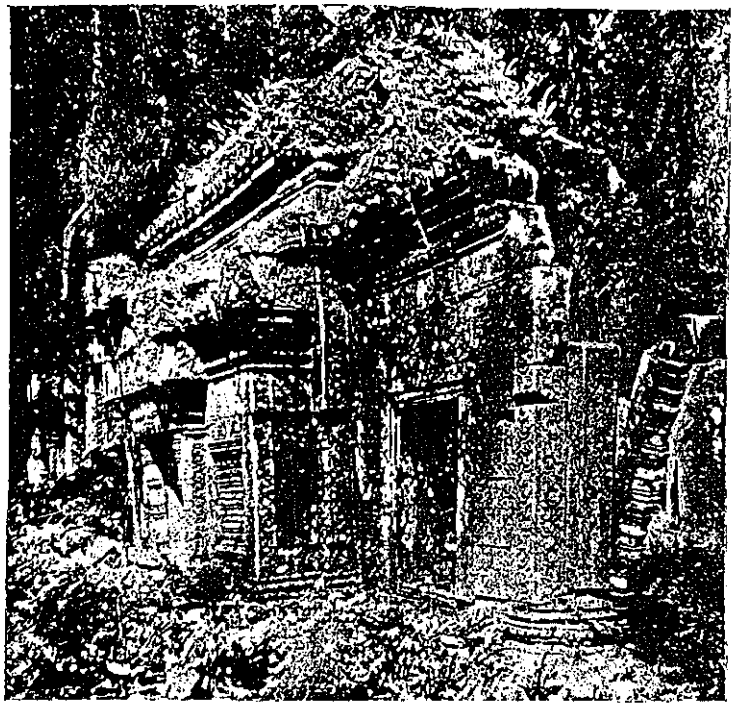

B

BANTĀY SRĒI.

Angles S.-E : A — de la nef du sanctuaire principal ;
B — de la bibliothèque N.

La première section contient deux édifices allongés dans le sens N.-S. ; la seconde a de chaque côté trois galeries et salles qui s'étendent le long des murs ; elle est ouverte par un gopura important. Le groupe 2° est constitué par trois salles longues rangées les unes derrière les autres, la plus large au centre dans l'axe N.-S. de la seconde section de la cour et toutes allongées en ce sens N.-S.

Tous les édifices et murs des sections II à IV sont en latérite avec éléments de grès et les bâtiments en furent couverts par de simples toitures (1).

Cour I.

1° Le sanctuaire central (pl. IX, A et pl. XXIII, B) est constitué par une petite cellule en latérite, à trois niches peu profondes, de 8 à 10 centimètres seulement de creux. Les murs sont coupés au-dessus de ces niches par une mince corniche de grès à profil en doucine (pl. XXVII, X) sur laquelle posait sans doute un plafond ; elle est interrompue par l'arc de la baie d'entrée et le coupe à mi-hauteur. Cette baie d'entrée est l'arrivée dans la salle d'un long couloir qui unit la cella au vestibule et se traduit à l'extérieur en une sorte de nef. Il était couvert par une voûte, cachée également par un plafond ; celui-ci était porté par une corniche identique mais placée plus bas (pl. XXVI, N).

Ce couloir est précédé par une petite salle longue munie de quatre portes. Celle qui, de ce vestibule, donne accès dans le couloir, présentait l'ensemble décoratif complet ; il n'en subsiste que les pilastres (pl. XXVII, A) et une part de l'encadrement du fronton. La salle a ses parties basses en latérite, mais sa voûte en longueur dans le sens E.-O. est mixte : ses trois premiers gradins en grès portent un tambour en latérite, je crois, tandis que l'encorbellement terminal est en briques ; les premiers rangs seuls de ce dernier se sont conservés. Les trois autres portes ont leur face à l'extérieur, mais un beau fronton qui correspond à celui de la porte précédente lui fait face au revers du mur d'entrée.

La porte qui ouvre celui-ci est abritée par un porche à deux fenêtres libres et baie à l'Est ; cette porte présente un encadrement de colonnettes octogonales et un linteau du type III ; la baie extérieure, qui possédait le système décoratif complet, en a perdu tout le haut. Cette baie ne présente plus par suite de la ruine, que ses pilastres et ses colonnettes octogonales. Le porche, orné à l'angle d'un fin pilastre saillant, montre, sur les nus que laisse libres le cadre des baies, un quadrillage de motifs décoratifs (pl. XV, C).

(1) Nous avons poussé au coupe-coupe une pointe en avant à 150 mètres dans la forêt et n'avons trouvé nulle trace d'autre construction ou aménagement.

Le vestibule s'offre au dehors comme un édifice à trois nefs, celle du centre plus haute formant une légère saillie en avant et en arrière, saillie d'où se détache à l'Est le porche, à l'Ouest le couloir. Ruiné en avant, le pignon E. manque ; le pignon O. se dresse encore au contraire au-dessus de la voûte du couloir. Les fausses nefs latérales ont leur façade constituée par un petit pignon et un demi-fronton à l'Est et à l'Ouest et sur les faces longues au Nord et au Sud offrent leurs portes entre deux fausses baies, closes de cinq balustres finement tournés. Les portes, sous fronton peu élevé, montrent la composition ordinaire délicatement traitée. Entre la base et la corniche qu'accompagne la frise à guirlandes pendantes, et les fins pilastres des angles, se retrouve la même ornementation en panneaux carrés (pl. XV, C). Elle se continue sur les murs du couloir dont elle forme l'unique décoration.

La tour proprement dite présente quatre redents, un par face, d'où se détachent en avant le couloir, sur les autres côtés trois fausses portes avec composition complète. Des pilastres élégants aux angles enferment entre eux et les fausses portes de remarquables niches à devatā. Les étages manquent ; la présence de beaux amortissements en prāsāt, dont l'un est entré au Musée khmèr de Phnom Peñ sous la cote S. 43, 12 (pl. XII) indiquent seulement l'esprit des superstructures disparues. Ces amortissements sont de petits édifices à corps inférieur et deux ou trois étages [1], avec au sommet le départ d'un couronnement circulaire ; les frontons des baies vraies ou fausses sont ornés, comme ceux du monument même, de rinceaux.

Nous avons dans une grande pièce tombée entre la tour centrale et la tour S., la pierre de départ du couronnement de l'une des tours et plus probablement de la tour centrale que nous étudions ici (pl. XXVII, C). Elle présente un carré à plan redenté. C'est une grande doucine sur laquelle vient finir au centre de chaque face la pointe d'un fronton ; la surface supérieure porte quatre rigoles et un défoncement carré au centre, avec une mortaise évidée au milieu ; dans le plan défoncé huit creux légers, en amande, placés deux par deux sur les axes, sont restés un problème pour nous. Nous n'avons pas pu retourner la pierre en raison de son poids et nous ignorons par suite ses dispositions inférieures.

Le décor des étages se complétait par des antéfixes très gracieuses [2] dont il subsiste encore trois au pied de la face O. de la tour S. C'est sous une élégante niche une figure d'homme à grand chignon cylindrique, appuyée sur un bâton ou une massue ; par malheur tête et bâton sont cassés.

Les deux sanctuaires latéraux répètent en plan et en élévation la tour proprement dite, mais avec une simple porte, sous encadrement complet à l'Est.

---

[1] L'amortissement S. 43, 12, plus grand que ceux restés sur place, en a trois.

[2] Nous avons fait transporter une des plus complètes avec un des petits amortissements d'angle en prāsāt dans le vestibule de la tour centrale.

A

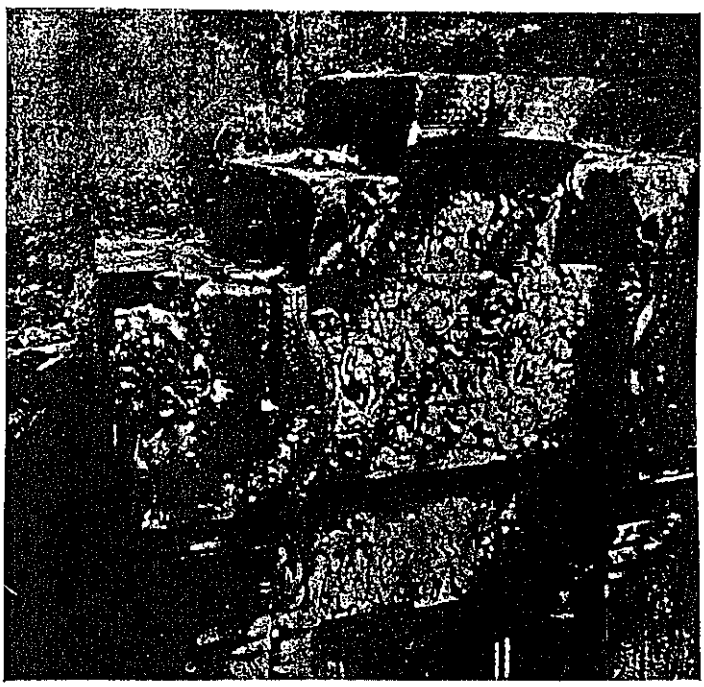

B

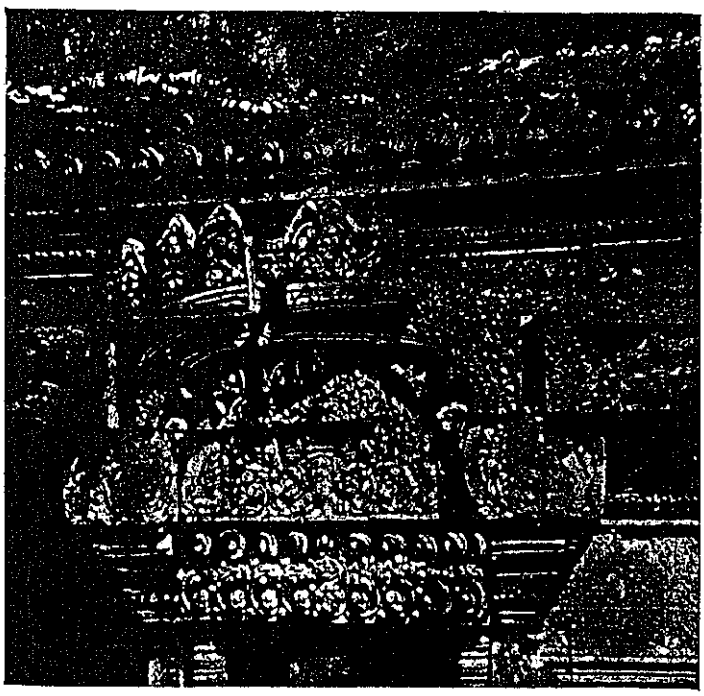

BANTĀY SRĒI.

Sanctuaire principal : A — fausse porte S. ; B — porte S. du vestibule.

L'intérieur de la salle, où l'on ne peut pénétrer, avait ses murs en latérite. De la tour S. il ne subsiste que le corps inférieur; il reste encore moins à la tour N., beaucoup plus enterrée d'ailleurs dans les décombres.

2° Des deux bibliothèques, celle du Nord est presque entière (pl. IX, B. pl. XXIII, F et pl. XXIV), celle du Sud a été renversée par la chute d'un arbre énorme qui avait poussé au-dessus. Ce sont des édifices en longueur qui se présentent à l'extérieur comme des bâtiments à trois nefs. La salle, unique à l'intérieur, a ses parois faites de latérite (1). Les pignons O. et E. de la salle S. sont presque entiers et offrent devant un redent une composition complète de porte et de fausse porte ; celles-ci sont en grès. Les faces latérales sont nues au corps inférieur, tandis qu'à l'étage elles sont munies de fausses fenêtres gisantes à neuf balustres. Ces murs latéraux sont en latérite avec bandes de grès pour recevoir la corniche et une frise à guirlandes pendantes, seul décor des parties inférieures de ces faces longues.

3° Le gopura E. de grès est très étroit ; il est formé de trois corps télescopiques, avec porte complète sur les deux faces et fausses fenêtres à cinq balustres sur les panneaux successifs antérieurs (pl. XXIII, G).

Le gopura O. a trois portes à l'Est, deux seulement à l'Ouest, celle du centre étant fausse. Les portes de l'axe principal reçurent seules un ensemble décoratif, en partie ruiné aujourd'hui.

Le mur de briques qui formait cette enceinte a presque complètement disparu aujourd'hui et seul le tertre continu de ses décombres en indique l'existence.

Cours II.

1° Dans la seconde enceinte les quatre édifices qui s'étendent le long des murs E. et O. sont placés dans les angles ; chacun est constitué par trois salles, celle du centre plus longue et un peu plus large, celles des extrémités carrées. La salle centrale dans les édifices E. est munie d'une fenêtre à cinq balustres de pierre du côté du mur oriental et de deux portes sur les salles extrêmes ; la petite salle du côté de l'axe forme vestibule et a trois portes ; celle sur l'axe avait un encadrement décoratif sans doute ; l'autre salle a seulement une sortie sur le côté O. Les édifices de l'Ouest ont le même plan, mais la salle centrale est aveugle et la salle postérieure a sa porte à l'Est. Ces quatre bâtiments sont construits pour la plus grosse part en latérite. Ils sont composés comme des salles à nef pourtournante, mais cette nef est minuscule et fausse ; elle n'apparaît que dans le décor extérieur : le demi-chaperon du mur forme cette voûte réduite

(1) Une termitière empêche d'entrer dans la salle N. sans la cacher entièrement au regard, et la salle S. est comblée par les décombres des murs latéraux et du pignon E.

et le nu du corps de l'étage n'a pas plus de o m. 10 de haut. Sur la corniche de ce minuscule étage s'élevait un magnifique fronton dont il ne reste (édifice S.-O.) que l'angle N.-E. ; celui qui s'élevait sur le mur intérieur N. s'est maintenu en équilibre bien que toute la maçonnerie centrale en latérite se soit effondrée. Le plus complet de ces bâtiments est la salle S.-E., celui dont il reste le moins l'édifice N.-O.

Les deux salles S. et N. sont élevées sur le même plan que les précédentes mais avec la section centrale bien plus étirée. Le bâtiment S. (pl. XXIII, E), comme toujours plus soigné, a sur chaque face longue de la salle du milieu cinq fenêtres gisantes à sept balustres (pl. XXVI, L); les deux vestibules extrêmes ont vers l'axe central, deux baies, portes ou fenêtres. L'édifice N., en très mauvais état, n'avait que des fenêtres gisantes en latérite à neuf meurtrières.

2° Le mur d'enceinte n'offre rien de spécial. Le gopura E. présente un plan classique ; il est en croix et les branches latérales sont doublées par des passages. Ils sont ouverts sur les bras N.-S. de la croix. Le bras transversal E.-O est muni de portes à encadrement complet précédées de porches et la salle centrale a deux fenêtres closes de balustres et ouvertes sur l'extérieur.

Le gopura O. au contraire est d'un plan anormal (pl. XXIII, H) ; il consiste en une salle longue dirigée N.-S. ; sur chacune de ses grandes faces est accolé un vestibule percé d'une porte extérieure dans les parois libres, intérieure dans le mur commun ; les portes extérieures sur l'axe principal ont seules une composition décorative entière, tandis que les portes intérieures sont de simples baies sous arc. Le plan est donc encore un plan en croix, mais dont un bras serait incomplètement ouvert. Cette disposition claire dans le côté E. est probable seulement dans la partie O. de ce bizarre bâtiment.

Tous ces édifices étaient couverts par des toitures droites, tandis que les frontons s'encadrent de courbes ondulées ; des mortaises indiquent la place des pannes qui étaient d'un fort équarrissage, et avaient leur axe vertical. L'édifice S.-O. montre nettement ces arrangements.

Enceintes III.

Le mur III est en latérite (pl. XXVII, E). Les deux gopuras de la troisième enceinte ne sont pas traités l'un et l'autre de la même façon. Celui de l'Est répète complètement le gopura II E., mais il n'est pas certain que les passages latéraux aient communiqué avec la salle cruciforme ; celle-ci contient un piédestal, ce qui semblerait indiquer qu'elle était réservée au culte. Seuls les porches et les encadrements de baie y sont en grès.

Le gopura III O. au contraire est une simple salle longue percée de deux portes entre pilastres de latérite et sous porche à beaux piliers extérieurs de grès.

Enceintes IV.

1° Il n'est pas certain que la section O. de la cour antérieure ait eu ses murs latéraux prolongés jusqu'aux murs III, bien qu'on ne conçoive guère une autre combinaison. On ne reconnaît aucun arrachement sur le mur III E., mais on sait qu'avec la mauvaise liaison des constructions khmères ce manque de raccord n'infirme pas l'existence du nouveau mur, surtout s'il fut élevé un peu plus tard.

Les deux édifices que contient cette section paraissent avoir été comme d'ordinaire composés de trois éléments, les arrière-salles obscures, appuyées au mur, la salle centrale éclairée à l'Ouest par une fenêtre à balustres et ouverte du côté de l'axe général, peut-être par un vestibule, ou directement.

Il est impossible de savoir, le chemin passant par ce point même, si les deux sections de la cour étaient séparées l'une de l'autre.

Les quatre galeries appuyées aux murs S. et N. de la seconde section n'ont conservé que deux piliers debout. Sur la face S. de la galerie N.-E. ils sont en grès, très soignés (pl. XV, I), et leur espacement paraît plus grand que leur hauteur.

Entre ces galeries deux petites salles longues, munies de fenêtres sur l'intérieur de la cour, étaient percées suivant l'axe N.-S. et leur porte du côté intérieur était abritée par un porche à piliers de grès.

Le gopura IV E. répète le plan des gopuras II et III E. mais sur des dimensions bien plus considérables ; ici les passages latéraux étaient indépendants de la salle cruciale. La porte E. avait un encadrement complet dont il ne reste en place que les colonnettes octogonales.

2° Les trois bâtiments parallèles qui se placent l'un sur l'axe N.-S. de la cour et les deux autres symétriquement à cet axe sont de plan identique, mais celui du centre plus important et plus relevé est muni vers l'axe général d'un porche ; cet édifice présente trois grandes fenêtres ouvertes à l'Est ; elles ont sept balustres. Les deux autres bâtiments ont de même trois fenêtres à l'Est, mais à cinq balustres, et une porte simple au Nord. Il est probable que ces salles étaient divisées en trois sections suivant le plan ordinaire ; c'est au moins ce qu'indique l'aspect extérieur de leurs vestiges.

II. — Décoration.

La décoration tout en étant très riche et très fournie est d'une exécution particulièrement soignée et d'un détail fort intéressant. Nous allons la passer en revue mais d'une façon générale afin d'éviter les redites inutiles.

Profils.

Les profils sont extrêmement détaillés (pl. XXVII, A) et comme toujours revêtus en entier d'ornements ; parmi ceux-ci se rencontrent les lotus avec les

feuilles courbes qui s'y opposent dans l'art du groupe de Roluoh, ainsi que les petits balustres de l'art primitif. Les décors de ces profils sont assez soignés pour que les feuilles obliques qui ornent la doucine de corniche aient un motif d'axe au-dessus du pilastre (vestibule de la tour centrale).

Les profils de portes et de fenêtres montrent le type ordinaire très nerveusement traité et lorsque le chambranle atteint de grandes proportions comme au gopura IV E., les saignées sont si profondes qu'elles paraissent un tour de force du tailleur de pierre (pl. XVIII, B). Les balustres qui closent les fenêtres ont un tracé très heureux et ceux des fenêtres gisantes, à la salle II S., sont d'une finesse de profil invraisemblable ; ils sont traités non symétriquement et plutôt comme des parties basses de colonnettes de porte de forme ronde et du type à décors complexes (pl. XXVI, L).

Pilastres.

Les pilastres des parements et des portes reçoivent trois types d'ornementation : un motif de rinceaux à tige ronde, d'une belle allure (1), un décor dans le système à chevrons mais entièrement en rinceaux (2) ou à niches (3), enfin une hampe de feuillage (4). Le premier motif sort généralement d'un lion debout placé de côté pour laisser se développer la première volute ; les autres n'ont pas de motif de départ.

Entrepilastres.

Les nus des parements, au vestibule comme au couloir du sanctuaire principal, sont ornés d'un motif sans saillie, très riche, qui est une alternance de deux carrés, les uns à diagonales enfermant des rinceaux, les autres en espèces d'*x* floraux (pl. XV, C) ; le haut du panneau est occupé par une frise à guirlandes pendantes très détaillée.

Les entrepilastres des sanctuaires sont décorés par des niches à figure d'une ornementation très complexe, bien que d'une lecture franche. Les personnages enfermés sont, aux parois du sanctuaire central, des dvārapālas à haut chignon cylindrique, tenant une lance, tandis que ceux qui ornent les prāsāts latéraux,

---

(1) Sanctuaire central, vestibule, contrepilastre S. de l'entrée ; pilastre d'angle, même point, par exemple.

(2) Sanctuaire central, porte intérieure dans le vestibule.

(3) Sanctuaire central, vestibule, pilastre du côté S.

(4) Sanctuaire central, fausse porte S., contrepilastre.

sont des devatās très gracieuses ; elles portent, suspendus aux oreilles, des disques démesurés délicatement travaillés. Ces figures offrent un relief assez fort et les niches ont un creux suffisant pour que les pieds présentés tout à fait de face soient complets et non déformés. La niche montre un arc très riche qui se termine aux angles par un motif de faux nāgas. Au-dessus de l'arc se voient deux figures volantes, plus haut une grande anse suspendue à une tête de lion munie de bras qui soutiennent des rinceaux de côté. A ce motif se superposent de bas en haut une niche portée par deux petits lions, puis des oiseaux et enfin la frise à guirlandes pendantes. La niche contient une figure de femme dansant entre deux musiciennes armées de cymbales bombées en demi-sphère. En bas le soubassement de la niche repose, à la tour centrale sur trois lions, aux tours latérales sur trois hamsas.

Toitures.

Les toitures sont traitées en fausses tuiles rondes ; sur la corniche du couloir au sanctuaire central de beaux lotus détachés constituent les faux abouts des tuiles, au-dessus d'une doucine qui, pour ménager un contraste, reste lisse ; à ces lotus s'opposent les feuilles courbes entre de petits lotus larges. En haut (pierre tombée près du gopura I E.), la terminaison était faite par une saillie continue ornée de lotus et d'étamines ; à nouveau les feuilles courbes s'y opposent en dessous ; le dessus de la pièce, nu, montre une série de trous ronds qui attendaient des épis dont aucun ne nous est parvenu. Nous examinerons les pignons de ces toitures avec les frontons des portes.

Portes et fausses portes.

Portes et fausses portes, qui partout tiennent la place décorative la plus importante, ont naturellement, dans un ensemble aussi soigné, reçu une ornementation exceptionnelle ; elle intéresse principalement les frontons et les linteaux. La porte présente cette combinaison heureuse qui fait régner le linteau avec les profils du pilastre pour donner une base calme au fronton. Ce linteau présente également la particularité d'avoir trois saillies, une au centre et les autres au-dessus des colonnettes ; ce dernier mouvement, à défaut du tailloir disparu déjà, unit plus heureusement les colonnettes à ce qu'elles soutiennent. Celles-ci, octogonales, sont finement détaillées, mais des nus importants leur laissent leur franchise de support. La porte O. du gopura I O. seule paraît avoir conservé les anciennes colonnettes circulaires ; une d'entre elles gît devant le gopura II O. L'encadrement de chambranle très nerveux, comme nous l'avons dit, enfermait aux fausses portes des vantaux fictifs de grès, qui montrent un riche décor de chevrons.

Linteaux.

Les linteaux que nous allons successivement passer en revue montrent tous sauf un, une série de variations du type III. Eliminons le linteau extérieur, à l'entrée de l'édifice complexe qu'est le sanctuaire central ; on ne peut que l'entrevoir et juger ainsi qu'il est de ce type ; il est d'ailleurs brisé.

Le linteau spécial est le linteau S. du vestibule de la tour centrale (pl. X, B). C'est un motif à hampe horizontale où s'attachent de chaque côté quatre paires de volutes ; l'origine des deux hampes est une tête de lion. Celui du Nord est du même genre.

Les autres linteaux, qui sont du type III, ne présentent pas la tête de lion qu'on trouvera si souvent dans la suite comme motif central. Quelques-uns offrent une combinaison classique et ne comportent qu'un seul axe.

Le linteau inférieur du porche au sanctuaire central présente au milieu comme origine des génératrices deux têtes d'éléphant sur lesquelles un lion debout appuie ses pattes antérieures ; les extrémités des génératrices sont des feuilles montantes ; huit autres se placent des deux côtés par groupe de quatre entre elles et le motif central, tandis que six feuilles tombantes occupent le dessous des génératrices.

Le linteau du gopura II O. a pour motif central une figure dans une niche posée sur une tête d'éléphant, origine des génératrices. Celles-ci viennent finir de chaque côté derrière la tête d'un lion qui sort lui même d'une tête de lion à trompe sur laquelle se trouve un personnage ; plus haut encore est un petit lion. Six feuilles descendantes en deux groupes occupent le dessous des génératrices ; dix feuilles montantes, de même, se placent entre le motif central et les épanouissements terminaux des guirlandes.

Ce type relativement simple n'est pas le plus fréquent. Le plus souvent les génératrices partent, au milieu, du bas du motif central et s'élèvent à ses côtés jusque près du haut du linteau ; elles ne restent horizontales que sur une faible longueur, redescendent ensuite jusqu'en bas avant de remonter pour s'épanouir ; elles forment ainsi à droite et à gauche une anse étroite, ouverte en bas et qui ne laisse plus guère place qu'à une ou deux feuilles tombantes. Nous n'avons pas moins de six exemples de ce type sur les huit ou dix linteaux conservés.

Le linteau du gopura I E. culbuté en avant et qui a pu être dégagé annonce ce système sans le montrer franchement. Le motif central en effet est placé devant deux feuilles descendantes qui forment culot pour le soutenir et qui ne sont que le prolongement des guirlandes ; celles-ci en réalité partent donc d'en bas. Ce motif central est formé par un dieu (Kṛṣna ?) qui tire un éléphant par la trompe au côté S. et au côté N. frappe de la main un lion. Dans chaque angle un lion s'appuie aux oreilles d'une tête d'éléphant pour dévorer la tige d'une feuille terminale. Au-dessus de la guirlande douze feuilles obliques et et au-dessous quatre feuilles descendantes remplissent les vides de la composition.

D'autres linteaux montrent la même combinaison, mais fort importants, les lions, origines des rinceaux, comptent pour les parties centrales de la guirlande. C'est le cas du linteau S. du sanctuaire central et du linteau E. de l'annexe N.

Le linteau S. du sanctuaire central (pl. X, A) offre, au centre, une niche portée par une tête de sanglier entre les deux lions origines des rinceaux. Au-dessus est un joli groupe d'un homme et d'une femme enlacés. Sur le milieu de chaque génératrice dans une niche sur lotus est un petit personnage qui décoche une flèche vers le groupe ; dans les remontées du bout des guirlandes on voit un rākṣasa appuyé sur une massue ; il est accompagné vers l'extérieur par une figure d'homme armé d'un arc, vers l'intérieur par une figure de femme qui est brisée. Les feuilles montantes sont en quatre groupes de deux, tournées dans les deux sens, autour des niches occupées par les tireurs d'arc ; les feuilles descendantes ne sont que deux de chaque côté avec une pendeloque intermédiaire.

Le linteau E. de l'annexe S. montre au centre une niche soutenue en l'air par deux lions, origines des génératrices ; elle contient un personnage sur un éléphant, tous deux minuscules. Le long de la guirlande passent et s'échappent de chaque côté trois cavaliers, la main élevée en arrière. L'extrémité de la génératrice est un gajasiṃha tourné vers l'extérieur et qui porte un cavalier. Au-dessous de la guirlande tombent de chaque côté deux feuilles.

Le linteau de la face O. de la tour S. offre, enfermé dans le départ montant des génératrices et sous une niche centrale, Skanda sur son paon crêté ; il élève un disque en torsade et se tient sur l'animal une jambe en avant, l'autre sur le dos de l'oiseau. Le reste du linteau est formé des combinaisons habituelles de feuilles et de rinceaux. La matière très découpée est un beau grès rouge, dont la couleur est montrée par la cassure récente de la tête du dieu.

Trois autres linteaux sont d'une combinaison différente et présentent trois axes. A la tour S. le linteau S. montre au centre Çiva sur Nandin de face, dans une niche portée par deux lions ; ils sortent des rinceaux qui sont achevés eux-mêmes par des têtes de lion ; d'autres lions les terminent aux extrémités du linteau. Les axes latéraux ont une figure à mi-corps en prière sur une tête de lion ; celle-ci est portée à son tour par une tête d'éléphant à laquelle se suspend une pendeloque. Les folioles qui entourent les niches, de quatre centimètres à peine dans la plus grande dimension de façade, ont dix centimètres de saillie sur le fond et sont découpées avec une hardiesse extraordinaire.

Le linteau N. de la même tour est presque pareil et sa seule particularité consiste dans le motif central ; c'est ici un petit personnage tenant un lotus et accroupi à la javanaise sur un fleuron de lotus soutenu par les deux petits lions.

A la tour N. le linteau N., qui seul peut être examiné, montre au centre une figure en déchirant une autre qu'elle enjambe, tandis que des têtes de lion occupent les axes supplémentaires.

Frontons.

Les divers frontons du monument présentent un aspect tout spécial. Ils le doivent à la décoration des angles et à l'ornementation des tympans. Les angles sont constitués le plus souvent par des têtes de makara, motif fort rare qui ne se rencontre guère, en décors de niches que dans les édifices du groupe de Roluoḥ, et aux frontons véritables qu'au Phnoṃ Bok et au Phnoṃ Kroṃ. Le contour du fronton est le motif ondulé ordinaire (1) avec les feuilles rampantes qui l'accompagnent (2). Le décor intérieur est constitué par des rinceaux fort élégants comme au Baphuon et au Mébŏn occidental ou par des représentations complexes en très faible relief, au contraire de ce qui se fait dans l'art d'Aṅkor.

Tous les frontons des sanctuaires sont ornés de rinceaux ciselés finement qui n'en couvrent pas toute la surface mais laissent une zône nue d'encadrement pour les faire valoir ; des figures sont mêlées parfois aux rinceaux ; nous les indiquerons au fur et à mesure.

Frontons du sanctuaire central. — Le fronton intérieur de la tour centrale à l'entrée du couloir qui mène du vestibule au sanctuaire n'a guère conservé que son encadrement ; il est terminé, motif plus rare encore que celui des makaras, par des têtes de lion d'où s'échappent d'autres lions debout ; la pierre supérieure montre que le tympan fut orné de rinceaux légers.

Le fronton qui s'y oppose dans la même salle offre une composition identique mais complète.

Le pignon extérieur O. de cette salle, dressé au-dessus du couloir, avait la même ornementation de rinceaux.

Le fronton E. de l'aile S. du vestibule offre un petit lion comme motif de départ des rinceaux et son encadrement est terminé par une tête de lion d'où sort un nāga quintuple ; ses têtes impaires sont crêtées et toutes sont accompagnées de feuilles indépendantes.

Le fronton de la porte S. du vestibule (pl. X, B) montre au milieu des rinceaux une tête de lion sur un éléphant ; au-dessus est une petite figure assise à la javanaise sur un trône de lotus. Le fronton de la porte N. est semblable. Les angles des frontons sont pareils aux précédents.

Le fronton de la fausse porte S. de la tour même montre (m. pl., A) comme motif central des rinceaux Çiva assis à la javanaise sur le dos de Nandin ; celui-ci est debout sur un piédestal de lotus porté par trois lions. Au-dessus du

---

(1) Mais plat de même qu'aux prāsāts des deux phnoms et non traité en corps bombé de serpent comme il le sera dans la suite.

(2) Les redents courbes intérieurs sont garnis d'une façon fort heureuse par une feuille roulée sur elle-même et qui semble sortir du nu de l'arc.

A

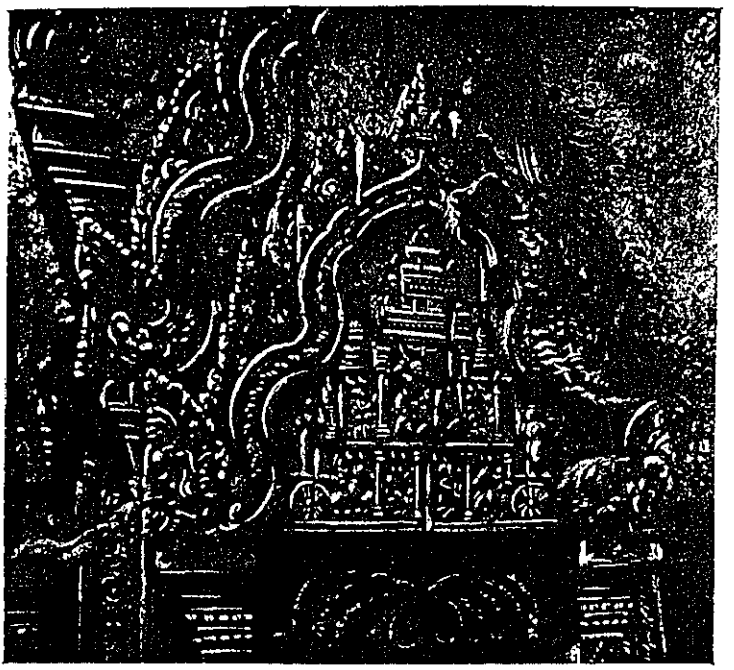

B

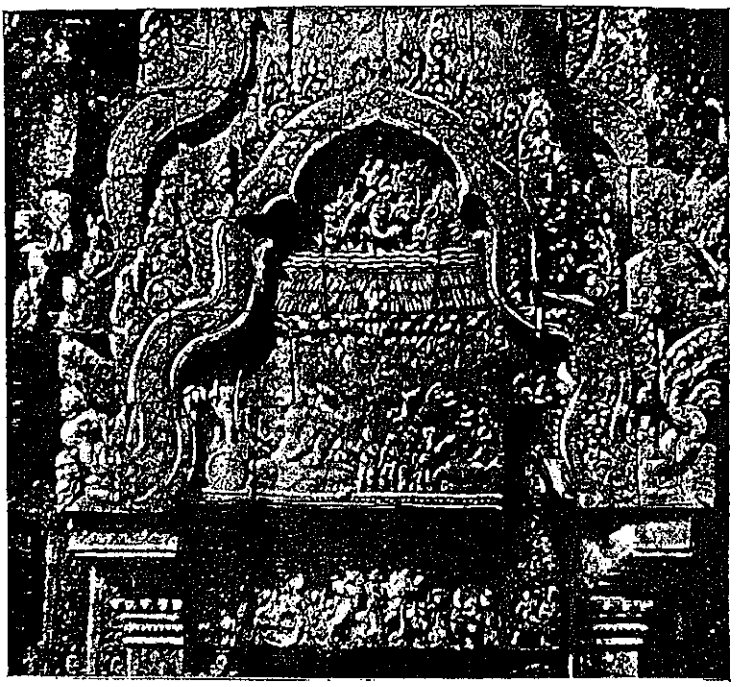

Bantāy Srĕi.

Bibliothèque N.: A — porte O.; B — fausse porte E.

dieu sont deux figures dans les rinceaux et une tête de lion. Dans le nu hors des rinceaux volent deux apsaras qui tiennent des guirlandes.

Frontons des sanctuaires secondaires. — A la tour N. le seul fronton visible, quoique en grande partie caché, le fronton N. offre un personnage monté sur trois lions.

La tour S. a conservé la plus grande partie des frontons de ses fausses portes. Le fronton S. contient au centre une femme, reconnaissable seulement à son sarong ; elle est debout sur un animal que supportent trois lions et qui paraît un bœuf. Le fronton O. enferme dans les rinceaux deux makaras dont le caractère de poisson est nettement marqué par les écailles ; ils ont une queue complexe, des pattes de devant et une trompe en forme de corne. De leur groupe s'élèvent trois hamsas porteurs d'une figure dont il ne reste qu'une partie ; de la main droite elle élève une fleur. Au fronton N. la figure qui se dresse sur trois lions est également incomplète.

Frontons de la bibliothèque N. — Les édifices N. et S. montrent aux portes et fausses portes des figurations compliquées et qui semblent d'un haut intérêt. Le fronton de la baie se détache devant deux autres frontons, traités avec des encadrements analogues, mais non pareils ; le second est le fronton du corps postérieur de la fausse porte, et le troisième le pignon même de l'édifice ; il est par suite beaucoup plus haut.

Le fronton de la porte montre à l'angle une tête de makara d'où sort un lion qui laisse échapper la guirlande habituelle. Le fronton de l'arrière-corps (2e fronton), montre à cette place une tête de monstre dont la mâchoire supérieure ne se termine pas par une trompe mais a presque l'aspect d'un bec, tandis que l'être qu'il laisse échapper offre, avec le corps d'un lion, plutôt une tête de garuḍa. Au troisième fronton, pignon de l'édifice, la tête de départ pourrait être d'un lion et c'est un nāga à cinq têtes qui en sort. On sent ici nettement la verve d'invention d'un art encore jeune qui devait bientôt s'éteindre en de monotones répétitions.

Le tympan (pl. XI, A) contient un élégant édifice dont les deux étages principaux sont constitués par de simples colonnades de piliers avec base et chapiteau classiques et frise à guirlandes pendantes ; celle-ci paraît être véritable et non décorative ; elle se suspend en bas au plancher indiqué par une face ornée de losanges (1). Il semble que cette représentation d'édifice se rapporte à une construction sur pilotis. L'étage inférieur qui serait alors le dessous de la maison, comprend cinq piliers, la salle vraie n'en a que quatre ; accolé au

(1) Seule la grande travée centrale du premier étage ne possède pas cette ligne de guirlandes mais un rideau suspendu.

pilier extérieur de chaque côté est un petit mur couronné d'un demi-fronton qui correspond à l'extrémité d'une minuscule nef latérale. Ces quatre piliers déterminent trois nefs d'inégale hauteur, surmontées chacune d'une sorte de soubassement léger. Celles des côtés portent un étage à pignon ogival. Bien qu'avec un aspect d'amortissement, il est cependant réel, car il est percé d'une fenêtre où se voient deux têtes. La nef centrale montre entre deux amortissements d'angle un étage avec baie fermée, puis au-dessus un autre entre deux antéfixes indépendantes, enfin un pignon terminal.

Dans la travée centrale du corps principal sur pilotis se voit un homme debout qui en frappe un autre d'un glaive ; il le maintient en le tenant par les cheveux et en posant son pied sur sa poitrine. Derrière se trouve un lit à quatre pieds orné d'antéfixes aux angles. Dans les travées latérales un peuple de femmes joliment représentées assiste à cette lutte.

Au-dessous, entre les pilotis, l'étroite travée centrale du Nord est occupée par un nouveau combat où nombre de personnages sont occis, tandis que dans la travée correspondante du Sud des blessés reçoivent des secours. Des deux côtés s'avance un char aux roues fines à seize rayons. Le corps de la voiture est orné de lotus. Sur celui-ci est un personnage debout (1) tenant un arc et un paquet de flèches. Les chevaux, figurés par un seul, portent le collier de grelots et sont attelés au moyen d'un joug au timon relevé ordinaire Sur le cheval est représenté le cocher qui se tient en équilibre dans une pose de danse. Des gens écrasés ou endormis se distinguent sous les pieds des chevaux.

Le fronton de la fausse porte E. est plus curieux encore (pl. XI, B). On aperçoit en haut Indra tenant les foudres, accroupi à la javanaise, dans une niche, sur la tête de l'éléphant tricéphale. Aux côtés de celui-ci sont deux groupes de gens qui implorent le dieu. En dessous toute la largeur du registre est occupée par une série de lignes ondulées, puis par une représentation qui, à première vue, a l'aspect d'un toit de chaume ; elle est en réalité formée par deux étages de rayons divergents géminés et terminés par un épanouissement double (2). Un rang d'oiseaux volants forme le niveau suivant ; un nâga triple les sépare en deux groupes ; un autre au-dessus coupe les deux rangs de rayons. Sept arbres constituent le fond d'un dernier étage ; ils sont séparés par des aréquiers ou des plantes analogues ; on distingue dans les arbres, d'un côté quatre, de l'autre deux têtes de singe. Au centre, en un groupe compacte, cinq cerfs, deux lions à droite, deux lions à gauche dominent deux groupes de deux éléphants entre les jambes desquels courent des biches. Au milieu est un arbre et devant, deux personnages simplement vêtus. Enfin aux deux extrémités

(1) Nous verrons par le fronton suivant qu'il faut l'identifier sans doute à Viṣṇu.
(2) Nuages et pluie ?

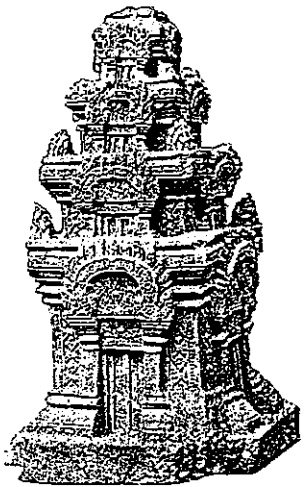

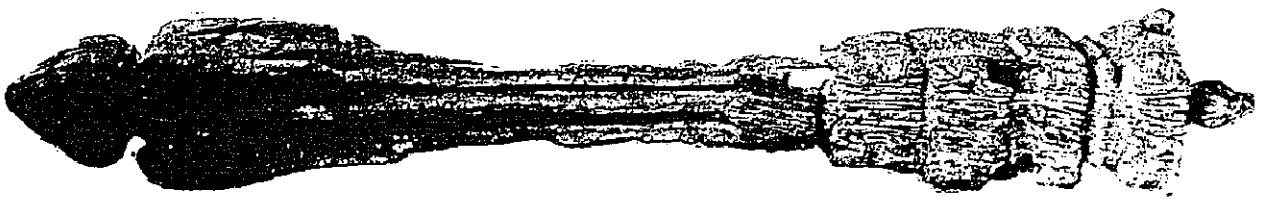

Çiva et amortissement d'angle de Bantāy Srèi. — Borne de Prèah Kô.

(Clichés de J. Commaille et de Ch. Carpeaux).

de cette scène nous retrouvons les chars traités de même que dans le fronton O. ; aux deux côtés sont les mêmes archers ; celui du Nord a dans la chute d'une pierre perdu tout le bas de son corps. L'archer est Viṣṇu reconnaissable à ses attributs, qui peut-être sont intervertis.

Fronton de la bibliothèque S. — L'édifice S. n'a conservé que le fronton de la porte O. Il présente quatre registres.

1° En haut est un dieu assis sur un nāga, la jambe gauche repliée sous lui ; il tend un chapelet à une femme à demi-agenouillée à sa droite, tandis qu'à sa gauche un autre personnage lui décoche une flèche. Le dieu a un haut chignon, trois séries de bracelets aux bras, trois colliers, une ceinture, un cordon brahmanique, le tout en serpents.

2° Le registre suivant contient, de la gauche du spectateur à sa droite, deux femmes, à coiffure conique, diadémées, puis huit ascètes, qui causent en tenant leur chapelet, enfin, commune aux registres 1 et 2, une femme debout avec un chasse-mouche.

3° Le registre d'en dessous montre, entre un ascète et un yakṣa, huit êtres à tête d'animal et à corps d'homme, dans une pose d'adoration : les animaux dont les têtes figurent ici sont, dans le même sens, un oiseau, un singe, un cheval, un lion, un éléphant, un singe, un oiseau, un cheval.

4° Enfin le registre inférieur offre, toujours dans le même ordre, des cerfs et des femmes ; quelques-unes en peignent d'autres ou leur massent le cou ; d'autres se tiennent par les mains ; enfin se voit un cerf agenouillé, d'autres petites figures, et un sanglier. Derrière les personnages du centre et entamant les registres au-dessus est un bœuf debout de profil.

Le gopura II O. montre sur son fronton E. une lutte de singes couronnés.

III. — Fragments isolés.

Près de la tour S. est un piédestal long à trois mortaises (pl. XXVI, A), une grande au centre entre deux plus petites ; toutes ont double rigole intérieure sur le côté arrière, en plaçant comme d'ordinaire le bec au Nord ; celui-ci est à une des petites extrémités. Le profil est simple et n'offre qu'un corps légèrement courbe entre deux faces droites détachées par une petite bande.

Dans le gopura III E., salle centrale, est un piédestal à doucines opposées autour d'une bague.

Enfin de ce monument fut transportée au Musée de Phnom Péñ sous la côte S. 1, 3 une remarquable figure de Çiva mi-grandeur, accroupi et qui tient Umā sur sa cuisse (pl. XII). Le dieu et la déesse sont vêtus d'étoffes finement plissées qui à la ceinture se relèvent en besace. Ils ont les oreilles percées de trous pour y suspendre des ornements vrais et ce furent leurs seuls bijoux. Sur leur tête, au-dessus d'un diadème à fins décors s'élève un chignon réduit cylindrique.

CONSTRUCTION.

Avant de chercher à dégager de ces exemples l'histoire même de cette forme d'architecture dans la mesure où la chose est possible à cette heure, réunissons les quelques observations de construction auxquels ces monuments donnent lieu. Elles contribueront d'ailleurs à éclairer cette question. Quelques-unes concernent les matériaux mêmes, d'autres les modes étranges de les utiliser.

Le gros œuvre des tours est fait de briques où le décor fut sommairement indiqué, puis parachevé dans l'enduit qui les recouvre. La brique est petite, de 3 à 4 centimètres seulement d'épaisseur, sur une dizaine et une vingtaine de centimètres dans les autres dimensions. Elle ne vaut pas de beaucoup la brique čame, même de l'époque correspondante. Sa couleur n'est pas belle et elle présente des brûlés à l'intérieur. Cependant grâce à sa petitesse qui permettait une cuisson profonde, elle paraît avoir eu en général une assez bonne résistance. En parement les assises sont invisibles, et le procédé de frottement spécial aux Čams, avec l'agent inconnu de liaison, a dû y être employé. A l'intérieur des murs, un gros mortier de terre rouge forme hourdis. Les édifices annexes de l'angle S.-E. de Bàkoñ en donnent un exemple très net. Les rangs de briques en parement sont assez mal réglés et à Lolei notamment se terminent parfois en sifflet.

La pierre se présente sous deux espèces, la latérite pour les remplissages, les terrasses et les constructions moins soignées, le grès pour les édifices principaux ou les parties intéressantes. Ainsi le grès forme le revêtement de la pyramide de Bàkoñ dont le gros œuvre est fait de latérite. Le grès y est employé en forts blocs de dimensions très voisines, de telle sorte que l'empilement ayant été commencé aux angles par joints presque superposés, tout le reste des parements présente le même défaut. Un travail postérieur, tentative sans doute d'arrachage de ces blocs, a causé l'usure de tous les angles, surtout dans le gradin inférieur. Dans le reste du monument de Bàkoñ la pierre est employée en blocs d'un équarrissage formidable et dont le transport et la mise en place devaient exiger des efforts considérables. Nous avons vu les dimensions énormes des deux piédestaux qui se trouvent l'un devant la pyramide de Bàkoñ et l'autre dans la tour S. O. du même temple. Le dernier éléphant de la pyramide a 2 mètres 10 de haut et il est monolithe. Le pilastre extérieur de la porte du même édifice, au Nord, à 3 mètres 50 de hauteur, près de 1 mètre de profondeur, 0 mètre 75 environ de largeur, soit un cube de 2 mètres 625 et un poids voisin de 7 tonnes. On ne peut guère s'étonner alors de la combinaison extraordinaire des portes des huit tours de ce temple découpées au travers d'un bloc de 2 mètres cubes 1 5. Ce système d'évidement dans un monolithe donnait une stabilité et une résistance rassurantes à des gens qui peut-être voyaient dans la

pierre une matière nouvelle, aux lois encore inconnues. Mais si la disposition bien qu'étrange est parfaitement normale ici, elle devient complètement absurde au gopura O. de la pyramide, quand le vide est percé dans deux blocs jointifs, assemblés par une face verticale. C'est au moins ce qu'indiquent le seuil et les montants, car naturellement les deux bras de potence qui formaient le linteau n'ont pu tenir. Cette contradiction entre les deux systèmes semble indiquer une opposition marquée entre une direction raisonneuse et une main d'œuvre inintelligente.

Plus sérieuse malgré ses dangers d'avenir est la précaution prise de soutenir en arrière de l'encadrement le mur plein par de grosses pièces de bois, qui bien choisies, se sont parfois conservées jusqu'à nos jours (Bàkoñ, Lolei).

Une telle précaution semble indiquer que les architectes se fiaient plus à l'élasticité du bois qu'à la résistance de la pierre ou à l'équilibre des encorbellements. La combinaison d'assemblage des portes à 45° donne aussi l'impression qu'ils étaient mieux au courant de l'art des charpentes que de la maçonnerie. Telle fenêtre du gopura N. de Bàkoñ est traitée absolument comme un cadre de bois fermé par un grillage de potelets. Elle est carrée et son encadrement simple est assemblé d'onglet (pl. XXVI, C). Il enferme cinq meneaux de pierre rectangulaires profilés en doucine en avant, en haut et en bas (m. pl., P). Un tel assemblage ne s'explique guère en cette matière. Il ne se comprend qu'en bois et surtout si les faces obliques sont rendues solidaires, en plus de l'action des mortaises, par une colle puissante. L'assemblage est toujours instable dans le bois à cause de son jeu inévitable ; il devient rigide ici puisque le raccord d'angle y exerce un véritable effet de triangulation, au lieu qu'un assemblage à simple tenon et mortaise permet toute déformation. Mais cet assemblage en pierre est pourtant contre-indiqué parce que sous la charge les faces obliques en haut exercent un effort de renversement et qu'en bas, les montants posent d'une façon instable et par une pointe cassante. Le seul assemblage sensé fera porter solidement les montants par toute leur surface sur les extrémités du seuil, tandis que le linteau reposera de même franchement sur les têtes des montants. Mais par dessus tout, si l'on réalise en pierre l'assemblage d'onglet, il faudra éviter les longues entailles de Bàkoñ, qui possibles dans une matière cohérente comme le bois, offrent les plus grandes chances de rupture dans une chose cassante comme la pierre. Un tel assemblage est une idée qui ne viendra jamais à un constructeur débutant par la pierre.

A la salle annexe S. S. E. de Bàkoñ les montants de la porte sont assemblés de même, en oblique, et le cadre est retenu dans la maçonnerie par deux tenons fort allongés, dont la saillie, faible il est vrai, venait encore augmenter inutilement la section de la pierre en carrière, et exigeait tout autour un défoncement énorme : une large mortaise où la maçonnerie de briques se fut incrustée eût rendu les mêmes services avec bien moins de peine, mais elle eût affaibli la pièce et c'est ce que le constructeur, dans sa crainte naïve, paraît avoir voulu éviter avant tout.

D'autres détails à Lolei trahissent la même inquiétude dans l'emploi de la pierre. Ainsi le mur qui enferme la terrasse supérieure a ses blocs de latérite entaillés au lit (pl. XXVII, F) pour les empêcher de glisser les uns sur les autres et des crampons les maintiennent en outre, au moins à l'assise supérieure. Par contre la frise sur linteau montre le même procédé naïf que chez les Cams. Pour unir la maçonnerie de briques à cette dalle de pierre, sur laquelle il suffit qu'elle pèse de tout son poids, on entaille cette pierre sur toute sa surface en arrière de la façade et on ne réussit ainsi qu'à l'affaiblir sans augmenter en rien l'adhérence de la maçonnerie.

Au Phnom Bok, au Phnom Krom, le grès prend la place la plus importante, mais nous voyons dans les voûtes du premier un souvenir de la voûte de briques, car il est bien inutile d'entailler les blocs de pierre en redents successifs ; nous verrons ce système abandonné dans l'art classique et cela dès la construction du Bayon. A Bantāy Srĕi la même naïveté est encore courante.

Dans ce dernier monument d'une exécution si remarquable dans la sculpture, le grès garde son rôle ordinaire de matière précieuse; c'est un grès rouge, qui paraît avoir été fort tendre et qui avec le temps prend le ton gris habituel. La latérite semble tenir un rang intermédiaire et est parfois ciselée. La brique joue un rôle plus réduit. Au raccord de la voûte et du mur de grès, dans le couloir du sanctuaire, de légères entailles faites sur la pierre pour augmenter l'adhérence des matériaux répètent celles que nous avons déjà signalées à Vat Phu (1).

Les blocs de grès présentent les trous ordinaires inexpliqués, et les joints verticaux offrent un redent qui contribuait à assurer la liaison des pièces. La partie supérieure de l'encadrement, à la baie d'entrée du sanctuaire, est munie d'un assemblage d'onglet double. Enfin les linteaux vrais des portes sont déchargés encore par des poutres noyées dans la maçonnerie et par deux pierres taillées en encorbellement aux parois du vestibule, sur l'axe N.-S. La même combinaison se répète au-dessus de la porte E. Mais on trouve là une assise, d'ailleurs avec joint central entre la poutre et les pierres à encorbellement : elles sont au nombre de trois et entaillent le fronton. Les mêmes poutres de soutien se rencontrent au-dessus des fenêtres et trahissent une timidité d'autant plus étrange que toutes ces ouvertures sont fort étroites.

Tous ces détails révèlent une appréhension réelle à se servir de la pierre et une confiance assez médiocre dans l'emploi de la brique elle-même dont l'arc d'encorbellement donne cependant toute sécurité. Ces inquiétudes, en face d'un art aussi savant dans la sculpture, trahissent la traduction en des matières nouvelles de formes courantes en d'autres procédés de construction, et le long emploi de l'enduit à peu près inutile sur une bonne maçonnerie de briques faciles à tailler indique quel rôle prépondérant il jouait dans l'architecture précédente disparue aujourd'hui sans laisser d'autres traces que ces survivances.

---

(1) *BEFEO.*, XIV, II, pp. 8, 19 et pl. V-C.

modifications paraissent résulter de l'influence de l'art classique contemporain qui dès le début présente les types vers lesquels ces formes convergent. Mais il est un point où les incertitudes de l'art d'Indravarman se traduisent d'une façon particulièrement nette ; l'origine des modifications est différente et la difficulté semble naître ici de l'emploi d'un mode de construction nouveau. On a vu que l'architecte de Bàkoṅ perce la baie d'entrée dans un monolithe pour être plus certain de sa résistance sous la charge. Une conception si étrange limitait nécessairement les dimensions de l'ouverture : aussi la baie est-elle petite à Bàkoṅ pour la grandeur de la tour, voire de l'ensemble de la porte (pl. III). De là naît sans doute l'excès de hauteur du linteau et l'invention, ou au moins l'épaississement, de la frise qui le couronne. Ainsi l'architecte amène le sommet de l'encadrement, le dessus de cette frise, au niveau de la grande face qui termine la corniche du pilastre, tandis que le bas de ce profil part du milieu du linteau. Le fronton élève alors sa masse démesurée au-dessus de ces moulures, écrasant la minuscule porte qui se trouve au-dessous.

A Pràḥ Kô l'artiste applique aux tours latérales un système identique (pl. I à gauche) ; mais à la tour centrale, il tente une autre solution du même problème ; elle est préférable par certains côtés, pire en général (m. pl. à droite). Ici l'architecte était moins gêné par les dimensions réduites à donner à la baie, puisqu'il osait en construire le cadre de quatre blocs assemblés ; la tour est d'ailleurs plus petite, au moins en hauteur. Le linteau plus allongé vient se terminer au départ de la corniche, arrangement très heureux qui le met en valeur : c'est juste l'opposé de la solution définitive. L'entablement élève alors sa grande face bien au-dessus de la frise. L'arc peut être réduit en hauteur, ce qui est un avantage, mais le tympan serait mal limité et surtout démesuré ; le décorateur est alors obligé de le couper par une moulure d'effet désagréable, qui laisse au-dessous une bande presque égale au linteau et qui fait double emploi avec lui.

Lolei (Cf. *R. A.* 96) approche davantage de la combinaison finale. L'architecte a bien demandé encore a un seul bloc la garniture de la baie, mais il prend nettement le contrepied de l'arrangement de Pràḥ Kô ; il abaisse le départ de la corniche presqu'au niveau du dessous du linteau, exagère encore la hauteur de celui-ci et de sa frise, et parvient ainsi à amener leur ensemble presque jusqu'au sommet de la corniche du pilastre ; seule dépasse encore la grande face de celle-ci. Il maintient le cours de moulures qui soutient le nu du tympan, mais l'espace entre elles et la frise s'est réduit assez pour se perdre dans l'effet général.

La solution parfaite, déjà rencontrée à Trapāṅ Phŏṅ, est appliquée dans tous les monuments de la seconde série. Peut-être y fut-elle empruntée à l'art classique qui l'employa dans la construction du Bayon. La corniche réduite légèrement en hauteur règne en haut et en bas avec l'ensemble du linteau et de sa frise, donnant à toute la combinaison une continuité de lignes et par suite une assiette qui manquait dans les exemples précédents.

PLACE DE L'ART D'INDRAVARMAN DANS L'ART KHMER.

Cette étude ne serait pas complète si nous ne disions quelques mots des problèmes que soulève l'existence de cet art. Le premier est celui des limites de temps où il s'enferme ; il engage par là même la question de son origine et celle de ses rapports avec l'art classique contemporain et postérieur. L'enquête à cette heure n'est guère facile. La comparaison avec l'art primitif qui précède l'art d'Indravarman est délicate avant la publication d'une étude précise sur cette forme d'art encore peu connue (1) ; d'autre part la même comparaison avec l'art classique exigerait une connaissance de l'ensemble de cet art que nous ne nous flattons pas d'acquérir avant quelques années encore. Nous ne pouvons donc qu'ébaucher l'une et l'autre.

Le problème se complique de l'instabilité même de l'art d'Indravarman. Lorsqu'on vient de passer en revue ces divers monuments il est impossible de ne pas être frappé, quand même aucune date ne viendrait confirmer cette impression, de l'évolution rapide de cette forme. La variation n'est cependant pas générale. C'est dans la décoration pure que l'aspect reste le plus constant : et le fait s'explique : si les conditions de l'emploi d'un motif ne changent pas, celui-ci demeure immuable, surtout en Orient. Ainsi la combinaison de l'entre-pilastre est-elle restée presque identique ; il suffit pour s'en convaincre de mettre en parallèle les descriptions de Prèaḥ Kô, de Pré Rup et de Bantāy Srĕi. La décoration des pilastres marque déjà des différences et ce n'est pas le même esprit qui règle l'arrangement des pilastres à Prèaḥ Kô (pl. XIV) et à Phnoṃ Bok (pl. XV, J, N). Il en est de même des linteaux et une opposition semblable se montre entre les compositions si riches et si touffues de Lolei et de Bàkoṅ et celles déjà beaucoup plus ternes de Bantāy Srĕi. En outre, des premières aux dernières, nous constatons dans les linteaux la disparition des tailloirs de colonnes qui, rappelés par une simple différence de plan à Mébŏn, s'effacent sans laisser de trace à Bantāy Srĕi. La même évolution se marque dans les formes de la colonnette ; allégée par de grands nus dans l'art de Roluoḥ, elle finit par les perdre presque complètement après avoir passé par l'intermédiaire de Lolei ; la bague supplémentaire, qui s'introduit dès ce temps dans le milieu du nu, finit par entraîner la disparition presque complète de ce dernier. Au début un bulbe terminal en haut et en bas de la colonnette joue le rôle de chapiteau et de base ; à Bantāy Srĕi il se fond dans les moulures sans accent qui envahissent le fût. Toutes ces

(1) Étude très avancée que diverses circonstances n'ont pas encore permis de faire paraître.

De tels tâtonnements, ces naïvetés mêmes de construction, cette évolution constante donnent l'impression d'un art bien plus vivant, bien plus industrieux que les arts ordinaires de l'Asie et nous rapproche de nos arts chercheurs d'Occident. C'est en effet une caractéristique de ces monuments, et leurs plans mêmes, comme leur décor, montrent une variété inaccoutumée. L'art primitif n'offre que des sanctuaires isolés et les groupes n'y paraissent pas d'ordinaire d'une seule venue ; Sambór-Prei Kŭk nous montre peut-être les seuls exemples de plan en quinconce. L'art classique n'est guère plus varié (1) et le plan à galeries concentriques y domine, qu'il soit de plain-pied ou relevé sur les gradins d'une pyramide ; eût-il changé d'ailleurs dans le détail des dispositions intérieures que la continuité des lignes horizontales de galeries, sommées aux angles de tours ou de toitures en croix, y eut maintenu l'identité d'effet. Dans le groupe de sanctuaires isolés l'alignement simple ou répété de trois sanctuaires est presque constant et l'incohérence d'additions successives vient seule y mettre un peu de pittoresque.

Il est difficile par contre de trouver plus de variété de plan que dans la quinzaine de monuments que nous avons réunis sous le nom d'Indravarman ; toutes les combinaisons que peut offrir un jeu de points indépendants ont été essayées — sanctuaires isolés — alignement par trois, simple ou double, par cinq, quinconce entièrement relevé, quinconce à centre surhaussé, tout y est. La même variété se retrouve dans le décor. Il se peut qu'elle soit plutôt involontaire pour la composition des portes au groupe de Roluoḥ, mais dans le reste il est impossible de n'être pas frappé de la verve étincelante dépensée dans la composition des linteaux, même dans celle des colonnettes où la loi bizarre imposée entravait la variété des effets. Les ressources infinies de cet art apparaissent dans le problème aride de la répétition coup sur coup des trois frontons aux pignons des bibliothèques de Bantāy Srĕi : aucun des angles ne double l'autre, et cependant les motifs employés ne sont pas encore les seuls utilisés dans le monument : l'art classique aurait superposé trois fois le nāga — splendide une fois — insipide quand il est répété à satiété. A ce point de vue l'art primitif nous avait habitués à moins de liberté et c'est plutôt par la vie même des motifs qu'il prend toute sa valeur. L'une et l'autre s'éteindront dans l'art classique avec la manie des rois d'allonger des kilomètres de galeries : la seule question qui se pose, est alors de couvrir ces surfaces infinies de motifs à la grosse, et pour quelques édifices comme Vat Phu, le Thommanom qui sont étudiés, le bâclage ou la sculpture au mètre prévaudront partout ; le Bayon lui-même, premier né peut-être de cet art, est déjà atteint de cette lèpre.

Si quittant cette impression générale nous serrons la comparaison de plus près, il est curieux de constater l'indépendance complète de l'art de Roluoḥ et

(1) Nous mettons toujours à part le splendide monstre qu'est le Bayon.

des édifices postérieurs aussi bien par rapport à l'art primitif qui l'a précédé qu'à l'art classique qui semble né presque en même temps que lui.

Avec l'art primitif les seuls points communs sont l'emploi de constructions isolées et la prédominance de la brique. L'art primitif n'a élevé en dehors des maṇḍapas intérieurs, que deux sanctuaires en pierre, Mahā Roseï (n° 19) et Kŭk Práḥ Thāt (1) près de Kŏmpoṅ Čam. Pour tout le reste il n'a guère employé que la brique ; il la sculpte d'un décor ou plus sobre (Pràsàt Tóč, n° 144) ou presqu'aussi riche (Pràsàt Sakhlà) (2) et le plus souvent l'habille d'enduits qu'il cisèle encore. Mais à cela seul se réduit la parenté. L'art primitif préfère le plan rectangulaire, l'art d'Indravarman le plan carré. L'un emploie à l'intérieur un système de crochets, supports de plafonds, très particulier; il manque dans l'autre. Le premier temple est toujours muni d'un somasūtra, le second ignore cet appareil. Au premier l'entrepilastre se garnit dans le bas d'une réduction d'édifice, c'est tout un panneau de sculptures qui orne l'entrepilastre du second. Le jeu des profils est différent et leur ornementation tout autre : il n'y a guère que les balustres dans les entremoulures qu'ils montrent l'un et l'autre. Une seule partie des deux édifices présente une certaine parenté, c'est celle où l'art d'Indravarman a le plus tâtonné, la porte. La proportion de l'arc et sa forme rectangulaire à angles arrondis se retrouvent dans les deux arts, les colonnettes sont traitées dans le même esprit, rondes et par exception en octogone dans l'art primitif, octogonales et rarement rondes dans l'art d'Indravarman. Arc de niche et arc dans le linteau présentent la même combinaison de têtes de makara. Mais d'autres éléments sont différents dans la porte même. C'est d'abord le linteau ; ceux de l'art d'Indravarman et ceux de l'art primitif n'ont de commun que l'emploi fréquent de cette même tête de makara : mais autant l'art primitif donnait au linteau, aussi bien dans le type I que dans le type II, une réelle expression architecturale, autant cet art passager n'y voit-il, comme plus tard l'art classique, qu'un simple point brillant de sculpture. Et s'il a conservé si longtemps les tailloirs des colonnettes c'est simple tradition; l'absence complète de tout arc appelant dans le linteau la présence de ces tailloirs le montre clairement. Il faut dire d'ailleurs que l'art primitif avait depuis longtemps évolué dans ce sens et qu'un linteau II intermédiaire, où l'arc est remplacé par une grosse guirlande, s'était vers la fin presque partout substitué aux types I et II qui montraient cet arc.

Pour le tympan qui occupe le fronton dans le cadre du grand arc extérieur, la différence probable est plus difficile à établir. Nous connaissons fort bien le tympan de l'art primitif. Il est constant ; c'est toujours une réduction d'édifice large. Le tympan de l'art d'Indravarman est un problème et il n'est guère possible

(1) *BEFEO.*, XVI, v, p. 68.
(2) Le Pràsàt Kalo de l'*Inv. desc. des mon. du Camb.* n° 145.

d'affirmer que les uniques exemples conservés en pierre par le Phnoṃ Bok et le Phnoṃ Kroṃ nous gardent le souvenir d'un type général. Le fait cependant n'aurait rien d'impossible et les niches qui apparaissent vaguement dans quelques tympans des monuments de Roluoḥ, peuvent fort bien n'avoir été que les centres de panneaux de rinceaux analogues. Le seul point certain c'est qu'il y a différence, car on ne voit jamais dans le nouvel art trace de réduction d'édifice au tympan.

Il est donc impossible de considérer l'art d'Indravarman comme une renaissance de l'art primitif après sa longue éclipse au IX[e] siècle. Si un appel fut fait aux vieux architectes gardiens des traditions, il semble qu'ils n'aient pas eu les mains libres ; peut-être ont-ils dû compter avec une autre forme d'art existant et qui les influença sur certains points. Encore la conception naïve de percement d'une baie dans un bloc de pierre semblerait-elle bien extraordinaire chez les successeurs de gens qui construisaient des portes appareillées de quatre blocs, et fort minces, depuis le VII[e] siècle, qui se confiaient franchement à l'arc d'encorbellement et qui n'eurent jamais la timidité de noyer des poutres de bois dans leurs constructions pourtant tout en hauteur.

La comparaison avec l'art classique montre que l'art d'Indravarman a évolué vers lui et sans doute pour finir par s'y fondre, mais au début de l'art classique les formes sont encore bien différentes. Ces notes ont fait mieux connaître le groupe de Roluoḥ et nul aujourd'hui n'ignore le Bayon : même dans le détail ils n'ont rien de commun, rien, absolument rien, et le Bayon présente un décor de linteaux, un tracé de colonnettes et d'arc, un système de frontons que rien n'annonce, pas plus dans l'art d'Indravarman que dans l'art primitif. Le fronton surtout, celui qui, à de rares exceptions près, sera employé dans tout l'art classique en pierre, est spécial : il enferme entre des corps onduleux de serpents aux têtes multiples des registres horizontaux de sculptures en haut relief. En lui-même le Bayon porte les seuls témoins de la vieille architecture dont il est issu, ces images de palais et de temples qui remplissent les bas reliefs de ses galeries (1).

Les formes secondes de l'art d'Indravarman offrent avec l'art classique des parties communes, par exemple cet arc bas à nāgas d'angle, les colonnettes octogonales à trop nombreux rangs de moulures, la niche à devatā, au bas des panneaux, mais c'est tout et cela ne semble guère indiquer qu'une fusion progressive de l'art d'Indravarman dans l'art classique.

Le premier a-t-il à son tour en se fondant dans le second modifié celui-ci ? Le type du beau tympan de Bantāy Srĕi est-il propre à l'art d'Indravarman et est-ce lui qui l'a donné au Baphuon et au Mébŏn occidental (Cf. *R. A.* 61, 62

(1) Cf. Parmentier, *L'architecture interprétée dans les bas-reliefs du Cambodge*. BEFEO., XIV, VI, p. 25 et sqq.

et 45)? Le motif de décor des panneaux par carrés en échiquier qui se retrouve au Thommanom (*R. A.* 63) et semble persister jusqu'à Aṅkor Vat (*R. K.* 38, 39) a-t-il son origine dans cet art? Il est difficile de savoir qui fit l'emprunt. Cependant si l'on se reporte aux bas-reliefs du Bayon, on voit que le fronton à personnages n'y figure jamais. Le motif de la tête de monstre, qui seul prend place dans les représentations, évoque plutôt l'idée d'un fronton de rinceaux dont cette tête serait le motif initial comme elle l'est dans le linteau, et ce type de tympan est d'ailleurs au Bayon couramment employé pour les frontons de second plan. L'amortissement d'angle en pràsàt aurait plus de chances d'être venu de l'art d'Indravarman, car il ne joue qu'un rôle épisodique dans l'art classique. Je ne le connais guère qu'aux gopuras de Phimānakàs qui furent sans doute, comme le sanctuaire, construits en 910. Mais le seul fait probable, c'est que la frise de linteau a cette origine. Le premier art classique ne comportait pas cet élément. L'idée peut d'ailleurs être plus lointaine encore, car cette frise existe fondue dans le linteau de l'art primitif : celui-ci se couronne souvent d'une rangée de têtes qui se lient assez mal avec le décor. De toute façon ce motif ne prit une valeur spéciale et ne fut traité en pièce indépendante que dans l'art d'Indravarman. Il passa de là dans l'art classique en se réduisant à une bande de figures qui dura jusqu'aux derniers jours de cet art.

Nous avons systématiquement négligé le monument de Trapāṅ Phŏṅ et son système de linteaux; et cependant l'identité de ceux-ci avec le linteau du sanctuaire B de Kôk Pò, semble indiquer la priorité du temple de Trapāṅ Phŏṅ sur les autres édifices de la série.

Or ce monument, tout en présentant quelques traits particuliers qui ne se rapportent à aucun art, tient de beaucoup plus près à l'art primitif qu'à l'art d'Indravarman et à plus forte raison à l'art classique. Sa silhouette générale diffère de l'un et l'autre style : les superstructures y dominent bien davantage et la hauteur du corps inférieur, compris soubassement et bahut, n'atteint même pas celle des trois premiers étages supérieurs, tandis que dans les édifices de Roluoḥ cette hauteur est rarement inférieure à celle des quatre premiers. La composition de sa porte, cet élément si important dans l'art khmèr, est identique à celle des divers édifices de l'art primitif (Sambòr-Prei Kŭk N$_1$ par exemple) et en particulier elle montre un élément caractéristique de cet art, l'importante réduction d'édifice qui occupe tout le tympan. Mais il y a plus : il existe dans l'art primitif un petit détail très typique dont la rencontre ne saurait être un fait de hasard. Un des motifs les plus originaux et qui, au moins jusqu'à cette heure, paraît, hors de l'Inde, rigoureusement propre à cet art ancien, est la présence d'une bande d'oiseaux aux ailes déployées comme décor de la corniche. Or cet élément tout spécial se rencontre nettement à Trapāṅ Phŏṅ.

Nous avons pu rattacher ce sanctuaire à l'art d'Indravarman à cause de la présence dans l'entrepilastre des éléments tout aussi caractéristiques du décor de panneau. Cette disposition de figures ornant l'entrepilastre, est rare dans l'art primitif, mais n'y est pas inconnue (Chót Maṭ, Pràḥ Kŏṭ, Pràsàt Tóč). Elle

n'a fait que prendre ici une forme un peu particulière par l'addition de la niche et des curieux décors qui l'entourent. De même les colonnettes octogonales, exceptionnelles dans l'art primitif, y existent également avec des motifs d'un esprit très analogue. Et nous voyons dans ce temple la pierre jouer son rôle avec la même aisance que dans les vieux monuments, le linteau se placer sans peine dans la hauteur de la corniche du pilastre. Enfin nous ne devons pas oublier la présence dans le temple de Kòk Pô d'un linteau du type II intermédiaire et de colonnes rondes, tous éléments propres à l'art primitif, et dans son voisinage, l'existence de vestiges analogues, à Phnom Ruñ et à Vaĭ Khnàt.

Sans pouvoir affirmer d'une façon certaine l'antériorité du Pràsàt Trapăñ Phŏñ sur les édifices du groupe de Roluoḥ, il y a pour cette hypothèse les plus grandes vraisemblances. Nous nous trouvons alors en présence des trois séries de faits suivants dont le rapprochement ne laisse pas que de surprendre : — 1° Rapports certains entre l'art primitif khmèr (VII^e-VIII^e siècles) et le plus ancien édifice de l'art d'Indravarman. — 2° Opposition sur quelques points importants entre ce vieux bâtiment et les monuments du groupe de Roluoḥ. — 3° Etranges naïvetés de ces derniers dans l'emploi de la pierre qui au contraire apparaît d'un usage courant dans l'art primitif. — 4° Enfin, presque dans le temps de l'édification du groupe de Roluoḥ, naissance de l'art classique qui réalise en pierre des formes toutes différentes.

On en vient alors à se demander si nous ne sommes pas là en face d'une tentative effectuée par Jayavarman II ou ses successeurs immédiats, lorsqu'ils établirent leur capitale en cette région jusqu'alors négligée et qu'ils voulurent y bâtir les monuments nécessaires au nouveau centre de leur empire. Peut-être chefs d'une population septentrionale qui jusque là n'avait élevé que des constructions légères, appelèrent-ils les architectes du Sud survivant aux misères d'un siècle de troubles pour construire des monuments durables, et ceux-ci tout en apportant leurs connaissances techniques et l'emploi de la brique presque inconnue à ce pays du Nord furent-ils influencés par l'art propre du peuple à qui ils apportaient l'aide de leur vieux savoir. Ainsi s'expliqueraient, au milieu de purs motifs de l'art primitif, les irrégularités que présente le Pràsàt Trapăñ Phŏñ et notamment l'introduction de cette forme de décor de panneau qui se perpétua près de deux siècles sans changement.

Plus tard maîtres de l'emploi si précieux de la brique et surtout de la voûte qu'elle permettait de réaliser, les architectes nouveaux plus ou moins oublieux des formes qui avaient été apportées avec ce moyen de construction cherchèrent-ils à l'appliquer à la réalisation des aspects auxquels ils étaient habitués. C'est alors que bien plus inexpérimentés que les vieux maîtres, ils eussent montré une si étrange timidité dans l'emploi du grès et une si naïve fidélité dans la traduction en pierre de la voûte de briques. De là seraient nés ces édifices étranges du groupe de Roluoḥ et les curieux essais de bâtiments tout en grès des deux phnoms. Presque en même temps d'autres architectes eussent cherché la solution de l'unique problème, créer des monuments

indestructibles, dans la traduction directe en pierre des édifices courants en bois et en enduit, tentative qui eût donné le temple du Bayon sous Yaçovarman avant 910, et peut-être auparavant le Praḥ Khan d'Aṅkor au temps de Jayavarman II si l'ingénieuse hypothèse de M. Finot (1) est exacte.

A partir de cette époque, en présence de la forme puissante et somptueuse née de la tentative de ce grand constructeur, l'architecture en briques ne paraît plus être utilisée que pour l'exécution des temples moindres et elle devait perdre son originalité propre pour se fondre peu à peu dans la forme même qui était celle de l'art du pays dominant. Si on détermine l'art d'Indravarman uniquement par le décor d'entrepilastres, il ne paraît pas avoir survécu au Bantāy Srĕi et au Baphuon que nous serions tentés de croire à peu près contemporains (2). On peut avec plus de garanties croire que ce décor a disparu avec l'emploi de l'enduit sur les briques, puisqu'on ne le trouve jamais taillé dans celles-ci. Mais la date de cette disparition n'est pas encore établie elle-même.

Le développement des monuments à galeries de l'art classique opposé au système des prāsāts isolés diminuait l'importance de ceux-ci et les plaçait dans une situation inférieure ; ils perdaient en même temps leur caractère propre avec la suppression de leur décor d'enduit et l'emploi constant pour la porte de motifs empruntés à l'art classique. Il eût fallu pour que cette forme spéciale se maintînt encore longtemps que les Khmèrs se remissent à tailler la brique comme le firent les ouvriers de l'art primitif et les Čams : trouvant dans le grès septentrional une matière bien plus propre à la ciselure, ils n'avaient que faire de sculpter la brique : ainsi à partir de la floraison d'Aṅkor ne voyons-nous plus guère que les sanctuaires des villages élevés ainsi, quand ils ne le sont pas en latérite, et ils ont alors leurs parois à peu près nues. Mais cette architecture simple et spéciale se continue jusqu'aux derniers jours.

Avec l'effacement de cette forme finit peut-être l'heure la plus attachante de l'évolution khmère, l'époque où l'art témoigne de sa plus puissante vitalité et de la verve la plus éblouissante. La fortune de l'art classique a donné à la civilisation khmère un éclat sans égal ; par contre sa splendeur même semble

---

(1) *Sur quelques traditions indochinoises*, BCAI., 1911, pp. 23-25. Mais Jayavarman II n'aurait-il pas construit son palais en matériaux peu durables ? Cette hypothèse rendrait mieux compte de l'étonnante unanimité des textes. Un tel palais n'eut pas laissé plus de traces que tant d'autres. L'argument de M. Aymonier sur l'absence de traces de route pour y conduire me semble faible. A flanc de montagne les chemins disparaissent vite, s'ils sont abandonnés. Par contre on ne peut être que frappé de l'utilité, pour le fondateur d'une dynastie nouvelle dans un pays aussi troublé que le Cambodge au début du IX^e^ siècle, d'installer sa résidence sur un point de défense aussi facile.

(2) Ils ne sont datés ni l'un ni l'autre. L'hypothèse de M. Aymonier qui attribue ce dernier monument à Jayavarman V (*Cambodge*, III, p. 495) n'a rien, de l'aveu même de l'auteur, de certain.

avoir tari toute recherche nouvelle et immobilisé l'architecture en une forme admirable, mais qui devait un jour s'éclipser brusquement.

Peut-être l'art d'Indravarman, developpé normalement eût-il couvert une carrière plus longue : il a de toutes façons marqué un moment remarquable dans l'évolution khmère et il était nécessaire d'en fixer avec précision le souvenir fugitif avant que l'œuvre du temps plus active sur un décor aussi fragile (1) en fit disparaître les dernières traces.

---

(1) A ce propos la comparaison de notre planche II avec la planche *R. A.* 93 (retournée) est douloureusement instructive.

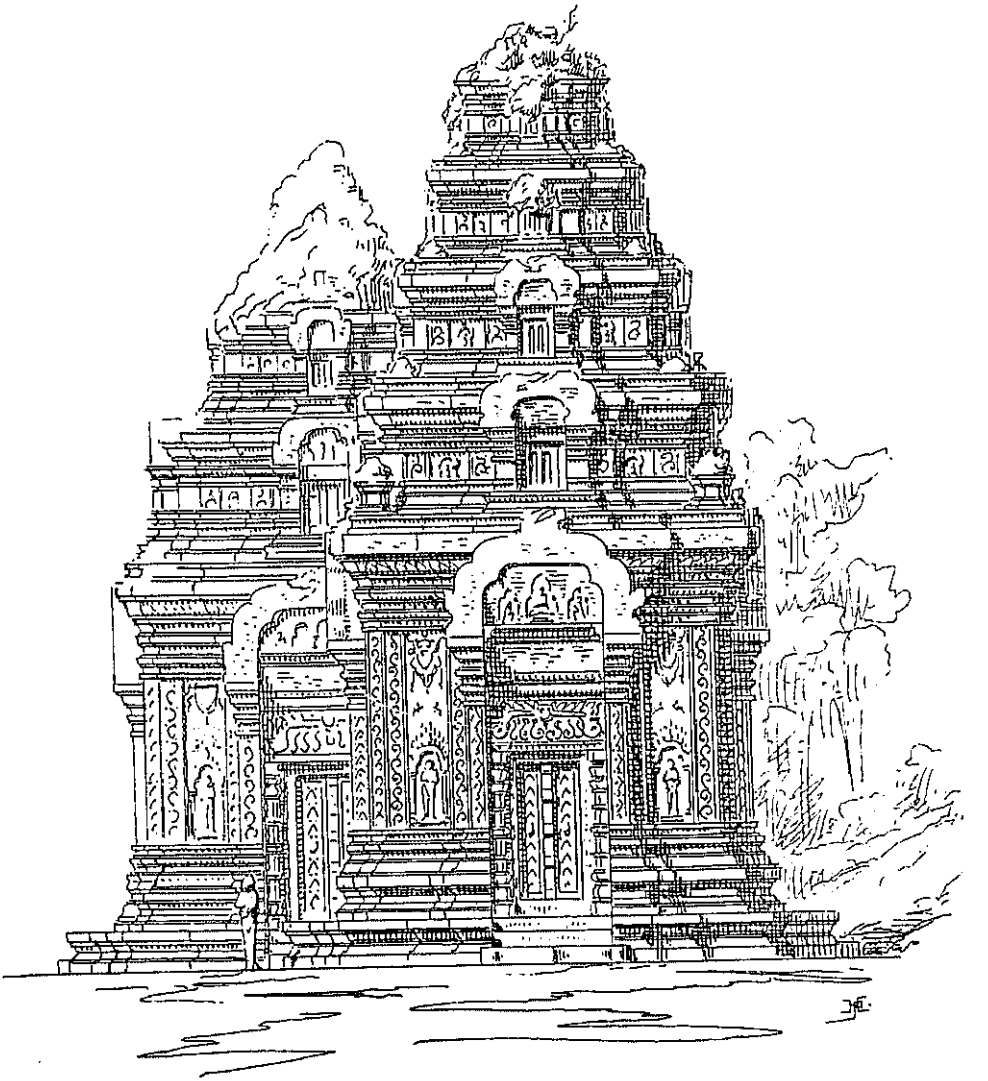

Prâh Kô. — Tour principale et tour S. Faces latérales N.

Echelle approximative : 0 m. 008 p. m.

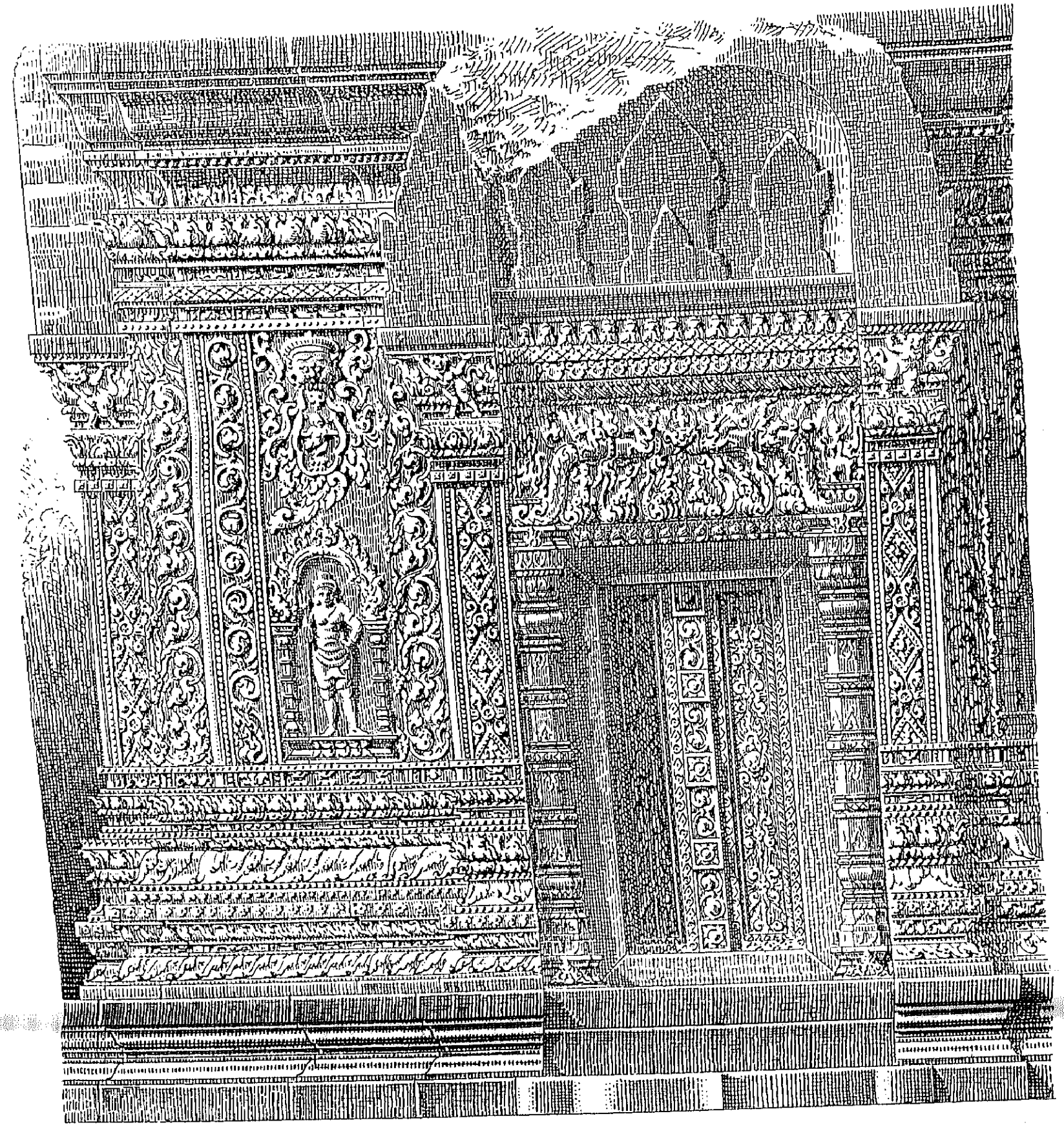

Prâh Kô. — Tour N.-E., face E. Les faux vantaux de la porte sont ceux des faces latérales. Echelle : 0 m. 04 p. m.

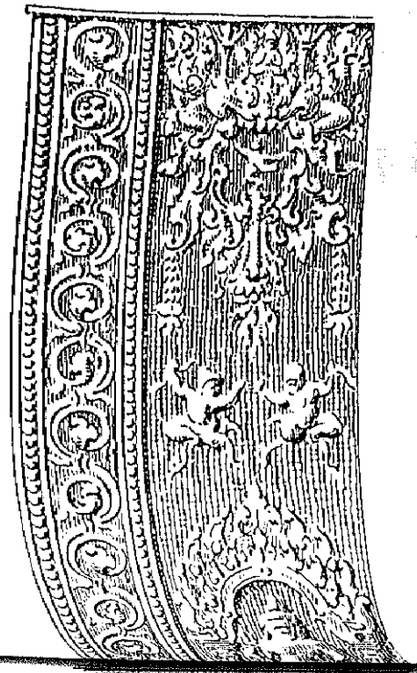

A

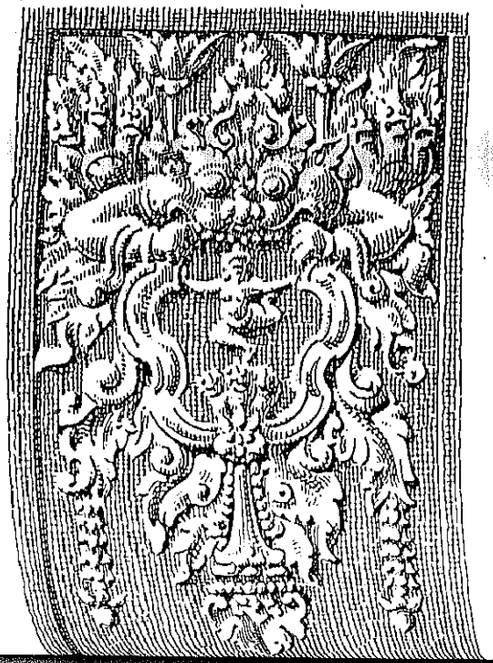

B

C

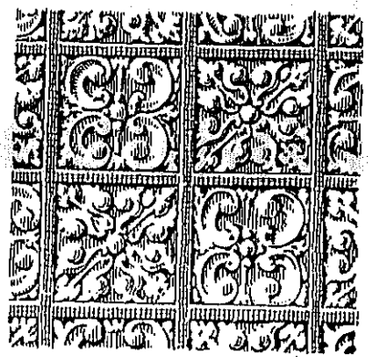

D

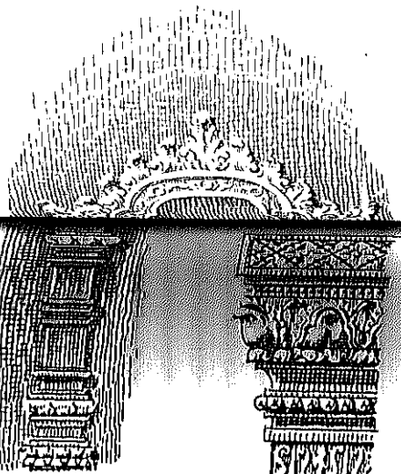

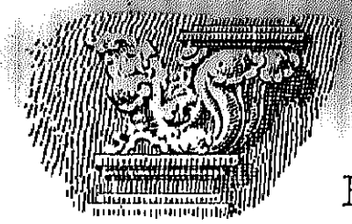

E

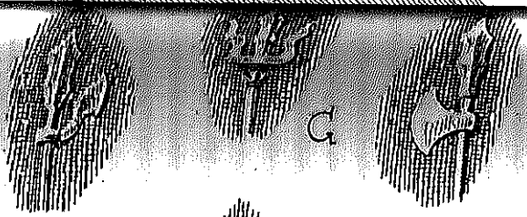

G

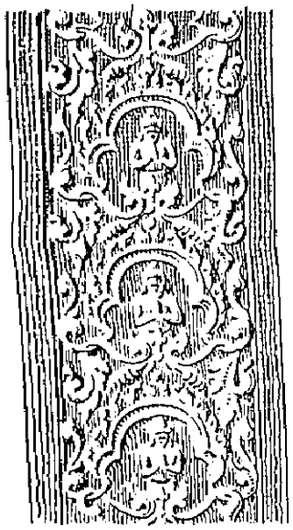

J

K

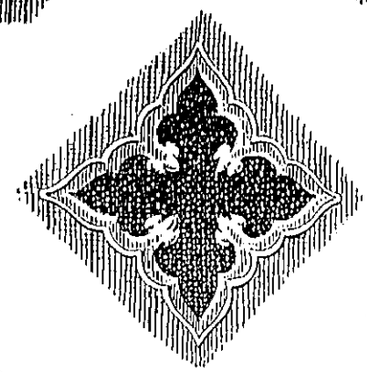

M

N

L

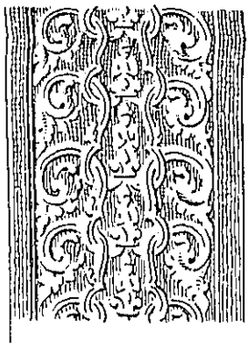

DÉTAILS DE DÉCOR.

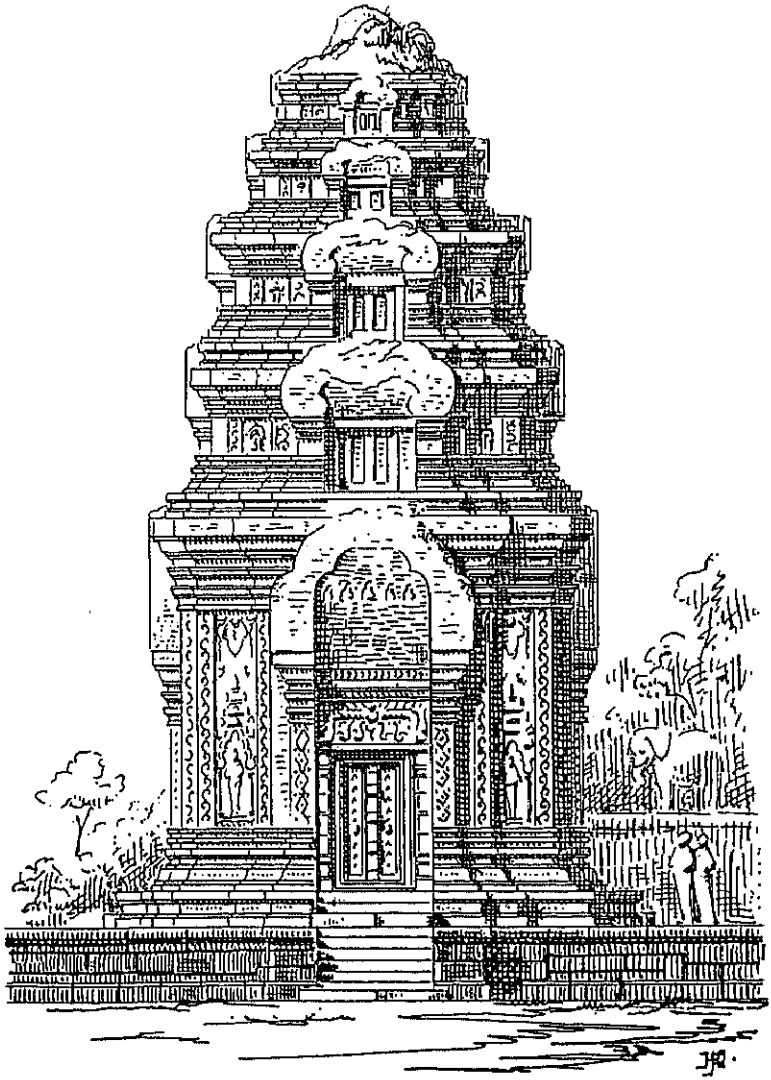

BÀKON. — Tour O. N., face S. Echelle : 0 m. 008 p. m.

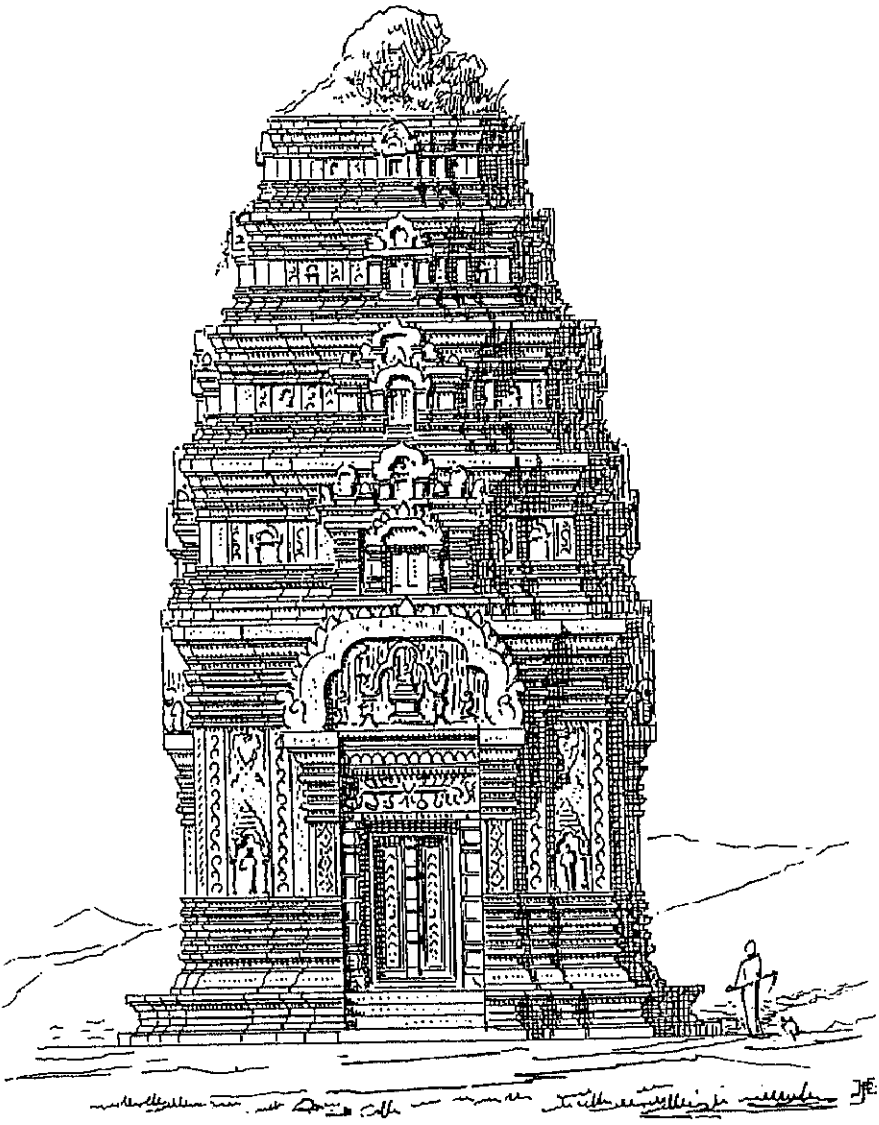

LOLEI. — Tour N.-E., face S.

Echelle approximative : 0 m. 008 p. m.

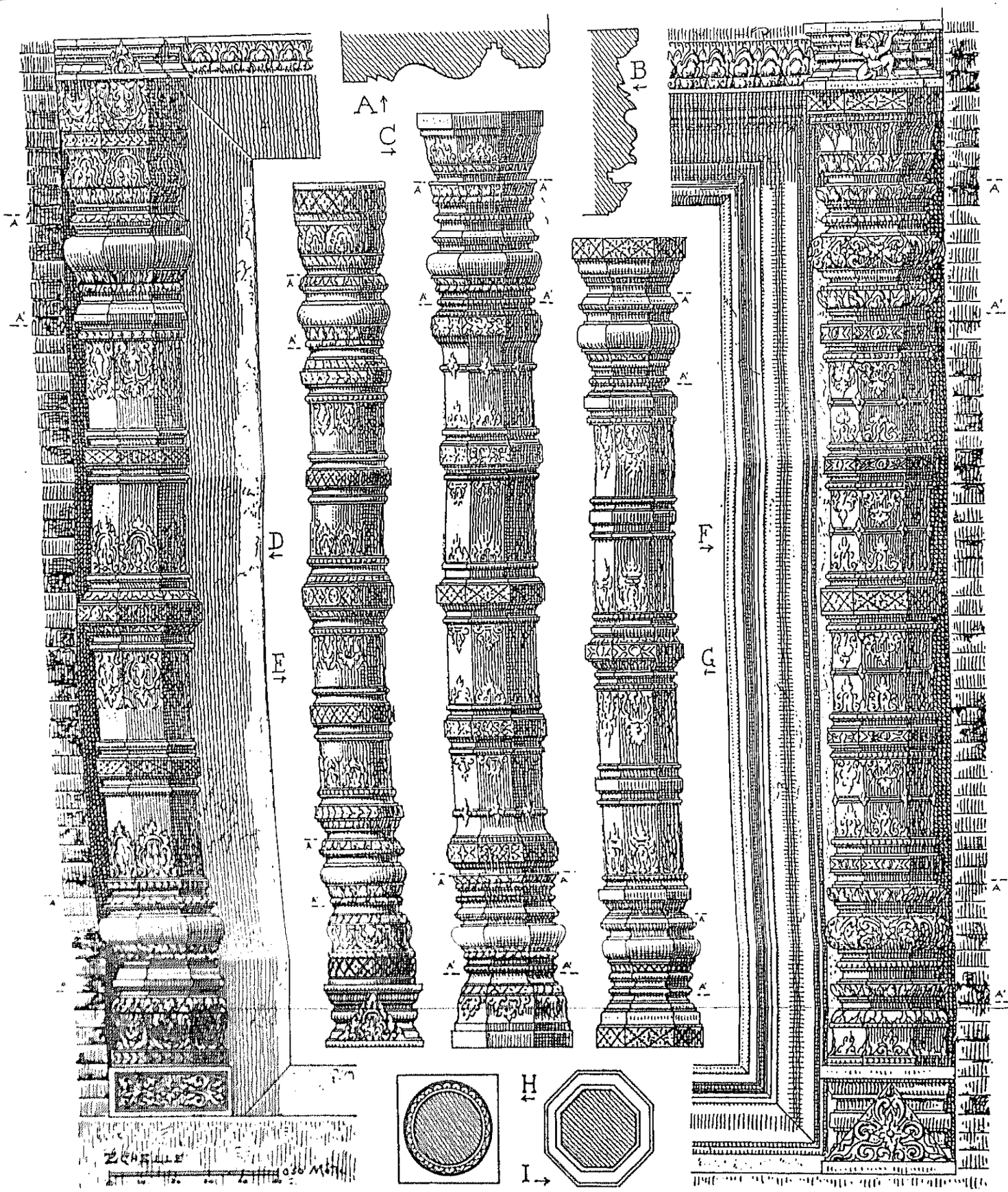

Colonnettes de porte. Échelle : 0 m. 08 p. m. A, B au double, G, non coté.

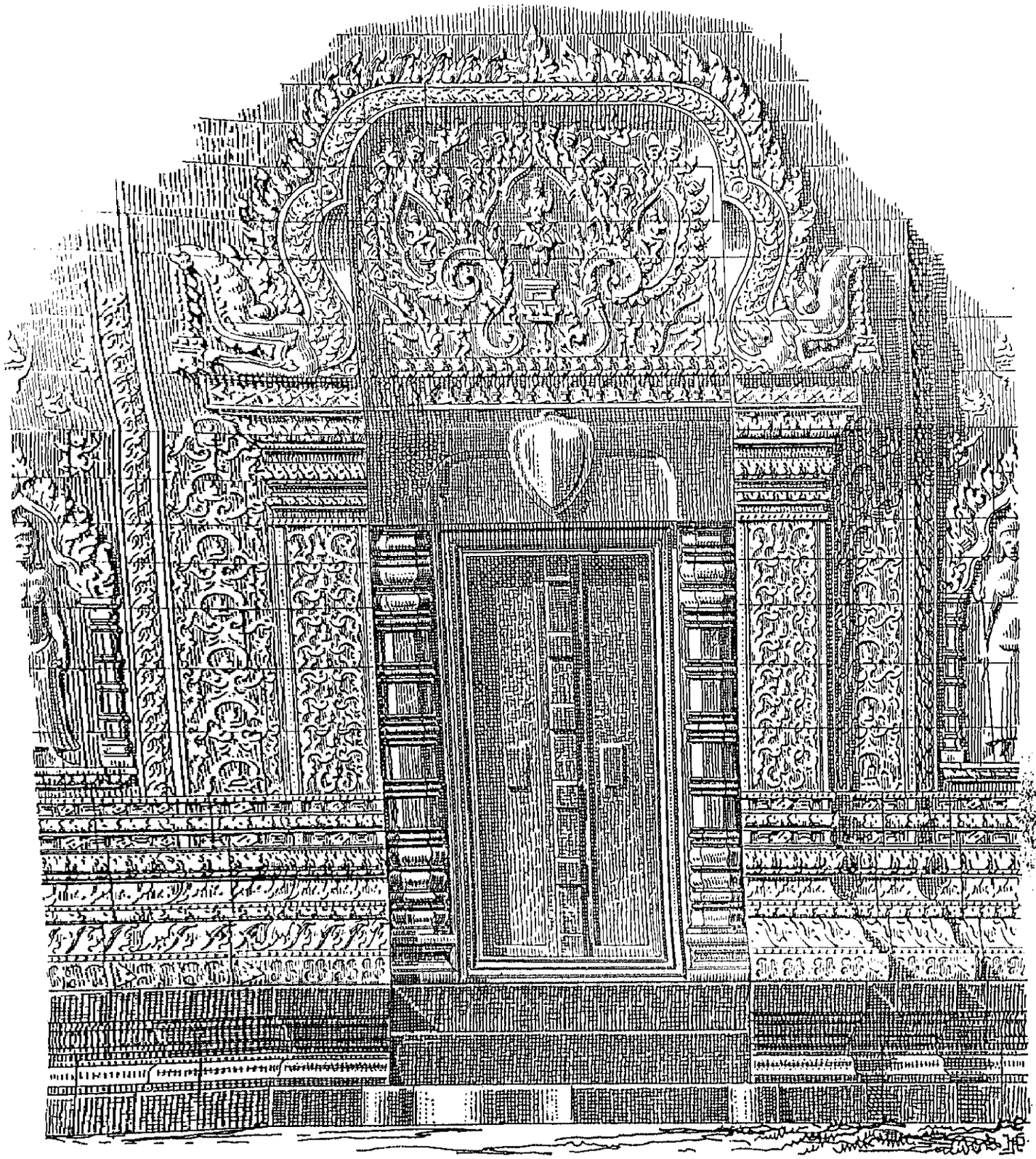

Prâsât Phnoṃ Bok. — Fausse porte. Tour S. Echelle : 0 m. 04 p. m.

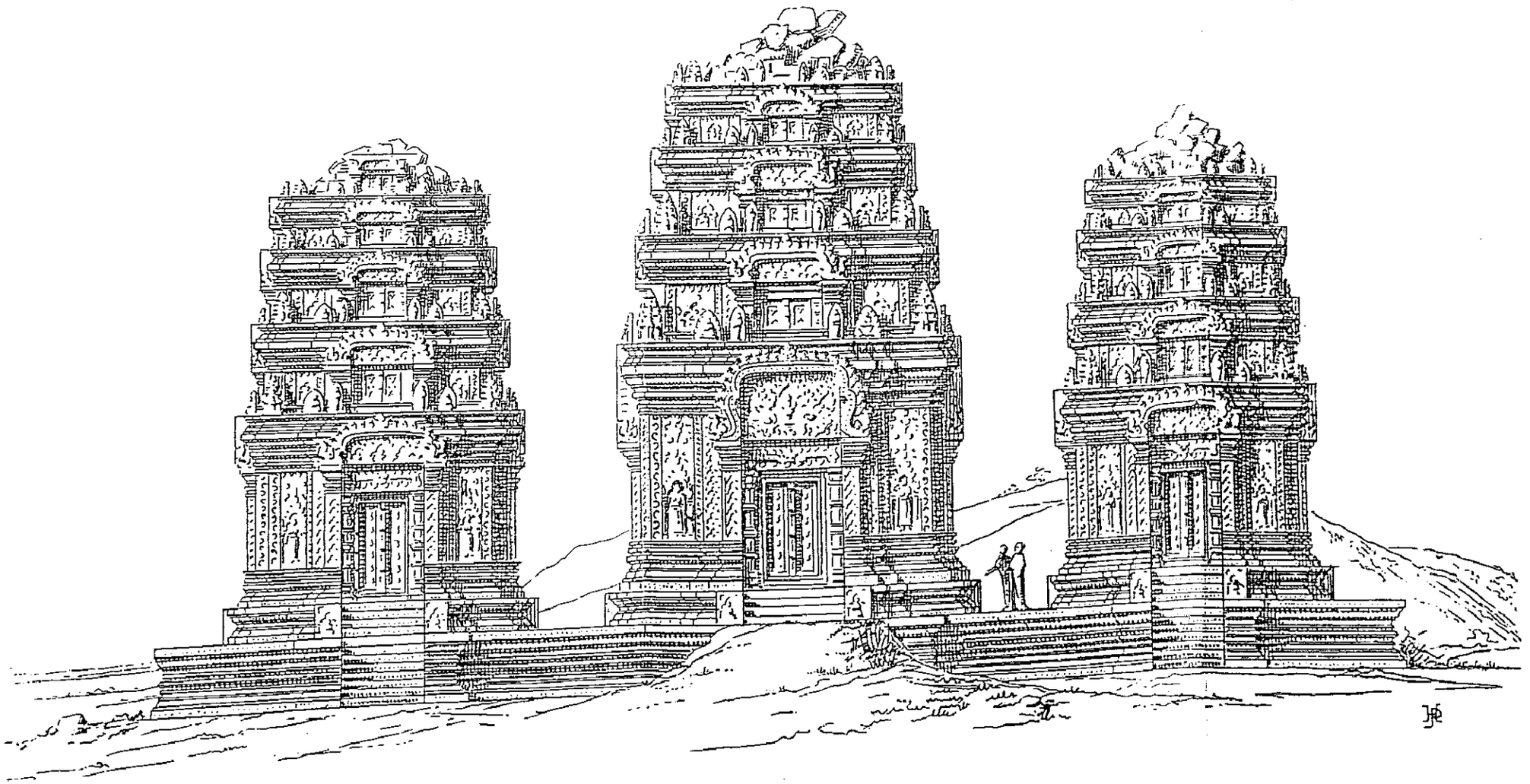

PRÀSÀT PHNOM KROM. — Face E. Echelle approximative : 0 m. 008 p. m.

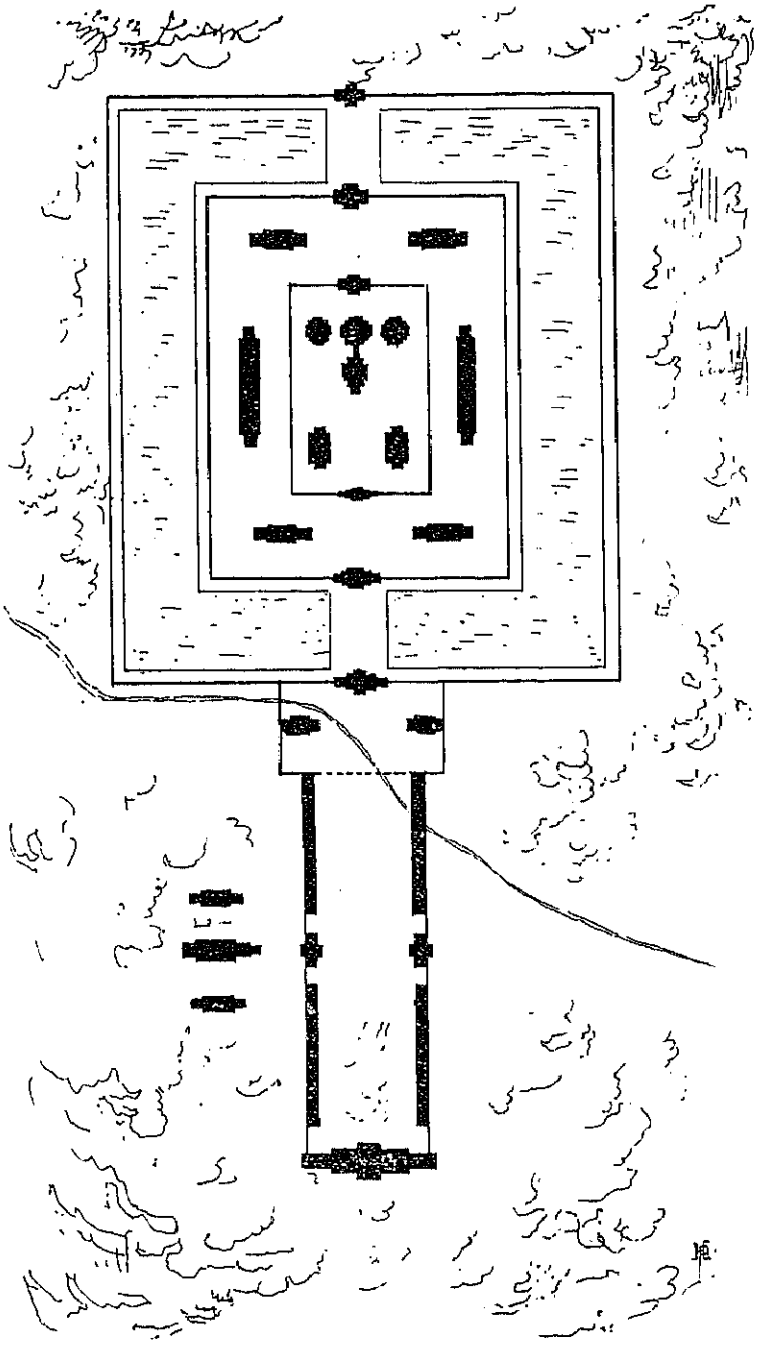

BANTÂY SRÉI. — Plan d'ensemble. Echelle approximative : 0 m. 0008 p. m.

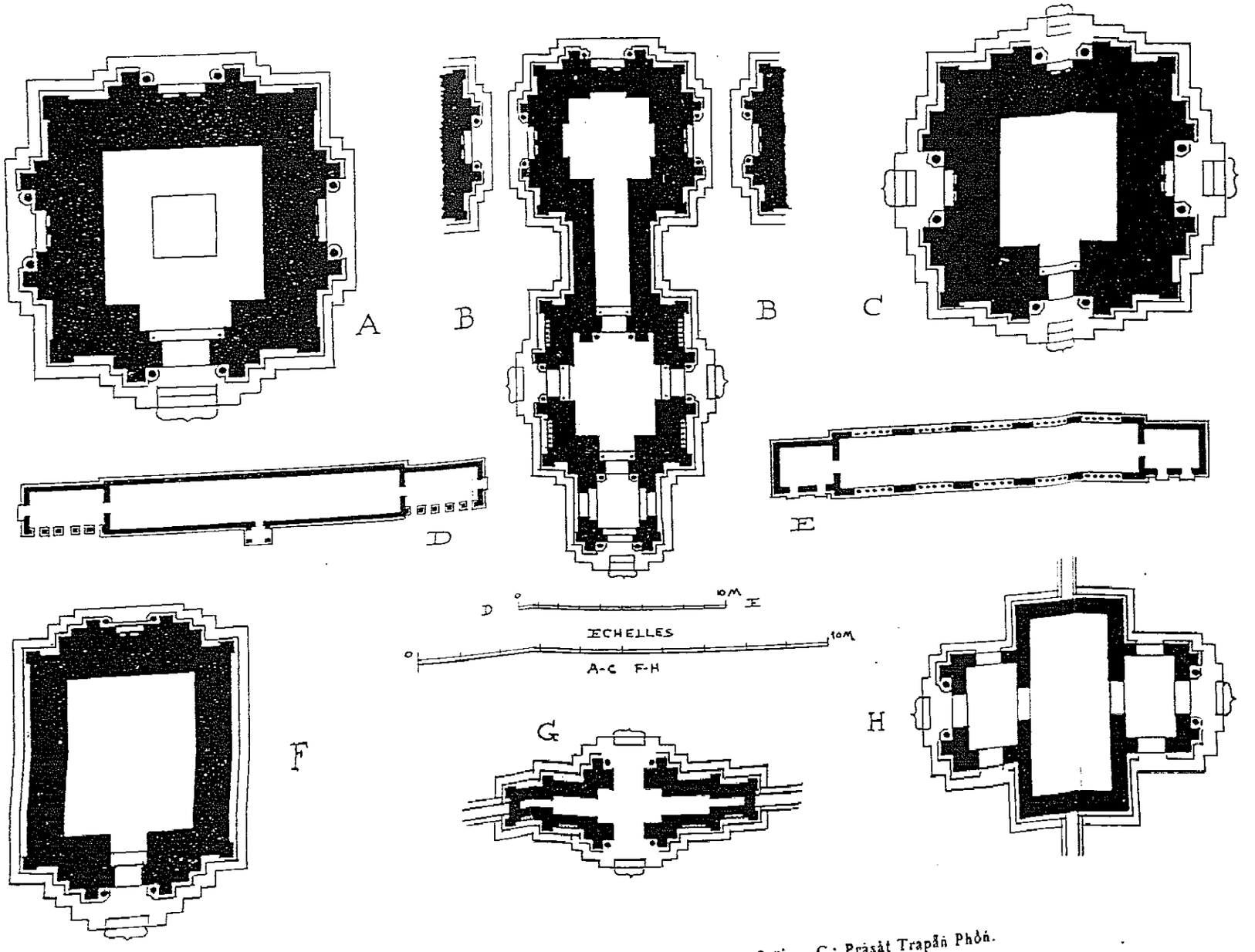

Monuments divers. — Plans. A. D : Bàkoñ. — B, E-H : Bantăy Srĕi. — C : Prăsàt Trapăñ Phôñ.

Echelles : A-C, F-H, 0 m. 008 p. m. ; D-E, 0 m. 004 p. m.

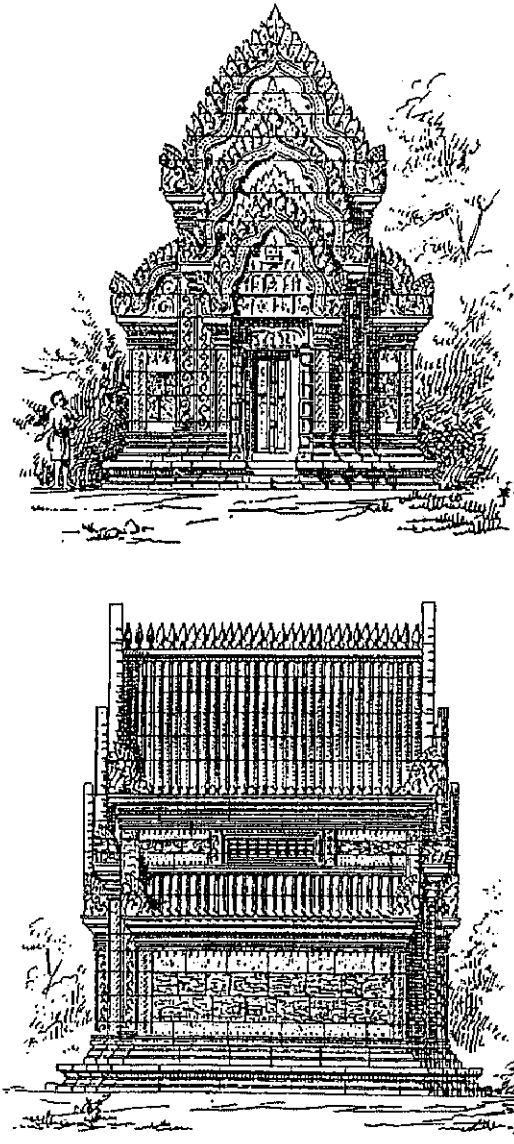

Bantăy Srĕi. — Bibliothèque N. Pignon et face latérale.

Echelle approximative : 0 m. 008 p. m.

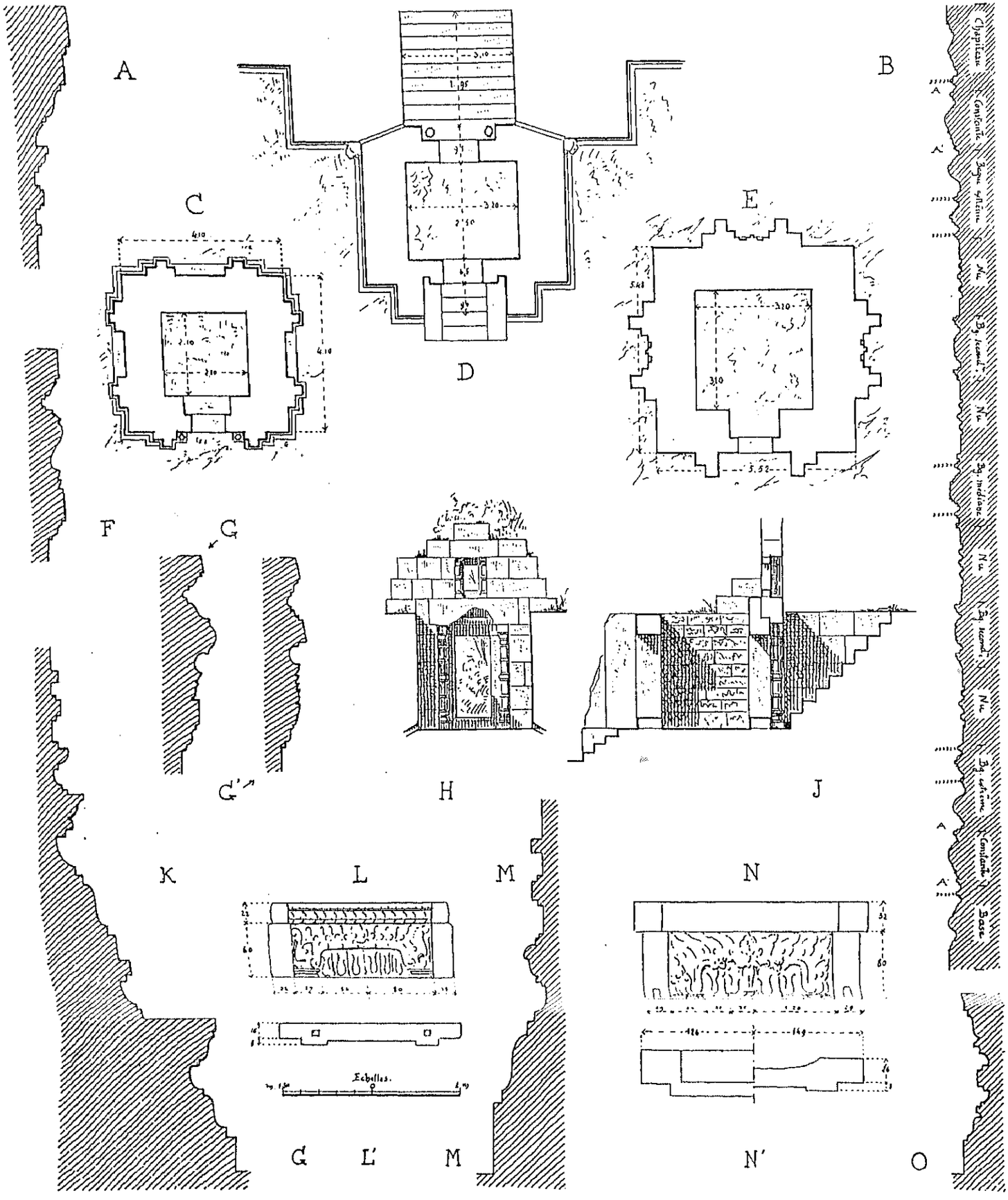

Monuments divers. — Plans et détails.

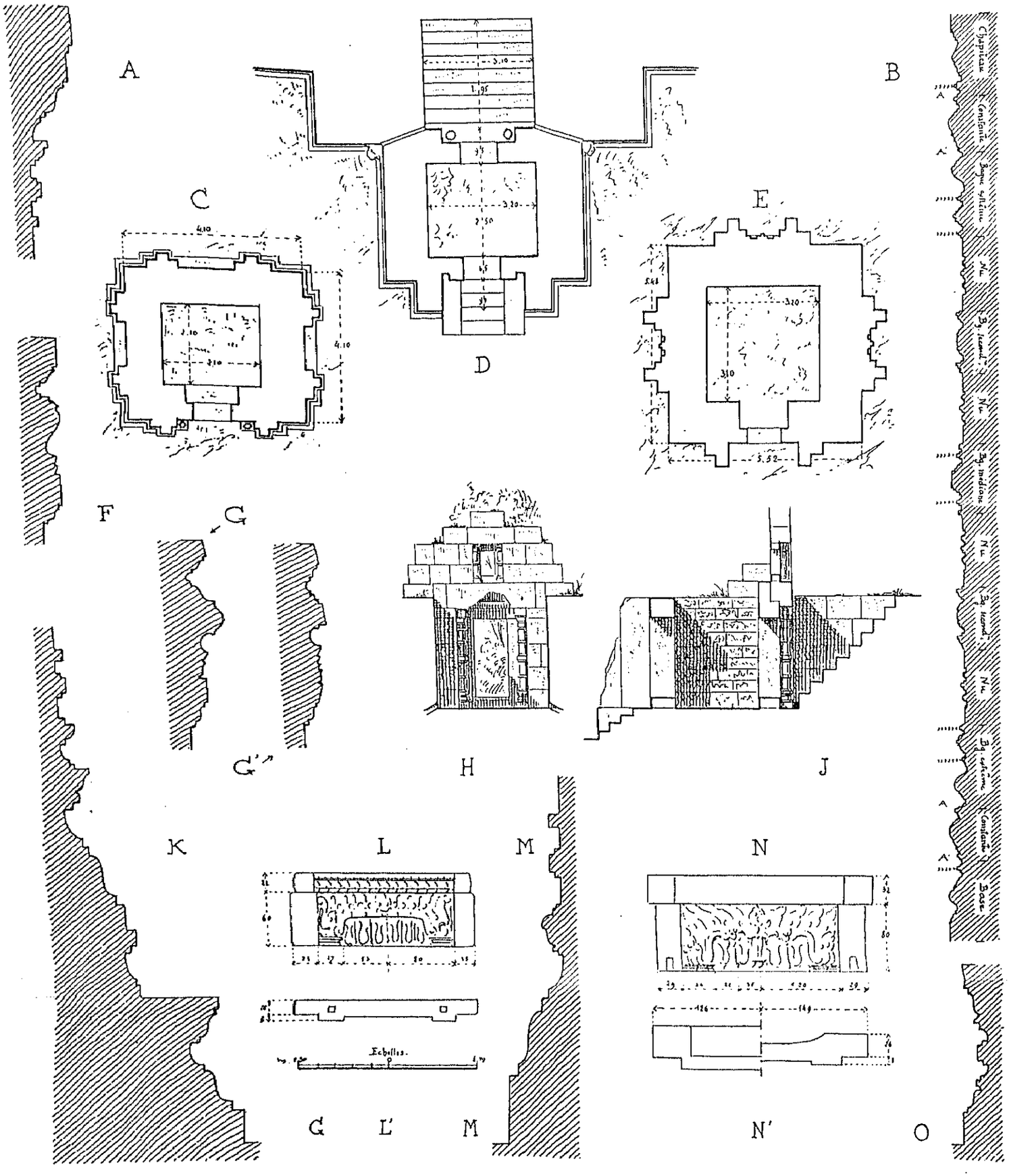

Monuments divers. — Plans et détails.

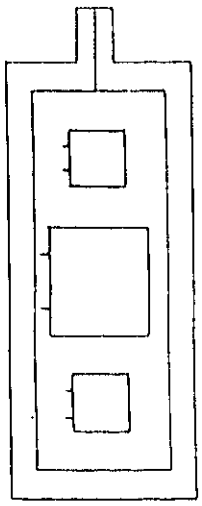

A

B

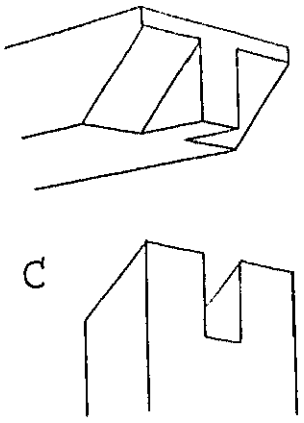

C

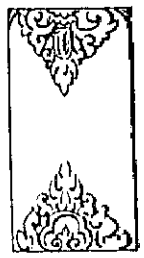

D

F

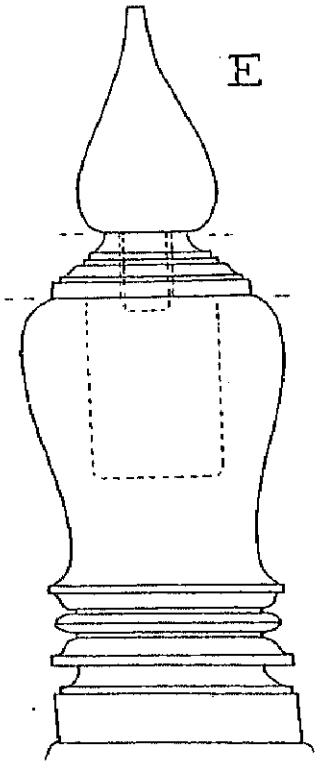

E

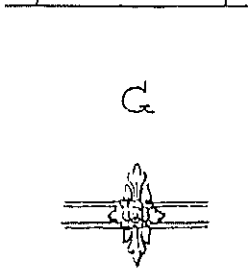

G

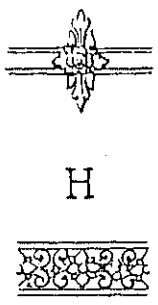

H

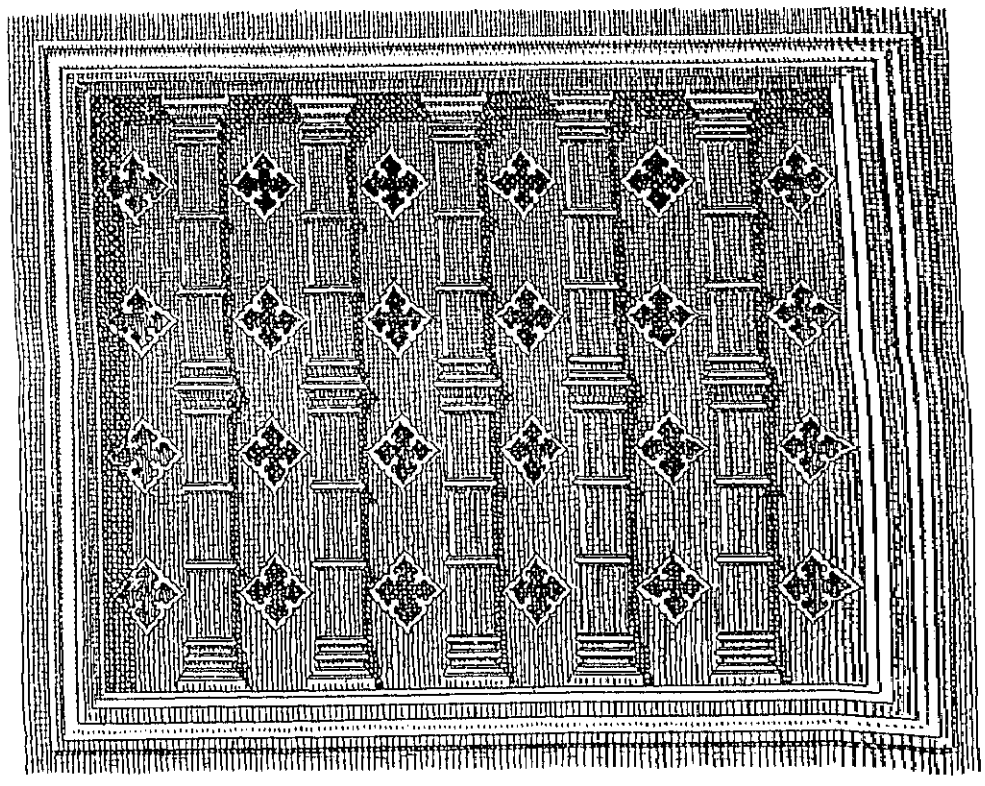

K

I

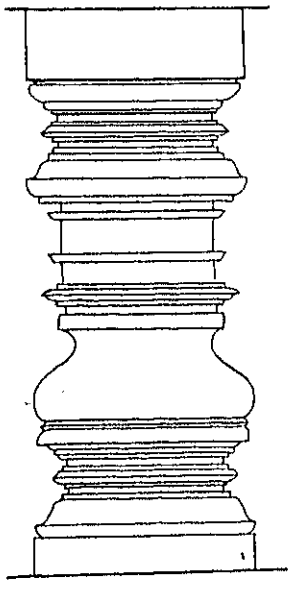

L

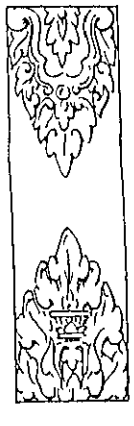

M

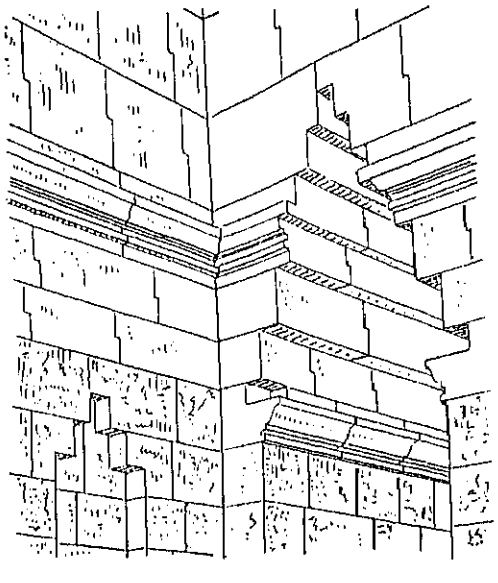

N

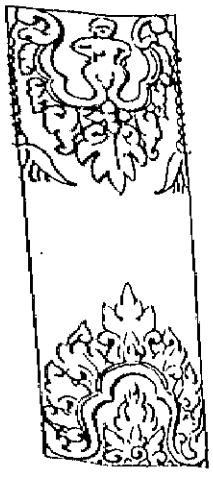

O

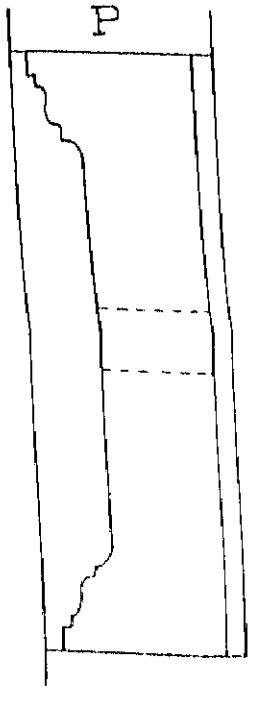

P

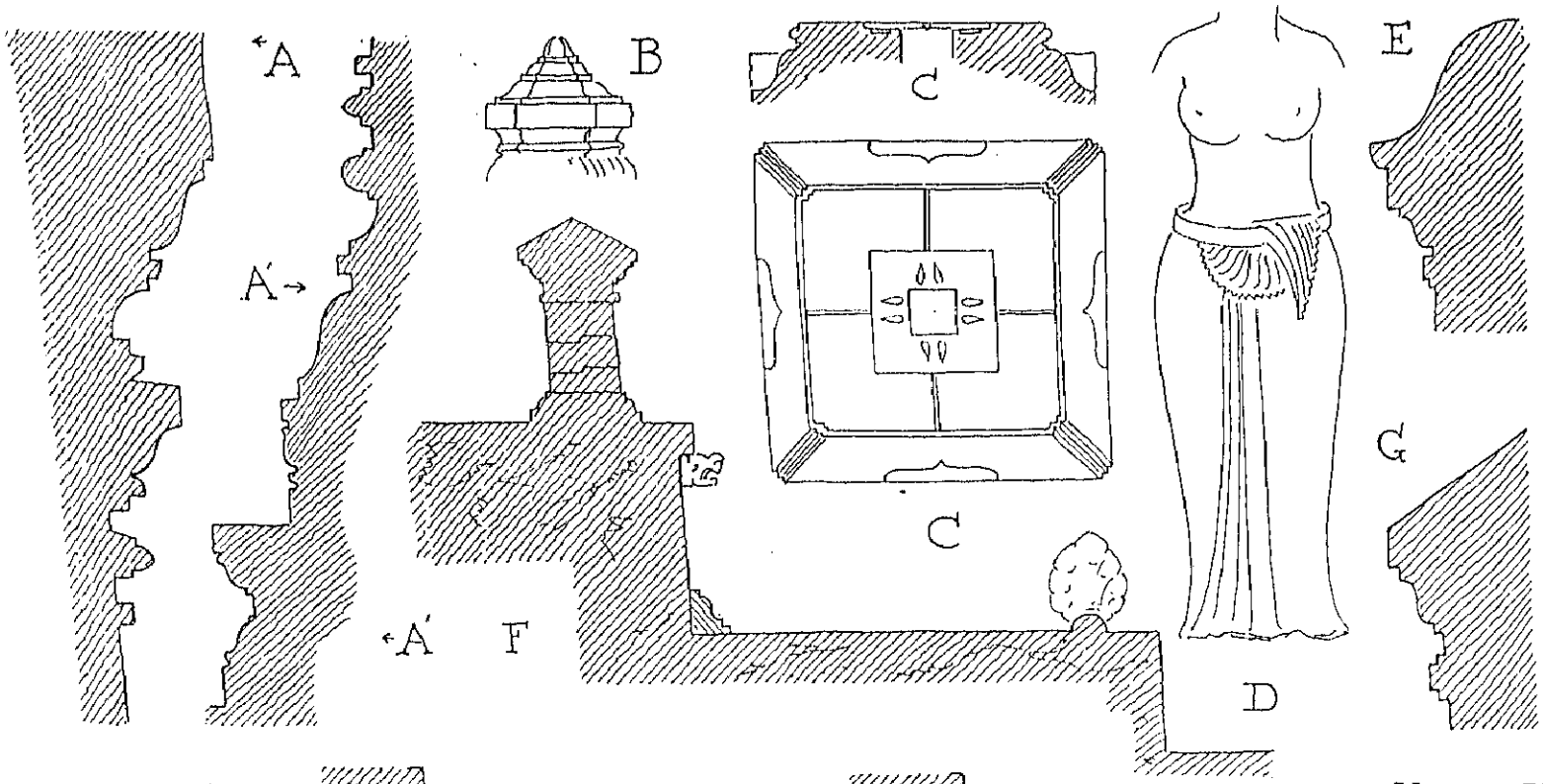

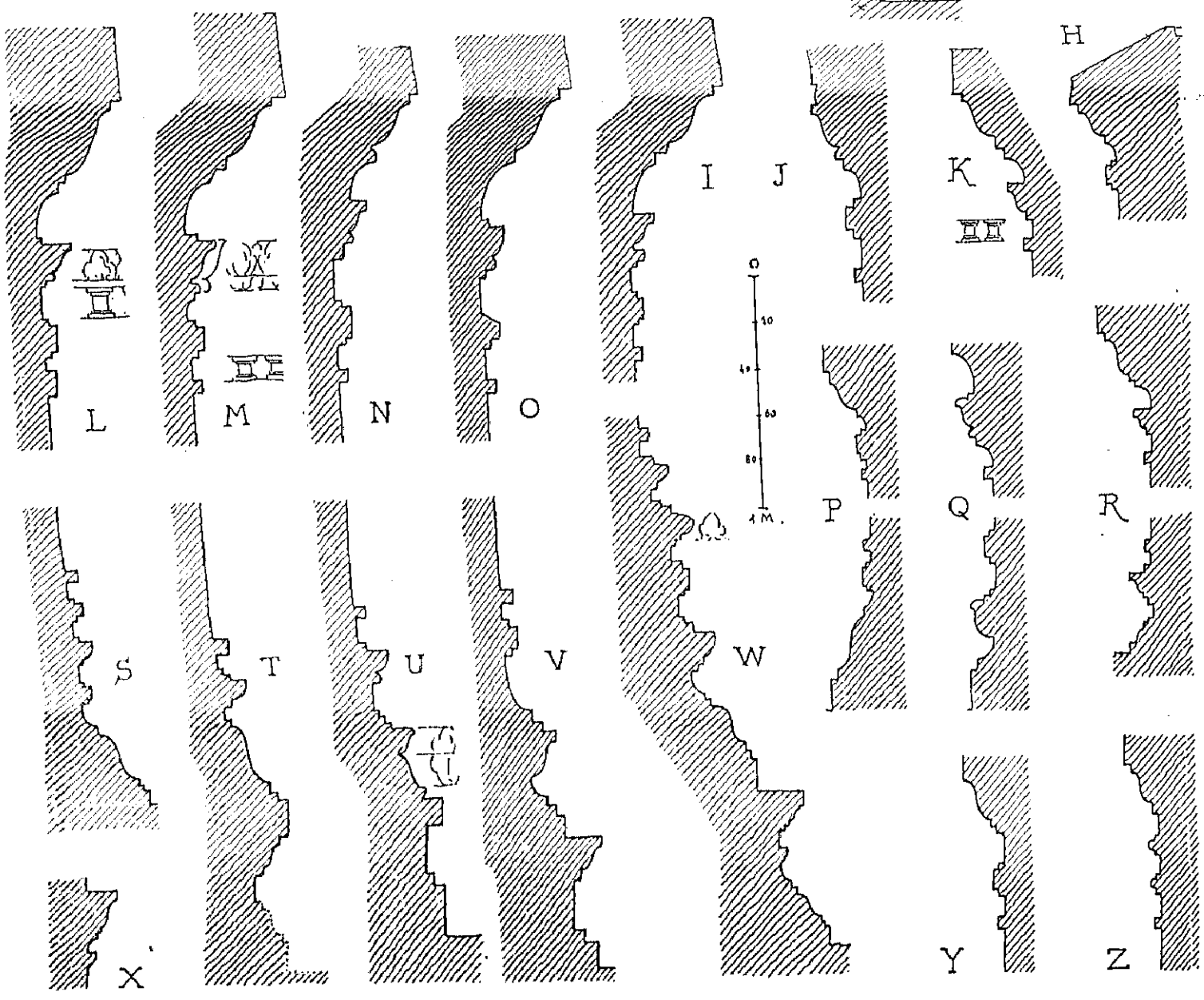

Profils et détails divers.

TABLE DES PLANCHES

NOTA. — L'avant-dernière colonne donne le renvoi au texte, la dernière, la page en face de laquelle se trouve la planche. Les planches XIII-XXVII sont à la fin de l'article.

Pl. I.	— PRÀḤ KÒ, TOUR PRINCIPALE ET TOUR S. . . .	p. 9	p. 6
Pl. II.	— PRÀḤ KÒ, TOUR N.-E. (Face E., partie basse).	p. 9	p. 10
Pl. III.	— BÀKOṄ, TOUR O. N., PORTE O.	p. 23	p. 21
Pl. IV.	— GROUPE DE ROLUOḤ, STATUES ET DÉTAILS.		
	A — Pràḥ Kò, tour S.-O., pilastre.	p. 12	
	B — Lolei, statue dans la tour S.-O.	p. 42	
	C — Lolei, colonnette de porte de la tour S.-E.	p. 36	p. 26
Pl. V.	— PRÀSÀT KÒK PÒ. Linteau N., colonnette, et frise du linteau N. du sanctuaire B.	p. 44	p. 42
Pl. VI.	— PRÀSÀT KÒK PÒ. Linteau N. et colonnette du sanctuaire A.	p. 44,45	p. 44
Pl. VII.	— PRÀSÀT TRAPĂṄ PHŎṄ, angle N.-O.	p. 45	p. 46
Pl. VIII.	— PRÀSÀT PHNOṂ KROṂ : Prâsâts central et S. vus du Nord-Ouest.	p. 52	
	Pilastre de la face E. de l'angle S.-E. du prâsât central	p. 55	
	Prâsât N., angle N.-O.	p. 52	p. 50
Pl. IX.	— BANTĂY SRĔI. A — Sanctuaire, angle S.-E. . .	p. 67	
	B — Bibliothèque N., face S. . .	p. 69	p. 66
Pl. X.	— BANTĂY SRĔI. A — Sanctuaire, fausse porte S.	p. 75	
	B — — vestibule . . .	p. 74	p. 68
Pl. XI.	— BANTĂY SRĔI. A — Bibliothèque N., fronton O.	p. 77	
	B — — fronton E.	p. 78	p. 76
Pl. XII.	— BANTĂY SRĔI ET PRÀḤ KÒ ; détails :		
	A et C — Bantăy Srĕi, Çiva et Umâ.	p. 79	
	B — Bantăy Srĕi, amortissement d'angle. . .	p. 68	
	D — Prâḥ Kò, borne en bois.	p. 17	p. 78

Pl. XIII. — Prāḥ Kò, tour principale et tour S. (1) Élévation latérale ; échelle : o m. 008 p. m. . p. 8

Pl. XIV. — Prāḥ Kò, tour N.-E.; détail du bas de la face E. ; échelle : o m. 04 p. m. . . . . p. 10

Tous les décors de stuc sont complétés d'après les débris qui subsistent ; ils sont restitués sur certaines moulures de la base d'après les indications du Prāsàt Phnoṃ Bok où, étant en pierre, ils se sont conservés ; les décors du haut de la corniche et du fronton pour lesquels nous n'avons pas de renseignements suffisants ont été laissés en brique apparente ; le soubassement et l'emmarchement invisibles sont restitués. Les vantaux de la porte sont les faux vantaux des faces latérales.

Pl. XV. — Détails de décor.

A — Prāḥ Kò, tour centrale E., face E., entrepilastre S. ; échelle : o m. 08 p. m. . . . p. 12

B — Prāḥ Kò, tour centrale, face N., entrepilastre E., partie supérieure ; échelle : o m. 08 p. m. . . . . p. 12

C — Bantāy Srĕi, tour centrale, décor des panneaux . . . . . p. 68

D — Prāsàt Trapāṅ Phŏṅ, face S., niche à devatā E. . . . . p. 46

(Au-dessus de la bague médiane, la colonnette est restituée.)

E — Prāsàt Trapāṅ Phŏṅ, console des niches D de la même planche. . . . . p. 46

F-H — Prāḥ Kò, armes des figures de la tour centrale : F, hallebarde du personnage N. de la face E. ; G, trident du personnage S. même face ; H, hallebarde du personnage S. de la face O. . . . . p. 13

I — Bantāy Srĕi, pilier de la colonnade orientale. p. 71

J — Prāsàt Phnoṃ Bok, tour N., pilastre : échelle : app. o m. 08 p. m. . . . . p. 49

(1). Les soubassements et emmarchements invisibles sont restitués sur les planches XIII, XVII, XIX, XXIV, pour rendre leurs proportions aux édifices.

K — Prâḥ Kô, tour N.-E., face E., côté S., angle de corniche de pilastre de porte . . . . . p. 11

L — Bâkoṅ, édifice annexe S. E. de l'enceinte I, ajour de la fenêtre F, pl. XXVI; échelle : app. o m. 25 p. m. . . . . p. 28

M — Prâḥ Kô, tour S.-E., lotus de la corniche. p. 99

N — Prâsât Phnom Bok, tour S., pilastre de la fausse porte S. ; échelle : app. o m. 08 p. m. . . . . p. 49

Pl. XVI. — Bâkoṅ, tour O. N. Elévation latérale ; échelle : o m. 008 p. m. . . . . p. 22

Pl. XVII. — Lolei, tour N.-E., face S., élévation latérale ; échelle : o m. 008 p. m. . . . . p. 35

Pl. XVIII. — Colonnettes de portes. Echelle générale : o m. 08 p. m. (A au double, B, G, non cotés).

A — Lolei, tours antérieures, profil de l'encadrement de la baie . . . . . p. 36

B — Bantây Srĕi, gopura IV, extrême E., profil de l'encadrement de la baie. . . . . p. 72

C — Prâsât Trapâṅ Phŏṅ, colonnette de porte. p. 46

D — Prâḥ Kô, tour centrale E., colonnette de porte . . . . . p. 9

E — Bâkoṅ, sanctuaire N. O., colonnette de porte . . . . . p. 24

F — Lolei, sanctuaire S.-E., colonnette de porte p. 36

G — Bâkoṅ, sanctuaires annexes IV ; groupe triple N.-E ; colonnette de porte du sanctuaire central . . . . . p. 31

H — Bâkoṅ, plan de la colonnette E, même planche . . . . . p. 24

I — Bâkoṅ, plan de la colonnette G, même planche, donnant le type des autres. . . . p. 31

(Les lettres A A' limitent l'élément de composition qui ne suit pas la loi générale de symétrie. Le bas de toutes ces colonnettes est en très mauvais état ou manque, comme décor au moins. Le décor est restitué sur la plinthe de D ; l'existence du petit stylobate sous E est certaine, mais son tracé et son décor sont restitués ; le bas des colonnettes C, G, en dessous de la plinthe octogonale est invisible ; la masse générale du stylobate de F est certaine, mais le décor triangulaire en est restitué).

Pl. XIX. — Pràsàt Trapăṅ Phŏṅ; élévation latérale; échelle : o m. 008 p. m. . . . . p. 45

Pl. XX. — Pràsàt Phnoṃ-Bok, détail de la fausse porte S. tour S.; échelle : o m. 04 p. m. . . . p. 49

Pl. XXI. — Pràsàt Phnoṃ Kroṃ, face E. Echelle : app. o m. 008 p. m. (La largeur de la terrasse et son profil sont approximatifs). . . . . p. 48

Pl. XXII. — Bantăy Srĕi, plan d'ensemble ; échelle : app. o m. 0008 p. m. . . . . p. 66

Pl. XXIII. — Plans divers.

A — Bàkoṅ, tour O. N., plan ; échelle : o m. 008 p. m. . . . . p. 22

B — Bantăy Srĕi, sanctuaire central, plan ; échelle : app. o m. 008 p. m. . . . . p. 67

C — Pràsàt Trapăṅ Phŏṅ, plan (relevé de J. Commaille), échelle : o m. 008 p. m. . . p. 45

D — Bàkoṅ, bâtiment long S. ; échelle : app. o m. 004 p. m. . . . . p. 29

E — Bantăy Srĕi, bâtiment long S. ; échelle : app. o m. 004 p. m. . . . . p. 70

F — Bantăy Srĕi, bibliothèque, plan ; échelle : app. o m. 008 p. m. . . . . p. 69

G — Bantăy Srĕi, gopura I E. ; échelle : app. o m. 008 p. m. . . . . p. 69

H — Bantăy Srĕi, gopura II O. ; échelle : app. o m. 008 p. m. . . . . p. 70

D, E, H ont l'Est de côté, F en haut, les autres en bas.

Pl. XXIV. — Bantăy Srĕi, bibliothèque N.; pignon O. et face latérale ; élévations ; échelle : app. o m. 008 p. m. p. 69

(Le toit sur la face latérale est restitué ; il est indiqué à tort en pierre).

Pl. XXV. — Monuments divers, plans et détails.

A — Pràsàt Bakséi Căm Krŏṅ, profil du pilastre de la porte E. . . . . p. 63

B — Id., profil de colonnette de porte. . . . p. 63.

C — Pràsàt Lăk Năṅ, plan ; échelle : o m. 008 p. m. . . . . p. 63

D — Bàkoṅ, pyramide, gopura, plan ; même échelle (relevé de M. H. Marchal). . . . . p. 21

E — Pràsàt Kòk Pò, sanctuaire A, plan, même échelle (relevé du même) . . . . . p. 43
F — Pràsàt Lăk Năn, profil de porte . . . . p. 64
G, G' — Pràsàt Bakséi Čăm Krŏn, profils de chambranles de portes: G, Sud.; G', Est. . . p. 63
H-J — Bàkoń, pyramide, gopura O., coupes : échelle : 0 m. 008 p. m. . . . . p. 21
K — Pràsàt Bakséi Čăm Krŏn, profil de base. . p. 63
L, L' — Pràsàt Kòk Pò, sanctuaire B, linteau N.; échelle : 0 m. 02 p. m. . . . . p. 44
M — Pràsàt Lăk Năn, profil de base. . . . . p. 64
N, N' — Pràsàt Kòk Pò, sanctuaire A, linteau N.: échelle : 0 m. 02 p. m. . . . . p. 44
O — Pràsàt Bakséi Čăm Krŏn, profil de piédestal p. 64

Pl. XXVI. — Détails divers.
A — Bantăy Srĕi, piédestal à divinités multiples. p. 79
B — Bàkoń, décor des nus de la colonnette E pl. XVIII ; échelle : 0 m. 15 p. m. . . . . p. 24
C — Bàkoń, gopura I N., assemblage des angles de la fenêtre P de cette même planche. . . . p. 29
D — Pràsàt Trapăń Phŏń, décor des colonnettes C, pl. XVIII ; échelle : 0 m. 15 p. m. . . . p. 46
E — Lolei, stūpa(?) de pierre ; échelle : 0 m. 15 p. m. p. 41 n. 10
F — Bàkoń, édifice annexe S. E., fenêtre. . . p. 28
G, H — Pràsàt Trapăń Phŏń, décor des bagues de la colonnette C, pl. XVIII ; échelle : 0 m. 15 p. m. . . . . p. 46
I, K — Bàkon, décor des bagues de la colonnette G, pl. XVIII. . . . . p. 31
L — Bantăy Srĕi, salle longue II S., balustre des fenêtres gisantes . . . . . p. 70
M — Bàkoń, décor des nus de la colonnette G, pl. XVIII. . . . . p. 31
N — Bantăy Srĕi, sanctuaire central, intérieur de la cella; (marqué XXV par erreur dans le texte). p. 67
O — Pràḥ Kò, décor des nus de la colonnette D, pl. XVIII ; échelle : 0 m. 15 p. m. . . . p. 69
P — Bàkoń, gopura II S., coupe des fenêtres de grès . . . . . p. 29

Pl. XXVII. — Profils et détails divers.
A — Bantăy Srĕi, sanctuaire central, porte intérieure, corniche du pilastre ; échelle : 0 m. 08 p. m. p. 71

A' — Prè Rup, tour S.-O., base ; (marqué XXVI par erreur dans le texte). . . . . p. 60
B — Bàkoṅ, mukuṭa d'une statue. . . . . p. 33
C — Bantāy Srĕi, pierre supérieure du sanctuaire central (?) ; coupe et plan . . . . . p. 68
D — Bàkoṅ, sarong d'une statue . . . . . p. 33
E — Bantāy Srĕi, chaperon du mur III . . . . p. 70
F — Lolei, profil des terrasses. . . . . p. 34
G — Bàkoṅ, chaperon du mur III. . . . . p. 30
H — Bàkoṅ, chaperon du mur I ; (marqué XVII par erreur dans le texte). . . . . p. 29
I — Pràḥ Kô, tour S.-O., corniche . . . . . p. 10
J — Pràḥ Kô, sanctuaire annexe S., pilier du porche, corniche. . . . . p. 16
K — Pràḥ Kô, tour centrale E., premier étage, corniche. . . . . p. 9
L — Bàkoṅ, sanctuaire O. N., corniche. . . . p. 27
M — Pràḥ Kô, tour centrale E., corniche. . . . p. 9
N — Pràsàt Trapāṅ Phŏṅ, corniche. . . . . p. 46
O — Pràsàt Čhuk, corniche. . . . . p. 51
P — Bàkoṅ, annexe S. E., corniche et base. . . p. 27
Q — Pràsàt Trapāṅ Phŏṅ, premier étage, corniche et base . . . . . p. 47
R — Lolei, tour N.-E., premier étage, corniche et base . . . . . p. 38
S — Bàkoṅ, tour O. N., base. . . . . p. 22
T — Pràḥ Kô, tour centrale E., base et soubassement . . . . . p. 8
U — Pràsàt Trapāṅ Phŏṅ, base. . . . . p. 46
V — Pràsàt Čhuk, base. . . . . p. 51
W — Lolei, tour N.-E., base et soubassement. p. 35
X — Bantāy Srĕi, sanctuaire, cella, corniche intérieure . . . . . p. 67
Y — Pràḥ Kô, sanctuaire annexe, corniche. . . p. 16
Z — Bàkoṅ, tour IV, partie S. de la rangée E., près de la sala, pilastre de fausse porte, corniche. . p. 31

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

I. — **Numismatique annamite.** Par DÉSIRÉ LACROIX, capitaine d'Artillerie de marine. Saigon, 1900, 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de 40 planches . . . . . *Épuisé*

II. — **Nouvelles recherches sur les Chams.** Par ANTOINE CABATON, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1901, in-8°. . . . . 10 fr.

III. — **Phonétique annamite** (DIALECTE DU HAUT-ANNAM). Par L. CADIÈRE, de la Société des Missions étrangères. Paris, Leroux, 1902, in-8°. . . . . 7 fr. 50

IV. — **Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge.** Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'Infanterie coloniale. TOME 1er. Paris, Leroux, 1902, in-8°. . . . . 15 fr.

V. — **L'Art gréco-bouddhique du Gandhâra.** ÉTUDE SUR L'ORIGINE DES INFLUENCES CLASSIQUES DANS L'ART BOUDDHIQUE DE L'INDE ET DE L'EXTRÊME-ORIENT. Par A. FOUCHER, docteur ès-lettres. TOME 1er. INTRODUCTION. — LES EDIFICES. — LES BAS-RELIEFS. Paris, Leroux, 1905, in-8°. . . . . 15 fr.

VI. — **Le même.** TOME II. PREMIÈRE PARTIE. LES IMAGES.

DEUXIÈME PARTIE. (*Sous presse.*)

VII. — **Dictionnaire cham-français.** Par ÉTIENNE AYMONIER, ancien directeur de l'École coloniale, et ANTOINE CABATON, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1906, in-8° . . . . . 40 fr.

VIII. — **Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge.** Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'Infanterie coloniale. TOME II. Paris, Leroux, 1907, in-8°. . . . . 15 fr.

IX. — **Le même.** TOME III. Avec un cartable. Paris, Leroux, 1912, in-8°. . . 20 fr.

X. — **Répertoire d'Epigraphie jaina,** PRÉCÉDÉ D'UNE ESQUISSE DE L'HISTOIRE DU JAINISME D'APRÈS LES INSCRIPTIONS. Par A. GUÉRINOT. Paris, Leroux, 1908, in-8°. 15 fr.

XI. — **Inventaire archéologique de l'Indochine. II. Monuments cams de l'Annam.** Par H. PARMENTIER, chef du Service archéologique de l'École française d'Extrême-Orient. TOME 1er. DESCRIPTION DES MONUMENTS. Paris, Leroux, 1909, in-8° . . . . 16 fr.

XII. — **Le même.** TOME II. ÉTUDE DE L'ART CAM. Paris, Leroux, 1918, in-8° . 30 fr.

XI^{bis}-XII^{bis}. — **Le même.** PLANCHES, D'APRÈS LES RELEVÉS ET LES DESSINS DE L'AUTEUR. 2 albums in-8°. Paris, Leroux, 1909 et 1918. . . . . 16 fr. et 20 fr.

XIII. — **Mission archéologique dans la Chine du Nord.** Par EDOUARD CHAVANNES, membre de l'Institut. TOME 1er. PREMIÈRE PARTIE. LA SCULPTURE A L'ÉPOQUE DES HAN. Paris, Leroux, 1913, in-8°.

DEUXIÈME PARTIE. LA SCULPTURE BOUDDHIQUE. Paris, Leroux, 1915, in-8°.

XIV. — **Le même.** TOME II. (*En préparation.*)

XIII^{bis}-XIV^{bis}. — **Le même.** PLANCHES. 2 albums in-4°, comprenant 488 planches. Paris, Leroux, 1909. (*Ne se vendent pas séparément. Prix de souscription à l'ouvrage complet* : 150 fr.)

XV. — **Bibliotheca Indosinica.** DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES RELATIFS A L'INDOCHINE. Par HENRI CORDIER, membre de l'Institut. TOME 1er. BIRMANIE, ASSAM, SIAM ET LAOS. Paris, Leroux, 1912, in-8° . . . . . 50 fr.

XVI. — **Le même.** TOME II. PÉNINSULE MALAISE. Paris, Leroux, 1913, in-8°. . 15 fr.

XVII. — **Le même.** TOME III. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°. 40 fr.

XVIII. — **Le même.** TOME IV. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°. 40 fr.

Atlas archéologique de l'Indochine. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE. Par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient. Paris, Leroux, 1901, 1 vol. in-f° . . . . . 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

I. — **Eléments de sanscrit classique.** Par Victor HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Leroux, 1902, in-8°. . . . . 10 fr.

II. — **Précis de grammaire pâlie,** ACCOMPAGNÉ D'UN CHOIX DE TEXTES GRADUÉS. Victor HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Leroux, 1904, in-8° . . . 10 fr.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

TOME XIX, nº 2

Prix : 5 francs.

BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

CROYANCES ET PRATIQUES RELIGIEUSES

DES ANNAMITES DANS LES ENVIRONS DE HUÉ.

II-V. — LES PIERRES.

Par L. CADIÈRE,

de la Société des Missions-Etrangères de Paris,
Membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

HANOI

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

1919

CROYANCES ET PRATIQUES RELIGIEUSES

DES ANNAMITES DANS LES ENVIRONS DE HUÉ.

II. — LE CULTE DES PIERRES

Par L. CADIÈRE,

de la Société des Missions-Etrangères de Paris,
Membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

La présente étude a été conduite conjointement avec l'étude précédente concernant le culte des arbres. Les deux cultes, en effet, ont des caractères communs et ont quelques points de contact, comme on le verra. Le culte des arbres est très vivace, très répandu ; il en est de même du culte des pierres. Mais alors que l'arbre est, en Annam, dans les environs de Hué, uniquement un élément religieux, la pierre est à la fois un élément religieux et un élément magique. Dans ce dernier rôle, son influence s'exerce contre de multiples ennemis spirituels, et elle a de nombreux « succédanés », tout aussi efficaces, peut-être même plus efficaces qu'elle-même, parce que nés d'une conception plus raffinée, associés à des idées plus subtiles.

Le sujet étant plus vaste et parfois plus obscur, l'étude des faits est nécessairement plus complexe. Pour bien marquer cette complexité, et en même temps pour supprimer toute cause d'obscurité en dehors de celles qui sont inhérentes aux faits eux-mêmes, je diviserai ce qui concerne les pierres en plusieurs études distinctes, traitant d'abord du culte proprement dit qui leur est rendu, puis abordant leur utilisation magique dans ses divers modes. Mais on verra qu'il y a des points de contact nombreux entre les diverses séries de faits. Je procèderai de la même façon que dans l'étude consacrée au culte des arbres, donnant d'abord avec le plus de fidélité possible, les faits que j'ai recueillis pendant plusieurs années de recherches, puis dans une seconde partie, essayant d'interpréter ces faits, soit en me basant sur les explications que m'ont fournies les indigènes de toutes classes que j'ai interrogés, c'est-à-dire au fond en me fondant sur les lois de la logique annamite, soit en tenant compte des procédés de raisonnement ou de technique que notre logique occidentale généralise et attribue à tort ou à raison à tout être humain. Mais dans tous les cas, j'indiquerai nettement ce qui est de moi et ce qui vient des indigènes.

Les faits qui font l'objet de cette étude ont été recueillis pour la plupart dans les environs immédiats de Hué, c'est-à-dire dans la province du Thừa-thiên ou dans celle du Quảng-trị. Du côté du Nord, j'ai dépassé un peu ces limites, pour mentionner certains cas fort intéressants, qui montrent jusqu'où se sont étendues vers le Sud quelques pratiques religieuses que l'on rencontre au Tonkin ou dans certaines tribus de souche annamite de la région montagneuse.

Je dois dire aussi une fois pour toutes, que lorsque je donne la description d'un lieu de culte, je me reporte d'ordinaire à des observations faites il y a dix ou quinze ans. L'aspect des lieux a parfois beaucoup changé depuis, soit que des éléments accessoires aient été supprimés ou ajoutés, soit même que le culte ait complètement cessé ou ait été profondément modifié.

PREMIÈRE PARTIE

ÉNUMÉRATION DES DOCUMENTS.

PREMIÈRE SÉRIE.

Rochers dangereux.

DOCUMENT I. — L'écueil de Đồng-hới (province du Quảng-bình).

Entre l'embouchure du fleuve de Đồng-hới, chef-lieu du Quảng-bình, et celle du Sông Gianh, il y a, non loin de la côte, un écueil qui émerge seulement à marée basse ; il est invisible à marée haute, et par conséquent, très dangereux pour les barques qui peuvent venir s'y briser, si elles ne l'ont pas aperçu à temps. On appelle *Hòn Hiền*, « la roche qui ne fait pas de mal, douce, bénigne », ou *Ông Hiền*, « Monsieur bénin ». Des pêcheurs m'ont dit qu'on lui donnait ce nom parce qu'il avait pitié des navigateurs et ne leur faisait pas de mal, ne brisait pas leurs barques. Mais le nom pourrait aussi bien lui avoir été donné par antiphrase, ou par suite du désir que l'on a de voir le rocher se montrer clément. Les pêcheurs qui passent près de là font au rocher, au « Monsieur », des offrandes de bâtonnets d'encens qu'ils allument et piquent sur la barque, ou de papiers dorés ou argentés qu'ils jettent à la mer.

DOCUMENT II. — Le « Rocher de la femme » *Hòn Mệ* (haute rivière de Quảng-trị, hameau de Văn-vận).

Un éperon des montagnes qui bordent la rivière sur la rive droite, haut de 150 mètres environ, se termine par une queue rocheuse de 6 à 8 mètres de haut, qui barre la rivière et la force à faire un détour brusque, juste au bas d'un

rapide long d'à peu près deux kilomètres et assez violent (fig. 1). Le passage est dangereux, à toute époque de l'année pour les barques descendantes; mais il l'est surtout aux hautes eaux, le courant les entraînant directement contre le rocher, si au moment voulu un coup de gouvernail habile ne vient les mettre dans la bonne direction.

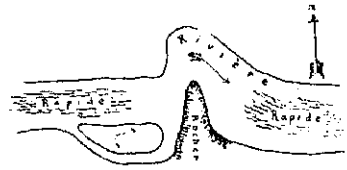

Fig. 1. — Hòn Mẹ.

Jadis on avait construit un petit pagodon en paillottes en aval du rocher. Vers 1895, un homme du village de Thượng-phước obtint un subside du Résident de la province, qui faisait ouvrir une route dans ces parages, et construisit une petite pagode en maçonnerie, simple niche sur un pilier, sur le versant amont de l'éperon du Hòn Mẹ. Mais cette construction qui dérogeait à la tradition, fut vite abandonnée et recouverte par la brousse; et les gens, bûcherons, marchands de bois, commerçants qui vont trafiquer avec les sauvages, continuèrent à offrir des sacrifices à l'esprit du rocher à l'endroit où existait l'ancien pagodon. On a disposé sur la grève sablonneuse, au pied du rocher, quelques pierres plates où l'on dépose les offrandes. Celles-ci consistent en bâtonnets d'encens, parasols en papier, papier d'or et d'argent, poules, etc. autrefois on offrait les poules ou les coqs vivants, et on les lâchait sur la rive où les prenait qui voulait, à moins qu'il ne disparussent dans la forêt. Maintenant, on les offre cuits et celui qui a fait l'offrande la consomme par après. Jadis, et peut-être encore aujourd'hui, on jetait aussi des fleurs ou des sapèques dans la rivière, comme offrandes.

Ceux qui montent rarement dans la haute région font une offrande toutes les fois qu'ils passent devant le rocher. Ceux qui vont et viennent constamment sacrifient à l'esprit d'une façon plus solennelle deux fois par an, à la première lune, pour obtenir la « bonne chance », *may xúa*, et retirer de gros bénéfices durant toute l'année ; et une seconde fois au dernier mois. Mais, chaque fois qu'ils passent devant le rocher, ils offrent quelques feuilles de papier doré qu'ils jettent dans le fleuve, ou allument quelques bâtonnets d'encens. On fait aussi des sacrifices lorsqu'on a été pris par l'esprit du rocher, que « la femme vous a saisi », *mẹ bắt*, c'est-à-dire surtout lorsqu'on a été pris d'un fort accès de la fièvre des bois, que l'on attribue à la vengeance de l'esprit.

Lorsqu'on s'adresse à l'esprit, lorsqu'on parle d'elle, on l'appelle *mẹ*. Ce terme désigne, dans le dialecte de la région, « la grand' mère » : il sert aussi d'appellatif pour les femmes de la dernière classe de la population, et correspond en français aux appellatifs « mégère », « fille ». Je ne sais dans quel sens il faut le prendre ici, peut-être dans le dernier. En effet, d'après la légende, le cadavre d'une femme sauvage, *mụ mọi*, *mụ khách*, — un village sauvage est situé à deux ou trois kilomètres de là — entraîné par le courant, aurait abordé là jadis, et c'est de ce fait que viendrait le nom du rocher. Le mot *mẹ* désignerait cette femme, avec un sens de mépris, comme c'est l'ordinaire

lorsque les Annamites parlent des sauvages. D'après une autre tradition, il y aurait une grotte sous le rocher. Un pêcheur à l'épervier ayant un jour plongé et ayant pénétré dans cette caverne, serait allé ressortir dans les environs de Hué, à une centaine de kilomètres de là.

Le caractère dangereux du rocher est certainement une des causes, sinon la principale, du culte qui lui est rendu. Mais le fait que l'on sacrifie toujours sur le flanc aval du rocher, et non en amont, que l'on demande au commencement de l'année un commerce fructueux, que l'on sacrifie quand on a été pris par une maladie de la brousse, semble prouver que les Annamites montant vers la haute région voient dans ce rocher barrant le fleuve et semblant s'opposer à ce qu'ils pénètrent plus avant, comme un gardien qui défend l'entrée de la région des montagnes et le commerce avec les sauvages, ou l'exploitation des richesses de la grande forêt. C'est à lui qu'il faut s'adresser si l'on veut profiter des produits de la montagne ; c'est lui qui punit lorsqu'on a violé ses droits, et c'est à lui qu'il faut demander la guérison.

La culte d'un esprit protecteur et possesseur des produits de la montagne est pratiqué à l'entrée de tous les chemins qui mènent dans la forêt. Ici, il est peut-être localisé dans un rocher dangereux.

Document III. — « Les pierres qui émergent », *Đá-nổi* (haute rivière de Quảng-trị, village de Trinh-thạch).

En aval d'un rapide assez violent, et en amont d'un autre, une berge rocheuse haute de 8 à 10 mètres, à pic, s'avance dans le courant de la rivière et force les eaux à faire un léger coude. En face de cette berge, des rocs émergeant des eaux barrent le cours de la rivière (fig. 2). Les barques descendant le rapide sont menacées ou d'être entraînées contre la grande masse rocheuse de la rive, ou d'être brisées sur les écueils.

Fig. 2. — Đá nổi.

C'est au pied du grand rocher de la rive que l'on offre les sacrifices, à peu près dans les mêmes conditions que pour « le Rocher de la femme », *Hòn Mẹ*, qui est à environ 6 kilomètres en aval. L'esprit qui réside dans le grand rocher de la rive, ou dans les rocs semés au milieu du courant, est une « femme », *mụ*, et une « femme muette », *mụ câm*. Quand on s'adresse à elle, on l'appelle « Madame », *Bà* ; mais, dans l'usage courant, on se sert du terme plus familier de *mụ*, « mère ». Elle saisit les gens, c'est-à-dire les rend malades, cause des accès de fièvre des bois, fait mourir. Les gens ajoutent que lorsqu'on a été pris par elle, il est très difficile d'être délivré du mal, parce que, avec une femme muette, « il est difficile de s'expliquer », *khó nói*.

Le nom du hameau qui est à cet endroit même, est tiré de ces rochers : Đá-nổi, « les pierres qui émergent ». Mais il ne faudrait pas croire que l'expression

s'applique seulement aux écueils du milieu de la rivière qui émergent de l'eau. Le verbe *nổi* s'applique aussi à ce qui sort du sol, à ce qui s'élève : or, le grand rocher de la rive, déchaussé par les flots, s'élève à pic au-dessus des eaux de la rivière, et c'est à lui surtout que paraît avoir été donné le nom de Đá-nổi ; c'est au pied de ce rocher aussi, on l'a vu, que sont offerts les sacrifices. Ou pour mieux dire, l'expression *Đá-nổi* s'applique à la fois et au grand rocher qui émerge du sol, et aux écueils qui émergent des eaux de la rivière, et c'est également à l'ensemble, à l'esprit de l'ensemble, que sont adressés les sacrifices.

Voici une opération magique qui fut pratiquée à l'occasion de la maladie d'un homme habitant en barque dans les environs. On appela le sorcier, qui eut recours à la cérémonie appelée *sai phan sai vía*, « envoyer la baguette, envoyer les esprits vitaux ». Il remit à un individu une baguette au bout de laquelle on avait enroulé le turban du malade, puis, récitant des prières et faisant avec des bâtonnets d'encens allumés des signes magiques dans les airs devant la figure de l'homme qui tenait la baguette, il produisit chez celui-ci une sorte d'état hypnotique réel ou simulé. Le porteur de la baguette commença à l'agiter en décrivant des cercles, puis il se mit en marche, enfin il partit en courant, et s'arrêta au pied du « Rocher qui émerge », Đá-nổi ; là, il agita la baguette de haut en bas, faisant ainsi le geste de l'adoration avec les mains. C'était l'indice que le mal venait du rocher, que c'était l'esprit du rocher qui avait saisi le malade. C'est là que les parents de celui-ci, qui avaient suivi le porteur de la baguette, devaient offrir un sacrifice pour implorer la guérison du patient.

Deuxième série.

Pierres sacrées appelées But.

Document IV. — Les *But* de la province du Quảng-bình.

Le premier de ces *But* que j'ai rencontré est situé sur le bord de la route mandarine, à droite quand on se dirige vers le Nord, à quelques kilomètres au delà de Ròn, dans la partie septentrionale du Quảng-bình. Non loin de là, sur le côté gauche de la route, on voit un autre lieu de culte très renommé, « le Tombeau de la demoiselle », Mả Cô [1].

Le lieu de culte consacré aux *But* est un autel formé de pierres brutes grossièrement assemblées, sur lequel on a érigé trois autres pierres brutes de

(1) Sur les souvenirs historiques et légendaires qui se rattachent à ce tombeau, voir mes *Lieux historiques du Quảng-bình* (*BEFEO.*, III, p. 200).

0 m. 50 ou 0 m. 60 de hauteur, assez minces (1). Ce sont les *Bụt*. Le lieu est appelé *Miễu Bụt*, « le Temple des *Bụt* ».

Dans la même région du Quảng-bình, mais plus à l'Ouest, dans le massif montagneux qui forme la base du Đèo-ngang, ou Hoành-sơn, « la Porte d'Annam », on signale un col appelé Đèo Bụt, « le Col du *Bụt* », à cause, m'a-t-on dit, d'un rocher qui offre l'apparence d'une statue. Toujours dans la même région, un peu plus au Sud, sur le territoire du village de Phù-lưu, on vénère m'a-t-on dit, une pierre qui serait sortie de terre, et on l'appelle pour cela *Bụt Mọc*, « le *Bụt* qui pousse, sorti de terre ». La pierre augmenterait de volume avec le temps. Je n'ai pas pu aller reconnaître ces deux lieux de culte.

Le Directeur des Annales, aujourd'hui en retraite, originaire de Cao-lao, dans cette région Nord du Quảng-bình, me disait que lorsqu'il était en fonctions dans cette province, il eut l'occasion de parcourir la région des hautes vallées du Sông Gianh, habitée par les Nguồn et les Sách, population de race *mường*, apparentés linguistiquement et sans doute ethnographiquement aux Annamites (2). Souvent, dans ses voyages, on le faisait descendre de palanquin en passant devant des pagodes, par respect pour le *Bụt* qu'on y vénérait. C'étaient de simples pierres levées, piquées dans le sol ou posées sur une pierre plate ou sur un autel en pierres brutes. J'ai vu moi-même dans cette même région, sur la route de Đồng-lào à Qui-đạt, le Miễu Bụt « le Temple du *Bụt* », où l'on vénère une pierre semblable, posée sur un autel de pierres brutes.

Document V. — La pierre des « Auberges du Buddha », *Quán Bụt* (village de Thủy-liên Hạ, vulgairement Sen Hạ, sous-préfecture de Lệ-thủy, province du Quảng-bình).

Le hameau de Quán-bụt « les Auberges du *Bụt* », sur la route mandarine, dans le Sud du Quảng-bình, doit son nom à une pierre levée qu'on y vénère dans une pagode située sur le bord de l'ancienne route mandarine, à une centaine de mètres du tracé de la nouvelle route. La pagode est appelée *chùa*, terme qui désigne un temple bouddhique. La pierre est désignée par le terme de *Bụt*, « buddha, idole », d'après les dictionnaires, mais ordinairement, dans le Quảng-bình, pierre brute, levée de main d'homme ou naturellement, à laquelle on rend un culte. La pierre est placée sur un autel en terre à deux gradins, de 1 m. 40 de large, sur 1 m. 60 de profondeur et 0 m. 50 de hauteur environ. Elle est ombragée d'un petit parasol en papier. Par devant est une petite

---

(1) Actuellement, une quinzaine d'années après les premières observations, ce lieu a profondément changé d'aspect. Autant que j'ai pu m'en rendre compte en passant là en automobile, un pagodon a remplacé l'autel fruste primitif.

(2) Sur ces tribus, voir *Les Hautes Vallées du Sông Gianh* (*BEFEO.*, V, pp. 349-367).

table sur laquelle est posée une statuette bouddhique en bois doré, de facture chinoise (1).

Quant à la pierre elle-même, c'est une pierre brute de 0 m. 75 de hauteur, 0 m. 50 de largeur au bas et 0 m. 35 au sommet, et 0 m. 20 d'épaisseur environ. Elle paraît être en une sorte de grès grossier. Sur le côté, à droite, des défauts de la pierre ont produit des enfoncements irréguliers où paraît une teinte rougeâtre qui tranche sur le fond gris-jaune des autres parties. Cette couleur pourrait bien être ravivée de temps en temps artificiellement, mais ce n'est pas certain. Vers le sommet, on remarque, tracé à la chaux ou avec une couleur blanche que je n'ai pu déterminer, un large point entouré d'un cercle de même couleur (fig. 3).

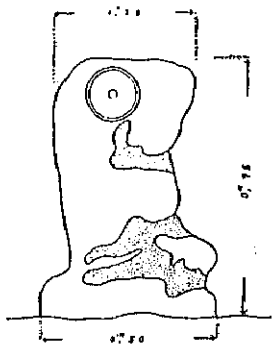

Figure 3.
Pierre de Quán-bụt.

Le village de Thủy-liên Hạ offre un sacrifice à la pierre, *cúng*, le 15e jour de la 1e, de la 7e et de la 10e lune. Les offrandes consistent en riz gluant, pâtisseries, bananes et fruits, encens, papiers d'or et d'argent; pas de viande. Jadis, c'était le gouvernement royal qui supportait les frais de ce culte.

A cette pierre se rattache une légende historique. On dit que Tiên Vương, le premier des Seigneurs de Hué, ayant fait creuser un canal qui devait mettre en communication la province actuelle du Quảng-trị avec celle du Quảng-bình, les ouvriers, en creusant la terre, trouvèrent cette pierre à l'endroit appelé aujourd'hui Thuỷ-vực, « le Gouffre de l'Eau », un peu au Nord de Quán-bụt. Au choc du fer, il coula du sang de la pierre. C'est pour cela qu'elle est encore rouge aux endroits que j'ai indiqués plus haut. Surpris de ce fait, les ouvriers en référèrent au seigneur qui voulut faire transporter la pierre à sa résidence. Mais lorsqu'on fut arrivé à l'endroit où est aujourd'hui la pagode, la pierre, que quelques ouvriers avait portée jusque là avec facilité, devint si lourde qu'on ne put plus la soulever, malgré les nombreux aides qui accoururent. On se décida alors, pour obéir à la volonté qu'elle manifestait, à lui rendre un culte à cet endroit même (2).

Il peut y avoir dans cette légende un élément vrai : la découverte de la pierre pendant qu'on creusait « le Canal des Nénuphars », Liên-cảng. Ce canal fut creusé pour la première fois, d'après les Annales, probablement en 1382, sous les Trần, certainement en 1404, sous les Hồ; peut-être de nouveau en 1467, sous Lê Thánh-Tôn; enfin certainement en 1668 sous Hiên

(1) Bien entendu, la disposition actuelle peut être différente. Je rapporte, en général, des observations faites il y a une dizaine ou une quinzaine d'années.

(2) Au village de Mĩ-xuyên, dans le Nord du Thừa-thiên, une statue ĉame a donné lieu à une légende semblable.

Vương, un des seigneurs de Hué. Mais Tiên Vương ne paraît pas avoir jamais entrepris ce travail. La pierre peut avoir été trouvée au cours de l'une de ces opérations, et dater de l'occupation annamite. Mais elle pourrait bien être aussi un souvenir čam. Elle présente en effet, une vague ressemblance avec un liṅga, et le cercle et le point blanc qu'elle porta de tout temps à son sommet, disent les gens, et qu'on ravive de temps en temps, qui est par conséquent un signe consacré, rituel, pourrait bien représenter le filet habituel du liṅga. Une nouvelle preuve qui milite en faveur de cette supposition, c'est que la pagode où est vénérée la pierre est appelée *chùa* : or les Annamites désignent souvent sous ce nom de « temple bouddhique », les sanctuaires ou lieux de culte où sont conservés des débris du culte čam, bien qu'ils n'aient rien de bouddhique. Dans ce cas, la pierre pourrait avoir été découverte par les Annamites en creusant le canal, dans les débris d'un vieux sanctuaire čam ; ou bien on pourrait l'avoir découverte au XIV^e^ ou au XV^e^ siècle, alors que des éléments čams étaient encore mêlés à la population annamite ; ou bien encore, la pierre aurait été découverte en terre par les Čams, et les Annamites auraient hérité purement et simplement et de la pierre et de la légende qui y était attachée.

Document VI. — « Le Temple du *bụt* qui pousse », Chùa Bụt-mọc (village de Liêm-công Đông, canton de Liêm-công, préfecture de Vĩnh-linh, province du Quảng-trị.).

Dans un bosquet, une aire, AAAA, dénudée et tenue fort proprement, divisée en deux parties par une haie, HH, renferme diverses pierres sacrées et au moins deux cultes distincts (fig. 4).

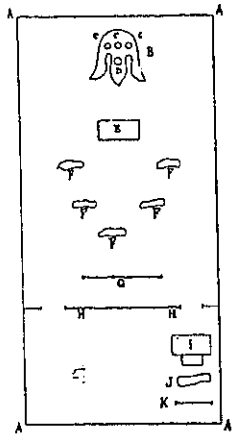

Figure 4.
Chùa Bụt-mọc.

L'endroit est appelé Chùa Bụt-mọc, « le temple du *bụt* qui pousse ». Le mot *chùa* est employé avec le sens ancien qu'avait le mot *templum* ; il n'y a en effet qu'une aire à ciel ouvert, sans aucun bâtiment. On verra le double sens qu'a ici le mot *bụt*, « pierre brute levée », et « morceau de « statue ». Le mot *mọc* veut dire « sortir de terre, pousser », comme une plante. La légende qui se rattache à ce lieu de culte ne rend pas bien compte de cette appellation.

Au haut de l'esplanade, on remarque une sorte de tertre B, en forme de trident, long de 3 m. 50 environ, large de 2 m. et d'une hauteur de 0 m. 20 à 0 m. 40, formé entièrement de pots à chaux, quelques-uns entiers, la plupart en morceaux, de formes anciennes et fort différentes entre elles. Nous sommes ici, nous allons le voir, sur un ancien lieu de culte čam ; la forme originale du tertre, en dehors de toutes les idées annamites, et telle de tout temps, rappelle le *triçūla* de l'ancienne religion čame.

Au centre de ce tertre, et vers le côté qui doit être considéré comme la base du trident, au milieu des pots à chaux, sont fichées en terre trois pierres

frustes, CCC, de forme conique, de 0 m. 20 ou 0 m. 30 de haut, légèrement inclinées en avant. Ce sont des *bụt*. Le nom et la chose correspondent bien à ce que nous avons déjà vu : *bụt*, « pierre brute levée ».

Au pied de la pierre du milieu, est une main d'une ancienne statue čame, D, posée sur les débris de pots à chaux. C'est le vrai *bụt mọc*, « le *bụt* qui sort de terre, qui pousse ». C'est jusqu'à présent le seul *bụt* que je connaisse qui ne soit pas une pierre brute. On peut donc admettre, jusqu'à plus ample information, que les Annamites, en donnant à cette pierre le nom de *bụt*, ne considèrent pas le fait qu'elle est sculptée, mais la regardent comme une pierre dressée ordinaire.

C'est une main droite, plus grande que nature ; elle tient une espèce de bâton cylindrique, peut-être la poignée d'une épée brisée, terminé par un motif de décoration en forme de quatre feuilles d'acanthe ou de flammes ; une chaîne à cabochons, fixée à ce bâton des deux côtés, fait le tour du dos de la main.

Devant le tertre est un autel bas, en briques sèches, E, où l'on dépose les offrandes, les jours de sacrifice. Par devant s'échelonnent cinq pierres brutes, FFFF, posées à plat sur le sol, où l'on dépose aussi des offrandes. Je ne sais pas si elles représentent autant de génies, ou bien si elles servent seulement d'autels à autant de génies. Mais elles paraissent avoir un caractère sacré : en effet, elles ont toujours été là ; elles furent trouvées en terre en même temps que le « *bụt* qui pousse » ; leur arrangement est fixé par la tradition et obligatoire. Un écran en arbustes décoratifs, G, protège tout cet ensemble d'objets sacrés.

Voici la légende qui se rattache à la main de statue čame. Un indigène du village, allant labourer ses terres, brisa la pièce de la charrue appelée *lạc lòi*, « la targette qui fait saillie » — remarquer que les statues čames sont dites *lồi*, « qui émergent » de débris de briques où elles furent ensevelies. Il prit sa serpe, et avant de couper l'arbuste avec lequel il voulait remplacer la pièce brisée, il assujettit le fer de la serpe dans le manche en cognant celui-ci sur une pierre, comme font les Annamites en pareil cas. La pierre sur laquelle il cogna fut précisément cette main, qui se brisa en émettant du sang. Les gens du village frappés de terreur auraient enterré la statue sous le tertre de pots à chaux, et il ne resterait que la main que l'on vénère aujourd'hui.

Dans l'avant-cour de cette esplanade, délimitée, on l'a vu, par une baie percée de deux portes, HH, on vénère une autre pierre sacrée. Ce n'est plus un *bụt* ; c'est une pierre sacrée ordinaire, siège d'un esprit, d'une influence surnaturelle, comme nous allons en voir de nombreux exemples.

La pierre, J, est fruste, irrégulière, fichée en terre, haute de 0 m. 50, mince et aplatie. Elle fut trouvée dans le sol à l'endroit même, ainsi que les autres pierres mentionnées plus haut. Devant elle est un écran en arbustes, K ; par derrière, un autel, I, à deux gradins. Cette disposition semble anormale : l'autel et l'écran sont ordinairement devant l'objet du culte. Mais il se peut que le lieu de culte principal, le Bụt-mọc ait attiré l'autel de cette seconde pierre de son côté.

Les lettrés du village disent que l'esprit qui réside dans la pierre est Tiền-diện Đại-Vương 前面大王, « le Grand Prince qui est dressé en face de vous ». Le peuple n'a pas besoin de connaître ce nom pompeux pour croire au pouvoir surnaturel de la pierre. Lorsque, dans une famille, un enfant est chétif, malingre et que les parents ont peur de le perdre, ils le vouent à la pierre. On apporte des offrandes, des fruits, du papier doré, de l'encens, parfois un poulet ou de la viande, qu'on dépose sur l'autel de la pierre, avec un papier sur lequel sont inscrits le nom de l'enfant et celui de sa famille, son âge, le jour et l'heure de sa naissance, avec la mention qu'on le vend à l'esprit de la pierre, jusqu'à l'âge de douze ans. On demande à l'esprit de le garder jusqu'à ce moment. Lorsqu'il est arrivé à l'âge de douze ans, on le rachète. On offre de nouveau des présents ; on avertit l'esprit qu'on reprend l'enfant, et on le remercie de l'avoir gardé. Si sur ces entrefaites, l'enfant vient à tomber malade, on fait un sacrifice à la pierre pour demander sa guérison.

Je ne saurais dire avec certitude combien il y a de cultes distincts rassemblés dans cette esplanade, ni les étager chronologiquement. Je ferai simplement remarquer que, outre la main de la statue čame, Bụt-mọc, et le tertre en pots à chaux qui l'accompagne, il y a les trois *bụt*, pierres brutes levées, les cinq pierres plates sur lesquelles on dépose des offrandes lorsqu'on fait un sacrifice au tertre en pots à chaux, enfin la pierre sacrée de l'avant-cour. Il y a au moins deux cultes distincts, l'un dans l'aire principale, l'autre dans l'avant-cour.

Troisième série

Les pierres-fétiches.

Document VII. — La pierre-fétiche de la famille X, à Hué.

Dans une vieille et illustre famille mandarinale de Hué, dont je tais le nom par discrétion, on garde jalousement une pierre qui est censée assurer la fortune de la famille. C'est une petite pierre de la grosseur et de la forme de la moitié d'un œuf de pigeon, convexe d'un côté, aplatie et légèrement concave du côté opposé, d'un beau noir brillant.

Celui qui la détient lui offre des sacrifices de temps en temps : il verse dans le trou de la face concave un peu de sang de poulet, qu'il essuie par après, puis il frotte la pierre légèrement avec un lingot d'or. Cette cérémonie a pour but de donner à manger à la pierre et de la nourrir. On prend pour cela du sang, de l'or, matières qui sont supposées renfermer une grande énergie et avoir un grand prix.

La pierre avait été perdue pendant quelque temps. Lorsqu'on la retrouva, ce fut une grande joie dans la famille. Celui qui la détient la porte toujours sur lui, précieusement serrée et attachée dans sa ceinture. Lorsqu'il la fit voir à l'Européen qui m'a donné ces détails, pendant qu'il la retirait et la détachait

de sa ceinture, ses mains tremblaient, tant il était convaincu du caractère sacré de la pierre, et tant il craignait de commettre un acte sacrilège.

Document VIII. — Un calcul de chien.

Voici les renseignements que m'a donnés une personne honorable de Hué.

« Il y a une vingtaine d'années, mon père fit tuer un chien tacheté, âgé de 2 ou 3 ans, qui avait une maladie des voies urinaires. En enlevant les viscères, nous trouvâmes, à côté de la vessie, une poche renfermant un corps blanc, ressemblant à un bloc de chaux, de la grosseur d'un œuf d'oie. La surface présentait des rugosités qu'on peut comparer à celles du fruit appelé œil-de-dragon, *trái nhõn*. En y enfonçant une lame tranchante, on en détachait des lamelles, car le bloc était formé de plusieurs couches superposées.

« Intrigués, nous consultâmes plusieurs ouvrages. Les traités de médecine chinoise, au volume *Bãn thảo*, consacrent un chapitre spécial au calcul de chien, qu'ils dénomment *cẩu bửu* 狗寶, « joyau du chien ». On l'appelle vulgairement *ngọc chó* « la pierre précieuse du chien », et on lui attribue la propriété de guérir ceux qui sont atteints de *mã dao*, « abcès au cou », ou qui ont de la difficulté à avaler la nourriture, ou qui ont été mordus par un chien enragé. C'est pourquoi le calcul qui est en ma possession est usé : à maintes reprises, on l'a frotté contre une pierre pour en obtenir une poudre servant à préparer des médicaments.

« Il y a une quinzaine d'années, sous le règne de Thành-thái, un haut fonctionnaire des Rites me l'a emprunté deux fois pour faire une cérémonie dans le but de provoquer la pluie. Dans une pagode dont le génie est réputé pour sa puissance surnaturelle, un autel est dressé ; on brûle de l'encens, puis le célébrant prend le calcul et le retourne plusieurs fois entre ses mains dans une cuvette pleine d'eau. La cérémonie eut des effets heureux, et l'on me donna chaque fois une part de la chair du bœuf immolé, en reconnaissance de la bonté du Ciel. »

Quatrième série.

Les génies-pierres.

Document IX. — Le « Génie-pierre » de l'Ecole professionnelle (Bá-công), à Hué.

Cette pierre sacrée se trouve à la porte de l'Ecole professionnelle, à droite en entrant. C'est un gros bloc de quartz oblong, enfoui à moitié dans le sol, mesurant, pour la partie qui est visible, environ 1 m. 30 de long, sur 0 m. 90 de large et 0 m. 50 de haut (fig. 5).

La pierre est l'objet d'un culte fervent qui se manifeste par l'arrangement et l'ornementation du lieu. Elle est placée au centre d'une enceinte formée

par un petit mur de 0 m 40 de hauteur, avec piliers aux angles et à la porte d'entrée, et dossier relevé au fond. Derrière la pierre, collé au mur d'arrière,

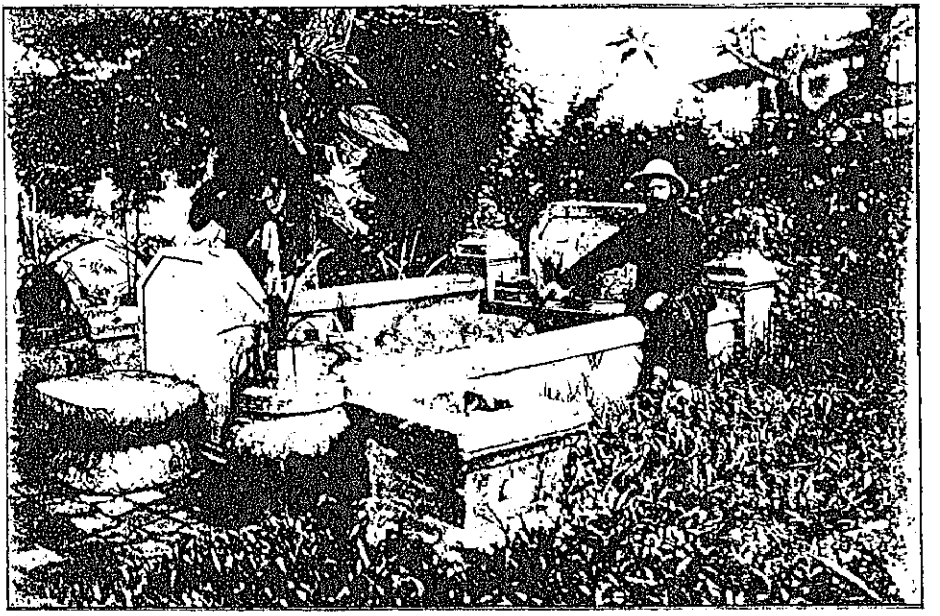

Fig. 5. — Génie-pierre de l'École professionnelle de Huế (Cliché du Fr. Xavier

est un autel où l'on dépose les offrandes adressées à l'esprit de la pierre. Par devant sont deux autels où l'on place celles faites aux esprits inférieurs qui assistent l'esprit de la pierre, et constituent comme sa cour, sa domesticité, *hầu hạ*. L'un de ces autels est une base de stèle sur laquelle on voit encore la mortaise qui en recevait le tenon. Elle portait, paraît-il, car elle est perdue aujourd'hui, les titres de l'esprit de la pierre, dont le dernier était Đại Tướng Quân, « Grand Maréchal », titre ordinaire de beaucoup de génies officiels. Devant ces deux autels, et séparé par un écran, est un autre autel, formé d'une pierre sculptée en fleur de lotus stylisée, qui paraît avoir été destinée à servir de base à quelque statue bouddhique.

L'esprit de la pierre est appelé Ông Thần Đá, « Monsieur le Génie-pierre ». On m'a dit aussi qu'on le prenait pour le génie protecteur de l'enceinte des magasins royaux, Ông Thành Hoàng. Cet endroit faisait en effet partie jadis des magasins royaux, et c'est là qu'étaient notamment les ateliers des tailleurs de pierres et les magasins où l'on déposait les pierres et surtout les marbres, destinés à l'embellissement de Huế et de ses environs. La base de stèle, le socle de statue que nous avons vus, sont des épaves de ces dépôts, ainsi d'ailleurs que divers blocs que l'on voit dans le jardin de l'École professionnelle et que la pierre sacrée elle-même.

Ce bloc de quartz aurait été apporté sous Gia-long, dit la tradition, et déposé dans les magasins. A ce moment, on ne savait pas encore qu'une puissance surnaturelle résidait en lui. Les ouvriers royaux voulurent le tailler ; mais le ciseau ne mordit pas, et même l'ouvrier qui avait entrepris le travail tomba malade et mourut. On reconnut alors que cette pierre était le siège d'un pouvoir surnaturel et qu'un esprit résidait en elle, et on commença à lui rendre un culte.

Les fidèles étaient les mandarins préposés à la garde des greniers et les soldats et ouvriers employés dans les magasins et dans les ateliers. Lorsque quelques-uns des objets confiés à leur garde se détérioraient ou se perdaient, qu'il y eût ou non de leur faute, ils s'adressaient à l'esprit de la pierre pour retrouver ce qui avait été perdu ou pour échapper au châtiment qui les menaçait. Le cas devait être fréquent ; aussi le culte du Génie-pierre, constitué gardien de l'enceinte des greniers et de ce qui y était renfermé, était-il très prospère.

Lorsque les ouvriers furent licenciés et les magasins démolis, les élèves et employés de l'Ecole professionnelle qui vinrent s'installer dans une partie des magasins royaux, relevèrent le culte qui menaçait de disparaître. Les voisins, les passants adressent aussi leurs demandes et leurs dons au génie pour être guéris d'une maladie, préservés d'une épidémie, pour faire un commerce fructueux, etc. Les offrandes sont des fleurs, des bâtonnets d'encens, des feuilles de papier d'or et d'argent, parfois des fruits ou autres comestibles.

Document X. — Le Génie-pierre de Dương-xuân (sous-préfecture de Hương-thuỷ, province du Thừa-thiên).

La pierre se trouve un peu en amont du bac qui conduit de Dương-xuân au marché de Kim-long, sur le bord même du fleuve (fig. 6). C'est une pierre brute, irrégulière, qui paraît faire partie d'un sous-sol rocheux, et mesure, hors de terre, environ 0 m. 80 de longueur et 0 m. 60 de largeur. Devant elle est un autel de 0 m. 60 environ de haut, à deux gradins, en maçonnerie. A un coin de l'autel est un gros badamier, *cây bàng*, au pied duquel on dépose des guirlandes de fleurs, quelques supports de marmites, *ông núc*, indices de vénération et de culte. Le tout est

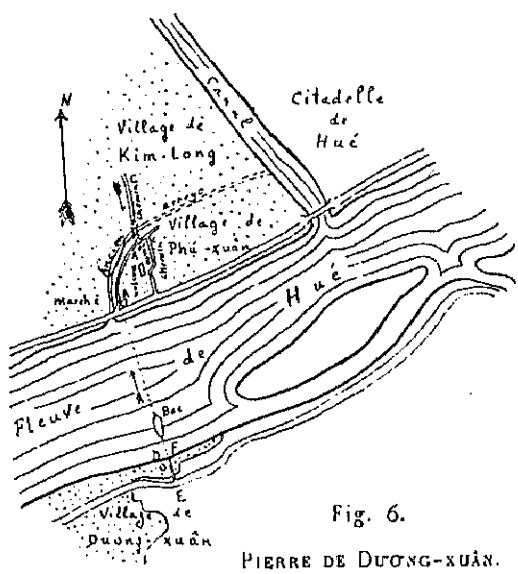

Fig. 6.
Pierre de Dương-xuân.

entouré d'un petit mur de 0 m. 60 de haut, avec dossier par derrière et pilastres surmontés de lanternes, à la porte d'entrée.

La pierre, aussi bien que l'arbre, sont doués d'un pouvoir surnaturel, *linh*. L'origine du culte, pour la pierre, est celle-ci : on s'aperçut qu'elle augmentait peu à peu de volume; on se mit à l'invoquer, et comme elle accorda les faveurs demandées, la croyance en sa puissance et le culte qui lui était offert augmentèrent.

Le village lui rend un culte officiel et lui fait des offrandes communes, fleurs, encens, papier d'or et d'argent, etc., à la 2e et à la 8e lune, peut-être aussi au 15e jour de chaque lune; c'est le *trùm*, ou premier notable du hameau, qui est chargé du culte officiel. Les particuliers adressent leurs prières et leurs offrandes à la pierre quand besoin en est.

L'esprit qui réside dans ce bloc est appelé Ông Thần Đá, « Monsieur le Génie-pierre ». Il punit les irrévérences dont on se rend coupable, mais surtout il accorde des grâces.

En arrière de la pierre est une pagode où l'on vénère une vingtaine de génies. La tablette principale est celle de la « Dame Princesse Perle », Bà Chúa Ngọc, ou « Sainte Mère », Thánh Mẫu. La pierre est à la gauche de la pagode; à droite se dresse un énorme ficus religiosa, *cây bồ-đề*, au tronc duquel est adossé un petit pagodon, simple niche au sommet d'un pilier de maçonnerie, qui est « la pagode de la Dame », Miễu Bà ; c'est la « Dame Feu », Bà Hoả, qu'on y vénère.

Nous avons donc réunis là des éléments de culte que nous voyons souvent ensemble : pagode consacrée à des esprits féminins, ici la « Dame Princesse Perle » et la « Dame Feu »; grands arbres sacrés; pierre sacrée.

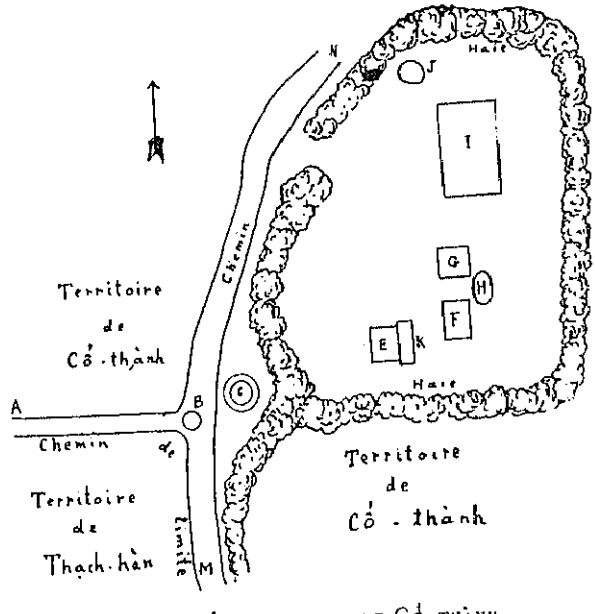

Fig. 7. — Lieu de culte de Cổ-thành.

Document XI. — Le Génie-pierre de Cổ-thành (préfecture de Triệu-phong, province du Quảng-trị).

Cette pierre se trouve près du hameau de Cổ-thành situé sur la rive Ouest de l'arroyo qui met en communication le fleuve de Quảng-trị avec les bassins du Thừa-thiên. Plusieurs éléments de culte sont réunis à cet endroit (fig. 7).

Dans une aire de terre battue, ceinte d'une haute haie de bambous, nous avons d'abord un autel, I, en maçonnerie, en forme de siège, avec dossier et bras, consacré à deux esprits féminins, deux *vị*, deux *ngòi*, deux « personnes », la « Dame Feu », Bà Hoả, et la « Dame Eau », Bà Thuỷ. Le hameau y offre des sacrifices officiels et communs, le 15e jour de la 1e, de la 10e et de la 12e lune.

A droite de cet autel, est un grand *cây sanh*, ficus indica, J, qui fut renversé par le typhon de 1909, et qui ne montre aucun signe de vénération, ni pots à chaux hors d'usage, ni débris de supports de marmites, mais qui est cependant en relation, d'une façon certaine, avec le culte des deux « Dames ». Ce qui prouve, outre le dire des gens, que l'on ne vénère là que deux esprits, c'est qu'il n'y a sur l'autel que deux brûle-parfums, remplis de vieux bâtonnets d'encens.

A gauche de l'autel, en H, est un autre arbre, également un ficus indica, mais beaucoup plus vieux, desséché depuis longtemps, au pied duquel les gens avaient déposé et déposent peut-être encore force vieux pots à chaux et supports de marmites écornés. Cet arbre est accoté à droite et à gauche de deux anciens autels en maçonnerie F, G, également en forme de siège, plus petits que le nouvel autel, mais aujourd'hui hors d'usage, sur lesquels on vénérait les deux « Dames » précédemment citées. C'est l'ancien lieu de culte abandonné sans doute lorsque l'arbre mourut, et remplacé par le nouvel autel et par le nouvel arbre.

Enfin, à la gauche de cet ancien lieu de culte, est la pierre sacrée K. C'est une pierre de 0 m. 80 de haut, sur 0 m. 50 de large et 0 m. 20 d'épaisseur, légèrement arrondie au sommet, inégale, fruste. Par devant on a dressé un autel en briques, de 0 m. 80 environ de côté, sur 0 m. 30 de haut, avec un brûle-parfum où sont piqués des bâtonnets d'encens (fig. 8).

Fig. 8. — Génie-pierre de Cổ-thành.
(Cliché de M. H. Maspero.)

La pierre est en relation manifeste avec le lieu de culte précédent, l'arbre, la « Dame Feu » et la « Dame Eau ». Quand on sacrifie à l'autel, on porte aussi des offrandes sur l'autel de la pierre. Mais elle a cependant une personnalité distincte, en ce sens que parfois on vient faire des offrandes à la pierre et lui demander une grâce, sans qu'on s'occupe des deux « Dames » de l'autel d'à côté.

La pierre est « Monsieur le Génie-pierre », Ông Thần Đá. Elle est encore en relation, d'après les gens du village, avec une pierre-borne et avec un chemin qui arrive directement sur le hameau.

En effet, un chemin, M N, longe le bosquet qui renferme tous ces éléments de culte. En face de la pierre ou à peu près, arrive un autre chemin, AB, qui se joint au premier. Il sert de limite entre les territoires de Cổ-thành et de

Thạch-hàn ; c'est pourquoi on a planté une pierre-borne juste à l'intersection des deux voies, tout à côté et presque en face de la pierre sacrée. Celle-ci protège le hameau contre les influences du chemin ; elle remplit donc le rôle de pierre-obstacle magique. Et, en même temps qu'on vénère la pierre, on aurait l'intention de vénérer « la personne de la borne », *vị mốc*, qui réside dans la borne voisine.

Enfin, il faut mentionner un puits, C, situé également au point d'intersection des deux routes, et qui est peut-être en rapport avec la « Dame Eau ».

Le Génie-pierre est donc en relation avec la « Dame Feu » et la « Dame Eau », avec le ficus qui les accompagne ordinairement, avec une pierre-borne, enfin avec un chemin contre les influences néfastes duquel celle-ci sert d'obstacle magique.

Voici la légende qui se rattache à la pierre. Jadis un habitant du hameau la rapporta de la montagne et s'en servit pour caler le lit de camp de sa maison. Cet homme tomba malade et mourut. Le devin, *thầy bói*, consulté, déclara que la maladie provenait de la pierre qui avait en elle une puissance surnaturelle remarquable, *linh lắm*. Depuis lors on la vénère.

Elle saisit parfois les enfants qui vont faire des incongruités autour d'elle, et les rend malades. On lui offre alors un sacrifice pour demander la guérison des coupables.

Document XII. — Le Génie-pierre de Triều-sơn (sous-préfecture de Hương-trà, province du Thừa-thiên).

Cette pierre se trouve sur la rive gauche du fleuve de Hué, tout à côté de la berge, à la limite des villages de Triều-sơn et de La-khê. Elle mesure environ 1 m. de hauteur et 0 m. 30 ou 0 m. 40 de diamètre. Elle est à peu près cylindrique et irrégulièrement arrondie au sommet, mais sans aucune retouche du ciseau. Elle est abritée sous un petit édicule en briques, percé de quatre portes, dont deux, celles des côtés Nord et Est, sont murées. On m'a dit que c'était à cause des vents du Nord et de l'Est, qui sont très nocifs, *độc lắm*, et que le Génie-pierre ne peut supporter, *chịu không được*.

A côté de la grosse pierre levée, et dans l'intérieur de l'édicule, est une autre pierre sculptée, d'origine čame, que l'on vénère aussi, mais dont le pouvoir est moins grand.

Le culte rendu à « Monsieur le Génie-pierre », Ông Thần Thạch, ou Thạch Thần, est très fervent, comme le prouve le grand nombre de guirlandes de fleurs suspendues devant la pagode, et les innombrables bâtonnets d'encens piqués dans les brûle-parfums. C'est que son pouvoir est très grand : il exauce dans toutes sortes de nécessités, et on lui vend les enfants maladifs que l'on craint de voir mourir.

Malgré la présence de la pierre sculptée čame, sorte de chapiteau, je ne crois pas qu'il faille voir dans cette pierre levée une représentation fruste du liṅga, laissée par les Čams.

La pierre est en relation avec la pierre-borne située tout à côté, qui marque la limite entre les villages de La-khê et de Triều-sơn.

Document XIII. — Le Génie-pierre du quai Đông-ba, à Hué.

Cette pierre sacrée est située près de l'Ecole des enfants métis. C'est une large pierre de taille, en calcaire du Thanh-hoá, semble-t-il, à moitié taillée, destinée sans doute à servir de soubassement de colonne dans un des grands bâtiments du palais. Elle mesure environ 1 m. de haut sur 0 m. 80 de large et 0 m. 30 d'épaisseur. Elle gisait auparavant dans le canal même, sur le bord de l'eau, au pied du mur de soutènement du quai. Personne ne se doutait alors qu'elle fût le siège d'un génie quelconque. Un individu habitant une des maisons voisines, allant un jour se baigner dans le canal, déposa ses vêtements sur cette pierre. De retour chez lui, il tomba malade. En dépit des nombreuses drogues qu'il absorba, des soins de plusieurs médecins appelés tour à tour, il ne guérissait pas. Il consulta alors le devin qui lui déclara qu'il était allé se baigner dans le canal, et qu'il avait offensé un génie qui l'avait puni ; il n'avait qu'à offrir un sacrifice à la pierre dans laquelle résidait le génie. C'est ce qu'il fit, et il fut guéri aussitôt. Alors, plein de foi en la puissance de la pierre, il la fit transporter sur le quai, au pied d'un arbre, dans un endroit frais et propre, et il prit l'habitude de lui offrir des fleurs. Ce que voyant, les gens qui passaient, les marchandes, les tireurs de pousse, les barquiers l'imitèrent, demandant au Génie-pierre toutes sortes de grâces qu'ils obtenaient.

A côté de cette pierre, qui est appuyée contre un lilas du Japon, il y en a une autre, dont je ne sais pas l'histoire, une pierre brute, sorte de caillou roulé irrégulier, pointu au sommet, élargi à la base, de 0 m. 60 environ de hauteur. Toutes les deux sont des pierres sacrées ; devant chacune d'elles on a placé deux ou trois autres pierres, à plat, formant autel, sur lesquelles on dépose les offrandes.

Document XIV. — La pierre qui surnage (région Nord-Ouest du Quảng-trị).

Dans la région dite Bái-trời, sous-préfecture de Do-linh (1), dans le Nord-Ouest du Quảng-trị, on vénère dans un temple une pierre brute qui, dit la tradition, fut aperçue jadis par de petits gardiens de buffles, surnageant dans un torrent voisin. On dit aussi qu'elle augmente de volume de jour en jour. Je n'ai pas pu reconnaître cette pierre.

Document XV. — Le Génie-pierre de la Haute Rivière de Ba-trục (sous-préfecture de Phong-điền, province du Thừa-thiên).

(1) Ecrit Gio-linh sur les cartes du Service géographique.

Ma documentation ici aussi ne consiste qu'en renseignements oraux. La rivière de Ba-trục, ou de Cổ-bi, ou Bồ-giang, est le principal affluent du fleuve de Hué, sur la rive gauche. A l'endroit où s'arrête la petite batellerie et où les sauvages viennent commercer avec les Annamites, endroit appelé Loi-ngói, ou Làng-ngói, on vénère un Génie-pierre, Ông Thần-Đá.

C'est une pierre présentant, dit-on, l'aspect d'un homme. On l'a apportée là de l'intérieur de la forêt. Elle est douée d'un pouvoir surnaturel très grand. Les gens qui vont commercer là et qui commettent quelque irrévérence envers elle, ceux qui se baignent tout nus devant elle, par exemple, sont punis ; ils tombent malades et meurent. Il en est de même des animaux qui commettent des dégâts auprès d'elle. On parle d'un éléphant qui fut frappé de mort pour avoir brouté des arbres à côté de la pierre. Le 1^er^ et le 15 de chaque lune, dit-on, un tigre moucheté, *con cọc gầm*, ne manque pas de venir, comme pour rendre hommage à la pierre.

Document XVI. — La pierre à incendie de Dương-nỗ (sous-préfecture de Phú-vang, province du Thừa-thiên).

Il y a huit ou dix ans, dit-on, un habitant du village de Dương-nỗ, nommé Chư, allait un soir à la pèche à la nasse et à la torche. Arrivé à la limite des villages de Dương-nỗ et de Lưu-khánh, il aperçut trois petits chats noirs sur le chemin. Croyant que c'étaient des chats perdus, il les ramassa et les mit dans son panier. Il comptait les élever. Mais au bout d'un moment, ils disparurent sans laisser de traces. Chư, croyant que c'était un démon qui se moquait de lui, se mit à proférer des imprécations. Ce soir là, il ne prit absolument rien, bien que l'arroyo fût poissonneux.

Le lendemain, il revint à la même place. Arrivé à l'endroit où il avait perdu les petits chats, le souvenir de sa mésaventure lui revint, et il se mit à maudire le démon qui l'avait mystifié. Aussitôt, il vit un homme noir qui lui sauta sur le dos, lui passa les bras autour du cou, et lui dit : « Tu veux me maudire ; eh bien ! maudis-moi, mais je vais te forcer à me porter et je t'étranglerai. » Chư crut d'abord que c'était quelqu'un qui voulait lui faire un mauvais parti. « Lâche-moi, ou je te tue ! » cria-t-il. Et il frappait derrière lui avec ses deux poings. Mais il n'atteignait que ses propres épaules. Après avoir forcé Chư à le porter quelque temps, l'homme noir disparut. Mais Chư tomba malade ; il tremblait, croyant toujours voir quelque esprit ou quelque démon. Ses parents allèrent consulter le devin et le medium. La réponse fut la même ; Chư, en pèchant à la nasse, avait heurté le Génie-pierre à incendie ; s'il voulait guérir, il devait offrir un sacrifice d'expiation. C'est ce qui fut fait.

Mais de plus, le devin et le medium donnèrent un avertissement au village tout entier : si on ne tâchait pas de trouver le Génie-pierre à incendie, Ông Thần Thạch Hoả, pour le porter au loin, le village aurait à souffrir de sa présence ; les maisons, et en premier lieu celles des notables seraient la proie des flammes. Les gens restèrent incrédules. Mais au bout de peu de jours, sept à

huit maisons, parmi lesquelles celles des principaux notables, avaient brûlé. Le village s'émut. On alla à la recherche du Génie-pierre à incendie, et on le trouva au fond de l'arroyo, à l'endroit indiqué par le devin, à la limite des villages de Dương-nỗ et de Lưu-khánh. C'était une pierre formée de cristaux avec de nombreuses veines, *đá muôi nhiều gàn*, offrant l'apparence d'un homme accroupi les mains jointes sous ses pieds. On la transporta au loin et on la jeta dans un endroit profond, au milieu du grand fleuve. Depuis lors, il n'y a plus d'incendie dans le village.

En général, les Annamites redoutent de se servir d'une pierre qui a des veines. Ils la rejettent soigneusement hors de leur demeure et de leur jardin.

Document XVII. — La pierre du temple Viên-thông (Huế).

Le temple bouddhique Viên-thông est situé derrière la colline Ngự-bình, ou Ecran du Roi. Dans le jardin du temple, au pied d'un énorme ficus indica, est un pagodon dédié à la « Sainte Mère », Thánh Mẫu, et dans ce pagodon les bonzes vénèrent une pierre de granit, mesurant environ 0 m. 60 de hauteur, sur 0 m. 40 de large et 0 m. 15 d'épaisseur. C'est une ancienne stèle funéraire. Elle portait quelques caractères aujourd'hui presque complètement effacés.

Je n'ai pu avoir de renseignement précis sur l'origine du culte. Les bonzes la recueillirent et la placèrent là, il y a longtemps déjà. Le motif du culte m'a été ainsi donné : « *Sợ tội* », c'est à dire : « Nous craignions d'attirer sur nous un malheur si nous avions montré de la négligence », et « Nous craignions de rendre malheureux par notre négligence le mort à qui avait servi cette pierre (1) ». Cependant ils m'ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de rendre un culte à l'âme du mort sur la tombe duquel cette pierre avait été placée. Ce qu'ils vénèrent, c'est la pierre elle-même, et ils la vénèrent comme on vénère les autres pierres sacrées, en lui offrant des guirlandes de fleurs, des bâtonnets d'encens, et en lui adressant des demandes.

A remarquer la réunion d'un culte rendu à un esprit féminin, Bà Thánh Mẫu, « la Sainte Mère », d'un arbre sacré, et d'une pierre sacrée.

Document XVIII. — Le Génie-pierre du temple funéraire du duc de Bình-khâu (village de Phú-xuân, sous-préfecture de Hương-trà, province du Thừa-thiên).

Cette pierre est enfermée dans une petite pagode en maçonnerie sur le bord de la route de Confucius, à Huế, un peu en aval du marché de Kim-long, contre le mur d'enceinte du temple funéraire du duc de Bình-khâu.

---

(1) Ce mot *tội* ou *tội nghiệp*, a tantôt le sens de malheur subjectif, tantôt le sens de malheur objectif, toujours avec l'idée d'une faute commise par le sujet.

Elle porte gravés sur une face, les caractères *Thần Thạch cảm đương* 神石敢當, que l'on expliquera plus loin. Elle fut trouvée au fond du fleuve, après une vision que le grand mandarin, duc de Bình-khâu eut en songe. C'est le fils de ce personnage qui m'a certifié la chose. Quand on la retira, elle avait déjà les caractères qu'elle porte aujourd'hui. Il paraît qu'elle aurait causé jadis trois énormes vagues, qui auraient soulevé les eaux du fleuve, *ba mũi sóng*. Elle ne tracasse pas les gens, mais accorde seulement des faveurs.

Document XIX. — Le Génie-pierre de la rue de Minh-mạng, à Hué.

Dans la rue de Minh-mạng, à Hué, tout à côté du théâtre annamite, on vénère, sur le bord de la route, une pierre sacrée, Ông Thần Đá, « Monsieur le Génie-pierre », qui est aussi une pierre-obstacle, *đá trấn* (fig. 9). C'est une pierre schisteuse plate, enfoncée dans le sol, mesurant, pour la partie visible, 0 m. 60 de hauteur environ, sur 0 m. 40 de large et 0 m. 10 d'épaisseur. Elle est vaguement ogivale à son sommet. On dirait qu'elle a été grattée profondément en son milieu; peut-être portait-elle jadis des caractères gravés.

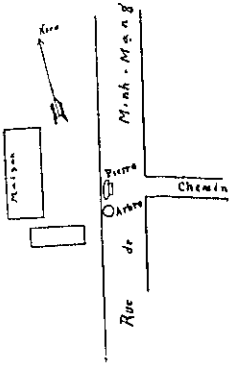

Fig. 9. — Pierre de la rue de Minh-mạng.

L'autel qui est par devant mesure 0 m. 50 ou 0 m. 60 de long, sur 0 m. 30 de large environ. A côté de la pierre, s'élève un gros sterculia, *cây chim chim*. Je n'ai pas pu savoir s'il était vénéré ou non, s'il était ou non habité par un esprit. Mais il est probable que les témoignages de vénération s'adressent aussi bien à l'arbre qu'à la pierre.

Le culte est indiqué par l'autel, par les amas de cendres provenant de feuilles de papier d'or et d'argent brûlées que l'on voit derrière la pierre, et aussi par les marques de vénération ordinaire, les débris de pots à chaux ou de supports de marmite qui, de tous les côtés, chaussent la pierre son autel, et même l'arbre.

Cette pierre est destinée à protéger la maison voisine contre les influences du bout du chemin, *mũi đàng*, qui arrive à peu près en face de cette maison. Nous avons donc ici une pierre-obstacle, qui est en même temps une pierre-génie, et à côté, un arbre qui est sacré, ou en passe de devenir sacré.

Document XX. — Les deux Génies-pierres de la porte d'arrière du Palais, à Hué.

Ces deux génies sont dans une petite pagode adossée au mur postérieur de l'enceinte du Palais, près de la porte dite Hậu-bổ. Ce lieu touche à l'emplacement des magasins royaux où nous avons déjà vu un bloc de quartz vénéré comme sacré. De même que celui-ci était un reste du dépôt des pierres et marbres du roi, de même ces deux génies sont des reliques laissées par les ateliers de sculpteurs et de tailleurs de pierres.

Ce ne sont pas des pierres brutes, mais des statues, de ces statues informes qui représentent des mandarins militaires et des mandarins civils, et qui sont placées en rang dans les cours des tombeaux royaux, garde funèbre des empereurs défunts.

Ces deux statues représentent Lê-văn-Duyệt et Nguyễn-văn-Thành, deux mandarins illustres qui aidèrent Gia-long, par leur valeur et leur prudence, à reconquérir son royaume, mais qui, à l'avènement de Minh-mạng dont ils avaient blâmé le choix comme héritier présomptif, furent plus ou moins disgraciés. Leurs statues qui devaient être placées dans la cour funèbre de Gia-long, subirent les effets de la colère impériale et furent laissées à la porte des magasins royaux et des ateliers des tailleurs de pierres.

Cette disgrâce imméritée prit fin d'une façon surnaturelle. Un jour que Tự-đức passait près de là, rapporte la tradition, il entendit un long gémissement. C'étaient les deux vieux serviteurs de l'empire qui manifestaient leur souffrance. Tự-đức, au fond de son cœur, adressa une prière aux génies qui se révélaient : « Si vraiment vous êtes devenus des génies, que ce cri se fasse de nouveau entendre, et je vous délivrerai un brevet. » Et de nouveau, le même gémissement retentit. Pendant leur vie, ils avaient été des officiers supérieurs. Il convenait qu'après leur mort ils fussent revêtus de la puissance des génies.

Les employés des magasins royaux demandèrent l'autorisation de leur élever un temple ; les mandarins, tant civils que militaires, les hommes de troupe, s'adressèrent à eux ; les candidats aux examens surtout les invoquèrent ; les marchandes leur demandèrent à acheter bon marché et à revendre avec bénéfice.

Un mandarin militaire affectait de ne pas croire au pouvoir surnaturel des deux génies. Un jour qu'il passait fièrement devant leur pagode, n'ayant pas daigné descendre de son cheval, il fut tout à coup jeté à bas de sa monture. Saisi de terreur, il s'empressa d'apporter des offrandes expiatoires, un cochon, du riz gluant, des bâtonnets d'encens, etc.

Le soir, on voyait parfois un grand serpent qui venait s'étendre devant la pagode. C'est le cheval des génies. Tous le respectaient. Mais un jour, un soldat l'ayant aperçu lui asséna un grand coup de bâton et le tua. Quelques jours après, comme il repassait par là, il fut saisi par une force mystérieuse et entraîné à l'endroit où il avait tué le serpent ; il restait là, sans pouvoir partir, une terreur violente peinte sur sa figure. Pour le délivrer, il fallut offrir un sacrifice expiatoire.

Document XXI. — Le Génie-pierre de la porte du Plein Sud, à Hué.

Lorsque les tailleurs de pierres royaux furent licenciés, quelques-uns vinrent s'établir sur le glacis Sud de la citadelle, sur le bord du fleuve, aux alentours de la porte du Plein Sud, Chính-nam Môn. Des règlements de police les en firent partir récemment (1915). Mais ils ont laissé un souvenir de leur passage, comme ils avaient laissé le bloc de quartz de l'Ecole professionnelle, et les deux

Génies-pierres, les deux statues de la porte d'arrière du Palais. C'est aussi un génie-pierre, Ông Thần Đá, une de ces statues de mandarin qui prennent place dans la cour funéraire des empereurs défunts, mais une statue informe, à peine dégrossie, une horreur. C'était un laissé pour compte, qui gisait dans l'herbe, au bord de la route, où je l'ai vu pendant plusieurs années.

Quelques faits miraculeux vinrent prouver qu'une puissance surnaturelle résidait dans cette statue. On lui éleva une petite pagode en paillottes. Nul doute que cette pagode ne se fût changée bientôt en une élégante construction de briques, car le culte qu'on rendait à la statue était fervent. Malheureusement les fidèles ont été obligés de transporter leurs demeures ailleurs. Ils ont trouvé que leur génie était trop lourd et l'ont remisé dans le pagodon d'un génie aussi infortuné, car il a vu ses adorateurs se disperser, le génie qui protégeait les anciens magasins de bois du Gouvernement.

On m'a rapporté de diverses façons les événements miraculeux qui ont signalé pour la première fois la présence de l'esprit. Les divergences importent peu. Ce qu'il faut considérer, c'est que, dans la croyance des Annamites, il y a eu un fait miraculeux initial, et que ce fait miraculeux et tous ceux qui ont suivi, de quelque façon qu'on les rapporte, entretiennent la croyance au pouvoir de la pierre.

On m'a donc raconté qu'un jeune homme, coupant de l'herbe pour son buffle, mit par mégarde le pied sur la statue. Il fut obligé de s'asseoir, sous l'influence d'une force surnaturelle, et il resta là toute la journée comme hébété, sans pouvoir ouvrir la bouche. Un des tailleurs de pierres, à la nouvelle de ce qui s'était passé, jugea que c'était une puissance occulte, *linh*, qui se manifestait, un génie qui faisait connaître sa présence. Il releva la statue et le culte commença.

Quelques années plus tard, une nouvelle enquête me procura une autre version. Un enfant des environs, jouant avec ses petits camarades, urina sur la statue qui gisait sur le bord de la route. De retour à la maison, l'enfant enfla subitement. On appela le médecin qui trouva le pouls normal, les viscères en bon état, et ne put deviner la cause de cette enflure subite. Les parents se dirent alors que peut-être leur enfant était allé s'amuser près de quelque pagode et avait offensé par mégarde un génie quelconque. Ils appelèrent le devin, qui conclut en effet que l'enfant avait blessé un génie puissant et que le génie avait puni l'enfant. On interrogea les compagnons de l'enfant ; la scène fut reconstituée, la faute découverte. On mit la statue debout, on lui offrit un sacrifice d'expiation, une poule, des gâteaux, des fruits, etc., et l'enfant fut guéri. C'est de là que date la réputation et le culte du Génie-pierre.

Mais il y avait encore des incrédules. L'un d'eux fut atteint d'une irritation des yeux. Depuis huit mois il souffrait, sans pouvoir trouver aucun remède efficace. On consulta le géomancien, *thầy địa lý* : celui-ci répondit que la cause du mal n'était pas dans la mauvaise disposition de quelque tombeau de la famille. On fit venir le devin, *thầy bói*, lequel déclara que le malade souffrait ainsi à

cause du manque de respect et de foi qu'il affichait à l'égard du Génie-pierre. Un sacrifice expiatoire suffit pour amener sa guérison.

Il restait néanmoins dans le hameau un homme qui ne croyait pas encore au pouvoir du génie, et ne voulait pas participer aux quêtes que l'on faisait pour assurer les frais du culte. Le génie s'empara de lui et il mourut subitement. Cet événement augmenta la foi qu'on avait dans la puissance du génie.

Le groupe de tailleurs de pierres lui rendait un culte commun. De plus, les prières, les offrandes qu'on lui faisait en particulier étaient très fréquentes. Mais aujourd'hui qu'il est relegué à une certaine distance de la route, dans une pagode où on ne le voit plus, son culte est pour ainsi dire nul.

DEUXIÈME PARTIE

EXPLICATION DES FAITS.

J'ai divisé les documents qui font l'objet de la présente étude en quatre séries :

1° Les rochers dangereux.
2° Les pierres sacrées appelées *But*.
3° Les pierres-fétiches.
4° Les génies-pierres.

La première série nous présente des pierres, ou plutôt des rochers vénérés, qui ont en eux-mêmes la raison du culte qu'on leur rend. Un rocher est dangereux ; les barques s'y brisent ; nombreuses sont les morts dont il a été la cause ; pour les Annamites, ces malheurs ne proviennent pas uniquement du rocher matériel ; derrière ce paravent naturel, il y a un être surnaturel qui agit, qui donne au rocher la propriété qu'il a de faire périr les gens, qui lui confère son caractère dangereux, ou qui fait que, souvent, on évite le péril ; de là le culte. L'objet du culte est un être animé, une personnalité surnaturelle, un esprit ; mais en réalité cet esprit, c'est le caractère dangereux du rocher surnaturalisé, c'est le rocher lui-même en tant que dangereux ; l'esprit que l'on vénère, c'est l'esprit du rocher ; ce que l'on vénère, c'est le rocher. Les cas de cette série, assez rares, sont très clairs (1). Tout au plus cette théorie aurait-elle besoin d'un léger correctif pour le cas du « Rocher de la femme », Hòn Mệ (document II), où il faudrait voir aussi le culte adressé à l'esprit qui préside à l'exploitation des richesses de la région montagneuse.

Pour les trois cas que j'ai cités, nous avons un esprit résidant dans le rocher : ils ont donc une certaine analogie avec ceux de la quatrième série. Mais dans celle-ci, l'esprit n'est pas déterminé, c'est toujours « Monsieur le Génie-pierre ». Plus loin, nous verrons « Monsieur le Génie-borne ». Ici au contraire, le génie est déterminé ; on sait quelque chose de sa personnalité ; on sait qu'il est bénin : c'est « Monsieur bénin » (document I) ; ont sait que c'est une femme : le « Roc de la femme » (document II) ; ou bien, la femme qui réside dans le rocher est muette ; si le nom du lieu ne l'indique pas, la tradition le mentionne (document III).

Un point intéressant à retenir, c'est le sexe de deux de ces esprits : nous avons vu que, à part quelques exceptions qui ne sont peut-être que des cas

(1) Documents I, II, III.

insuffisamment connus, les esprits des arbres sont tous des esprits féminins. Pour les pierres au contraire, il s'agit toujours d'esprits masculins. Comment se fait-il que deux des esprits que j'ai cités dans cette série soient des esprits féminins, et même d'une extraction assez basse, *mệ*, « la femme, la commère, la fille une telle », *mụ*, « la femme, la mère une telle » ? Le premier village Mọi, race Ca, tribu des Ba-hi ou Pa-hi, est à une heure de marche environ de l'un et de l'autre de ces rochers. Peut-être faut-il voir dans le sexe des génies de ces deux rochers, et dans la condition sociale qu'on leur suppose, une influence de ces tribus sauvages.

Une dernière observation : ces rochers sont vénérés à cause de leur caractère dangereux, parce qu'ils font sombrer les barques, ou marquent l'entrée de la grande brousse, de la région dangereuse où la fièvre terrasse les hommes. Qu'est-ce que ces malheurs, aux yeux des Annamites ? Ce sont des événements surnaturels, causés par des esprits invisibles. A l'origine du culte, nous avons donc un événement jugé surnaturel. Nous avons trouvé, à l'origine du culte rendu à un arbre en particulier, un événement semblable, dans beaucoup de cas. Pour le culte des génies-pierres ou des génies-bornes, nous verrons souvent aussi une même façon de procéder. C'est d'ordinaire un fait réputé miraculeux qu'il faut placer à l'origine du culte rendu soit à un arbre, soit à une pierre en particulier. Je dis en particulier, parce que cette raison n'explique pas le culte des arbres ou le culte des pierres pris dans son ensemble, c'est-à-dire ne rend pas compte suffisamment du fait que les hommes aient pensé à revêtir des arbres ou des pierres d'un caractère surnaturel, et leur aient rendu un culte. Mais une fois le principe du culte des arbres et des pierres admis, pour la détermination particulière des unités qui méritent de recevoir un culte, c'est l'événement miraculeux qui agit.

Si nous considérons maintenant la localisation de cet événement miraculeux, son attribution à tel ou tel arbre, à telle ou telle pierre, nous avons vu, nous verrons plus loin, que le devin joue un grand rôle. Mais son action qui est à peu près indispensable lorsqu'il s'agit d'un vulgaire caillou, devient inutile dans les cas que nous étudions ici. Seul le devin peut découvrir si la maladie dont vous souffrez a pour cause le génie de la pierre sur laquelle porte le pied de votre lit de camp ou celui qui réside dans la borne voisine [1] ; car la relation est bien cachée. Pour le récif de Đồng-hới au contraire (document I), il est clair que c'est le rocher lui-même qui a causé le naufrage de telle barque. La relation entre la cause et l'effet n'a rien de mystérieux. La puissance surnaturelle du rocher, le génie qui réside dans le rocher, se manifeste de lui-même.

Et cependant, le devin intervient parfois (document III), même dans ces cas : c'est lorsqu'il s'agit d'attribuer à un rocher dangereux un malheur qui est en

---

[1] Je laisse de côté les rêves, ou certains cas d'induction naturelle.

dehors de son influence régulière. Les récifs de Đá-nổi sont capables de faire sombrer les barques. La « femme muette » qui y réside peut amener mort d'homme par suite de naufrage. Tout le monde peut s'en rendre compte. Mais si elle s'avise de causer un accès de fièvre ou toute autre maladie, le devin devra intervenir pour renseigner le patient. C'est un des multiples cas de l'extension des pouvoirs d'un génie, due à l'intervention du devin (1).

Mais s'il en est ainsi, le point obscur qui subsistait plus haut, au sujet de l'origine du culte des pierres et des arbres, s'éclaircit pour ce qui regarde les rochers dangereux. Ces récifs portent en eux-mêmes la raison du culte qu'on leur rend. Le fait miraculeux, insuffisant pour expliquer que les hommes aient attribué un pouvoir surnaturel à un caillou ordinaire, explique ici et la croyance et le culte, parce que le fait miraculeux est rattaché étroitement au rocher, qu'il en est inséparable, puisque c'est son caractère dangereux et meurtrier. Dès que l'on admet le principe que tout malheur, surtout la mort, est amené par une cause surnaturelle, on doit nécessairement localiser une puissance surnaturelle dans les rochers dangereux, et on doit leur rendre un culte.

De nos jours, le bûcheron ou le commerçant des hautes vallées qui passe près du « Rocher de la femme » et fait une offrande au génie du rocher, pense sans doute au péril que court sa barque ; mais il pense aussi à d'autres dangers, à d'autres faveurs : échapper à la fièvre, éviter « Lui », « Monsieur », le tigre, faire un commerce fructueux. C'est une extension de croyances connexe à l'extension des pouvoirs des génies. Le devin peut y jouer un rôle important, mais aussi la conviction personnelle. Les Annamites ont pu être amenés à croire, instinctivement, sans se rendre compte du processus de leur pensée, que l'esprit qui pouvait faire périr par naufrage, pouvait aussi amener la mort par les fièvres ou par la dent du tigre, causer d'autres malheurs, et ils s'adressent à lui pour éviter tous ces maux. Quand on craint ou qu'on espère, on est porté à étendre le nombre des sauveurs et leur influence.

* * *

La seconde série comprend les *bụt*.

Nous avons un *bụt* qui est un débris de statue čame (document VI), mais il est associé à trois autres *bụt* qui sont des pierres brutes levées. Dans un autre exemple (document V), nous pouvons voir à la rigueur, un souvenir čam, un linga ; mais l'attribution est douteuse, et là encore il s'agit d'une pierre brute

(1) Comparer ce que j'ai dit relativement aux esprits des arbres, dans *Le Culte des arbres*, p. 49.

levée. Tous les autres *bụt* sont des pierres brutes levées (1), ou peut-être aussi des rochers debout naturels (document IV, *bụt* du « Col du Bụt »). Dans les cas qui nous occupent, il faut donc rejeter les sens que les dictionnaires donnent au mot *bụt*, « Buddha, idole, statue », bien que, en d'autres occasions, ce mot soit employé avec ces acceptions. Ici, il s'agit de pierres brutes, levées de main d'homme ou naturellement.

Les lieux où sont vénérés les *bụt* sont tantôt des *miễu*, mot qui désigne les pagodes dédiées aux esprits (document IV), tantôt des *chùa*, « temples bouddhiques » (documents V, VI) ; dans un cas, une statue bouddhique est associée à la pierre levée (document V) ; dans un autre, à côté des *bụt*, pierres brutes, nous avons un débris de statue čame, *bụt* lui-même, statue peut-être bouddhique, peut-être brahmanique ; mais même dans le second cas il ne faut pas oublier que souvent les Annamites considèrent les statues čames brahmaniques comme des statues bouddhiques, et désignent l'ancien lieu de culte où elle sont vénérées par le mot *chùa*.

Dans la région où les *bụt* sont les plus nombreux, c'est-à-dire dans le Nord du Quảng-bình, c'est le nom de *miễu* qui est employé. Le mot *chùa* lui est préféré dans le Sud du Quảng-bình ou le Nord du Quảng-trị. Mais il faut remarquer que cette région septentrionale du Quảng-trị a fait administrativement partie du Quảng-bình au moins jusque dans les dernières années du XVIII[e] siècle.

Cette question de lieu est très importante ici. En effet, je n'ai rencontré aucun *bụt* dans le centre et le Sud du Quảng-trị, ni dans le Thừa-thiên, régions pourtant où les pierres sacrées sont très répandues. La limite du culte des *bụt*, jusqu'à plus ample information, est marquée, dans le Nord du Quảng-trị actuel, par une ligne qui aboutit à l'embouchure du fleuve de Cửa-tùng, un peu au Sud du cap Lay ; ou pour mieux dire, le culte des *bụt* ne dépasse pas, au Sud, les anciennes limites de la province du Quảng-bình.

Quant aux limites Nord, je les ignore. Mais nous pouvons faire quelques déductions. Bien que, certainement dans un cas (document VI), et peut-être dans un autre (document V), nous ayons un souvenir čam, l'influence čame me paraît devoir être écartée. C'est du côté des populations mường qu'il faut, je crois, jeter les yeux. Les Nguồn et les Sách du Quảng-bình, chez qui on remarque le culte des *bụt*, sont les derniers rameaux, vers le Sud, des tribus mường qui s'échelonnent par groupes plus ou moins compactes, dans la chaîne annamitique, tout le long du Hà-tịnh, du Nghệ-an, du Thanh-hoá, et surtout au Tonkin, au pied du mont Bavi. C'est parmi ces populations qu'il faudrait voir si le culte des *bụt* est répandu. Et nous pourrions être amenés alors à conclure que ce culte est le produit d'une influence mường, ou date de l'époque où les

(1) En faisant des réserves pour le *bụt* de Phù-lưu (document IV) que je n'ai pas pu reconnaître.

Annamites et les Mường ne formaient qu'un seul groupe. Ou bien, sans élargir nos conclusions, nous pourrions admettre que l'aire de dispersion des Mường, aujourd'hui limitée à la partie montagneuse du Quảng-bình Nord, s'étendait jadis jusque dans le Nord du Quảng-trị, et que les *bụt* qui sont vénérés dans cette région sont un souvenir légué par les anciens habitants.

En tout cas, ce culte, ainsi que la pratique des tas de galets que nous mentionnerons plus loin, nous fait voir combien nous devons être circonspects quand il s'agit de la localisation ou de la généralisation d'une pratique religieuse : certaines croyances, certains rites, même en Annam, ont des limites nettement tracées.

Je ne puis malheureusement rien dire au sujet des croyances relatives aux *bụt*. Ma documentation est trop restreinte. Mais je crois qu'on ne peut pas les assimiler complètement aux pierres sacrées, ou génies-pierres, que nous allons voir plus loin (1).

* * *

Les cas appartenant à la troisième série, celle des pierres-fétiches, sont peu nombreux. Il est facile de remarquer une pierre sacrée qui s'élève sur le bord d'un chemin ou dans un bosquet : mais s'il s'agit de petits cailloux, gardés précieusement par une famille ou par un individu, il est plus difficile d'être renseigné ; ce n'est que le hasard qui peut en faire connaître l'existence. Néanmoins, je crois que les cas de ce genre sont très peu nombreux en Annam.

Je ne sais si l'expression que j'ai adoptée pour désigner ces pierres est bien choisie. Mais Tylor semble entendre par « fétiche » soit des objets qui ont une puissance surnaturelle attribuée à un esprit personnel « incarné dans l'objet », soit des objets qui tirent leur vertu « d'une influence moins définie qui s'exerce par l'entremise de ces objets » (2). Les pierres qui nous occupent ici rentrent dans cette seconde catégorie.

En effet, bien que ma documentation soit insuffisante, il ne semble pas que, même dans la pierre que l'on nourrit avec du sang et de l'or (document VII), on reconnaisse l'existence d'un génie indépendant. L'être à qui l'on offre du

---

(1) Si mes souvenirs ne me trompent pas, je crois avoir lu que, dans l'Inde, certaines tribus sauvages vénèrent des pierres levées brutes, appelées précisément *but*, *bout*. — Au point de vue phonétique, ce mot annamite *bụt* doit être considéré comme une forme annamite du mot sino-annamite *phật* 佛 « buddha ». Comparez : 肺 « poumons », sino-annamite *phè*, annamite *phổi* ; 帊 « voile », sin.-an. *phàm*, an. *buồm* ; 煩 « triste », sin.-an. *phiền*, an. *buồn* ; 粉 « pâte, fard, farine », sin.-an. *phấn*, an. *bún* ; etc. — Comparez Tylor, *La Civilisation primitive*, II, p. 213, où l'on cite une tribu de l'Inde où chaque individu conserve dans sa maison une pierre, représentation du dieu Bùta.

(2) Tylor, *La Civilisation primitive*, II. p. 189.

sang et de l'or, c'est la pierre elle-même, considérée nécessairement comme un être vivant, à tout le moins, comme douée de vertus propres d'un caractère surnaturel. Le génie ne semble pas s'être encore dégagé de la pierre d'une façon quelconque.

Dans l'autre cas (document VIII), l'influence de la pierre est encore plus obscure. Elle est beaucoup plus intimement liée à la substance de la pierre. C'est une influence en partie médicale, basée sur des propriétés naturelles, peut-être basée sur les principes de la magie sympathique (guérison des morsures d'un chien enragé). La propriété qu'on lui attribue de faire tomber la pluie n'est peut-être qu'une extension de cette influence magique, une application particulière, reliée au principe général par un lien logique qui nous échappe aujourd'hui. En tout cas, la pratique magique où elle entre comme élément semble maintenir cette pierre dans le monde magique. Elle ne s'est pas encore haussée au niveau du monde religieux. Elle n'a pas la vie obscure que l'on attribue au caillou du document précédent. Aucun culte n'existe ni n'est même amorcé. Ce calcul de chien est fort voisin des « pierres de foudre », les haches préhistoriques, que nous verrons, dans une autre étude, utilisées comme remèdes magiques. Si je le mentionne dans cette série, c'est pour faire voir tous les cas, depuis celui où nous n'avons pour ainsi dire que l'utilisation magique d'une pierre jusqu'à ceux où la pierre s'est élevée à la dignité de génie et est en possession d'un culte

Quant à l'influence qu'ont chacune de ces pierres, la première (document VII) semble avoir un pouvoir général d'accorder toutes sortes de biens: richesses, honneurs, réussite aux examens, santé florissante, en un mot, le bonheur dans toutes ses modalités. Mais, extensivement, l'influence est restreinte à une famille, à celle qui possède la pierre. L'influence de la seconde est plus limitée quant à son objet : elle n'accorde que la pluie ; mais elle l'accorde à tous ceux qui la demandent, au propriétaire de la pierre comme aux autres.

Ces deux cas me paraissent se différencier des cas de génies-pierres que nous allons voir, et constituer une série particulière. Peut-être faut-il y voir, au moins pour le premier (document VII), une influence des tribus de la Chaîne annamitique dans le centre et le Sud Annam. On signale en effet, chez les tribus Bahnar, Sedang, Jaraï, etc., des cailloux, parfois des silex préhistoriques, qui sont conservés par les sauvages comme des fétiches individuels ou familiaux. Je n'ai aucune documentation sur les croyances relatives à ces pierres, ni sur le culte qu'on peut leur rendre. Mais elles passent, je crois, pour être douées de certains pouvoirs surnaturels et avoir une influence sur le bonheur de leurs possesseurs. Un des membres de la famille en question aurait pu, dans les siècles passés, être en fonctions près des régions sauvages, avoir reçu le caillou d'un de leurs habitants, ou avoir cru à l'influence de ce caillou par imitation de ce qu'il voyait chez les sauvages.

C'est un exemple de ces blocs erratiques religieux, détachés de leur base primitive et entraînés au loin, par des circonstances et à des époques

complètement oubliées (1). A moins que ce ne soit un témoin d'un temps disparu, un reste d'un ancien culte des pierres-fétiches, général autrefois dans le peuple annamite, et aujourd'hui presque complètement abandonné.

* * *

Dans la quatrième série je range les génies-pierres. Les cas en sont très nombreux.

Il faut remarquer tout d'abord que les croyances relatives aux génies-bornes et le culte qu'on leur rend sont en effet semblables aux croyances et au culte se rapportant aux génies-pierres. Mais, pour éviter toute confusion, comme le concept du génie-borne présente quelques caractères particuliers, il en sera traité à part. De même, il y a des génies-pierres qui sont en même temps des pierres-obstacles. Dans ce cas, la pierre, outre son caractère d'obstacle magique, revêt tous les caractères des génies-pierres : on lui rend le même culte, on y attache les mêmes croyances. Je cite dans cette étude un ou deux cas de ce genre; on en verra d'autres dans l'étude consacrée aux pierres-obstacles. Je ne parle ici que des génies-pierres, qui ne jouent aucun autre rôle. Cependant, comme les cas des trois séries, génies-pierres, génies-bornes, génies-pierres qui sont en même temps pierres-obstacles, ont beaucoup de caractères communs, je me permettrai parfois, pour étayer mes explications, de renvoyer à des faits décrits dans les études suivantes.

Les pierres vénérées comme génies-pierres portent parfois deux caractères tracés au ciseau : *thần thạch* 神石. Je ne puis malheureusenment en citer aucun cas parmi les documents recueillis. J'ai cependant rencontré des pierres sacrées portant uniquement ces caractères. Quand il s'agit de pierres-obstacles réputées comme étant le siège d'un génie, ces deux caractères apparaissent souvent dans l'inscription que portent ces pierres: *thần thạch cảm đương* 神石敢當 (document XVIII. Voir aussi plus loin l'étude consacrée aux *Pierres-obstacles*, documents II, III.) J'étudierai plus tard cette inscription dans son entier. Retenons aujourd'hui les deux caractères *thần thạch*. La signification est « pierre-génie ».

Les Annamites désignent ordinairement les pierres sacrées dont nous nous occupons par l'expression *Ông thần đá* (documents IX, X, XI, XV, XIX, XXI), qu'on peut traduire « Monsieur le Génie en pierre », tout comme on a *cối đá*, « un mortier en pierre ». Mais je crois serrer de plus près le sens que les Annamites attachent à cette expression, en traduisant : « Monsieur le Génie-pierre », « le Génie qui est la pierre elle-même ». Il existe des expressions

(1) J'ai cité, dans *Le Culte des arbres*, p. 32, l'exemple du culte des deux serpents, si fréquent au Tonkin, égaré dans le Sud du Thừa-thiên.

analogues dans la langue religieuse : *Bà thuỷ*, « la Dame-eau », « la Dame qui est l'eau elle-même » ; *Cá ông*, « le Poisson-monsieur » ; *Bà ngư*, « la Dame-poisson » (baleine mâle ou femelle, à qui les Annamites rendent un culte.)

Ces deux expressions, *thần thạch*, « pierre-génie », *thần đá*, « génie-pierre », semblent identiques. Il y a cependant entre elles une nuance assez sensible. *Thần thạch* exprime que la pierre, *thạch*, est douée d'une puissance surnaturelle, qu'elle est un génie, *thần*. L'idée principale qui en ressort est celle de pierre; le concept de génie est relégué au second plan, comme une épithète. Peut-être, en insistant sur le sens qu'insinue la construction, pourrions-nous dire que le mot *thạch* est mis en relief pour indiquer le point de départ d'une transformation, dont *thần* indique le point d'aboutissement : *thần thạch*, « pierre qui est devenue génie ».

Dans l'expression annamite *thần đá*, l'ordre des éléments est renversé ; c'est le côté surnaturel, le concept de génie qui l'emporte. Le fait d'être en pierre ne vient qu'en second lieu : *thần đá*, « le génie qui est en pierre », « le génie qui est la pierre elle-même ». On pourrait dire que cette expression annamite exprime plus fortement la croyance à l'influence mystérieuse de la pierre. Nous nous rapprochons du sens de « Monsieur le génie de la pierre ». On sera même tenté de me reprocher de ne par traduire de cette façon toute conforme au génie de la langue annamite. Mais je suis convaincu que cette traduction dépasserait la croyance : elle donnerait au génie une personnalisation, une individualisation qu'il n'a certainement pas dans la conscience annamite.

Mais, d'une manière comme de l'autre, une conclusion s'impose, c'est qu'il y a finalement identité absolue entre le génie et la pierre. Pour les arbres sacrés, nous avions conclu aussi à l'identité de l'esprit et de l'arbre ; mais cette conclusion présentait encore quelque doute. Dans le culte des rochers dangereux, nous avons vu que l'esprit vénéré était le caractère dangereux du rocher, c'est-à-dire le rocher lui-même. Pour les génies-pierres, les expressions par lesquelles on les désigne prouvent que le génie est la pierre elle-même.

Les Annamites disent aussi *Ông thần thạch*. C'est l'expression sino-annamite que nous avons vue plus haut, précédée du terme honorifique *ông*, « Monsieur » (documents XII, XVI). On peut traduire, conformément à la syntaxe chinoise : « Monsieur la Pierre-génie ». Mais je crois plutôt que les Annamites entendent le sens donné par la construction annamite que nous avons vue dans l'expression *Ông thần đá*, et qu'il faut traduire : « Monsieur le Génie-pierre[1].

D'autres manières de parler que nous allons voir ci-dessous, prouvent aussi cette identité entre la pierre et le génie. Lorsqu'on dit, par exemple, que telle pierre « est devenue génie », *thành thần*, c'est-à-dire a été dotée des

---

[1] Comparez document XVI, l'expression *Ông thần thạch hoả*, où le mot *hoả* obéit à la syntaxe annamite : « Monsieur le génie-pierre feu ».

caractères, des pouvoirs d'un génie, on suppose qu'il n'y a aucune distinction entre la pierre et le génie. Il y a eu changement, transformation, mais le résultat est un tout indivisible : la pierre a acquis de nouvelles qualités, mais elle n'a pas perdu sa nature de pierre. C'est une élévation à un ordre supérieur qui ne supprime pas le sujet.

On dit aussi souvent (documents IX, XI, XXI, etc.) que, par suite d'un événement réputé miraculeux, telle ou telle pierre « fut reconnue comme possédant une influence surnaturelle », *mới biết linh lắm*. Cette façon de parler prouve également que c'est la pierre elle-même qui est l'objet du culte, qui est le génie. On dira parfois (documents IX, XIII, XXI, etc.) que c'est un génie qui s'est manifesté dans la pierre par cet événement miraculeux, et cette façon de s'exprimer sera associée à celle que nous venons de citer. Cela n'infirme pas ma théorie : c'est une marche vers la personnalisation du pouvoir surnaturel de la pierre ; la notion obscure d'influence surnaturelle qui est rendue par le mot *linh*, se précise et s'individualise en un génie. D'ailleurs, lorsqu'on nous assure que le Génie-pierre de Triều-sơn (document XII) ne pouvait pas supporter les vents du Nord et de l'Est, froids et nocifs, et qu'on ferma les ouvertures de la niche qui abrite la pierre pour la mettre à l'abri du vent, on croit certainement qu'il y a entre la pierre et le génie un lien plus intime qu'une simple relation de cohabitation ou d'association : il y a union parfaite, identité absolue.

Cette théorie de l'identité entre le génie et la pierre ressort donc clairement. Ce que les Annamites vénèrent dans les pierres sacrées, ce n'est pas un génie qui serait venu d'ailleurs se loger là ; c'est la pierre elle-même considérée comme étant douée d'une influence surnaturelle, comme étant un génie.

Dans le culte des arbres, nous avions moins de netteté, et même la croyance annamite admet une distinction profonde entre l'arbre et l'esprit. Il n'y a que des indices légers qui nous permettent de conclure que l'esprit vénéré est l'esprit de l'arbre, l'arbre lui-même.

Comment se fait-il que des pierres puissent se changer en génies ou en démons méchants (*Pierres, buttes et autres obstacles magiques*, document I), ou être tout à coup revêtues de pouvoirs extranaturels ?

Inutile de poser cette question aux gens du peuple. Ils s'en soucient fort peu. Ils savent que telle pierre a une vertu bienfaisante ou maléfique ; ils en tiennent compte soigneusement lorsque besoin est ; mais ils n'ont jamais pensé à s'informer de la manière dont cette pierre avait acquis son influence.

Voici l'explication qui m'a été donnée par un sorcier réputé de Hué (1). Prenons une pierre qui a été de tout temps dans un endroit retiré et désert. Rien ne vient la troubler. Elle est dans une paix immuable. Rien ne ternit sa

(1) Le sorcier de la pagode Linh-hữu, au quartier Đông-ba.

pureté. Aucun enfant ne vient s'amuser autour d'elle, ou satisfaire ses besoins sur elle (1). Nul n'y dépose des immondices. On ne l'a jamais dérangée de

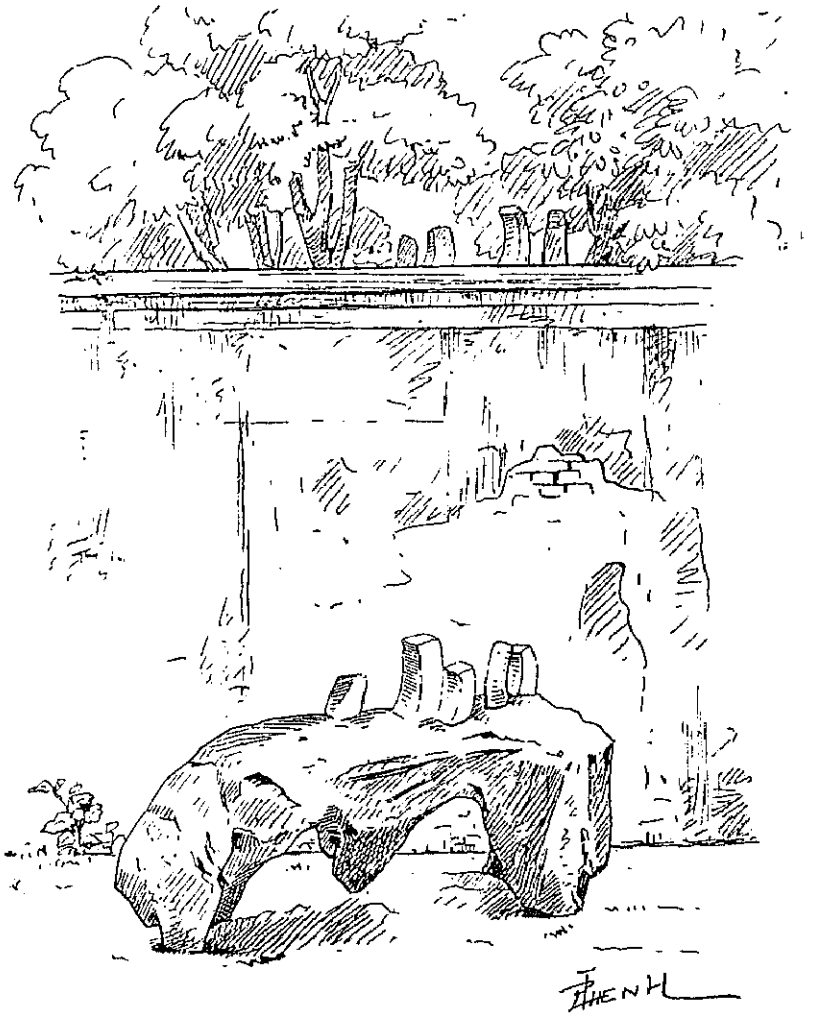

Fig. 9. — Pierre sacrée du Nam-phô, à Hué.

sa place naturelle pour la faire servir à des besognes viles. Le jour, le soleil tourne sa face vers elle et l'éclaire, l'échauffe de ses rayons ; la nuit, la lune la

(1) C'est, paraît-il, ce qui irrite le plus les génies-pierres, comme les esprits des arbres, d'ailleurs.

caresse de sa lumière douce ; le souffle mâle et le souffle femelle, le principe fécondant et le principe passif, le clair et l'obscur, le fort et le doux s'unissent ainsi en elle et la pénètrent complètement. « Son essence se purifie », *thành tinh*, au cours des siècles, et par là-même elle acquiert les propriétés, les vertus, la puissance de l'immatériel, du surnaturel, elle devient génie, *thành tinh, thành thần*. C'est la transformation par la purification dans le calme et la tranquillité.

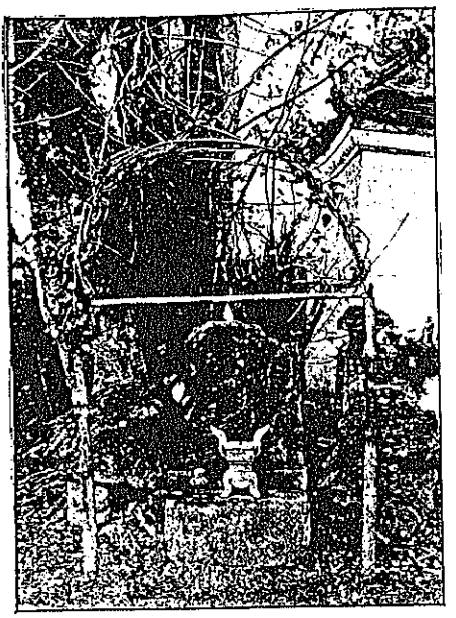

Fig. 10. — Pierre sacrée dans la citadelle de Huế. (Cliché de M. Nguyễn-Khoa.)

Supposons au contraire une autre pierre : quelqu'un est allé la chercher dans la brousse et l'a posée dans un coin de sa maison pour caler son lit de camp. Elle était là du temps du grand-père ; pendant la vie du fils, elle a servi au même usage ; pendant la vie du petit-fils, elle sert encore à caler le lit de camp. La saleté, les immondices, les balayures l'environnent et l'imprègnent peu à peu. Lentement sa nature se corrompt ; elle prend des instincts méchants, elle devient un démon, *thành qui, thành yêu quái*, une source de malheurs pour les gens de la maison.

J'ai cité les explications du sorcier à peu près textuellement. Un homme du peuple, me racontant l'histoire du génie-pierre de Cỏ-thành (document XI), me donnait, en raccourci, sans grandes phrases, à peu près la même théorie. Mais ce sont là manifestement des explications de philosophes, de beaucoup postérieures au fait du culte des pierres.

* * *

La transformation s'est opérée : la pierre possède des vertus surnaturelles, elle est devenue génie. Comment ce fait se manifeste-t-il aux hommes ? Comment la pierre dévoile-t-elle sa puissance ? Comment le génie se fait-il connaître ?

Remarquons d'abord que, parfois, la pierre présente un aspect extraordinaire. (1) C'est un bloc de quartz énorme, très dur (document IX) ; c'est une

(1) Voir, par exemple, une pierre vénérée pour sa forme bizarre dans le quartier de Nam-phổ à Huế (fig. 9).

pierre offrant vaguement l'aspect d'un homme, avec des veines rougeâtres (1) (documents IV, V, XV, rocher du « Col du *Bụt* ») ; ou bien c'est une pierre tombale, qui à cause de l'usage auquel elle avait servi, éveille l'attention et excite des craintes (document XVII). On m'a assuré que ce sont les pierres veinées que redoutent les Annamites, et dont ils n'osent pas se servir dans leur maison (2). Sans doute, toutes les pierres offrant un aspect extraordinaire ou présentant des veines dans leur contexture ne sont pas vénérées par les Annamites ; et d'un autre côté, la grande majorité des pierres sacrées n'offrent aucune particularité dans leur forme extérieure. Néanmoins, ce caractère peut être parfois la cause déterminante de la croyance au pouvoir mystérieux de la pierre. L'attention est éveillée, et l'esprit se porte du côté du surnaturel.

Je crus saisir un jour sur le vif la naissance de cette croyance au surnaturel, sous l'influence d'une particularité extraordinaire que l'on attribuait à une pierre. Cette particularité qui avait éveillé l'attention était d'ordre moral et ne provenait pas de l'aspect de la pierre ; mais le fait valait quand même. C'était au village de Thuỷ-dương, dans le Sud du Thừa-thiên. Je vis, sur le bord de la route mandarine, un galet plat, de 40 centimètres environ de diamètre, pointu d'un côté, arrondi de l'autre, que l'on avait blanchi à la chaux sur une face, et fiché debout dans les racines d'un gros calophyllum, *cây mù u*, avec une intention religieuse manifeste.

J'appelai le propriétaire de la maison voisine, qui avait placé la pierre là. Il n'avait eu aucunement l'intention de s'en servir comme d'un obstacle magique, *đá trấn* ; mais, l'ayant trouvée dans la haie, il avait soupçonné que les gens s'en étaient jadis servis dans cette intention, et qu'elle pouvait avoir une puissance surnaturelle quelconque. C'est pourquoi il l'avait placée là, mais il ne lui rendait aucun culte.

Je ne fus pas satisfait des renseignements obtenus : mon interlocuteur paraissait manquer de sincérité, et je craignis de n'avoir pas bien interprété ses intentions. Malgré cela, je crus être devant un cas qui m'offrait la toute première origine d'un culte rendu à une pierre. Cet homme avait trouvé un caillou qui, dans son esprit, présentait un caractère extraordinaire : il avait vraisemblablement servi à un usage magique ; il avait donc pu conserver quelque influence

---

(1) Voir les veines en saillie sur une pierre sacrée de la citadelle de Hué (fig. 10). La barre transversale sert à recevoir les guirlandes dont on honore la pierre. TYLOR, *La Civilisation primitive*, II, p. 212, dit que les tribus touraniennes de l'Asie septentrionale vénèrent les pierres, « surtout les pierres curieuses, celles qui ont quelque ressemblance avec des hommes ou des animaux ».

(2) Dans le Quảng-bình Nord, les Annamites n'osent pas utiliser, dans la charpente de leur maison, un arbre autour duquel une liane, en s'entortillant, a laissé dans le bois des empreintes en spirale. Une pareille pièce amènerait le malheur au logis.

surnaturelle ; très religieux, original, un peu sorcier, le bonhomme l'avait pris, barbouillé de chaux, dans une intention religieuse ou magique (1), et placé là, pour ainsi dire en observation, pour voir si la puissance surnaturelle se manifesterait ; aucun culte n'était encore rendu, mais le moment de la naissance du culte semblait proche.

Je prête peut-être à cet homme un raisonnement qu'il ne se faisait pas. Cependant nous avons, dans un cas que j'ai donné (document XVII), un processus de pensée à peu près analogue : les bonzes du temple Viên-thông recueillent une pierre qui avait servi de pierre tombale ; elle avait reçu pour ainsi dire de ce fait une consécration ; on lui devait du respect, sous peine d'attirer un malheur sur soi ou sur autrui. Ici, l'évolution était plus avancée, car le culte était amorcé.

Quelle que soit la manière dont naissent et se développent la croyance au surnaturel et le culte, nous devons retenir un fait comme certain, c'est qu'une particularité extérieure ou morale fait naître l'idée du pouvoir surnaturel d'une pierre et amorce son culte.

D'autres facteurs interviennent dans un plus grand nombre de cas. C'est d'abord le fait réputé miraculeux. Tantôt il a son siège dans la pierre même : elle sort de terre et pousse comme une plante (documents IV, *but* de Phù-lưu, VI) ; elle augmente de volume (documents IV, *but* de Phù-lưu, X, XIV) ; elle surnage (document XIV ; *Pierres-obstacles*, document III) ; elle saigne sous le choc du fer (documents V, VI) ; elle s'alourdit (document V) ; elle pousse un cri — il s'agit d'une statue (document XX). Tantôt le fait miraculeux est une manifestation de la puissance surnaturelle de la pierre atteignant les hommes : c'est la maladie ou la mort. Les exemples sont nombreux.

Je ne prétends pas, bien entendu, que le fait miraculeux trouvé par nous à l'origine du culte soit historiquement la cause de ce culte. Il se peut que les Annamites aient reçu de leurs prédécesseurs telle ou telle pierre sacrée, qu'ils aient hérité du culte et en même temps de la légende qui l'explique, ou que, héritant du culte sans la légende, ils aient par après imaginé une légende pour justifier le culte (2). Ce qui ressort des documents, c'est que, dans l'esprit des Annamites, le culte d'une pierre se légitime toujours par un fait miraculeux initial.

Le devin intervient encore ici dans les cas obscurs, c'est-à-dire dans les cas de malheurs causés par la pierre. Il n'y a que lui en effet qui puisse dire avec certitude que telle maladie, telle mort, tel fléau qui désole le village, doit être attribué à telle pierre, soit dans les cas où l'influence de la pierre était déjà connue par ailleurs, soit surtout dans le cas d'une pierre qui manifeste sa

---

(1) La chaux, ou plutôt la couleur blanche effraye et chasse les démons du choléra.
(2) Par exemple, document VI, la main de la statue came.

Il est fréquent dans le culte des pierres, pierres-génies ou pierres-obstacles considérées comme douées d'une vertu surnaturelle, et dans le culte des bornes, bornes en pierre ou bornes en bois (document VI, et *Culte des bornes*, document I, II). Mais ce n'est pas le moment de l'étudier : il fait partie de tout un cycle religieux et magique, concernant la puériculture surnaturelle.

La pierre sacrée se dresse parfois toute seule sur un petit terre-plein balayé soigneusement. Souvent on a élevé devant elle un autel rustique destiné à recevoir les offrandes (document XI, etc.). Parfois l'enceinte qui lui est consacrée est plus luxueusement meublée (document IX). Enfin on la rencontre sous un édifice, en paillotte (document V) ou en maçonnerie. L'autel où elle siège a parfois la forme de trône, que nous avons vue déjà pour les esprits des arbres.

Certains caractères pourraient avoir une grande importance pour l'intelligence du culte des pierres. Malheureusement ils sont encore pleins d'obscurité. Je les signale, pour des observations futures.

La pierre sacrée est souvent en relation avec une borne (documents XI, XII ; *Pierres-obstacles*, documents I, II). Je ne parle pas ici des cas où c'est la borne elle-même qui est devenue l'objet d'un culte J'expliquerai plus loin cette association par l'intention de renforcer l'autorité de la borne pour la défense du territoire du village. Elle est aussi associée à un arbre sacré (documents X, XI, XVII, XIX ; *Pierres-obstacles*, documents III, VIII, IX) (1), et au culte des Dames des Cinq Eléments, *Ngũ Hành*, principalement de la Dame Feu, Bà Hỏa (documents X, XI, XVI, XVII ; *Pierres-obstacles*, documents III, VIII). J'ai suggéré l'hypothèse que la pierre représenterait la Dame Métal, Bà Kim. Mais rien ne vient étayer cette supposition. En tout cas, cette concomitance assez fréquente mérite d'être retenue.

* * *

Résumant nos conclusions, nous dirons que, pour ce qui concerne l'origine du culte de telle ou telle pierre prise en particulier, l'induction naturelle a fait attribuer une influence surnaturelle aux rochers dangereux. Quant aux pierres ordinaires, elles sont vénérées parfois par suite d'emprunt, de legs de culte, d'influence étrangère, toutes causes restant enveloppées d'obscurités ; dans la grande majorité des cas, le culte est amorcé par un événement miraculeux attribué à la pierre soit par la croyance populaire, soit par la déclaration du

(1) Voir aussi un cas dans *Le Culte des arbres*, document XXVIII. TYLOR, *La Civilisation primitive*, II, pp 213, 214, signale la même association chez plusieurs tribus de l'Inde.

devin. Un aspect extraordinaire de la pierre, des veines, une apparence vague de forme humaine, sont de nature à attirer le culte ; mais le fait qu'elle ait été taillée en statue n'a aucune influence.

Pourquoi les Annamites ont-ils rendu un culte aux pierres ? Comment ont-ils été amenés à croire qu'une chose aussi vulgaire pouvait avoir une influence sur le bonheur ou sur le malheur de l'homme, être le siège d'un pouvoir surnaturel, être un génie ? C'est la question de l'origine du culte des pierres au point de vue général, chez les Annamites ou chez ceux qui leur ont transmis ce culte, dans le cas où il y aurait eu transmission. C'est la question capitale que l'on voudrait pouvoir résoudre à la fin de cette étude. Nous ne pouvons que faire des suppositions. Voici celle que je hasarderais, en m'en tenant strictement aux faits annamites.

Par expérience personnelle, puis par induction naturelle, on s'est rendu compte que les rochers dangereux pouvaient causer certains malheurs : naufrage, perte de biens, mort d'homme ; donc, qu'ils pouvaient être doués d'une vertu surnaturelle, car il n'arrive jamais un malheur sans qu'il y ait une cause surnaturelle cachée derrière la cause naturelle. Sous l'influence de facteurs internes, crainte ou espoir, ou de facteurs externes, principalement du devin, cette croyance qu'une pierre pouvait être le siège d'une puissance surnaturelle, s'est développée d'une double façon. D'abord, on a élargi l'action des rochers dangereux, et on leur a attribué des maux ou des faveurs qui dépassaient leur capacité naturelle : fièvres et maladies diverses, commerce fructueux, etc. Puis, on a étendu le nombre des pierres qui pouvaient être le siège de cette influence surnaturelle, et l'idée s'est formée que tout caillou tant soit peu remarquable pouvait loger un esprit, nuire aux hommes ou les favoriser.

On m'objectera que l'on ne peut expliquer par les seuls faits annamites un culte général comme le culte des pierres. L'esprit de l'homme est le même partout, sans doute ; mais la logique qui le régit diffère suivant les peuples. Ne pourrait-on pas admettre que les Sémites, par exemple, ont été amenés au culte des pierres par certaines considérations, alors que les Annamites, ou ceux dont ils sont les héritiers, seraient arrivés aux mêmes pratiques par des procédés de raisonnement différents ?

III. — LE CULTE DES BORNES.

PREMIÈRE PARTIE

ÉNUMÉRATION DES DOCUMENTS.

DOCUMENT I. — Le Génie-borne de Đâu-kênh (préfecture de Triệu-phong, Quảng-trị).

En 1908, une épidémie de choléra s'étant déclarée dans la province du Quảng-trị, le village de Đâu-kênh fut atteint. Un devin, consulté, déclara que le mal provenait d'un esprit-borne, *thần mộc*, qui délimitait les villages de Đâu-kênh et de Hà-mi. C'est une pierre brute, enfouie à demi dans le sol sur le bord du grand chemin qui mène de Quảng-trị à Cửa-việt, tout à côté du nouveau marché de Đâu-kênh. Jusque là, personne n'avait songé à lui rendre un culte. Il y avait cependant en elle un esprit puissant qui se vengeait d'avoir été délaissé, en amenant le choléra.

Le village députa aussitôt un notable qui fit brosser, frotter, gratter la pierre. On arracha l'herbe tout autour, et on éleva en avant un petit tertre sur lequel on plaça un bambou plié formant un arceau minuscule. On fit à l'esprit des offrandes de riz, de vin, de papier d'or et d'argent; on alluma en son honneur des bâtonnets d'encens. Un forgeron, qui était venu s'établir à côté de la pierre, se montra le plus empressé à lui rendre ses hommages. Les gens qui se rendaient au marché eurent grande confiance en son assistance. Ce fut la naissance d'un culte qui eut un moment d'éclat. Aujourd'hui, je crois que la borne gît de nouveau dans l'oubli.

DOCUMENT II. — Le Génie-borne de Phương-lang (sous-préfecture de Hải-lăng, Quảng-trị).

La borne se trouve sur le bord de la grand'route qui mène de la citadelle de Quảng-trị au Sud de la province, sur la rive droite de l'arroyo, et délimite les territoires des deux villages de Tam-hữu et Phương-lang. C'est un pieu en bois de fer, *lim*, sortant de terre de quarante centimètres environ. Il est appelé Ông Thần Mộc, « Monsieur le Génie-borne ». Ce génie est réputé comme très puissant. Les passants s'adressent à lui, surtout les femmes qui vont au marché, et lui demandent mille faveurs; en retour, on lui offre des feuilles de papier d'or et d'argent, des bâtonnets d'encens. Mais surtout on lui vend des enfants.

Si, dans une famille, il y a un enfant maladif, rachitique, qu'on craint de voir mourir, ses parents, le père, ou plus souvent la mère, vont le vendre, *bán*, au Génie-borne. Ils apportent sur un plateau rond, *mâm*, ou carré, *khay*, un poulet cuit ou un canard, du riz gluant, des bananes, du vin dans une petite fiole, des

bâtonnets d'encens, des feuilles de papier d'or et d'argent. Les offrandes sont disposées sur une petite table, devant le pieu. L'offrant fait quatre grandes prostrations. Il se met à genoux et verse du vin dans une ou trois petites tasses en porcelaine placées sur le plateau. Puis il récite sa prière, *khẩn vai*, après avoir aspiré l'air par la bouche deux ou trois fois, *sịt*, détail qui peut être omis. Les termes de la prière sont facultatifs. On dit, par exemple : « Je salue en me prosternant Monsieur le Génie-borne. Moi, un tel, de telle famille, de tel village, j'ai un fils, de tel nom, de tel âge, que j'éprouve des difficultés à élever. Je désire le vendre à Monsieur le Génie-borne, lui demandant de faire que cet enfant joue, *ăn chơi*, et soit en bonne santé et vigoureux. Chaque année, à tels et tels jours, je viendrai apporter une offrande à Monsieur le Génie-borne. Lorsque l'enfant aura douze ans, je viendrai remercier Monsieur le Génie-borne, le priant de me permettre de défaire le pacte, *xin mở khoán*. » Cette invocation est récitée à voix basse, comme lorsqu'on parle à un supérieur. Puis on fait de nouveau quatre prostrations, on se relève et on brûle le papier d'or et d'argent. Enfin debout devant le pieu, on s'incline profondément, en remerciant le Génie-borne, *cám ơn* ; et on demande la permission de se retirer, *xin về*. A partir de ce jour, le père ou la mère viennent, aux jours indiqués, faire les offrandes promises. C'est, en général, le 15e jour de la 1re, de la 7e, et de la 10e lune, le jour de l'an, et le 5e jour de la 5e lune.

Lorsque l'enfant a atteint sans encombre sa douzième année, on vient « défaire le pacte ». Le rituel est le même ; l'invocation est conçue à peu près en ces termes : « Je me prosterne devant Monsieur le Génie-borne ; moi un tel, etc., j'avais vendu mon enfant, un tel, à Monsieur le Génie-borne. Voici qu'il a atteint ses douze ans révolus. Je viens remercier, *tạ ơn*, Monsieur le Génie-borne. » Désormais, on est délié de toute obligation envers lui.

Document III. — Le Génie-borne, tête du territoire, de Hà-mi (préfecture de Triệu-phong, Quảng-trị).

A l'endroit où les limites des trois villages de Hà-mi, Phương-ngạn et Đàu-kênh se rejoignent, endroit appelé pour cela Tam-kỳ, « les trois limites », il y a une borne, en bois comme toutes les bornes de Hà-mi. Elle est appelée Ông Thần Mộc-địa-đầu, « Monsieur le Génie-borne, tête du territoire ». Ce génie est très puissant. On lui confie les enfants chétifs, suivant le rite ordinaire. Mais en plus, les parents qui ont vendu leur enfant au génie détachent de la borne un petit morceau de bois, qu'ils mettent dans un petit sachet et suspendent comme talisman, *bùa*, au cou ou à l'habit de l'enfant. Aussi, la partie de la borne qui est hors du sol a été de la sorte réduite à presque rien.

Les dévots au Génie-borne sont très nombreux. Ils viennent par bandes faire leurs dévotions, offrir leurs présents, vers le jour de l'an ou au 5e mois. Parfois, la borne est sous l'eau, noyée par l'inondation : les dévots restent sur la route mandarine qui va de Quảng-trị à Cửa-việt, ou sur un endroit qui émerge, et de là, tournés vers la borne, font les salutations.

Après que les premiers notables du village ont célébré la cérémonie de la « descente dans les rizières », *xuống đồng*, ou du premier repiquage du riz, un des notables secondaires va offrir un sacrifice à cette borne. La tradition immémoriale, et dont personne ne peut expliquer la raison, veut que, outre les présents ordinaires : gâteaux de riz gluant, *nếp oảnh*, bananes, alcool, papier d'or et d'argent, encens, etc., on offre encore deux œufs de poule, l'un cuit avec sa coque, et l'autre cru.

Document IV. — Le Génie-borne de Thừa-lưu (villages de Trung-kiền ấp et de Thuỷ-dương thôn, sous-préfecture de Phú-lộc, Thừa-thiên).

Cette borne, placée entre les deux villages de Trung-kiền et de Thuỷ-dương, est une pierre brute qui porte, sur une de ses faces, les caractères ; [*Trung-*] *kiền phường địa* [*phận*], « territoire du hameau de Trung-kiền ». Le premier caractère était sur la partie supérieure de la pierre qui a été brisée : le dernier est enterré dans le sol.

Autour de la borne, ou plutôt par derrière et à côté, est un amoncellement de pierres, de terre, de débris de pots à chaux ou de supports de marmites, formant une éminence de 0 m. 80 environ dans tous les sens. Le tout est appuyé contre le tronc de quelques arbres ou arbustes. C'est sur ce tas de débris que l'on pique les bâtonnets d'encens offerts à l'esprit.

Celui-ci est appelé Ông Thần Mộc, « Monsieur le Génie-Borne », ou Ông Thần Xích Mộc, « Monsieur le Génie-Rouge Borne ». Il serait possible que les gens employassent l'adjectif sino-annamite *xích* conformément aux règles de la syntaxe annamite et le fassent dépendre du substantif *thần*, ce qui donnerait alors « Monsieur le Génie Rouge-Borne » (1). En tout cas, ce mot *xích*, en annamite *đỏ*, « rouge », fait allusion par un jeu de mots, si je ne me trompe, à la pratique de vendre les petits enfants (sino-annamite *xích*, annamite *đỏ*, « petit enfant ») à la borne. Le sens approximatif serait alors « Monsieur le Génie-Borne aux petits enfants ».

Je n'ai pas pu savoir au juste s'il y avait un culte officiel rendu en commun par le village. Mais les particuliers viennent très souvent implorer les faveurs du Génie-borne.

Lorsque, dans une famille, les enfants meurent, on vient confier, *gởi*, au génie celui que l'on veut préserver de la mort. En lui faisant offrande d'un poulet, — parfois une poule blanche paraît être requise, — de riz gluant, de fruits, de fleurs, d'encens, on lui dit : « Moi, un tel, de tel village, je confie au Génie-borne mon enfant, un tel, de tel âge, le priant de le garder ». Lorsque l'enfant a atteint l'âge de douze ans, on vient le reprendre, et on offre un sacrifice d'action de grâces, *trả lễ*.

---

(1) Comme on a vu, dans *Le Culte des pierres*, l'expression Ông Thần Thạch littéralement « Monsieur le Pierre-Génie », mais mieux « Monsieur le Genie-Pierre ».

Une autre marque de culte, ou plutôt de respect, c'est le grand nombre de débris de pots à chaux ou de supports de marmites, Ông Vôi, « Monsieur Chaux », Ông Núc, « Monsieur Support de marmite », que l'on voit autour de la pierre-borne. On les porte à cet endroit ou bien lorsqu'ils sont ébréchés ou hors d'usage, ou à la fin de l'année, ou bien lorsque le devin a déclaré qu'ils étaient *động*, « hantés d'un esprit méchant ».

On m'a donné, comme motif de culte, ou plutôt comme circonstance ayant fait que cette pierre a été revêtue d'un pouvoir surnaturel, le fait d'être à l'entrée d'un chemin qui va dans la haute montagne et par où le tigre passe souvent.

On avait construit jadis à cet endroit un piège à tigres. Par respect pour cet animal auquel on attribue une vertu surnaturelle, on ne disait pas « un piège », mais « un temple bouddhique », *chùa*. Le piège était le temple où le tigre venait s'enfermer, et où, avant de l'abattre, on lui offrait un sacrifice, suivant la coutume.

DEUXIÈME PARTIE

EXPLICATION DES FAITS.

Le culte des bornes est presque en tous points semblable au culte des pierres ; ses manifestations sont les mêmes ; son origine quand on peut la saisir, est également un fait merveilleux, attribué à la borne par l'intermédiaire du devin (document I). L'expression usitée pour désigner l'esprit de la borne est composée de la même manière que celle que nous avons vue dans le culte des pierres : Ông Thần Mốc ne peut pas se traduire : « Monsieur le Génie en borne », ce qui serait un non-sens ; on ne peut pas dire non plus « Monsieur le Génie de la borne », ce qui irait plus loin que la croyance annamite et ne rendrait pas assez l'union intime, la confusion, qui existe entre la pierre et l'esprit ; on doit traduire « Monsieur le Génie-borne », le génie qui est la borne elle-même.

Si donc nous faisons du culte des bornes une étude spéciale, distincte de celle consacrée au culte des pierres, c'est que les Annamites, en vénérant une pierre-borne, ne vénèrent pas cette pierre en tant que pierre, mais bien plutôt en tant que borne. Ce qui le prouve, c'est que cette expression, Ông Thần Mốc, s'applique tantôt à une borne en pierre (documents I, IV), et tantôt à une borne en bois (documents II, III). C'est donc bien le caractère de borne qui attire le culte. Et le nom même du génie vient confirmer cette manière de voir : on n'emploiera jamais l'expression Ông Thần Đá, « Monsieur le Génie-pierre », pour désigner une pierre sacrée, si cette pierre sert de borne ; mais on dira Ông Thần Mốc, « Monsieur le Génie-borne ».

Il semble donc que nous avons ici non pas la cause occasionnelle du culte, le fait précis qui a déterminé ce culte pour telle ou telle borne en particulier, — c'est ordinairement un fait miraculeux, une manifestation du pouvoir surnaturel de la borne, interprétée par le devin — mais la cause originelle du culte. Les bornes ont tout ce qu'il faut pour attirer le culte.

Qu'on se représente, en effet, l'importance d'une borne. On a choisi une pierre d'une grosseur suffisante, une pierre dure, capable de résister au temps, ou si l'on prend du bois, une essence imputrescible, le bois de fer (document II) ; cette pierre parfois on l'a taillée et on y a gravé les caractères voulus ; on l'a plantée avec une grande solennité (1) ; les notables et les

(1) Il ne semble pas que l'érection d'une borne soit consacrée par une cérémonie religieuse. Lorsqu'un hameau se sépare du village principal et devient une commune autonome, les gens de ce hameau, après l'érection des bornes qui séparent leur territoire de celui de leur village d'origine, offrent bien un sacrifice aux environs de la

habitants des deux villages qu'elle sépare se sont réunis pour la circonstance ; les représentants de l'autorité centrale sont là ; on dresse un acte de l'érection, contenant toutes les indications requises pour en assurer l'authenticité, signé par les assistants, muni de tous les sceaux nécessaires ; parfois cette cérémonie termine un procès dispendieux ; elle met les villages à l'abri de toute revendication ultérieure ; la borne est une sentinelle, un gardien vigilant qui défendra, jour et nuit, et pour toujours, le territoire du village ; c'est un obstacle qui empêchera les empiètements d'un voisin mal intentionné. Même au point de vue purement naturel, la borne a une grande importance. C'est une personne. Les Annamites consacrent cette importance quand ils disent couramment *vị mốc*, « la personne-borne », « la personnalité de la borne » (1). Elle n'a pas seulement une importance matérielle ; elle remplit une fonction, elle est titulaire d'une dignité, c'est quelqu'un. .

On voit combien ce rôle attire l'attention sur elle et lui donne d'importance. Il est donc naturel que le devin, cherchant à localiser tel ou tel événement d'origine surnaturelle, soit porté à en trouver la cause dans la borne. Ce caractère de borne joue le même rôle que l'aspect singulier, les veines, dans le culte des pierres, que la forme extraordinaire, la vieillesse, dans le culte des arbres : il attire l'attention, provoque la méfiance et la crainte.

Mais la mentalité annamite nous permet d'aller plus loin. Cette vertu que la borne possède de protéger le territoire du village, est-elle purement naturelle ? N'y aurait-il pas en elle une puissance mystérieuse, surnaturelle, qui la rendrait apte à cette fonction ? Et cette puissance mystérieuse ne pourrait-elle pas se manifester parfois par des actes autres que ceux qui consistent à défendre le territoire du village ? La borne ne pourrait-elle pas accorder des bienfaits aux habitants, ou les punir, suivant les occasions ? C'est un raisonnement qui peut fort bien prendre naissance dans l'esprit du devin, et ce serait un motif de donner à la borne, outre sa personnalité naturelle, une personnalité surnaturelle.

Enfin, la borne qui s'oppose, soit par sa vertu propre, soit par une influence mystérieuse, aux étrangers qui voudraient causer du tort au village en lui enlevant une partie de son territoire, la borne, qui est une gardienne vigilante de l'intégrité de la commune, n'aurait-elle pas un pouvoir plus étendu ? Son influence s'arrêterait-elle aux ennemis visibles qui veulent empiéter sur le domaine de la communauté ? N'aurait-elle pas en plus, la vertu de s'opposer aux empiètements des ennemis invisibles, des étrangers surnaturels, des esprits

---

borne, en plein air, ou parfois à la maison commune du nouveau village. Mais ce sacrifice est offert, m'a-t-on dit, aux génies du terrain du nouveau village, qui ont manifesté leur puissance surnaturelle en faisant aboutir les revendications des gens du hameau. C'est un sacrifice d'action de grâces, peut-être une intronisation des nouveaux génies.

(1) Ailleurs, on dit simplement *hòn mòc*, *viên mòc*, « le bloc de la borne ».

méchants qui rôdent sans cesse aux environs du village et veulent y pénétrer pour nuire aux habitants ? Je développerai plus loin cette conception des ennemis invisibles, dans l'étude concernant les défenses magiques des abords des villages ou des maisons. Mais en attendant, examinons le cas de la borne de Đàu-kênh (document 1) que l'on commença à vénérer pendant une épidémie de choléra. Il semble prouver cette théorie de l'élargissement des attributions de la borne. Le devin déclare que l'épidémie est causée par le pouvoir surnaturel de la borne, qui punissait les habitants, coupables de ne pas avoir reconnu son influence et de ne pas lui avoir rendu de culte. Qu'est-ce à dire ? Dans la borne, il y avait une vertu surnaturelle : cette borne pouvait, peut-être même elle devait, de par sa fonction, arrêter les esprits méchants du fléau, qui rôdaient dans les villages voisins, y accumulant les victimes ; elle devait les empêcher de pénétrer dans les limites du village et de nuire aux habitants. Mais ceux-ci se sont rendus gravement coupables envers elle. Ils ont méconnu sa vertu surnaturelle ; ils ne lui ont rendu aucun culte, fait aucun sacrifice. La borne se venge. Elle ne s'oppose plus à l'entrée des esprits méchants, et le choléra décime la population. Si on veut échapper au mal, qu'on fasse des offrandes à la borne, et de nouveau elle remplira sa fonction, elle s'opposera à l'envahissement de la commune par les étrangers invisibles, et le choléra disparaîtra. Sans doute on m'objectera que le devin aurait pu désigner une tout autre pierre. Cela arrive souvent. Il n'en est pas moins probable que la fonction spéciale de cette pierre a pu attirer l'attention du sorcier et faire attribuer à la borne des pouvoirs sur le monde des esprits.

Bien entendu, tous ces raisonnements n'entrent pas en jeu constamment, car alors toutes les bornes seraient considérées comme sacrées, tandis que, en réalité, un très petit nombre seulement reçoivent un culte. Mais suivant les circonstances, c'est tantôt un motif, tantôt l'autre qui agit, élevant telle borne au monde surnaturel, alors que telle autre reste dans l'obscurité. Parfois même la brillante carrière d'une borne ne dure que quelques mois (document 1).

On voit comment les bornes ont pu attirer le culte qui leur est parfois rendu. Ajoutons une considération d'ordre pratique. Le village est intéressé à ce que la borne, défenseur purement naturel du territoire communal, prenne un caractère sacré et devienne, dans la croyance des gens du village et surtout des voisins toujours portés aux empiètements, le siège d'un pouvoir surnaturel et redoutable. Une borne ordinaire peut se perdre dans la boue des rizières ; elle peut être oubliée, elle peut être déplacée. Si la borne est revêtue d'un caractère sacré, on sera plus respectueux à son égard, et aussi à l'égard du bien d'autrui. Une pierre à laquelle on vient adresser des vœux presque tous les jours ne tombe pas dans l'oubli. On n'ose pas toucher à une pierre qui pourrait châtier sévèrement celui qui porterait sur elle une main sacrilège.

Les limites du village, les endroits où l'on dresse les bornes, sont donc des points menacés, menacés par les gens des communes limitrophes, menacés par les démons malfaisants, qui voudraient pénétrer sur le territoire et nuire aux habitants. C'est pour cela que, en fait, on rencontre souvent sur ces points un

grand nombre d'éléments religieux ou magiques, lesquels sont en réalité des défenses destinées à protéger le village.

A côté de la borne, qui n'est qu'une pierre ordinaire, se dresse un génie-pierre, dont la puissance surnaturelle semble la renforcer (*Culte des pierres*, documents XI, XII). Ce génie-pierre est parfois en même temps un obstacle-magique (*Pierres, buttes et autres obstacles magiques*, documents I, II). Ou bien, à côté de la borne, simple pierre ordinaire, on élève une pierre-obstacle ou une butte magique, destinées à arrêter les ennemis spirituels (*Ibid.*, document I, X, XVII ; *Pierres des conjurations*, document IV). Enfin, parfois, à côté de la borne, se trouve la pierre des conjurations pour le sacrifice aux esprits des chemins : c'est là que le sorcier, après avoir chassé les démons qui tracassent les habitants, place la fiche qui interdit l'entrée du village à ces hôtes malfaisants.

J'empiète un peu ici sur le sujet des études qui vont suivre. Mais l'utilisation des pierres au point de vue religieux et au point de vue magique est une question très complexe ; les divers concepts s'enchevêtrent les uns dans les autres. Retenons ce seul fait que les points où sont dressées les bornes d'un village sont des points menacés, au civil comme au surnaturel, et que l'on renforce la vertu naturelle de la borne par des éléments dépendant du monde surnaturel. Je ne prétends pas que cela soit fait d'une manière consciente, réfléchie, avec un dessein bien arrêté. Je constate simplement le fait.

Notre conclusion sera que, lorsqu'il s'agit de bornes en bois, il semble bien que c'est le caractère d'être une borne, et uniquement cette raison, qui fait attribuer au pieu une influence surnaturelle et lui fait rendre un culte. En effet, je n'ai pas d'exemples que les Annamites, en dehors de ces cas, rendent un culte à un simple morceau de bois (1). On peut dire aussi que, lorsqu'il s'agit d'une borne en pierre, la qualité de borne joue un rôle important dans l'origine du culte : sans doute le devin aurait pu tout aussi bien désigner une pierre ordinaire comme cause de tel ou tel malheur ; mais la borne, par ses qualités, par le rôle qu'elle joue, par les « compagnons » ou les « renforcements » religieux ou magiques dont on l'entoure souvent, a tout ce qu'il faut pour être distinguée et élevée au monde surnaturel.

Néanmoins, on ne peut pas dire que le culte des bornes existe en Annam : on n'y rencontre que le culte de certaines bornes, de celles qui se sont révélées comme étant le siège d'un pouvoir surnaturel.

---

(1) Comparer cependant le cas cité dans *Le Culte des arbres*, document VI bis, pp. 4 et 50-51, où un morceau de bois est vénéré à cause de sa forme originale. Je crois avoir vu également quelque part un gros pieu, assez vieux, planté dans un fleuve ou dans une lagune, auquel étaient suspendues des guirlandes de fleurs : peut-être était-il vénéré à cause du danger qu'il présentait pour la navigation.

IV. — PIERRES, BUTTES ET AUTRES OBSTACLES MAGIQUES.

PREMIÈRE PARTIE

ÉNUMÉRATION DES DOCUMENTS.

DOCUMENT I. — La pierre-démon de Phước-lệ (préfecture de Triệu-phong, Quảng-trị).

Le village de Phước-lệ avait placé une pierre-obstacle magique tout à côté de la borne qui le sépare du village de Nhu-lý. Or, il se trouva que cette pierre, destinée à écarter les influences mauvaises, les esprits méchants, devint quelque chose de néfaste, la résidence d'un esprit méchant, elle-même un esprit méchant, *thành yêu*. A cause d'elle, mille malheurs se mirent à fondre sur le village. Cependant on n'osait pas l'enlever, car elle était à côté de la pierre-borne, et on avait peur que, lorsqu'elle aurait disparu, les gens de Nhu-lý n'intentassent un procès à Phước-lệ pour violation de borne. Enfin, après plusieurs demandes faites au village de Nhu-lý, celui-ci permit qu'on enlevât la pierre néfaste. Elle fut jetée près d'un puits, et les gens s'y placent pour se laver les pieds.

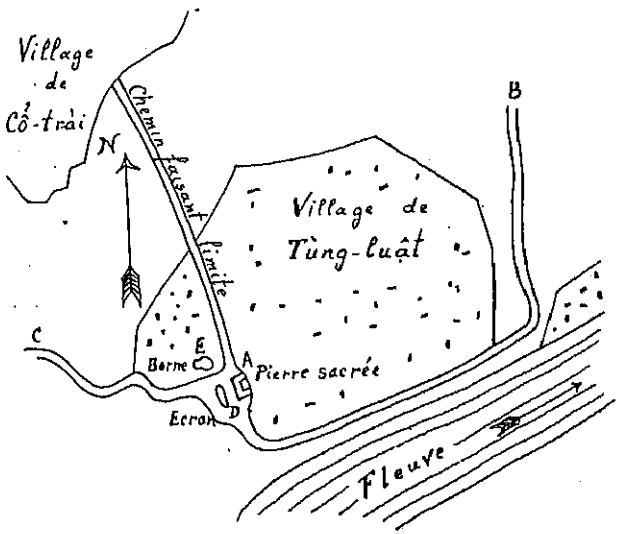

Fig. 11. — PIERRE DE TÙNG-LUẬT.

DOCUMENT II. — Le Génie-pierre de Tùng-luật (sous-préfecture de Vĩnh-linh, Quảng-trị).

La pierre se trouve sur la limite des villages de Tùng-luật et de Cổ-trai (fig. 11). Un chemin, CAB, suivant la rive gauche du fleuve, vient de l'Ouest, avant d'atteindre le village de Cổ-trai, et là, se coude brusquement vers le Sud, pour rejoindre le bord du fleuve. C'est à ce coude même, près d'une borne, E, qu'on a dressé la pierre sacrée, A. C'est une pierre plate, taillée, de 0 m. 70 de haut sur 0 m. 40 de large, encastrée dans le mur du fond d'une petite niche qui l'abrite. Elle porte en gros caractères l'inscription ordinaire : *thạch*

cảm đường 石敢當. Par devant, sur le rebord de la niche disposé en form : d'autel, sont placés deux brûle-parfums où sont piqués de nombreux bâtonnets d'encens, signe d'un culte fervent. En effet, le marché de Tùng-luật est très voisin et il attire beaucoup d'Annamites qui passent presque tous à côté de cette pierre.

Devant la niche, on a aménagé un petit espace vide en forme de cour, précédé d'un monticule de terre et de pierres planté d'arbustes, formant écran, D.

Le génie vénéré là est appelé Ông Thần Thạch, ce que je traduis comme l'expression Ông Thần Đá, « Monsieur le Génie-pierre ». Le petit pagodon qui abrite la pierre est « le pagodon de Monsieur Pierre », *miếu Ông Thạch*.

La pierre sacrée doit être considérée, d'après sa disposition, comme une pierre-obstacle magique, préservant le village de Tùng-luật contre les influences de la partie du chemin CA qui se dirige contre ce village ; mais il faut remarquer que c'est aussi une pierre-génie, et que de plus, elle est en relation avec une pierre-borne plantée à côté d'elle.

Document III. — Le Génie-pierre de Cổ-thành (préfecture de Triệu-phong, Quảng-trị.)

Cette pierre sacrée se trouve au marché même de Cổ-thành, appelé Chợ-sãi, sur le bord du fleuve (fig. 12). Il y a là, réunis, trois éléments de culte : la pierre, un arbre, un temple.

La pierre est à peu près carrée, de 0m.40 environ de côté, aux bords irréguliers, aplatie, ronde par dessus, arrondie et polie sur une face par le frottement de l'eau. Elle ne porte aucun caractère. Elle est posée sur un autel en maçonnerie en forme de trône, avec dossier et deux bras représentant des dragons aquatiques. Par devant, est un petit autel en maçonnerie pour déposer les offrandes. Deux brûle-parfums contiennent de nombreux bâtonnets d'encens. Un parasol en papier, planté derrière le trône, ombrage la pierre.

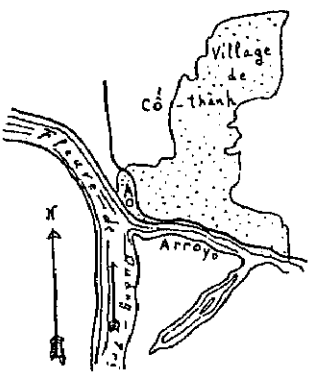

Figure 12.
Pierre de Cổ-thành.

D'après la légende, elle se trouvait autrefois de l'autre côté du fleuve. On ignorait sa puissance surnaturelle, et personne ne pensait à lui rendre un culte. Un beau jour, on la vit flotter sur les eaux du fleuve, et atterrir à la berge du marché. Depuis lors on la vénère. Elle était originairement petite. Elle a augmenté de volume peu à peu. Elle est appelée Ông Thần Đá, ou Ông Thần Thạch, « Monsieur le Génie-pierre ».

Quelquefois les enfants du marché se permettent de faire des incongruités auprès d'elle et « heurtent la pierre », *động đá*. Elle les punit et les rend malades. Tantôt c'est le devin qui déclare que la maladie est due à la pierre, tantôt on s'en avise sans son aide, d'après les circonstances qui ont précédé la

maladie. On s'adresse alors à la pierre pour obtenir la guérison de l'enfant. Lorsque le devin opère, il a souvent recours à la pratique dite *sai vía* (1), et opère au moyen de la baguette divinatoire.

On fait des sacrifices à la pierre lorsqu'on a une grâce particulière à lui demander, et cela arrive souvent. Mais on dépose aussi quelques offrandes devant elle lorsqu'on offre un sacrifice au temple des « Cinq Eléments ». Le culte de la pierre est plus fervent que celui des « Cinq Eléments ».

La pierre, placée au point A sur la fig. 12, se trouve sur le bord du fleuve de Quảng-trị, à un endroit où, venant dans une direction Sud-Nord, il fait un détour vers l'Ouest. Dans sa partie amont, c'est-à-dire lorsqu'il se dirige du Sud au Nord, les eaux arrivent directement contre le village de Cổ-thành, et surtout contre le marché. Elles ont fait, à ce coude, de grands ravages, rongeant la rive droite sur plusieurs centaines de mètres, faisant tomber dans le courant des restes de tours čames. La pierre, en même temps qu'elle est une pierre-génie, est un obstacle magique destiné à protéger le village et le marché contre l'action néfaste des eaux.

A deux mètres environ de la pierre s'élève un ficus religiosa, *cày bồ đề*, dans les racines adventices et sur les branches duquel on a déposé des pots à chaux hors d'usage et des débris de supports de marmites. Cependant, on m'a assuré qu'il n'y avait dans l'arbre ni *thần*, génie, ni *con tinh*, esprit femelle méchant. « Oh, me disait le gardien du temple en riant de ma naïveté, comment cet arbre, à côté du génie-pierre, à côté des « Dames » de la pagode, pourrait-il être hanté par une *con tinh* ? » L'arbre, me dit-il aussi, n'était pas encore assez vieux pour qu'un génie ou une « Dame » y fît sa résidence ; on ne pouvait savoir ce qu'il en adviendrait plus tard.

Derrière cet arbre et la pierre sacrée est un temple, *miếu bà*, « le temple de la Dame », titre qui permet de supposer que primitivement il était dédié à une seule « Dame ». Aujourd'hui on y vénère cinq « Dames », les « Cinq Eléments », Ngũ Hành : au milieu, la tablette de la « Dame Eau », Bà Thủy ; à droite de celle-ci, les tablettes de la « Dame Terre », Bà Thổ, et de la « Dame Feu », Bà Hoả ; à gauche, les tablettes de la « Dame Bois », Bà Mộc, et de la « Dame Métal », Bà Kim. La tablette de la « Dame Eau » porte une inscription plus longue que les autres, car l'esprit a reçu jadis un anoblissement spécial. C'est donc peut-être à cette « Dame » que fait allusion le nom populaire du temple et à elle qu'il était primitivement consacré. Celle-ci aurait donc été placée là, tout comme la pierre sacrée, pour arrêter les ravages des eaux du fleuve, et l'on implorerait la « Dame Eau » pour que son élément n'emporte pas le territoire du village. En général, dans les marchés, c'est la « Dame Feu » qui émerge du groupe des « Cinq Eléments », à cause du danger d'incendie. Ici,

(1) Voir cette pratique décrite sommairement dans *Le Culte des pierres*, document III

Cette pierre est située sur un terrain appartenant à la famille Nguyễn. La tradition dit que, à une certaine époque, les membres de cette famille qui se

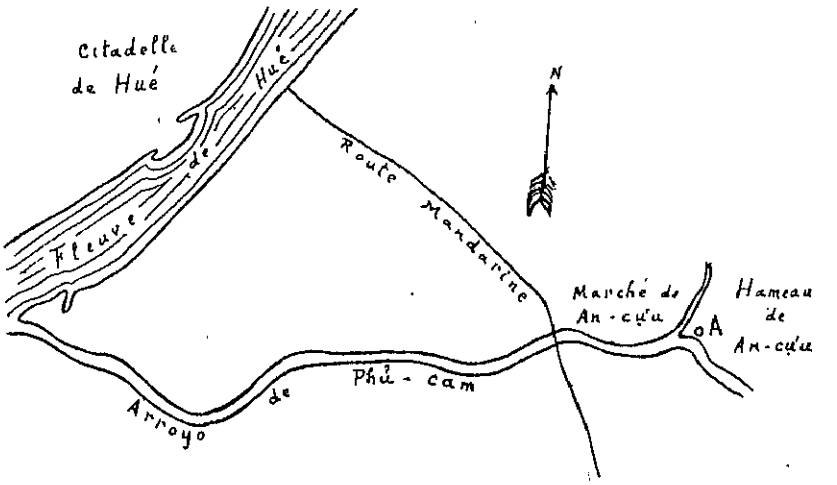

Fig. 14. — Pierre-obstacle de An-cựu.

présentaient aux examens, échouaient lamentablement. Un jour que le souverain de Hué passait par là, allant à la chasse, un mandarin, membre de la famille des Nguyễn, qui l'accompagnait et qui exerçait les fonctions de Nội-tán, « Conseiller intime », remarqua ce coude du fleuve et fit observer que si les Nguyễn échouaient aux examens, cela était dû à ce cours d'eau dont les eaux se dirigeaient directement contre les habitations de la famille. Il fallait immédiatement placer à cet endroit la plus grosse pierre que l'on pourrait trouver, pour défendre la prospérité des Nguyễn et s'opposer à l'influence néfaste des eaux. Le premier des Nguyễn qui se présentera aux examens après qu'on aurait élevé cette défense surnaturelle, ajouta le mandarin, sera reçu en tête de la liste. On se conforma aux indications du Conseiller intime, et sa prédiction se réalisa. Depuis lors, de nombreux membres de la famille Nguyễn réussissent aux examens (1).

La pierre n'est l'objet d'aucun culte.

Document VI. — La pierre-obstacle et le chien-génie de la citadelle de Quảng-trị.

---

(1) Sur ce mandarin, presque légendaire, voir dans le *Bulletin des Amis du Vieux Hué*, année 1915, pp. 289 et suivantes, *Une lignée de loyaux serviteurs : les Nguyễn-Khoa*, par G. Rivière, la biographie de Nguyễn-khoa-Chiêm.

A 300 mètres environ au Sud de la citadelle de Quảng-trị, la route mandarine, qui vient d'une direction sensiblement Sud-Nord, fait un coude vers l'Ouest, pour rejoindre la rive du fleuve (fig. 15). Si, au lieu de dévier ainsi, la route était prolongée dans son premier sens, elle arriverait directement, quoique en biais, sur le côté Est de la citadelle, et sur la résidence du gouverneur de la province, au point B. Les remparts même de la citadelle, à l'intérieur desquels est située cette résidence, ne suffisent pas à protéger le gouverneur contre les influences de la route. Aussi, au coude de la route, en A, on a fixé en terre un bloc de pierre destiné à défendre et le gouverneur, et sa maison, et sans doute tout le centre administratif, peut-être même toute la province, menacée dans son chef-lieu, contre ces influences néfastes.

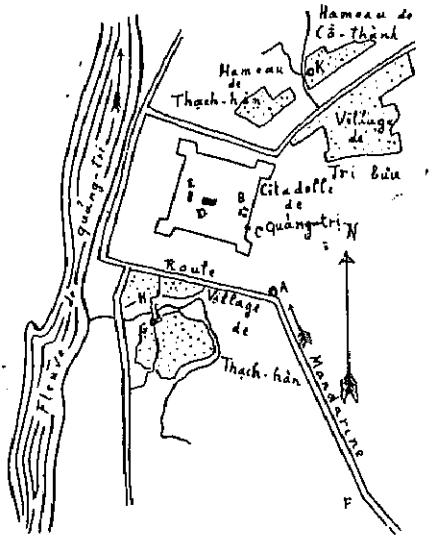

Figure 15.
Obstacles magiques de Quảng-trị.

Cette pierre elle-même n'était pas suffisante. Il y a une vingtaine d'années, une épidémie de choléra décimait le centre administratif et les villages environnants. Le gouverneur d'alors, un nommé Đồng-sĩ-Vĩnh, si l'on m'a bien renseigné, pour se protéger lui-même et tout le pays, fit placer sur le rempart Est de la citadelle, exactement sur le prolongement de la route mandarine, dans l'axe de la pierre-obstacle et de la maison mandarinale, au point C, un chien en maçonnerie, de 1 mètre de hauteur environ, aujourd'hui bien abîmé, accroupi sur son derrière et qui regardait d'un air menaçant du côté de la route. C'est Thần Cẩu, « le Chien-Génie ».

La pierre, qui est une pierre-obstacle, n'est l'objet d'aucun culte ; le chien non plus, du moins aujourd'hui.

Document VII. — Les pierres-obstacles de Phù-lương et de La-vân (sous-préfecture de Quảng-điền, Thừa-thiên.)

Les deux villages de Phù-lương et de La-vân sont séparés par un petit arroyo traversé par un pont, au marché même de Phù-lương. Ce pont, qui donne son nom au marché, Chợ-cầu, « le Marché du pont », est situé en face de deux pagodes, l'une de Phù-lương, l'autre de La-vân, entourées toutes les deux de maisons d'habitation ou de boutiques. Pour protéger les deux pagodes et les maisons voisines contre la double influence du pont, d'un côté comme de l'autre les deux villages ont placé des pierres-obstacles (fig. 16). Celle de Phù-lương est une stèle čame, inscrite sur les deux faces, provenant

d'un ancien temple situé dans les environs. Du côté de La-vân, c'est une pierre de même origine également en grès, mais non inscrite.

Le fait de porter des caractères sanscrits indéchiffrables, des caractères « sauvages », *chữ mọi*, dit le peuple, a pu contribuer à faire choisir la pierre de Phù-lương pour en faire un obstacle magique. Mais l'exemple voisin de La-vân prouve qu'une simple pierre peut remplir le même rôle.

Ni l'une ni l'autre de ces pierres ne sont l'objet d'aucun culte.

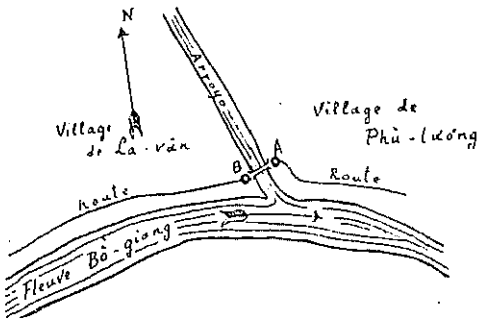

Figure 16.
Pierres-obstacles de Phù-lương et de La-vân.

Document VIII. — La pierre-obstacle de Phú-xuân (sous-préfecture de Hương-trà, Thừa-thiên.)

Les villages de Kim-long et de Phú-xuân sont séparés par un ancien bras du fleuve, à demi comblé; une route le franchit au moyen d'un ponceau, après lequel elle fait un brusque détour vers l'Est, puis reprend sa direction Nord-Sud (fig. 17). La partie de la route qui est avant le pont, et le pont lui-même, se dirigent vers un groupe d'habitations du village de Phú-xuân, et en particulier, contre la maison la plus voisine du pont. Aussi, on a élevé dans le jardin de celle-ci, en face du pont, au point A, une pierre-obstacle, pierre brute, schisteuse, de 0 m. 40 de haut, sur 0 m. 30 de large et 0 m. 10 d'épaisseur environ, qui porte, sur la face antérieure, l'inscription *thạch cảm đương* 石敢當. Tout à côté, en B, on a édifié un petit autel en briques sèches, dédié aux âmes abandonnées, *Âm-hồn*. Enfin, non loin de là, en C, est un petit pagodon consacré aux Ngũ-Hành, « les Cinq Eléments ». Pas de ficus. Le propriétaire du jardin me disait que si on en plantait un, il envahirait bientôt tout son jardin. Mais, pour le remplacer, il y a un gros jaquier, *cây mít*, arbre de bon rapport, au pied duquel on a disposé une pierre plate sur laquelle est un brûle-parfum, et on a jeté des pots à chaux, des débris de supports de marmites. C'est ce jaquier qui remplit le rôle d'arbre sacré. La pierre ne paraît pas être l'objet d'un culte.

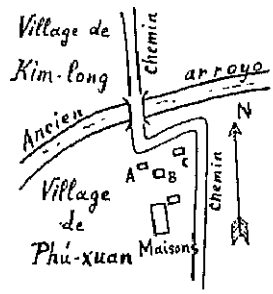

Fig. 17. — Pierre-obstacle de Phú-xuân.

Nous avons là réunis, à côté de la pierre, un temple des Dames des « Cinq Eléments », un arbre sacré.

Document IX. — La Pierre-obstacle du bac du marché de Kim-long (sous-préfecture de Hương-trà, Thừa-thiên).

Le bac qui met en communication la rive droite et la rive gauche du fleuve de Huế, à la hauteur du marché de Kim-long, n'aboutit pas au marché même, dont la prospérité aurait pu avoir à souffrir de cette disposition, mais un peu en aval, à l'extrémité Ouest du village de Phú-xuân (fig. 18). Les maisons de ce village qui sont en face du bac ont eu à se précautionner contre « le bout, l'extrémité, la pointe du bac », *múi đò*. On a donc placé, au pied d'un grand badamier, *cây bàng*, en face de la ligne que suit le bac en traversant le fleuve, une pierre-obstacle, au point A. C'est une sorte de caillou roulé, de forme conique irrégulière, de 0 m. 60 ou 0 m. 80 de hauteur (fig. 19). Elle est placée debout contre le tronc de l'arbre, sur un autel rustique formé de pierres brutes assemblées. A côté d'elle sont deux autres pierres dont je n'ai pas pu connaître le rôle. Elles ne sont certainement pas sans avoir un but religieux ou magique (1).

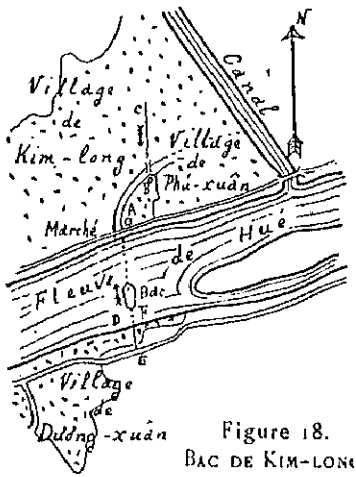

Figure 18.
Bac de Kim-long.

Fig. 19. — Pierre-obstacle de Kim-long.

Cette pierre-obstacle serait une « pierre-démon », *quỉ thạch ;* elle se trouvait d'abord à l'intérieur du village et se serait mise à tracasser les voisins. On l'aurait alors transportée à l'endroit où elle est, soit pour s'en débarrasser, soit pour utiliser en même temps sa vertu surnaturelle et en faire une défense contre les influences du bac.

Le badamier auprès duquel elle se trouve est en relation avec un petit pagodon dédié aux Ngũ-Hành, « les Cinq Eléments ». Je

(1) Aujourd'hui, la disposition de ces éléments est un peu différente. Je donne l'état des lieux il y a une quinzaine d'années.

n'ai pas pu me faire dire à qui était dédié le second pagodon, plus petit, qui touche le premier. Au pied de l'arbre sont des chapelets de fleurs, parfois des bâtonnets d'encens, offerts soit à l'arbre, soit aussi à la pierre.

Nous avons réunis ici: une pagode consacrée aux Dames des « Cinq Eléments » ; un arbre sacré ; une pierre-obstacle qui est en même temps une pierre sacrée, et plus spécialement une pierre-démon.

Document X. — Les buttes-obstacles de Đàu-kênh (préfecture de Thiệu-phong, Quảng-trị).

Dans les environs immédiats du nouveau marché de Đàu-kênh, situé sur la grande route qui va de Quảng-trị à Cửa-việt, on voit deux buttes-obstacles, l'une élevée par le village, l'autre par un particulier (fig. 20).

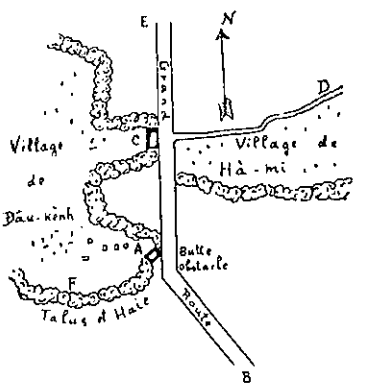

Figure 20.
Buttes-obstacles de Đàu-kênh.

Un peu avant d'arriver au marché, la route, BAE, venant du Sud-Est, fait un coude assez brusque. La partie de la route qui précède ce coude, si elle était prolongée, arriverait directement sur les maisons du hameau de Đàu-kênh qui est séparé du point où la route dévie par une dépression de 20 ou 30 mètres de large, ancien lit d'arroyo changé en rizières. On a donc élevé un obstacle magique, une butte en terre. Près du coude de la route aboutit un talus planté de bambous, FA, qui borde la dépression dont j'ai parlé. L'extrémité de ce talus, écornée lorsqu'on construisit la route, n'atteint pas cette dernière. Pour préserver les habitants du village, on a tout simplement prolongé le talus par une butte de 2 ou 3 m. de longueur, sur autant de large à la base, et de 1 m. 50 de hauteur, plantée de bambous à son sommet. Mais comme le talus n'est pas perpendiculaire à la route mandarine, la butte magique n'a pas été élevée dans l'axe du talus qu'elle prolonge, mais fait un angle par rapport à celui-ci, de façon à être perpendiculaire à la route qu'elle est ainsi censée barrer complètement dans le prolongement de son axe.

A une centaine de mètres de cette butte, en C, de l'autre côté du marché de Đàu-kênh, toujours sur le bord de la grande route, près d'une borne qui fut l'objet d'un culte pendant quelque temps (1), un forgeron est venu s'établir. Il y avait souvent des malades dans sa maison, ses affaires n'allaient pas. Un devin, *thầy-bói*, consulté, déclara que la cause de tous ces malheurs était un chemin, DC, qui, longeant le village de Hà-mi, débouchait sur la grande route

(1) Voir *Culte des bornes*, document 1.

juste en face de sa maison. Le forgeron éleva donc devant celle-ci, en face du petit chemin, une butte protectrice minuscule, de 1 m. de long environ, sur 0 m. 30 de hauteur et autant de largeur. En outre il déplaça l'axe de sa maison et la mit en biais par rapport au chemin néfaste. Je ne sais si cette seconde opération précéda, accompagna ou suivit l'élévation de la butte-obstacle. La butte a, je crois, disparu aujourd'hui.

Ces deux buttes ne sont l'objet d'aucune marque de vénération ou de culte.

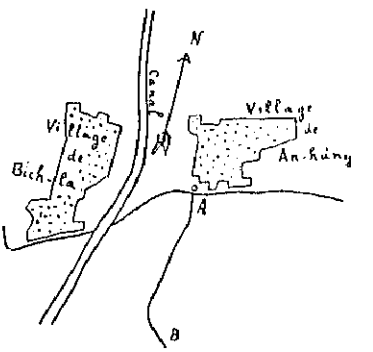

Figure 21.
Butte-obstacle de An-hưng.

Document XI. — La butte-obstacle de An-hưng (préfecture de Triệu-phong, Quảng-trị).

Avant d'arriver au village de An-hưng, quand on vient de Bích-la Đòng, et qu'on a traversé le canal récemment creusé (fig. 21), on rencontre un chemin, AB, venant du Sud, qui forme la limite entre An-hưng et Bích-la, et débouche dans le chemin venant de Bích-la, mais qui, s'il était prolongé, arriverait directement sur les maisons de An-hưng. Pour se préserver contre les influences néfastes de ce chemin, les gens de An-hưng ont élevé, en face de son axe, une butte de terre de 1 m. de haut, sur 2 ou 3 m. de large et 5 ou 6 m. de long à la base.

Aucune marque de vénération.

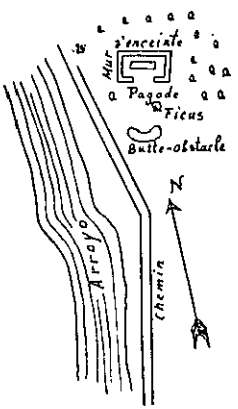

Fig. 22. — Butte-obstacle de Vệ-ngãi.

Document XII. — La butte-obstacle de Vệ-ngãi (préfecture de Triệu-phong, Quảng-trị).

La pagode dédiée à la « Dame Feu », Bà Hoả, dans le village de Vệ-ngãi, est située sur le bord d'un arroyo, près du marché de Chợ-thuận. Elle est entourée d'une enceinte en terre, devant la porte de laquelle, un peu à la gauche de la pagode, est le ficus indica, *cây sanh*, ordinaire. Quelques pas plus loin est une butte en terre, semi-circulaire, de 1 m. de hauteur environ, sur 3 ou 4 m. de largeur à la base, plantée d'arbustes. C'est un *cái trân*, « obstacle », destiné à protéger la pagode contre les influences du chemin qui vient du Sud, longeant l'arroyo, et qui, arrivé en face de la pagode, fait un détour.

Les gens appellent cette butte : « l'obstacle » ; ce n'est donc pas un simple écran. Mais sa position, l'absence d'autre écran devant la pagode permettent d'y voir une transition entre la butte-obstacle et l'écran ordinaire des pagodes ou des maisons d'habitation.

Document XIII. — La butte-obstacle de Bồ-bản (préfecture de Triệu-phong, Quảng-trị).

La route de Quảng-trị à Cửa-việt, aujourd'hui légèrement rectifiée à l'endroit dont il s'agit, traversait jadis un arroyo en passant du territoire de Mĩ-lộc sur celui de Bồ-bản. Le bac, venant du Sud, arrivait directement en face de l'agglomération des maisons de ce village (fig. 23). Pour protéger celui-ci, les habitants avaient élevé, face au bac, en A, une butte de terre de 1 m. 50 de haut environ, sur 2 ou 3 m. à la base.

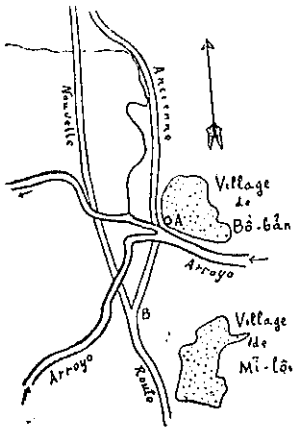

Figure 23.
Butte-obstacle de Bồ-bản.

Document XIV. — La butte-obstacle de Xuân-dương (sous-préfecture de Hãi-lang, Quảng-trị).

Elle a été élevée pour préserver le village de Xuân-dương contre les influences du chemin et du pont qui viennent de La-duy. Elle est appelée *mô-trấn*, « la butte-obstacle ».

Document XV. — La butte-obstacle de Việt-yên (préfecture de Triệu-phong, Quảng-trị).

La butte s'appelle *hòn trấn*, « butte-obstacle ». Elle fut établie, au commencement de la 5e lune de l'année 1910, à un endroit où un petit arroyo, très court, mais assez large, arrive, par deux branches, en face du village de Việt-yên et de ses pagodes principales, et se jette dans un autre arroyo transversal. A peu près à ce même endroit, deux routes se réunissent, venant presque directement contre Việt-yên, l'une du village de Giáo-liêm, l'autre du village de Thanh-liêm, et conduisent à Việt-yên par un bac (fig. 24).

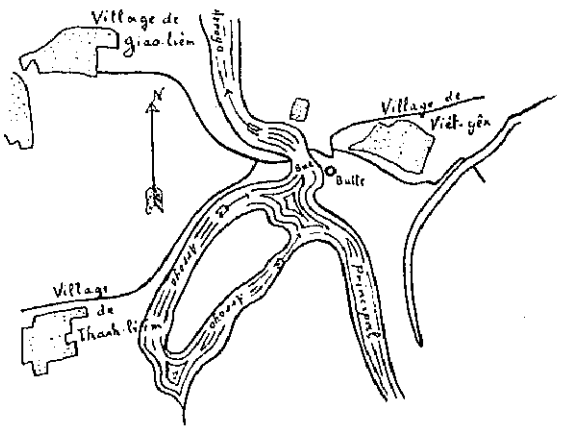

Fig. 24. — Butte-obstacle de Việt-yên.

Le village a voulu se protéger contre les influences de l'arroyo, qui troublaient sa paix, mais aussi peut-être contre celles des deux routes.

La butte est à plusieurs gradins (fig. 25) : d'abord, en bas, sur le bord de l'eau, une rangée de pieux en bambous, de 1 m. 20 de haut, maintient la terre et défend la butte contre l'affouillement des eaux. Puis, un vaste carré, de 5 m. de côté, forme une première assise de 0 m. 20 de hauteur, sur laquelle s'élève une seconde assise de 0 m. 65, conique, de 4 m. 20 à la base et 2 m. 50 au sommet, qui supporte à son tour une sorte de pyramide en terre, de 0 m. 50 de hauteur, sur laquelle est appuyée, par devant, une grande dalle en pierre, de 0 m. 40 environ de côté, blanchie à la chaux et portant des caractères magiques en traits rouges. La dalle fait face à l'arroyo.

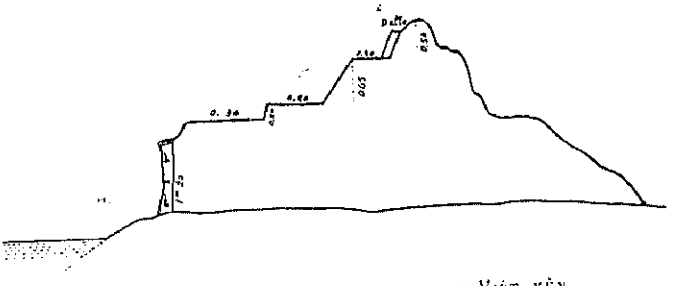

Fig. 25. — Détail de la butte de Viêt-yên.

Lorsqu'on érigea cette butte, on planta en arrière d'elle, du côté du village, mais toujours dans l'axe de l'arroyo, une longue perche en bambou qui portait une grande banderolle avec inscription. A hauteur d'homme, on avait attaché à la perche une section de tronc de bananier, formant un brûle-parfum rustique dans lequel étaient fichés des bâtonnets d'encens.

Document XVI. — La butte-obstacle de Chiêt-bi Thượng (sous-préfecture de Phú-vang, Thừa-thiên).

Le village de Chiêt-bi Thượng est séparé du village de Dương-mông Thượng par un petit ruisseau. Au point où celui-ci débouche dans l'arroyo qui longe les deux villages, s'élève le *chùa*, ou petit temple bouddhique de Dương-mông, placé de telle sorte que son arête faîtière principale est dirigée directement vers l'agglomération des maisons de Chiêt-bi. Ce village a donc élevé un système de défense magique.

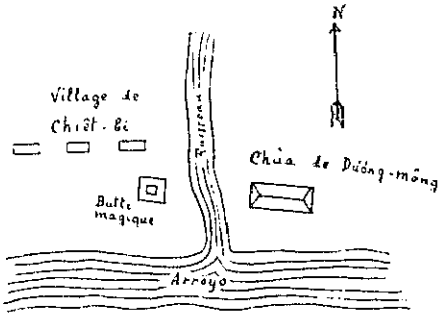

Fig. 26. — Butte-obstacle de Chiêt-bi.

C'est une levée en terre, de forme cubique, de 3 m. environ de hauteur (fig. 26). Le sommet de la butte porte un petit pagodon dédié aux « Cinq Eléments », Ngũ Hành. Un énorme ficus indica, *cày sanh*, a poussé dans le tertre. On m'a dit qu'il y avait également dans le tertre, un arbre plus ancien encore, que le typhon a renversé, et qui a donné un rejeton de très belle venue

qui est déjà un grand arbre. Cela prouve l'ancienneté du culte des Ngũ Hành en ce point. Je ne puis dire si la butte magique a précédé la pagode et le lieu de culte, c'est-à-dire si la pagode aurait été construite sur la butte pour en renforcer la puissance défensive, ou bien si le lieu de culte existant déjà, on l'avait exhaussé par après sur une butte pour en faire un élément de défense magique.

Nous avons, réunis ici, une butte magique, un arbre sacré, le culte des Dames des « Cinq Eléments ».

Document XVII. — La Borne de la pierre de Hà-mi (préfecture de Triệu-phong, Quảng-trị).

La limite entre les villages de Phương-ngạn et Hà-mi, à un endroit, fait un coude brusque, de sorte que le territoire de Phương-ngạn s'enfonce comme un coin dans celui de Hà-mi, et cela, en face de l'agglomération des maisons du village (fig. 27). Les gens de Hà-mi se sont défendus contre les influences néfastes de cette pointe en élevant sur leur territoire, à une vingtaine de mètres de la limite des deux villages, une butte de 2 m. de hauteur environ, sur 5 ou 6 m. à la base. Le sommet de la butte est planté de petits bambous, et on y a placé, lors de son érection, une pierre brute, enfoncée en terre en grande partie. L'endroit, la butte elle-même, est appelé *mộc đá*, « la borne de la pierre ». Cette pierre n'est pas la borne ; elle est située, comme je l'ai dit, à une vingtaine de mètres en deçà de la limite des deux villages, et d'ailleurs, toutes les bornes entre le village de Hà-mi et les villages environnants sont en bois. Le nom de *mộc đá* doit venir sans doute de ce que, non loin de la pierre, il y a une borne en bois, laquelle a dû être appelée *mộc đá*, « la borne de la pierre », et non « la borne en pierre », et a donné par la suite son nom aux alentours et à la butte elle-même.

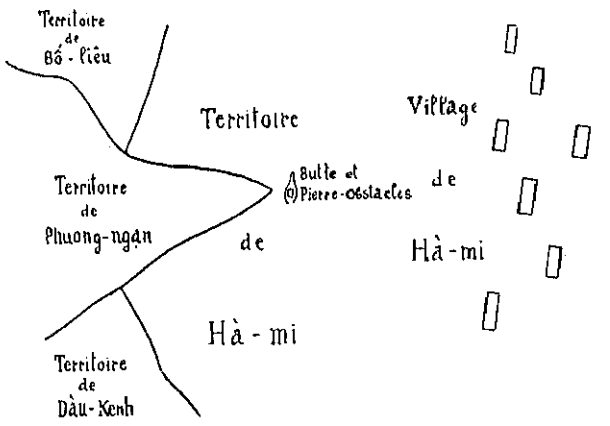

Fig. 27. — Butte-obstacle de Hà-mi.

Cette butte et la pierre qui la surmonte sont destinées à faire obstacle, *trấn*, aux influences de la pointe de terre, *doi đất*, étrangère, par conséquent ennemie, qui s'avance dans le territoire de Hà-mi.

Mais la pierre pourrait être aussi ce que nous appellerons plus loin une « pierre des conjurations ». C'est à cette pierre en effet que, lors de la cérémonie appelée *dương*, « sacrifice aux esprits des chemins », ou *lồng ồn*,

« pour chasser les mauvais esprits », le sorcier s'arrête, et près d'elle qu'il pique dans le sol, après avoir dessiné en l'air des caractères magiques, une fiche en bambou sur laquelle d'autres sont tracés en rouge. Cette fiche s'appelle *thẻ*, « fiche », ou *bùa*, « talisman ».

La pierre aurait anciennement porté des caractères, aujourd'hui effacés complètement.

Cet endroit est un des lieux où, après que les grands notables du village ont fait la cérémonie du repiquage du riz, *xuống đồng*, « la descente dans les rizières », un des notables secondaires vient, d'après une tradition immémoriale, offrir un canard, avec les présents accoutumés, pains de riz gluant, alcool, papier d'or et d'argent, encens.

Nous avons, réunis ici, une butte-obstacle ; une pierre qui est une pierre-obstacle et peut-être en même temps une pierre pour le sacrifice aux génies des routes ; et, non loin de là, une borne. Enfin, ce lieu est sacré en quelque sorte, on ne sait trop à cause duquel de ces éléments, parce que le village y offre traditionnellement un sacrifice, après l'accomplissement d'une des cérémonies les plus importantes de l'année.

Document XVIII. — La butte-obstacle de Dương-mông Thượng (sous-préfecture de Phú-vang, Thừa-thiên).

Près du marché de Dương-mông Thượng, de l'autre côté de l'arroyo qui coule devant ce village, le village de Công-lương a élevé sa pagode du génie Thành-hoàng, dont l'arête faîtière est dirigée directement contre l'agglomération des maisons d'une partie du village de Dương-mông. Aussi les gens du hameau étaient atteints de maladies, mouraient, ou voyaient leurs affaires aller mal; malgré tous les efforts qu'ils faisaient pour réagir contre le destin hostile et contre le malheur, « ils se sentaient impuissants à habiter en cet endroit », *ở không nổi*. Aussi ont-ils élevé sur le bord de l'arroyo, en face de la pagode néfaste, une digue magique en terre, au milieu de laquelle ils ont planté une grosse pierre brute (fig. 28).

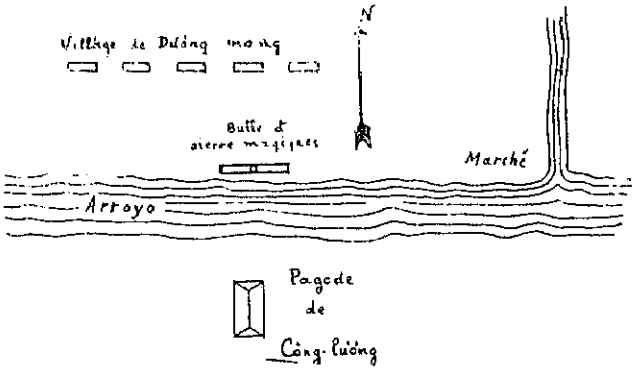

Fig. 28. — Butte-obstacle de Dương-mông.

Nous avons donc, réunis ici, les deux moyens de défense magique d'ordinaire employés séparément : la butte et la pierre.

Il faut remarquer que la pagode de Thành-hoàng n'est pas tournée dans le sens ordinaire des pagodes annamites, mais qu'elle a sa façade sur un des petits côtés, c'est-à-dire en face du village de Dương-mông. Nous avons donc ici deux influences néfastes : l'arête faîtière de la pagode, et le génie qui habite dans la pagode et y est assis face au village de Dương-mông, les regards constamment fixés sur ce village. C'est peut-être pour repousser cette double influence qu'on a eu recours à une double défense magique, la butte et la pierre.

On m'a assuré que pour placer ces deux éléments de défense, on n'avait recouru ni au devin ni au sorcier.

Document XIX. — La butte-obstacle de Tây-thành (sous-préfecture de Quảng-điền, Thừa-thiên).

Après un procès long et dispendieux qui avait mis le trouble dans le village de An-thành, les notables consultèrent le devin, qui déclara que l'esprit protecteur du village avait abandonné, depuis environ trois ans, le temple communal, *đình làng*, et s'était réfugié dans le temple du marché, *đình chợ*. On répara donc ce temple, laissé dans le délabrement depuis de longues années, on fit deux cérémonies, l'une dite *cầu yên*, « prières pour la paix », et l'autre, quelque temps après, quand les affaires du village parurent s'être arrangées, dite *yên vị*, cérémonie de la « personne de l'esprit qui a retrouvé la paix ».

Mais en face du temple du marché de An-thành, de l'autre côté de l'arroyo, sont des maisons du village de Tây-thành. La cuisine de l'une d'elles a son axe longitudinal exactement perpendiculaire au *đình* de An-thành. Une série de malheurs s'abattit sur les habitants de cette maison. Le devin consulté déclara que la cause en était dans le *đình* du village voisin qui faisait face à la maison. On appela donc un sorcier, le maître Thiệng, du village de Kim-dòi, lequel fit élever une butte en terre en face du *đình*. Sur la butte, il plaça une pierre carrée de 0 m. 40 sur 0 m. 60 environ, très mince (fig. 29). Sur la face de la pierre qui regarde le *đình* sont gravés des caractères de forme ancienne ou de la forme propre aux sorciers. On n'a pas pu me les lire.

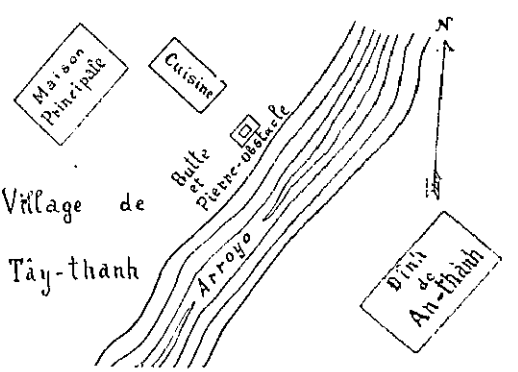

Fig. 29. — Butte-obstacle de Tây-thành.

Devant la pierre, sur quelques briques, est un brûle-parfum. Deux fois par mois, le 14 ou le 15, et le 30 ou le 1er, les habitants de la maison vont y piquer quelques bâtonnets d'encens. Ils ne savent pas ou n'ont pas voulu me dire en l'honneur de qui. C'est le sorcier qui leur a recommandé d'agir ainsi et ils accomplissent ses prescriptions.

Lorsque le sorcier dressa la pierre, il fit une cérémonie. On n'a pas pu m'en indiquer les détails. On m'a dit seulement qu'il plaça un plateau à offrandes, avec poulet, riz gluant, fruits, etc., devant la butte ou devant la pierre et y fit des prostrations.

Document XX. — La butte-obstacle de Hà-mi (préfecture de Triệu-phong, Quảng-trị).

A l'endroit dit « les rizières des buissons de vigne sauvage », *ruộng bụi nho*, près de la pagode dite *Miễu Ông*, « la pagode de Monsieur », dédiée à Thành-hoàng, le protecteur de l'enceinte du village, le village de Hà-mi a élevé une butte-obstacle, de 2 m. de haut environ, sur 4 ou 5 m. à la base (fig. 30). Elle est destinée à préserver le village et la pagode du génie de son enceinte, à faire obstacle, aux influences funestes d'une tour čame écroulée, située de l'autre côté d'une bande de rizières profondes, sur le territoire de Bích-la Nam, et sur les ruines de laquelle était encore il y a peu de temps un grand tympan portant une image de Çiva dansant à cinq paires de bras ; *trận phật lỗi*, « elle s'oppose aux buddhas čams ».

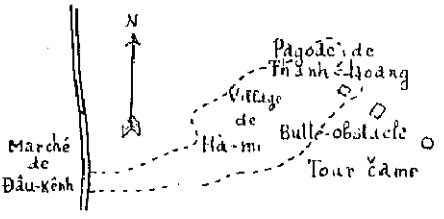

Fig. 30. — Butte-obstacle de Hà-mi.

Document XXI. — Les chiens-génies de Nam-phổ Đồng (sous-préfecture de Phú-vang, Thừa-thiên).

La route de Hué à Thuận-an longe le village de Nam-phổ Đồng, à une petite distance et parfois sur le bord même d'un arroyo qui se déverse dans l'arroyo de Phổ-lợi. A l'entrée de deux des chemins transversaux qui pénètrent dans le village, on a placé, sur de petits autels en briques et pierres, deux chiens en pierre, de 0 m. 50 environ de hauteur et de longueur.

Fig. 31. — Chien-génie de Nam-phổ Đồng.

Le premier (fig. 31) est taillé grossièrement dans un bloc de pierre schisteuse. Il défend les maisons qui sont situées derrière lui contre les influences néfastes de l'arête faîtière de la maison commune, *đình*, du village de Phú-khê, située de l'autre côté de l'arroyo. La statue est douée, dit-on, d'un grand pouvoir surnaturel. Elle est l'objet d'un culte dont les signes sont des bâtonnets d'encens, piqués devant elle, des guirlandes de fleurs, des débris de pots à chaux ou de supports de marmites.

La seconde statue (fig. 32), de facture plus soignée mais d'un moindre cachet artistique et d'un moindre réalisme, regarde un chemin qui monte de la berge de l'arroyo, et, par delà, un espace rempli de tombes. Son office est de s'opposer à l'influence de ce chemin et de ces sépultures. C'est le seul cas que l'on m'ait signalé de cette utilisation du chien, ou de tout autre moyen de défense magique, contre les tombes.

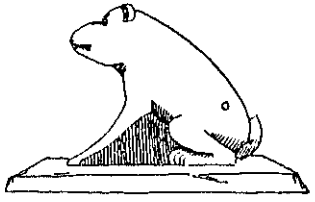

Fig. 32. — Chien-génie de Nam-phổ Đong.

Ce chien porte, vers le sommet de la cuisse gauche, un trou, fermé par un bouchon de pierre. On m'a assuré que c'était un simple défaut que l'on avait voulu cacher. Mais le trou et le bouchon sont si réguliers qu'ils pourraient bien avoir été faits avec intention. J'ai demandé si on n'aurait pas introduit dans la cavité quelque talisman ou amulette, *bùa*, *phù*. On m'a répondu négativement.

Ce chien jouit d'une réputation égale au moins à celle du premier, et on lui rend un culte fervent. Tous les deux sont des Thần-cẩu, des « Chiens-Génies ».

Document XXII. — Le chien-génie du Mandarin de la justice à Quảng-trị.

Dans la citadelle de Quảng-trị, le grenier provincial était jadis beaucoup plus long qu'il n'est aujourd'hui et arrivait non loin de la maison du Mandarin de la justice, Quan-án-sát. Un de ses arêtiers était dirigé contre la résidence mandarinale : prolongé, il l'aurait atteinte à peu près en son milieu. Pour neutraliser l'influence de l'arêtier, un des occupants de la maison mandarinale fit placer sur le faîte de celle-ci un petit chien en maçonnerie, Thần-cẩu, « Chien-Génie », qui regarde l'arêtier du grenier et s'oppose à ce qu'il nuise aux habitants de la maison.

Document XXIII. — Les miroirs magiques de la rue de l'Ecole, à Hué.

A l'intersection de la rue de l'Ecole et du quai de Đông-ba, la maison qui fait l'angle, sur le bord du canal, a, au milieu de son arête faîtière, un miroir dont le plan est placé dans l'axe de l'arête. Ce miroir fait face à une pagode sise sur le quai opposé, de l'autre côté du canal, pagode consacrée, je crois, au génie guerrier Quan-đế. Il est destiné à neutraliser les influences néfastes de cette pagode par rapport aux habitants de la maison.

A l'intersection de cette même rue de l'Ecole et du chemin qui donne accès, par une rampe, au pont de Đòng-ba, la maison du coin est située en face de la rue Gia-long. Pour neutraliser les influences de cette rue, les habitants ont placé sur l'arête faîtière de la maison, face à la rue, un miroir.

Dans les deux cas, il s'agit d'un miroir ordinaire, de 30 ou 40 centimètres de longueur sur 20 centimètres de largeur, environ.

DEUXIÈME PARTIE

EXPLICATION DES FAITS.

Dans les deux études qui précèdent, nous avons étudié des pierres qui ont un caractère religieux : elles sont vénérées comme étant douées d'une influence surnaturelle, comme étant des génies, *thần đá*, *thần mộc*. Ici, de même que dans l'étude qui va suivre, nous n'avons plus une utilisation religieuse, mais magique, de la pierre : les pierres dont il s'agit ne sont l'objet d'aucun culte, à part certains cas spéciaux ; on ne les considère pas comme sacrées ; elles sont employées dans un but particulier de défense magique. Les faits que nous avons vus antérieurement et ceux que nous considérons ici sont donc nettement distincts.

Mais, comme je l'ai déjà fait remarquer, les pratiques et les croyances concernant les pierres chevauchent les unes sur les autres. C'est ainsi que nous avons ici (documents II, III) des pierres-obstacles magiques qui sont en même temps vénérées comme étant douées d'une influence surnaturelle, et qui reçoivent un culte. Les deux caractères, religieux et magique, sont superposés, mais restent distincts. Si la pierre de Cỏ-thành ou celle de Tùng-luật sont l'objet d'un culte, si on leur adresse des vœux, ce n'est pas en tant qu'obstacle magique contre les influences d'un fleuve ou d'un chemin. Cette circonstance a pu attirer l'attention sur elles, et amener la croyance à leur caractère sacré. Mais la raison vraiment déterminante qui fit passer ces pierres du cycle magique au cycle religieux, ou pour mieux dire, leur fit revêtir à la fois les deux caractères, magique et religieux, c'est qu'il y a eu une révélation, c'est-à-dire que la vertu surnaturelle des pierres s'est manifestée par un fait jugé miraculeux. Pour la pierre de Tùng-luật, nous ignorons ce fait, sans doute parce que mon enquête n'a pas été complète. Mais, pour la pierre de Cỏ-thành, la tradition nous l'a conservé : la pierre a traversé le fleuve en flottant sur les eaux, et elle croît avec le temps. Nous avons déjà vu des faits analogues à propos du culte des pierres en général. Ces cas rentrent donc dans la théorie d'ensemble que nous avons esquissée plus haut. Qu'il s'agisse des pierres en général, ou des bornes, ou des pierres-obstacles, ne sont vénérées que celles qui se sont révélées comme étant le siège d'une vertu surnaturelle.

Deux autres cas présentent un caractère particulier. La pierre-obstacle de Phước-lệ (document I), et celle du bac du marché de Kim-long (document IX), ne sont pas l'objet d'un culte ; cependant elles ont été, à un moment donné, douées d'une influence surnaturelle. Il ne s'agit donc pas d'une force punissant un oubli, un manque de révérence, une faute quelconque, comme par exemple dans la borne de Đàu-kènh (*Culte des bornes*, document I), ou dans ces génies-pierres nombreux qui rendent malades les enfants coupables de

quelque incongruité dans leur voisinage. C'est une influence de nature vraiment méchante, faisant du mal sans raison aucune, pour le plaisir, semble-t-il, de faire du mal. Ces pierres ne sont donc pas des « génies-pierres », *thần đá*, de nature bonne, quoique faisant sentir parfois le poids de leur colère, mais des « pierres-démons », *quỉ thạch* (1). Par conséquent, on ne les vénère pas, mais on s'en débarrasse au plutôt ; on les jette au loin. Parfois, on utilise cette influence néfaste pour repousser d'autres influences néfastes, par exemple celle d'un bac (document IX).

Comment se fait-il qu'après certains malheurs attribués à des pierres, comme une maladie grave, la mort d'un homme, ou même après une épidémie, certaines pierres soient considérées comme des génies et reçoivent un culte (par exemple, *Culte des pierres*, documents IX, XI ; *Culte des bornes*, document I) tandis que d'autres sont rejetées au loin comme des démons (document I, IX) ? Je ne saurais le dire. C'est sans doute le devin ou le sorcier, qui sont seuls juges en cette matière compliquée et obscure.

* * *

Si nous considérons ces pierres-obstacles qui ont revêtu un caractère surnaturel, nous avons les mêmes manifestations de culte que pour les génies-pierres ordinaires ou pour les génies-bornes. Entre autres similitudes, signalons la réunion en un même lieu de plusieurs éléments de culte : génie-pierre, arbre sacré, pagode consacrée aux « Dames » des « Cinq Eléments » (document III). Cette rencontre a lieu même lorsque la pierre n'est pas l'objet d'un culte (document VIII : pierre-obstacle, arbre sacré, pagodon des « Cinq Eléments » ; document IX : pierre-obstacle qui est en même temps une pierre-démon, arbre sacré, pagode des « Cinq Eléments »), et même lorsque nous n'avons pas la pierre, mais un de ses succédanés, la butte-obstacle magique (document XII : butte-obstacle, arbre sacré, culte de la « Dame Feu » ; document XVI : butte-obstacle, arbre sacré, culte des « Cinq Eléments »).

Je signale simplement le fait.

* * *

Si nous considérons maintenant l'ensemble des documents recueillis dans cette étude, nous voyons la pierre employée comme obstacle pour repousser certaines influences néfastes. Ces influences sont celles d'une route (documents

(1) Voir, dans *Le Culte des pierres*, p. 33 ; l'explication qui m'a été donnée sur la manière dont les pierres peuvent se transformer en démons, *thành quỉ, thành yêu*.

II, VI), d'un pont (documents VII, VIII), d'un bac (document IX), d'un fleuve (documents III, IV, V), d'une pointe (document XVII). Mais, au lieu et place de la pierre, on emploie aussi d'autres moyens de défense : la butte en terre (documents X, XI, XII, XIII, XIV, XV), l'image d'un chien (documents XXI, XXII), un miroir (document XXIII). Et alors, outre les sources d'influences néfastes que nous venons de voir, nous en avons d'autres : l'arête faîtière d'un édifice (documents XVI, XVIII, XXI), l'arête latérale (document XXII), les regards d'un génie (documents XVIII, XIX, XX), des tombeaux (document XXI).

L'étude de ces faits est assez compliquée ; nous y rencontrerons des obscurités, soit parce que les renseignements que j'ai obtenus sont incomplets, soit parce que la plupart de ceux qui ont recours à ces pratiques, ceux mêmes qui y jouent un rôle actif, les devins et les sorciers, ne comprennent pas ou comprennent incomplètement ce qu'ils font ou ce qu'ils voient.

D'une façon générale, dans tous les cas dont il s'agit ici, on se défend contre un ennemi. Etudions d'abord l'ennemi, nous verrons ensuite les moyens de défense.

1° L'ennemi contre lequel on se défend.

Ces ennemis sont, nous venons de le voir, un cours d'eau, une route, un pont, un bac, l'arête faîtière ou l'arête latérale d'un édifice, une pointe, les regards d'un génie.

* * *

Le premier — et par là j'entends le plus clair, le plus facile à comprendre — de ces éléments matériels hostiles, c'est le cours d'eau. Les Annamites disent, quand ils parlent d'un cours d'eau contre lequel on pose un obstacle magique, *ngọn nước*. Les dictionnaires traduisent cette expression par « cours d'eau, courant, colonne d'eau, nappe d'eau ». Le vrai sens est « pointe d'une colonne d'eau ». Le mot *ngọn*, en effet, fait partie d'une nombreuse famille de mots à sens général de « tailler en pointe, pointu », et les divers emplois qu'il a justifient ce sens radical [1]. Ce qui est dangereux, par conséquent,

---

[1] Voir cette famille dans ma *Monographie de la semi-voyelle labiale en annamite et en sino-annamite*, *BEFEO.*, 1908-1910, § 129 f, note 8, page 443 du tirage à part. Comparez : *ngọn mác*, « pointe de coutelas » ; *ngọn dáo*, « pointe de couteau » ; *ngọn cây*, « la cime d'un arbre » ; *ngọn đèn*, « la flamme d'une lampe » ; *ngọn cờ*, « un drapeau » ; etc.

c'est la « colonne d'eau » délimitée par ses rives, et qui arrive sur vous comme « une pointe ».

En effet, les documents ci-dessus montrant un cours d'eau dangereux (documents III, IV, V, XV), se résument dans la figure schématique suivante (fig. 33) :

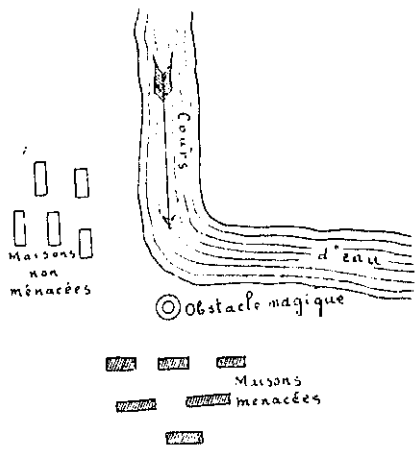

Fig. 33. — Type de cours d'eau dangereux.

Un cours d'eau fait un coude plus ou moins brusque. Au coude même, se trouve ou une maison, ou une pagode, ou un hameau, un village, placés de telle façon que les eaux en amont du coude semblent se diriger directement sur eux, frapper sur eux avec ce qui constitue comme leur pointe. S'ils étaient placés un peu en amont du coude, de façon que les eaux s'écoulent devant eux en s'éloignant d'eux, ils ne seraient pas menacés ; au contraire, d'après les principes géomantiques, ces eaux qui s'écouleraient en face d'eux seraient un signe de bon augure.

C'est au point critique, juste à la pointe menaçante des eaux, entre la partie amont du cours d'eau et le groupe des maisons menacées, que l'on dresse l'obstacle magique protecteur.

J'ai placé, dans le plan schématique, les maisons faisant face au cours d'eau descendant. Cette position n'est pas absolument requise. Dans certains cas, lorsque c'est par exemple un hameau ou un village qui est menacé, les maisons dont l'arête faîtière n'est pas perpendiculaire, mais parallèle, au courant du fleuve sont quand même en danger.

Il faut ajouter, et la remarque est importante, qu'un cours d'eau se dirigeant directement contre une maison n'est pas toujours à craindre. En effet, dans une même région, les cas sont nombreux de maisons menacées par un cours d'eau dans les conditions indiquées ; et on n'a pas toujours pris la précaution de les défendre par un obstacle magique. C'est que, semble-t-il, le cours d'eau n'est pas toujours jugé dangereux. Ce qui confirme cette théorie, de l'innocuité de certains cours d'eau, c'est que, dans un cas (document XV) on connaît l'époque précise où a été élevé l'obstacle magique : donc, auparavant, le cours d'eau n'avait pas été jugé nuisible ; et, à un certain moment, il l'est devenu.

Comment se fait-il qu'un cours d'eau passe de l'état inoffensif à l'état dangereux ? Il faut voir là, je crois, l'influence du devin quand il attribue la cause de tel malheur au cours d'eau dont on ne s'était pas préoccupé jusque là. Nous avons fait la même remarque lorsque nous avons parlé de la révélation qui fait passer une pierre ordinaire ou un arbre, au rang de génie-pierre ou

d'arbre sacré : de même que, pour les pierres, il faut une révélation, pour qu'on les considère comme la résidence d'un génie et qu'on leur rende un culte, de même, pour qu'un cours d'eau soit considéré comme dangereux et qu'on se précautionne contre lui, il faut qu'il ait manifesté sa puissance néfaste, et, dans un cas comme dans l'autre, c'est le devin qui, le plus souvent, est l'instrument de cette révélation.

* * *

Un autre ennemi contre lequel on use de moyens de défense magiques est le chemin. Les Annamites disent, dans ce cas, *múi đàng* (1), « l'extrémité, le bout du chemin ». Extrémité, donc en un certain sens, pointe, et ceci deviendra plus net encore quand nous parlerons des expressions que les Annamites emploient pour rendre l'effet de cette extrémité de chemin.

Le chemin est funeste à peu près dans les mêmes conditions que le cours d'eau. Un chemin qui longe un groupe d'habitations ou une maison, n'est jamais dangereux (fig. 35) ; il en est de même de celui qui traverse un groupe de maisons. Mais un chemin qui arrive directement en face d'une maison (fig. 34), ou qui fait un coude plus ou moins brusque, devant une maison ou un groupe de maisons, de telle sorte qu'une partie de ce chemin semble se diriger contre ces maisons (fig. 35) peut être néfaste à leurs habitants. Le point critique est le coude, et plus spécialement, le bout de la partie du chemin qui se dirige vers les maisons. C'est à cet endroit que l'on place l'obstacle magique.

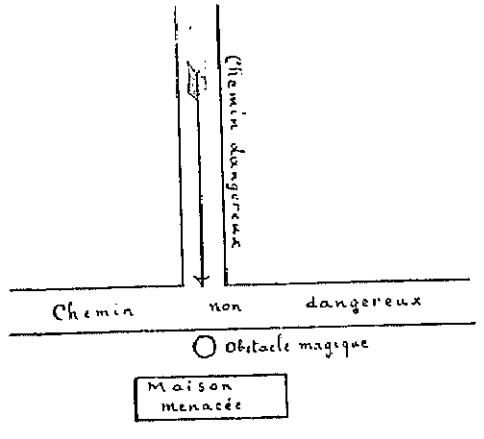

Fig. 34. — PREMIER TYPE DE CHEMIN DANGEREUX.

Nous avons donc deux types de chemins menaçants ; premier type, un chemin arrivant directement devant une maison et finissant là pour ainsi dire (fig. 34) ; deuxième type, un chemin arrivant devant une maison ou un groupe de maisons et faisant un coude brusque immédiatement devant elles (fig. 35). Nous verrons plus loin un autre type, celui du chemin qui fait un coude brusque à une certaine distance, parfois trois cents mètres, de la maison d'habitation ou du groupe de maisons.

(1) *Múi*, forme dialectale du Haut Annam, pour *mòi*.

De même que pour les cours d'eau, il faut une révélation pour que tel ou tel chemin soit considéré comme funeste.

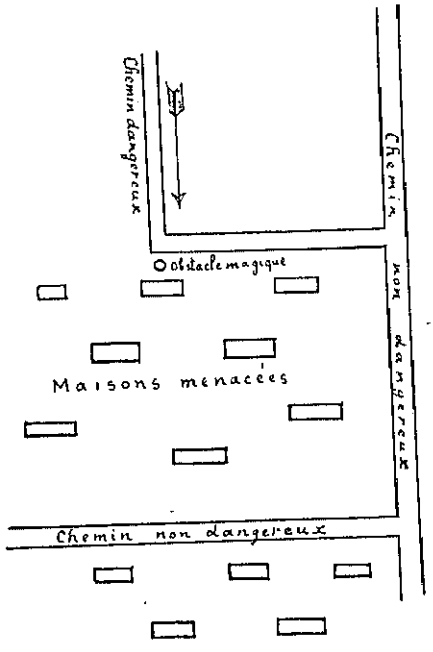

Fig. 35. — Deuxième type de chemin dangereux.

Un pont est une route qui se prolonge sur un cours d'eau (documents VII, VIII, XIV) ; un bac est encore une route qui franchit une rivière (documents IX, XIII). Tous les deux sont funestes, ou du moins sont souvent déclarés funestes. Et dans les deux cas, ce que l'on redoute, c'est le « bout du pont », *múi cầu*, le « bout de la barque », *múi đò*, toujours quelque chose conçu comme une pointe.

* * *

On peut se demander si la direction d'où vient le cours d'eau ou la route est pour quelque chose dans la croyance à leur caractère nocif. C'est pour cela que j'ai noté soigneusement l'orientation dans presque tous les cas que j'ai cités. C'est la direction Sud-Nord, ou une direction approchante qui domine. Nous avons en effet trois cas pour les cours d'eau (documents III, IV, XV) et sept pour les chemins, ou ponts, ou bacs (documents VI, IX, X, XI, XII, XIII), alors que pour la direction Nord-Sud, nous n'avons qu'un seul cas pour les routes (document VIII) ; pour la direction Est-Ouest, trois cas pour les routes (documents VII, X, et *Culte des pierres*, document XIX) ; et pour la direction Ouest-Est, un cas pour les fleuves (document V) et trois cas pour les routes (documents II, VII, et *Culte des pierres*, document XI). Je donne ces chiffres pour ce qu'ils valent, les cas qui les fournissent n'étant qu'une infime minorité dans l'énorme masse des cas semblables ; mais comme ils ont été recueillis un peu partout, dans deux provinces, il pourrait se faire que l'ensemble même des cas donnât une proportion analogue, et qu'on pût conclure que, pour les fleuves, la direction Sud-Nord est la plus à craindre, et que, pour les routes, c'est surtout la même direction Sud-Nord, et, secondairement, les directions Est-Ouest ou Ouest-Est qui semblent redoutées.

* * *

Une autre question intéressante est celle de la distance à laquelle l'influence d'un cours d'eau ou d'une route se fait sentir. Le cas où la distance est la plus

grande, est celui de la route mandarine au Sud de la citadelle de Quảng-trị : la pierre-obstacle est située à environ trois cents mètres de la citadelle et de la maison mandarinale qu'il faut préserver, et cette pierre est à l'extrémité même du bout de route dangereux (document VI). Mais ordinairement la distance est moindre, entre le « bout de la colonne d'eau », ou le « bout du chemin, du pont, du bac », et les maisons menacées, dix mètres, vingt mètres, cent mètres au plus (fig. 36). S'il fallait tenir compte de toutes les routes, de tous les cours d'eau qui, à travers l'espace, dirigent un de leurs tronçons vers la maison ou le hameau que l'on habite, la vie deviendrait impossible et l'on serait obligé de hérisser d'obstacles magiques les abords de sa demeure ou de son village. On ne tient compte, en pratique, que des cours d'eau et des chemins que l'on voit, et qui sont dans les environs immédiats. Cette distance diminue encore lorsqu'il s'agit des arêtes faîtières : ne sont tenues comme dangereuses que celles des maisons tout-à-fait voisines.

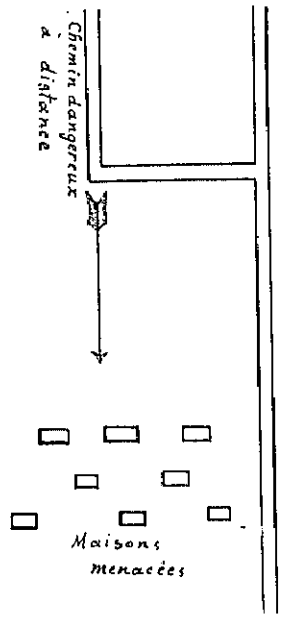

Fig. 36. — TROISIÈME TYPE DE CHEMIN DANGEREUX.

* * *

Une autre pointe géographique dangereuse est celle que nous trouvons dans le village de Hà-mi (document XVII). Le plan schématique que j'ai donné permet de se rendre compte de la nature de cet élément dangereux. Le terrain du village limitrophe, Phương-ngạn, s'avance en pointe dans le territoire de Hà-mi, et cette pointe, directement dirigée contre le village, menace la sécurité des habitants. Le terme annamite employé dans cette occasion est *đoi đất*. *Đoi* désigne quelque chose qui fait saillie, une rive qui s'accroit, se bombe, tandis que la rive opposée se creuse sous l'action des eaux, un promontoire, dans le cas présent, une pointe de terrain faisant saillie hors de la ligne générale régulière.

Je ne puis m'empêcher d'admirer la perspicacité du devin qui a découvert cette pointe et y a vu la cause d'un malheur qui s'était abattu, jadis, sur le village de Hà-mi. Un cours d'eau, une route, un sentier quelconque, qui se dirigent vers un groupe d'habitations, cela se voit. Mais la ligne sinueuse qui sépare le territoire de deux villages limitrophes n'est pas marquée sur le terrain d'une façon très claire. Il faut une certaine application pour remarquer que cette ligne fait un crochet brusque à un endroit, et que la pointe de ce crochet est dirigée contre le village.

. . .

Avec les arêtes des toits, nous avons des pointes artificielles.

La toiture de la maison annamite présente deux sortes d'arêtes principales ; l'arête faîtière, formée par la rencontre des deux pans longitudinaux de la toiture, et les arêtes latérales, au nombre de quatre, formées par la rencontre des pans longitudinaux avec les pans latéraux. Ces cinq arêtes sont dangereuses pour la tranquillité des voisins. Si l'une d'elles se dirige perpendiculairement sur l'axe de la maison voisine, malheur aux habitants de cette maison. Il faut, je crois, ajouter une condition : c'est que cette arête arrive en plein sur la façade principale de la maison voisine, sur celle où est la porte d'entrée (fig. 37 et 38). Si elle arrivait sur la façade arrière, je crois qu'il n'y aurait aucun danger ; du moins, je ne connais pas de cas où cette disposition ait été jugée inquiétante.

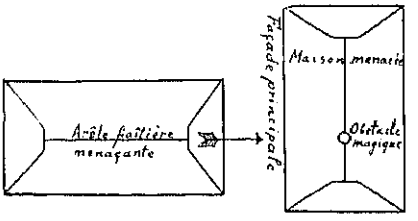

Fig. 37. — Arête faitière menaçante.

Dans les centres administratifs modernes, la cherté du terrain, les règlements de voirie ont souvent amené l'adoption d'un type de maison fréquent à partir du Nord de la province du Quảng-bình et dans tout le Nord-Annam et le Tonkin, la maison à deux pans de toiture longitudinaux, avec deux pignons sur les petits côtés. Quand on examine la position des chiens magiques placés sur les toitures à Hué, on voit que les arêtes latérales de ce modèle de maison, qui sont perpendiculaires à l'arête faîtière et suivent les murs de pignon, sont également redoutées. Cela nous donne un troisième type d'arêtes de toitures dangereuses, les arêtes latérales de pignon (fig. 39).

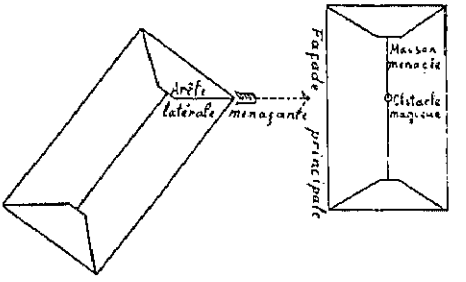

Fig. 38. — Arête latérale dangereuse.

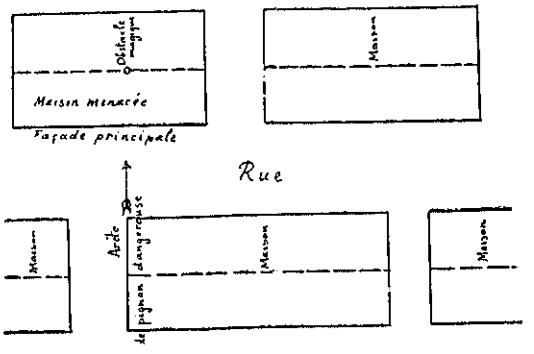

Fig. 39. — Arête latérale de pignon dangereuse.

L'obstacle magique est placé, lorsque c'est une pierre ou une butte, entre la maison menaçante et la maison menacée (documents XVI, XVIII) ;

lorsque c'est un chien, ce qui est le cas le plus fréquent, ou un miroir, sur l'arête faîtière de la maison menacée, au point d'intersection de cette arête et de la prolongation de l'arête menaçante. Dans ces cas, les Annamites considèrent vraiment l'arête faîtière, *nóc nhà*, ou l'arête latérale, *quyết*, comme néfastes, les expressions dont ils se servent le prouvent. Mais il y a une partie de la toiture qui est aussi dangereuse ; c'est ce que l'on appelle, d'une expression réaliste et grossière, *khu dĩ*, « le cul de la prostituée », sorte de triangle formé, aux deux bouts de la maison, par l'intersection des plans des deux pans longitudinaux et d'un des pans latéraux de la toiture (fig. 40). Cette partie de la toiture, par son aspect anguleux, offre l'idée d'une menace, d'un danger. De même, pour les arêtes de la toiture, l'expression par laquelle on désigne leur mode d'action, et que nous verrons plus loin, indique que les Annamites les considèrent comme un bout, une extrémité, quelque chose de pointu, qui frappe par la pointe.

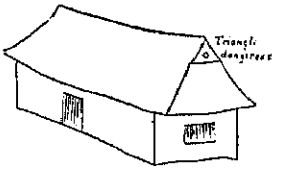

Figure 40.
Triangle dangereux.

On m'a signalé le fait qu'une maison se serait sentie menacée par une statue, le bras tendu, que l'on avait élevée en face d'elle. Ce serait une curieuse application, et toute moderne, du principe de la nocivité magique des pointes. La pointe est ici le bras tendu.

* * *

Les yeux fixés sur quelqu'un sont une pointe plutôt d'ordre moral, et le cas est assez fréquent où l'on juge nécessaire de se protéger contre eux. Quand on place un obstacle magique entre un temple et une maison d'habitation, ou un groupe de maisons, ou un autre temple, c'est que les regards du génie trônant dans ce temple sont continuellement fixés sur vous, *con mắt chăm*.

L'idée que les Annamites se font des génies qui résident dans leurs temples est assez incohérente : les génies sont bien vivants ; ils mangent, ils se récréent, vont même à la pêche (*Culte des pierres*, document x), quittant ainsi momentanément leur habitation ; ils abandonnent celle qui ne leur convient plus. Mais leur tablette est toujours sur l'autel principal, ou si elle n'y est pas, par souci d'économie, le génie est toujours censé trôner, assis gravement, comme un très haut personnage, sur son autel, sur le trône en bois sculpté et doré qu'on lui ménage parfois. Il est censé assis face au visiteur qui arrive, comme tout maître de maison, comme l'empereur dans son palais, les jours d'audience. Il voit donc tout ce qui se passe devant le temple, non seulement dans la cour, mais au delà, au moins jusqu'à portée de la vue d'un homme ordinaire.

Prenons le cas du génie de An-thành (document xix). C'est le génie protecteur du village. Donc, c'est un génie bon de sa nature. Mais il est spécialement

député à la garde des gens de An-thành. Les habitants de Tây-thành, de l'autre côté de l'arroyo, ne sauraient prétendre à recevoir de lui les mêmes faveurs. Ils peuvent facilement le mécontenter, et, par là, s'attirer ses vengeances.

L'étiquette est la même vis-à-vis de lui que vis-à-vis des grands personnages. En Annam, lorsqu'on se trouve devant quelqu'un d'eux, on ne doit pas le regarder en face, il faut baisser les yeux, prendre une tenue modeste et humble. Si l'on passe devant lui, il faut se courber et avancer, les yeux fixés à terre. Si l'on s'en approche, c'est par côté, ou par derrière, hors de sa vue, et si l'on a à lui parler, on le fait à voix basse, dans le tuyau de l'oreille, en détournant les regards et en se masquant la bouche avec la main. Quand le roi sortait jadis, tous devaient fermer les portes de leurs maisons, dans les endroits où il passait; ceux qui étaient sur le chemin devaient tourner le dos au cortège, pour ne pas jeter les yeux sur le roi. Les gens de Tây-thành, en élevant une butte en face du temple du village voisin, se conforment à ces règles de politesse. Ils se dérobent à la vue du génie de An-thành, et par là, témoignent du respect qu'ils ont pour lui. Mais ils ont aussi une idée de crainte. Un personnage puissant, qui est assis en face de vous, qui a les yeux constamment fixés sur vous, est nécessairement porté à vous surveiller, à examiner vos moindres actions, par là même, à vous punir si vous agissez mal. Son regard, peut-être distrait au début, devient bientôt inquisiteur, et finit par être menaçant. Or, la vengeance d'un génie est terrible. C'est pour cela que l'on élève une butte pour se mettre à l'abri des regards de celui qui est malencontreusement logé de l'autre côté de la rue ou de l'arroyo.

Toutes ces raisons m'ont été données très sérieusement par des Annamites, lorsque je les interrogeais au sujet de cette pratique (1).

Cette raison, des regards fixés, *con mắt chăm*, m'a été indiquée pour un autre cas (document XIV). La butte-obstacle de Xuân-dương a été élevée pour s'opposer aux influences néfastes d'un pont et d'un chemin venant de La-duy. Comme je demandais pour quelle raison on redoutait le chemin et le pont, le notable du village me répondit que beaucoup de personnes venaient par ce chemin, passaient par ce pont; en venant, comme le chemin se dirigeait droit vers le village, elles fixaient leurs regards, *chăm*, sur lui, ce qui aurait pu porter malheur à ses habitants. On a donc élevé la butte pour arrêter ces regards hostiles. J'expliquerai cette crainte comme ci-dessus, c'est-à-dire que le regard de quelqu'un, constamment fixé sur vous, peut devenir menaçant si

(1) Ces explications concordent avec celles qui me furent données à propos de l'influence menaçante d'une statue. Ce qu'on redoutait dans cette image, c'était non seulement le bras tendu, signe de menace, mais le regard constamment fixé sur la maison d'en face : le bras tendu semblait vouloir exécuter un ordre de menace que les regards extériorisaient déjà.

on commet quelque irrévérence envers cette personne ; en tout cas, ce regard semble être une menace latente. Je ne pense pas qu'il faille avoir recours à une explication tirée du mauvais œil. Les Annamites ne connaissent pas cette superstition, ou alors, ce serait cette peur des regards fixés sur une maison ou sur un village, regard de génies aussi bien que regards de simples mortels, qui serait leur croyance au mauvais œil.

En réunissant ces documents et en entendant les explications que l'on me donnait, je pensais qu'en France aussi, on connaît « l'acuité » du regard, et que les Latins employaient le mot *acies*, pour désigner l'œil, la prunelle, mais plus spécialement la pénétration du regard, « la pointe » du regard. Les Annamites, quand ils veulent rendre l'idée d'un regard perçant, emploient une figure tirée du « tranchant » d'une épée bien aiguisée, *con mắt sắc*; mais dans leurs pratiques magiques, ils assimilent le regard à une pointe menaçante.

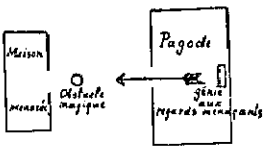

Fig. 41. — Obstacle-magique contre un génie.

En tout cas il faut noter que le cas qui nous occupe ici diffère des cas que nous avons vus pour les arêtes des toitures. Nous n'avons plus deux maisons dont les axes sont perpendiculaires ou presque, mais deux maisons, l'une au moins, parfois les deux, étant la demeure d'un génie, qui ont leurs axes parallèles et qui se font face (fig. 41).

* * *

Dans un seul cas, on m'a signalé comme redoutable un champ de tombeaux (document XXI) : je n'admets cet élément que sous bénéfice d'inventaire, car il sort manifestement de la série et s'écarte du caractère dominant des autres éléments. Partout ailleurs en effet, nous avons l'idée du « bout » de quelque chose. En effet les expressions dont les Annamites se servent pour désigner le mode d'action de ces éléments, signifient un coup porté en avant, un coup porté de pointe.

Quels sont les effets funestes produits par ces éléments nuisibles ? Ce sont tous les malheurs qui peuvent fondre sur les pauvres humains. Au cours de mon enquête, on me les a énumérés tous : la récolte perdue ; le bétail, la volaille emportés par l'épizootie ; les étudiants du village, l'enfant de la maison échouant aux examens ; des maisons dévorées par l'incendie ; les gens frappés par la maladie, surtout par les épidémies, les fièvres paludéennes, le choléra ; des morts répétées dans la famille ou le village ; des procès interminables entre parents, ou mettant aux prises deux villages voisins, épuisant les ressources de la communauté ; des typhons s'abattant régulièrement sur la région ; les habitants s'appauvrissant peu à peu, les grandes familles s'éteignant dans la misère, les pauvres obligés de s'expatrier.

On me résumait un jour tous ces effets funestes dans une phrase pleine de sens : *ở không nỗi*, « nous ne parviendrions pas à rester ici », « nous n'aurions pas les forces, la force de résistance nécessaire pour rester ici » (document XVIII). Rester chez lui, habiter dans l'endroit où il est né, sur le terrain que ses ancêtres ont cultivé depuis des générations, continuer à être agrégé au village dont les génies protecteurs assurent la prospérité et la permanence, voilà le rêve de tout bon Annamite. Mais il veut rester chez lui avec tout le bonheur qu'il est en droit d'espérer ici-bas, avec une honnête aisance, fruit de son labeur, jouissant lui-même de la santé, et se voyant entouré d'une nombreuse famille qui assurera son bonheur dans l'autre monde, par les sacrifices rituels qu'elle lui offrira lorsqu'il aura disparu. Surtout, il veut rester chez lui après sa mort ; il veut être enterré auprès de ses ancêtres, dans l'endroit favorable soigneusement choisi ; il veut que sa tablette funéraire soit placée sur l'autel du temple familial et que, dans la suite des générations, on pense à lui, on s'occupe de lui, on subvienne à ses besoins. Etre forcé de s'expatrier, surtout par suite de la misère, est le plus grand malheur qui puisse lui arriver. Il faut, pour le comprendre, avoir entendu avec quelle tristesse les malheureux qui en sont arrivés là vous disent que leur famille ou leur village *điêu đi*, « a déchu, s'est affaibli, a été ruiné, complètement dispersé ». Pour rester chez lui, l'Annamite luttera jusqu'au bout, il travaillera d'arrache-pied, il empruntera, il se louera pour des salaires de famine, il mangera des herbages, des troncs de bananiers, le cœur des pandanus sauvages. Et malgré cela, l'arête faîtière est toujours là, menaçante, et dans la pagode, est assis le génie du village voisin, qui fixe toujours ses regards sur les gens du village d'en face (1). Ou bien, pour d'autres villages, c'est un cours d'eau, un tronçon de route, qui menace de rendre vains tous les efforts faits pour « rester en paix », *ở yên*. Si l'on n'élève pas un obstacle magique, pour se mettre à l'abri, les habitants seront obligés de s'expatrier, d'aller chercher fortune ailleurs, *ở không nỗi*.

* * *

Quel est le mode d'action des éléments néfastes ? Si vous les interrogez sur cette question, toujours les Annamites vous répondront ou à peu près, par la phrase suivante : *trân ngọn nác kẻo đâm vô làng*, « nous avons posé un obstacle contre le bout de la colonne d'eau parce qu'elle donnait un coup de pointe en plein sur le village » (2), ou plus simplement, d'une manière plus concise, mais

---

(1) Il s'agissait de la pagode de Công-luong, menaçante pour le village de Dương-mộng, document XXX.

(2) Mot à mot : « opposer — pointe — eau — parce que — pointer-se diriger vers-village ».

avec un sens plus profond encore : *sợ đàm*, « nous craignions un coup de pointe ».

Đàm, c'est un coup de poing, non pas le coup de poing qui s'abat sur votre crâne et vous assomme, mais le coup de poing que le bras détendu brusquement vous assène en pleine poitrine ou en plein visage ; ce n'est pas le coup de sabre qui tranche la tête ou fend une épaule, mais c'est le coup d'épée ou de lance qui transperce de part en part ; ce n'est pas le coup de bâton tombant sur la tête ou le dos, mais c'est un coup de pointe qui renverse ou éborgne l'adversaire. *Đàm*, c'est donc un coup de pointe, avec l'extrémité de quelque chose de long, que cette extrémité soit pointue, comme dans une épée, ou obtuse, comme dans un bâton (1).

Nous étions arrivés à la même conclusion, qu'il y avait, dans tous les éléments dangereux, une idée de pointe, quand nous étudions les termes qui les désignent. Pour certains d'entre eux existait quelque imprécision : l'étude du mot qui exprime leur mode d'action enlève toute incertitude, car ce mot, *đâm*, est employé indistinctement pour tous les éléments dangereux.

Quand il s'agit d'un cours d'eau, c'est ce mot *đàm* que l'on emploie aussi, d'une façon ordinaire. Mais j'ai entendu une fois (document IV) employer un mot à sens analogue, *xáy*. *Xáy* signifie « enfoncer, percer, piquer, fouler, écraser » (2). Il implique toujours l'idée d'un coup donné avec la pointe, d'une action obtenue avec le bout de quelque chose. Il s'emploie conjointement avec le mot *đàm*, comme mot double, *đàm xáy*. Mais il prend parfois un sens spécial. L'expression *xáy đất lèn* signifie que l'on enfonce en terre un bâton et que, appuyant sur l'extrémité libre de manière à faire levier, on soulève une motte de terre avec l'autre extrémité. On voit combien l'expression est exacte et réaliste quand elle s'applique à un cours d'eau. Le tronçon de fleuve qui s'avance vers le village est considéré comme un énorme bâton dont l'extrémité frappe à coups redoublés, *đàm*, comme un pilon, comme un bélier, la rive du village, mais qui, en même temps, s'enfonce dans cette rive pour soulever la terre, *xáy*, et l'emporter au loin, par larges blocs, dans le courant des eaux. L'image est saisissante de vérité et de force.

* * *

Il nous reste à examiner de quelle nature est la vertu des éléments redoutés. Est-elle naturelle ou surnaturelle ? Est-ce une puissance vague, impersonnelle, ou un être personnel ? Et comment les Annamites sont-ils arrivés à concevoir

---

(1) Comparez le sens « piler, écraser » dans *cối đàm*, « mortier à piler », *đàm gạo*, « piler le riz en frappant avec l'extrémité des pilons ».

(2) Par exemple *xáy trầu*, « écraser la chique de bétel dans le tube, en la broyant avec l'extrémité du petit pilon ».

ces éléments comme doués d'une puissance surnaturelle pour le bonheur ou le malheur des hommes ?

Prenons le cas du cours d'eau, le plus clair de tous. Un fleuve, même un arroyo ordinaire, a parfois des effets physiques terribles ; son action lente elle-même peut causer aux riverains un dommage considérable. Qui n'a vu, au moins une fois dans sa vie, ces inondations qui montent brusquement, parfois en quelques heures, qui recouvrent toute une région, entraînent le bétail, emportent des maisons, ensablent les rizières, font pourrir les récoltes sur pied, laissent après elles, pour de longs mois, la famine, la misère, et des épidémies qui déciment la population ?

Tous ces malheurs viennent du cours d'eau qui circule dans la plaine, paisible en temps ordinaire, terrible en temps de crue. Les villages éloignés de ces rives sont relativement peu exposés. Mais malheur surtout à la maison, au hameau situé sur les bords d'un fleuve, immédiatement en aval d'un coude : la colonne d'eau, *ngọn nác*, du tronçon du fleuve qui est en amont se précipite sur lui, le frappe de son extrémité, dévaste ses maisons et son territoire, lorsqu'elle sort de son lit.

Les fleuves et les arroyos d'Annam sont des plus placides, et en même temps il en est peu qui fassent à l'occasion de pires ravages. Dans tous leurs méandres, qui sont innombrables, ils présentent toujours une berge à pic, rongée continuellement, et une berge où se déposent les alluvions venues de la partie supérieure du cours d'eau. Il y a des villages dont le territoire augmente chaque année, tandis que d'autres en perdent chaque année une partie. Cela dure cinquante ans, cent ans, puis le courant, ayant rencontré un terrain trop dur, se déplace et vient ronger ceux qu'il avait enrichis, au profit cette fois de ceux qu'il avait dépouillés. Mais il y a des villages qui n'ont pas le temps d'attendre ce changement d'humeur du fleuve : leur territoire, trop exigu, est détruit, et les habitants, après avoir reculé, année par année, leurs maisons, leurs temples, leurs tombeaux, sont obligés d'aller s'installer ailleurs, sur quelque terrain encore inculte.

Tous ces malheurs viennent du cours d'eau, et la ruine la plus rapide est réservée aux villages établis immédiatement en aval d'un coude, car c'est ordinairement la rive extérieure d'un coude qui est rongée, surtout lorsque le fleuve, avant d'arriver à ce coude, coule droit sur une certaine longueur. Le « bout de la colonne d'eau » de ce tronçon du fleuve, frappe la rive, la fouille, la disloque et l'entraîne. Nous avons vu tout ce travail quand nous avons étudié le mot *đàm*, le mot *xáy*, dont se servent les Annamites pour désigner l'action néfaste surnaturelle d'un cours d'eau.

Remarquons cette similitude d'expressions, soit que l'on veuille désigner les effets funestes naturels d'un fleuve, soit qu'on veuille exprimer son action funeste surnaturelle. C'est un fait qui me paraît important. Les Annamites ont constaté tout d'abord les ravages d'un fleuve dont un tronçon se dirigeait droit sur leur habitation, sur leur territoire. Ils ont désigné par une expression

particulière, *đâm, xáy*, la manière dont le fleuve produisait ces ravages, son mode d'action. Plus tard, ils ont été amenés à attribuer à ce même fleuve destructeur des maux d'un ordre tout différent : maladies, insuccès aux examens, épizooties, etc., maux d'ordre pour eux surnaturel. Mais ils ont conservé, pour exprimer le mode d'action du fleuve dans cet ordre de choses, les mêmes mots, *đâm, xáy*, que lorsqu'il s'agissait de maux d'ordre naturel. Les croyances ont évolué, et les termes rendant une partie de ces croyances sont restés stationnaires : on n'en a pas imaginé ou cherché d'autres.

Cette identité d'expressions semble prouver que les Annamites, voyant les préjudices réels causés par les cours d'eau dirigés vers leurs maisons, leur ont attribué ensuite tous les maux, sans distinction, qui les atteignaient. Le fleuve noyait les récoltes, faisait périr bêtes et gens, aux périodes de crues ; les mêmes méfaits lui furent attribués, même quand il coulait paisiblement dans son lit. Il rongeait la rive, diminuant le territoire du village, forçant les gens à déplacer leurs maisons, à aller s'établir ailleurs, causant parfois la ruine totale de la commune. Il fut accusé de produire les mêmes effets, même lorsque ceux-ci résultaient de procès, de dissensions entre les familles. Reconnu primitivement comme un ennemi naturel dangereux, il fut craint peu à peu comme un ennemi surnaturel, universel par ses effets, et contre lequel il fallait prendre des précautions sévères. Bien plus, les méfaits dont un grand fleuve ou un torrent impétueux étaient seuls capables, furent attribués peu à peu aux ruisselets les plus inoffensifs, par la crédulité des gens ou par la perspicacité des sorciers aux abois, dans les régions où les grands cours d'eau manquaient. Les croyances évoluèrent ainsi, mais les expressions de la langue restèrent les mêmes ; et soit que l'on veuille indiquer que la rive du village est emportée par les eaux, soit que l'on veuille exprimer que le tronçon du fleuve amène des épidémies, l'expression est toujours la même : « le bout de la colonne d'eau du fleuve frappe, fouille », *đâm, xáy*. Telle est du moins l'explication qui me paraît la plus logique.

Pour les chemins, ponts, bacs, il en faut adopter une autre. C'est la notion de l'étranger, de l'ennemi, qui aurait amené la croyance à la nocivité des tronçons de chemins qui arrivent en face d'une maison.

Pour les ancêtres des Annamites, il fut un temps où le chemin qui arrivait directement en face d'une maison ou d'un groupe de maisons était dangereux, non pas à cause de lui-même, mais à cause de ceux qui le suivaient. Ceux-ci étaient, ou des membres de la communauté, ou des étrangers. Les premiers sont des amis ; mais l'étranger, à priori, est un ennemi, c'est l'antique *hostis* (1). Pour une famille prise séparément, surtout si elle vit isolée, l'étranger est presque l'univers entier ; même si elle fait partie d'un groupement, les membres de ce groupement, les autres familles sont pour elle, plus ou moins, des

(1) *Hostis*, « ennemi de guerre », originairement « étranger ».

ennemis, des gens dont il faut se méfier, contre lesquels il faut, en une certaine mesure, se précautionner en leur interdisant l'accès de la maison. Mais pour les membres du groupement, hameau ou village, les membres des autres groupements sont tous l'étranger, donc l'ennemi, auquel il faut barrer les routes qui conduisent directement aux habitations du groupe. C'est par là, en effet, que les gens mal intentionnés arrivent, que s'avancent les ennemis armés qui viennent piller les maisons, brûler le village, et massacrer les habitants. Les routes donnant accès directement dans le village, ou arrivant directement contre lui, étaient donc dangereuses, parce qu'elles pouvaient amener le malheur, la ruine pour les habitants.

Un chemin qui côtoie le village ou la maison n'avait pas ce caractère, parce que les bandes ennemies qui pouvaient passer par là continuaient leur chemin, sans apercevoir les maisons du groupe cachées dans la verdure. Un chemin même qui traverse le village n'était pas réputé dangereux : les ennemis, en le suivant, ne s'arrêtaient pas dans le village même, mais le traversaient et s'en éloignaient. Le chemin dangereux était celui qui arrivait directement sur le village, qui paraissait n'avoir d'autre but que le village, qui conduisait au village et nulle part ailleurs.

Par là arrivaient l'incendie, le ravage, la ruine, la mort. Mais il y avait des moments où l'incendie dévorait des maisons, où la famille s'appauvrissait, où les gens étaient la proie de la maladie et mouraient. Ces événements malheureux avaient une cause ; si ce n'était pas une cause naturelle, c'était une cause surnaturelle. On n'avait pas aperçu d'ennemis visibles sur les chemins conduisant au village ; mais il en était venu sans doute d'invisibles, des influences néfastes, des esprits méchants, des démons, qui sont la cause ordinaire de tous les malheurs. Ces ennemis invisibles par où pouvaient-ils venir si ce n'est par la même voie que les ennemis visibles ? Les chemins donnant accès au village étaient donc doublement à redouter : à cause des ennemis visibles, naturels, qu'ils amenaient vers le village, et à cause des ennemis invisibles, surnaturels, qui devaient aussi suivre ces mêmes chemins. Et les effets funestes produits par les uns comme par les autres étaient toujours les mêmes ; les maladies, les incendies, les pertes de récolte, l'appauvrissement, la mort, la ruine du village.

C'est ainsi qu'on peut expliquer que le chemin d'accès, reconnu comme dangereux naturellement, ait été conçu dans la suite comme néfaste au point de vue surnaturel.

Cette théorie semble convenir pour les deux premiers types de chemin dangereux que j'ai signalés plus haut, c'est-à-dire arrivant immédiatement contre la maison ou contre le groupe de maisons (fig. 34, 35). Mais le troisième type (fig. 36), le chemin dangereux à distance, à deux ou trois cents mètres de la maison ou du village, j'avoue que je ne vois pas bien comment on pourrait l'expliquer par ma théorie.

Cette théorie n'explique pas non plus comment il se fait que, dans la croyance des Annamites, ce n'est pas la route elle-même, ou le tronçon de route, qui est

à redouter, mais le « bout » même de la route, *múi đàng*, ou le « bout » du pont, le « bout » du bac, *múi cầu*, *múi đò*. Elle n'explique pas davantage le mode d'action que les Annamites reconnaissent au bout de la route, ce coup de pointe, ce coup porté en avant, *đâm*, que nous avons vu. Cette théorie, bien compliquée, ressemble à ces systèmes construits en Europe, d'après nos habitudes de penser, d'après notre logique occidentale, et qui sont trop différents de la mentalité, de la logique indigènes.

Il peut se faire que ce que les Annamites redoutent dans la route qui se dirige vers eux, et même dans un cours d'eau, ce soit tout simplement une pointe, ce qui ressemble à une pointe, et que ces deux éléments néfastes, le cours d'eau et le chemin, rentrent exactement dans la famille des arêtes, des pointes de terrain, des bras tendus, des regards, et doivent être expliqués exactement de la même façon. Ou bien encore, la théorie de l'étranger, de l'ennemi, doit être complétée par la théorie des pointes dont je vais parler.

Mais il ne faudrait pas croire que la théorie de l'étranger soit une supposition sans fondement. Je demandais un jour pourquoi le village de Vĩnh-an, dans le Quảng-trị, avait élevé un autel sur le bord de la mer et y faisait des offrandes. On me répondit : *đưa khách*, le village « éconduit les étrangers ». Et la raison vraie c'était qu'il y avait dans le village de nombreux cas de variole. Aujourd'hui, *khách* désigne et les étrangers et les démons de la variole ; mais il fut un temps où ce mot désignait seulement les étrangers, et dans le cas présent, les étrangers venus par mer, les pirates, qui pillaient, brûlaient, ruinaient le village. Aujourd'hui, les pirates ont disparu, mais la variole décime la population : les esprits qui causent la variole sont aussi des « étrangers ».

Dans le Sud du Thừa-thiên, aux environs de Thừa-lưu, un ancien sorcier, me décrivant la cérémonie *kỳ-yên*, « pour la paix », appelée ailleurs *tống ôn*, où « l'on chasse les démons de la peste », employait une expression synonyme : *tống khách tống mọi*, « chasser les étrangers, chasser les sauvages ». Ici, nous ne sommes plus sur le bord de la mer, mais à la lisière de la grande forêt, et dans une région qui a été pendant des siècles la frontière entre le pays čam et le pays annamite. Les deux mots *mọi*, *khách*, sont employés aujourd'hui, dans le Haut-Annam, pour désigner les sauvages de la montagne ; jadis, c'étaient les Čams, des « sauvages », pour les Annamites. Toutes ces populations sont des étrangers, *khách*, ceux qui jadis faisaient des incursions, pillaient, ravageaient, enlevaient femmes et enfants. Aujourd'hui, on désigne par le même mot les démons de la peste ou des épidémies, qui causent les mêmes ravages.

Ainsi donc, les esprits méchants qui font mourir les gens, et les étrangers, les ennemis, sont confondus dans le langage. Aujourd'hui, cette confusion ne s'explique pas. Mais ces expressions surannées nous reportent à un passé lointain où l'étranger causait les mêmes maux que la variole ou la peste, et où les esprits qui causent ces maladies furent assimilés aux étrangers. On comprend aisément que cette confusion entre les deux espèces d'ennemis, confusion

dans les croyances, confusion dans le langage, ait amené les Annamites ou leurs ancêtres à user des mêmes moyens de défense, le retranchement en pierres ou en terre, pour se protéger contre l'étranger pillard et contre les esprits mauvais qui font du mal aux gens.

* * *

Ecoutons l'explication que me donna un jour le Directeur de l'enseignement de la province de Quảng-trị. Je lui disais que je ne comprenais pas pour quelle raison les Annamites craignaient les arêtes des maisons, le triangle d'intersection des pans de la toiture, etc. « Tout cela est anguleux, me répondit-il, tout cela est pointu. Or, quand on a en face de soi une pointe, instinctivement, on a peur, on fait un geste de protection, on tâche de se mettre à couvert : ou bien on se déplace, de façon à ne plus avoir la pointe devant soi : cette pointe en effet, on craint qu'elle vienne vers vous, qu'elle vous frappe, qu'elle vous transperce. » Cette explication n'était pas très évidente pour moi. Mais elle paraissait satisfaire pleinement mon interlocuteur. Pour lui, le bout de l'arête faîtière ou latérale était comme une flèche qui, posée sur l'arc, la corde bandée, menace de partir et de vous frapper.

Faudrait-il voir dans cette crainte des pointes, un reste de ces terreurs que ressentait l'homme primitif lorsqu'il voyait, dirigées contre sa poitrine et le menaçant directement, la pointe durcie au feu d'un épieu, ou la pointe en silex taillé d'une lance, d'une flèche ? C'est possible. Mais alors, quelle marche a fait l'esprit des Annamites pour arriver à concevoir comme une flèche menaçante, comme un épieu dangereux au point de vue surnaturel, le tronçon du fleuve ou la section de route qui se dirige droit en face d'une maison d'habitation, ou simplement la pointe de terrain qu'un village limitrophe enfonce dans le territoire d'un autre ?

Je donne pour ce qu'elles valent, les explications que j'ai proposées. Aucune n'est pleinement satisfaisante.

Pour ce qui concerne les regards fixés sur vous, ce que j'en ai dit plus haut suffit à expliquer la peur qu'elle cause en Annam.

L'ennemi redouté, est-il unique, multiple, jouissant d'une individualité propre, comme les démons, ou vague et indéterminé ? Lorsque j'ai voulu éclaircir cette question, les nombreux Annamites que j'ai interrogés m'ont fait l'effet de gens qui ne comprenaient pas ce que je voulais leur demander, qui ne s'étaient jamais posé ces questions, qui ne comprenaient pas même qu'on pût les poser.

Pour eux, c'était bien simple et bien clair. Ils ne craignaient pas des démons. Il n'y avait aucun démon caché dans les arêtes des toitures, aucun démon au bout de la pointe de terrain, aucun démon qui vînt par les chemins que l'on redoutait ou qui descendît par les cours d'eau dangereux. Les démons, sans doute, ils les craignent, et dans de nombreuses circonstances ; mais, dans ces

cas particuliers, il n'y en avait pas l'ombre. C'étaient des cas tout à fait différents, étrangers au monde démoniaque. Tous les témoins concordent là-dessus.

Ce qu'ils redoutent, c'est le tronçon de cours d'eau, la route, l'arête, la pointe de terrain, car c'est cela seul qui produit des effets funestes. C'est cela seul qui frappe de la pointe et amène la maladie, la mort, la ruine, le malheur. C'est contre cela, et contre cela seulement, que l'on se précautionne en plaçant une pierre-obstacle, en élevant une butte-obstacle. Voilà les réponses qui m'ont été faites unanimement, toutes les fois que je posais les questions : « Que craignez-vous ? Qui est-ce qui frappe de la pointe ? Contre quoi posez-vous l'obstacle ? »

Les effets que l'on redoute sont les mêmes que ceux que causent ordinairement les démons, les esprits méchants. Il n'y a pas de démons, c'est entendu. Mais en tout cas, la manière dont on croit que ces effets sont produits les range nettement dans le monde surnaturel. Un fleuve emporte peu à peu le territoire d'un village et entraîne sa ruine ; ce sont là des effets naturels. Mais ce n'est pas naturellement qu'il cause une épidémie — je parle ici comme les Annamites. Une route amène des brigands — supposons vraie la théorie que j'ai exposée plus haut ; — mais si on lui attribue un procès ruineux, la maladie ou la mort, on sort de l'ordre naturel. Quant aux arêtes de toiture, naturellement elles n'ont aucune action ; si on leur attribue une influence quelconque, ce ne peut-être qu'au point de vue surnaturel.

Ainsi donc, nous avons une cause : les éléments naturels, cause purement naturelle. Nous avons des effets funestes : maladies, morts, pertes de récoltes, etc., qui sont également des événements naturels. Mais la manière dont ils sont produits, c'est-à-dire le seul rattachement de ces effets aux causes indiquées, suffit pour faire intervenir un élément surnaturel, et pour faire entrer et les causes et les effets dans le monde surnaturel.

En d'autres termes, les éléments que nous avons étudiés : cours d'eau, routes, etc., sont considérés comme étant doués d'une vertu surnaturelle qui produit les effets funestes que nous avons énumérés.

Dans le plus grand nombre des cas, les Annamites ont individualisé, personnifié, transformé en esprits, quelquefois bons, le plus souvent méchants, les forces de la nature qu'ils redoutaient (1). Ici, nous avons un stade intermédiaire de croyances : l'élément matériel n'est plus simplement considéré comme ayant une force purement naturelle ; il est doué d'une puissance surnaturelle redoutable ; mais celle-ci n'est pas encore personnifiée, elle n'est pas encore devenue démon, elle garde encore un caractère vague et indéterminé.

---

(1) Comparer les influences de la forêt et des hautes montagnes, les épidémies, les rochers dangereux, le feu dévorant, l'eau qui étouffe, etc.

vers le village, pour protéger les habitants contre les influences néfastes d'ordre surnaturel du bout du chemin, sont, me semble-t-il, un rempart magique, élevé sur le modèle des remparts destinés à arrêter un ennemi en chair et en os.

Et cette similitude des moyens employés pour arrêter des ennemis, soit naturels, soit surnaturels, similitude qui correspond à celle des termes employés pour indiquer le mode d'action des cours d'eau et des autres éléments, est une nouvelle preuve que l'explication que j'ai donnée de la naissance de la croyance au pouvoir surnaturel des cours d'eau et des routes est, sinon certainement exacte, au moins fort probable.

Comment se fait-il, dira-t-on, qu'une simple pierre, qu'une butte qui n'a que quelques mètres à peine, parfois même quelques décimètres de longueur et de hauteur, tiennent lieu d'un rempart puissant, d'une digue fortement assise, d'un enrochement épais ? C'est que, on le verra plus loin, cette pierre, cette butte ont été peut-être dotées par le sorcier, dans une cérémonie spéciale et par des rites appropriés, d'une vertu surnaturelle qui les rend capables, malgré leurs petites dimensions, de produire les effets que l'on attend d'eux. Ou bien, si la théorie de la consécration de la pierre-obstacle et de la butte-obstacle, ou plutôt la théorie de leur adaptation magique par le sorcier, n'était pas exacte, au moins dans tous les cas, question qui sera discutée plus bas, nous pourrions toujours comprendre comment une pierre, une petite butte peuvent jouer le rôle d'un mur de défense ou d'une digue, d'après ce principe qui entre si souvent en jeu dans la magie, que la partie vaut pour le tout, que le simulacre tient lieu de la réalité.

Nous pouvons supposer ici un passage de l'utilisation naturelle du mur en pierres ou en terre, de la digue, à son utilisation magique et à la croyance à son pouvoir de défense surnaturel, analogue au passage que nous avons vu plus haut de la constatation des effets funestes d'un cours d'eau ou d'un chemin à la croyance à leur influence surnaturelle néfaste.

Le mur, la digue capables d'arrêter l'effort des ennemis, les ravages d'une fleuve s'opposent aussi efficacement aux influences néfastes surnaturelles du bout de la route, du cours de la rivière.

Comme on le voit, je fais de la butte-obstacle un « succédané » de la pierre-obstacle. Plus loin, on verra que la butte-obstacle peut-être considérée simplement comme le support d'une inscription magique, d'un talisman écrit sur une pierre ou une brique. Mais cette dernière théorie est moins probable.

Si la pierre-obstacle et la butte-obstacle sont des défenses de l'ordre surnaturel dérivées pour ainsi dire de la digue, de l'enrochement, du rempart, quel est l'élément primitif, est-ce la défense en pierre, ou la défense en terre ? Je ne saurais répondre à cette question. Dans la région où la pierre abonde, ce sont des pierres que l'on voit employées presque partout ; dans les plaines de rizières au contraire, ce sont les buttes en terre qui dominent, et c'est tout naturel. Il est probable qu'il en a toujours été ainsi, même dès l'origine de l'utilisation magique

de ces éléments de défense. Ce sont les conditions géographiques, ou géologiques si l'on veut, qui ont sans doute déterminé l'emploi de la pierre ou de la butte en terre. Cependant je ne donne cette théorie qu'avec quelques doutes, car le rite de consécration des pierres et des buttes, s'il y en a un, — et il est possible qu'il y en ait un, — m'est inconnu et il pourrait se faire que ce détail, très important en lui-même, on le verra, permit de distinguer nettement, soit pour le mode d'utilisation, soit pour les circonstances où on les emploie, les pierres-obstacles et les buttes-obstacles. Pour le moment, je les considère comme des éléments de défense magique équivalents.

Ce qui me le permet, c'est que, dans la réalité, nous trouvons les pierres-obstacles et les buttes-obstacles employées indifféremment, semble-t-il, contre les mêmes ennemis. Les documents que j'ai étudiés permettent en effet de dresser le tableau suivant :

	PIERRE-OBSTACLE.	BUTTE-OBSTACLE.	LES DEUX.
Contre un cours d'eau :	3 cas (1)		1 cas (2)
Contre un chemin :	5 cas (3)	5 cas (4)	
Contre un pont :	2 cas (5)		
Contre un bac :	1 cas (6)	1 cas (7)	
Contre une arête :		1 cas (8)	1 cas (9)
Contre une pointe :			1 cas (10)
Contre les regards :		1 cas (11)	1 cas (12)

Plusieurs cas sont douteux, notamment ceux que j'ai notés comme renfermant à la fois les deux systèmes de défense, la pierre et la butte : suivant une théorie à laquelle j'ai déjà fait allusion, la butte pourrait n'être que le support de la pierre à inscription magique, ou mieux, la pierre ne serait que le signe de la consécration, de l'adaptation magique de la butte par le sorcier.

---

(1) Documents III, IV, V.
(2) Document XV.
(3) Documents II, VI ; *Culte des pierres*, documents XI, XIX ; *Pierres des conjurations*, document XXXV.
(4) Documents X (deux cas), XI, XII, XIV
(5) Documents VII, VIII.
(6) Document IX.
(7) Document XIII.
(8) Document XVI.
(9) Document XVIII.
(10) Document XVII.
(11) Document XX
(12) Document XIX.

Il n'en reste pas moins vrai que, lorsqu'il s'agit de se mettre à l'abri de l'influence néfaste d'une route, d'un pont, d'un bac, c'est à la pierre qu'on a surtout recours ; mais la butte est presque aussi souvent employée. La différence qui existe en faveur des pierres, quand il s'agit d'un cours d'eau, peut provenir de l'insuffisance de ma documentation.

Un flottement règne également en ce qui concerne les arêtes et les regards d'un génie, les deux éléments pouvant se rencontrer dans le même cas. Mais en général, on se protège contre les arêtes des toitures au moyen du Chien-Génie.

* * *

Beaucoup de pierres-obstacles portent une inscription. Dans un cas, cette inscription est *thạch trấn* 石鎮 (1). C'est la traduction en sino-annamite de l'expression de langue vulgaire *đá trấn*, dont se servent les Annamites pour désigner ces sortes de pierres, et que j'ai traduite par « pierre-obstacle ».

Le verbe sino-annamite *trấn* signifie « placer un objet sur un autre, presser sur quelque chose, comprimer », par extension « modérer, gouverner, maîtriser, garder ». On pourrait donc dire que ces pierres sont placées comme des gardiens, des sentinelles en faction, pour protéger le village ou la maison d'habitation contre les influences néfastes du cours d'eau ou du chemin ; ou bien encore qu'elles sont des seigneurs puissants qui maîtrisent ces influences néfastes et les empêchent de nuire aux habitants du village Ces figures ne manquent pas d'un certain cachet de poésie et de grandeur. Mais je ne crois pas qu'elles expriment la vraie notion que les Annamites se font de ces pierres.

Ils traduisent, dans ce cas, le verbe *trấn* par les verbes annamites *đón*, ou *ngăn lại*, qui signifient « se mettre devant, s'opposer à quelque chose, empêcher, faire obstacle, barrer la route à quelqu'un ». Par là, ils rapprochent étymologiquement le sino-annamite *trấn* des formes annamites *chặn*, *chận*, qui signifient « barrer le passage, s'opposer, faire obstacle ». Nous avons ici le vrai rôle attribué à ces pierres, le but que l'on s'est proposé, en les plaçant en face d'un tronçon de fleuve ou au bout d'un chemin : on a voulu barrer la route, de façon que les influences mauvaises qui viennent par cette route ne puissent pas passer. J'ai donc traduit à bon droit l'expression *đá trấn* par « pierre-obstacle ». Quand ils parlent du rôle que joue la pierre-obstacle, les Annamites disent aussi souvent *đỡ làng*, « elle protège le village » ; *đỡ* se dit d'un coup que l'on « pare » et dont on « préserve » quelqu'un ; il signifie « se mettre à

(1) Document v. Il y aurait, enterré, un troisième caractère, *thuỷ*, 水 « eau ». Cette pierre a été placée pour neutraliser les influences néfastes d'un cours d'eau.

l'abri d'un coup ». Ils disent aussi *che làng*, « elle couvre, elle protège, elle met à l'abri le village ».

Le caractère *trân* est souvent employé par les sorciers : ils le placent à la fin des inscriptions magiques par lesquelles ils interdisent l'entrée d'une maison ou d'un village aux esprits qu'ils en ont chassés. Il a le même sens que sur la pierre de An-cựu. Et c'est de là que vient l'expression *phù trân*, « talisman-obstacle », qui désigne ces inscriptions magiques. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

Une autre inscription plus fréquente est la suivante : *thạch cảm đương* 石敢當 (documents II, VIII ; *Culte des pierres*, document XV ; *Pierres des conjurations*, document VI). Je rapporte d'abord la légende que l'on se répète à ce sujet dans la région de Faifo (1).

« Histoire de Thạch-Cảm-Đương. — A l'époque des guerres des commencements des Hán, les habitants du pays de Đơn 丹 se révoltèrent et la guerre dura longtemps. Un descendant des Lưu 劉 se fit remarquer par sa bravoure et son génie militaire, il leva l'étendard et à l'aide de ses troupes, parvint à soumettre à son autorité la plupart des révoltés ; il fut appelé Hán Cao-Tổ 漢高祖. Il est le fondateur de la dynastie des Hán 漢.

« A cette époque, vivait dans ce pays de Đơn un général âgé de 60 ans environ, et estimé comme officier et comme mandarin ; il était doué d'une force formidable. Il tint la campagne contre Hán Cao-Tổ pendant 3 ou 4 ans ; mais enfin son pays fut envahi par Hán Cao-Tổ vainqueur, et le général se suicida. Des trois femmes qu'il avait, les deux premières étaient sans enfants mâles ; la troisième était enceinte au moment où il mourut. Trois mois après, elle mit au monde un garçon dont la constitution et la beauté physique furent remarquées. Vers l'âge de 15 ans, il connaissait déjà toute la science militaire. L'état de pauvreté dans lequel se trouvait sa mère obligeait celle-ci à travailler pour permettre la continuation des études de son fils. Mais, jamais elle n'osa révéler à l'enfant l'histoire de son père et sa triste fin ; et, aux questions qu'il posait à ce sujet, elle répondait en racontant les détails d'une mort imprévue. A 22 ans, le jeune homme possédait déjà les qualités d'un administrateur et celles d'un officier. Un jour, pendant une promenade en montagne, il rencontra un vieillard qui lui dit : « Seigneur, vous paraissez un homme de génie, mais il est regrettable que vous ne soyez pas fidèle à votre pays. Pourtant vous avez les sentiments d'un fils pieux, c'est une chose reconnue. » Ayant ainsi parlé, le vieillard disparut ; quant au jeune homme, effrayé, il courut en toute hâte chez lui. Gêné dans sa route par une pierre de 8 trượng (32 mètres) de long et 2 thước (0 m. 80) d'épaisseur, il s'irrita et saisissant la pierre, il la brisa de ses mains. Les assistants, émerveillés de sa force, établirent sa renommée qui bientôt

(1) Je la dois à mon ami le Dr Sallet.

s'étendit jusqu'aux limites du pays, et il fut surnommé Thạch-Cảm-Đương 石敢當 « homme contre lequel la pierre ne résiste pas ». Son talent et sa force étonnante, il les mit au service de son pays et du roi Hán Cao-Tổ.

« Il avait 26 ans lorsque quelques points de l'empire Hán furent envahis par les gens du pays de Khê-Đơn 契丹. Les troupes de Hán Cao-Tổ furent repoussées par celles de Khê-Đơn. Réduit à la dernière extrémité, Hán Cao-Tổ fit élever des estrades pour recevoir les engagements des volontaires. Les gens accoururent en foule répondant à l'appel du roi, et parmi eux, Thạch-Cảm-Đương vint en tête. Hán Cao-Tổ fit son choix parmi les enrôlés et créa une école d'exercices physiques, et Thạch-Cảm-Đương, dans un concours de boxe que présidait le roi, s'imposa comme vainqueur. Il fut récompensé et nommé Nguyên-Nhung 元戎, exerçant un commandement sur cent mille hommes. C'est alors qu'il remporta des victoires brillantes au cours de la campagne menée contre le pays de Khê-Đơn. Hán Cao-Tổ, à la nouvelle de ses succès, donna à Thạch-Cảm-Đương 2.000 lingots d'or et 10.000 barres d'argent. Mais lorsque ce dernier revint à la ville, sa mère était morte. Ce fut pour lui la cause d'une tristesse profonde qu'il traînait inconsolablement.

« La mère de Thạch-Cảm-Đương lui avait laissé une lettre. Il l'ouvrit bien vite et apprit seulement alors que son père s'était suicidé parce que le pays de Đơn avait été occupé par Hán Cao-Tổ. Il éprouva un regret profond que sa mère lui eût révélé si tardivement cette nouvelle, et il jura que désormais, au lieu de continuer un service loyal auprès de Hán Cao-Tổ, il se vengerait. Thạch-Cảm-Đương s'attira l'estime des habitants du Phúc-kiên 福建 (le pays de Đơn représentait autrefois le Phúc-kiên actuel), et les ayant gagnés à sa cause, il provoqua un soulèvement contre Hán Cao-Tổ. Dès qu'il connut cette révolte, Hán Cao-Tổ envoya des troupes combattre Thạch-Cảm-Đương, et lui-même en prit le commandement. La veille du combat, Thạch-Cảm-Đương vit en rêve le vieillard rencontré jadis au cours de sa promenade dans la montagne ; et ce vieillard lui dit sur un ton de sévérité : « La Providence avait envoyé Hán Cao-Tổ pour apaiser une époque troublée par des révoltes qui se généralisaient ; il est le Fils du Ciel, et vous, tout en étant un sujet remarquable et remarqué, il est certain qu'il vous sera impossible de résister à un tel homme. La mort de votre père fut injuste, mais il faut que vous oubliiez toute idée de vengeance et que vous serviez fidèlement votre roi. » Le vieillard disparut ; Thạch-Cảm-Đương, troublé, s'éveilla, appela ses gens et leur dit sa vision. Tous furent d'avis de se retirer sans engager le combat. Mais Đương s'emporta et, sans écouter les conseils de ses intimes, lança ses troupes contre Hán Cao-Tổ. Cependant la nouvelle du rêve du chef s'étant répandue, le découragement s'empara des soldats, qui battirent en retraite. Désespéré, Thạch-Cảm-Đương se jeta dans le Fleuve Jaune, Huỳnh-hà 黃河, où il trouva la mort. On en apporta la nouvelle au roi Hán Cao-Tổ qui, loin de manifester des sentiments de colère, montra un vif regret de la mort de ce sujet rebelle et lui fit rendre les derniers devoirs. Il lui décerna en outre un titre posthume.

« Après la mort de Hán Cao-Tổ, la province fut éprouvée par des sécheresses et des troubles ; pendant cette période, on vit, par un temps relativement calme, des vagues énormes qui soulevaient le fleuve et au-dessus desquelles apparaissait une pierre qui portait, en inscription, trois caractères, *thạch cảm đương*. Une voix semblait sortir de cette pierre : « Pour avoir désobéi aux ordres du Ciel, je fus soumis à ce châtiment ; mais alors qu'elle privait mon esprit du culte dans les pagodes, la Providence m'a fait don d'une pierre pour récompenser les services que j'ai autrefois rendus à Hán Cao-Tổ, quand il soumit le pays de Đơn. Je demande que les habitants du Phúc-kiến taillent des pierres semblables à celle-ci et qu'ils leur rendent le culte auquel j'ai droit. » Ces mots prononcés, la pierre disparut. Tout le monde se prosterna à terre, saluant profondément, et l'on fit vœu de tailler des pierres semblables jusque dans les détails à celle qui avait été aperçue.

« Les gens de Phúc-kiến dressèrent désormais ces pierres, avec un culte spécial, derrière leurs jardins. On en disposa également aux coins des routes afin d'empêcher l'accès des malfaiteurs et des mauvais esprits. Le 1er et le 15e jour de chaque mois, le 5e jour du 5e mois et à l'occasion de la fête du Tết, on fait des cérémonies au cours desquelles des offrandes leur sont présentées, offrandes consistant en riz gluant et en soupes sucrées.

« L'érection de stèles semblables, ajoute l'Annamite auteur de cette note, est absolument particulière à la province de Phúc-kiến ; on ne trouve pas trace de cet usage dans les autres divisions de la Chine. »

Je crois qu'il ne faut pas chercher dans cette légende un fond de vérité historique, encore moins l'explication de l'utilisation magique des pierres Elle est originaire de Chine (1), mais elle a subi d'assez importantes modifications dans la tradition populaire annamite, telle qu'on vient de la lire.

Donnons une autre explication. Beaucoup d'Annamites, interrogés sur la signification de cette inscription, m'ont répondu qu'elle signifiait : « Qui oserait quelque chose contre cette pierre ? » « Personne n'oserait entreprendre quelque chose contre cette pierre ». Je donne cette signification pour ce qu'elle vaut. Le sens serait donc à peu près : « pierre inviolable ». L'idée pourrait s'expliquer de la manière suivante : les forces nuisibles du cours d'eau voudraient entrer en action ; mais elles se brisent contre cette pierre inviolable, contre laquelle elles sont impuissantes ; ou encore : la route s'avance menaçante contre le village ; mais elle rencontre la pierre inviolable, et ses coups sont détournés, ou plutôt elle n'ose même pas agir.

Mais cette explication ne paraît pas conforme à la syntaxe. *Thạch cảm đương* se traduit plus régulièrement : « pierre qui ose résister, lutter ». Les

---

(1) On la trouvera tout au long dans Doré, *Recherches sur les superstitions en Chine*, 2e partie, t. XII, p. 1063 sqq. Elle a aussi laissé des traces dans le Sud du Japon, notamment dans la province de Satsuma.

forces occultes qui menacent le village, forces émanant du fleuve ou de la route, sont terribles ; nul être humain n'est « capable de s'opposer » à elles et de leur « résister ». Mais la pierre magique « supportera » le choc formidable des forces adverses ; elle « luttera », avac les ennemis invisibles ; elle « résistera », barrant le chemin aux assaillants et protégeant le village. Toutes ces idées connexes sont contenues dans le mot *dương*. C'est dire que l'inscription *thạch cảm dương* a à peu près le sens de celle que nous avons vue précédemment, *thạch trấn*, « pierre obstacle ». La dernière relève, par le mot *cảm* « oser », la difficulté de la tâche assumée par la pierre-obtacle, et lorsqu'on ajoute le mot *thần* : *thần thạch cảm dương*, « pierre-génie qui ose résister » (*Culte des pierres*, document XVIII), on reconnaît que la vertu de la pierre n'est pas naturelle, mais de nature mystérieuse.

* * *

Les pierres, les buttes, défenses magiques contre l'un ou l'autre des éléments néfastes que j'ai énumérés, se trouvent partout, innombrables, dans la *nhà quê*, c'est-à-dire dans la campagne, et même dans les centres administratifs où la population est plus policée.

Quant au Chien-génie, Thần-Cẩu, c'est surtout, je dirai même uniquement, dans les centres administratifs ou commerciaux et dans leurs environs immédiats qu'on le rencontre. Ce Chien-génie doit avoir une histoire assez longue, assez fournie, en Chine, d'où il me paraît originaire — cette hypothèse étant toujours donnée sous bénéfice d'inventaire. Je n'en dirai pas grand'chose, les documents et éléments d'information me manquant.

Ce que l'on peut remarquer cependant, c'est que, s'il est parfois employé pour protéger un groupe d'habitations contre un chemin (documents VI, XXI), les regards d'un génie ou une arête faîtière (document XXI), ou même contre l'influence néfaste de tombeaux (document XXI), c'est surtout contre des arêtes de toitures qu'on l'emploie. A Huế, assez nombreuses sont les maisons, dans les quartiers commerçants de Gia-hội ou de Đông-ba, qui portent sur leur toiture l'image d'un chien, en chaux, plus ou moins artistement rendu.

Je crois l'avoir remarquée jadis dans un village de Quảng-trị (1), comme instrument de défense contre un cours d'eau. Mais mes souvenirs ne sont pas assez précis pour en faire usage ici.

Quand j'ai cherché à expliquer la raison de l'emploi des pierres, des buttes, comme obstacles magiques contre les influences surnaturelles néfastes d'un cours d'eau ou d'un chemin, j'ai eu recours à une explication tout à fait

(1) Village de Qui-thiện, dans les environs immédiats de la citadelle.

naturelle : la pierre, la butte dérivent du rempart qui barre la route, de la digue qui détourne les eaux d'un fleuve. N'est-ce pas encore une explication toute naturelle que nous devons donner de l'emploi du Chien-génie ? Nous avons là l'application dans le monde surnaturel d'un usage courant de la vie ordinaire. On nourrit un chien dans la maison, pour la défendre, pour qu'il écarte le vagabond ou le voleur. C'est le gardien vigilant, qui veille lorsque les maîtres dorment, et qui aboie au premier bruit suspect ; c'est lui qui donne l'éveil lorsqu'il y a du danger, et c'est lui qui, par ses aboiements, fait fuir les gens malintentionnés. De même, le Chien-génie est placé sur la toiture d'une maison, sentinelle magique, gardien surnaturel, pour repousser les ennemis invisibles, les influences surnaturelles néfastes des arêtes de toiture, des routes ou des cours d'eau. Ce cas, et l'interprétation qu'il comporte, confirment l'explication que j'ai donnée au sujet de l'utilisation des pierres-obstacles et des buttes-obstacles : les propriétés surnaturelles des moyens de défense magique sont une extension de leurs propriétés naturelles ; on a transporté dans l'ordre surnaturel la vertu qu'ils avaient dans l'ordre naturel (1).

* * *

C'est tout naturellement que les hommes, dès les temps les plus reculés, ont pensé à barrer par un mur en pierres ou en terre le chemin qui donnait accès à leur village, pour en défendre l'approche aux ennemis. C'est naturellement qu'ils se sont opposés aux ravages d'un fleuve par une digue en terre ou par des enrochements. Et c'est par une application logique des défenses naturelles au monde surnaturel qu'ils ont employé les mêmes éléments, la pierre, la butte de terre, pour se protéger contre les influences néfastes du cours d'eau ou du chemin, lorsque, les croyances ayant évolué, ils eurent

(1) Je citerai, mais en dehors de la série, un autre moyen de défense magique tiré du monde animal : le tigre. On m'a assuré qu'il existe un cas, à Hué, de l'utilisation du tigre comme moyen de défense. On voit aussi parfois son image sur des écrans de pagodes. Cette image paraît être bien plus en honneur au Tonkin : les boutiques d'artistes-peintres en objets de dévotion à Hanoi en regorgent, et l'image se voit même dans les temples bouddhiques, logée souvent par terre, sous une des premières tables-autels. Je ne parle pas ici, bien entendu, du culte rendu au tigre en tant qu'animal doué de vertus surnaturelles, dans beaucoup de villages de l'Annam, surtout à la lisière des montagnes. Lorsqu'il est employé comme moyen de défense magique, ce n'est plus un gardien fidèle qu'envisagent les Annamites, mais bien plutôt, je pense, un épouvantail, destiné à faire fuir les ennemis invisibles, tout comme le tigre vivant fait fuir bêtes et gens. Mais cette question de l'utilisation magique de l'image du tigre, comme celle du culte rendu au tigre, est encore obscure pour moi.

attaché au cours d'eau et au chemin un pouvoir surnaturel néfaste. Cette utilisation magique de la pierre et de la butte de terre me paraît basée sur un fait naturel tout à fait primitif de la technique humaine.

L'emploi du Chien-génie, qui suppose la domestication du chien, remonte à un stade de civilisation plus avancé, plus rapproché de nous. Mais il est basé également sur un fait naturel, et il découle d'un raisonnement logique : le chien, gardien vigilant de la maison contre les ennemis visibles, doit l'être, une fois surnaturalisé et changé en génie, contre les ennemis invisibles. C'est tout de même un fait que nous pouvons considérer comme primitif. Il en est de même de l'emploi de l'image du tigre pour effrayer les ennemis surnaturels.

Mais pour ce qui concerne l'emploi du miroir comme élément de défense magique (document XXIII), nous n'avons plus, semble-t-il, un fait primitif. L'usage du miroir magique suppose un état de civilisation fort avancé, et le raisonnement, toujours très logique, qui a conduit les hommes à se servir de cet instrument, n'est pas un raisonnement de primitif, mais suppose une étude attentive des propriétés du miroir, et une sorte de raisonnement scientifique assez profond.

Voici l'explication que l'on m'a donnée de cet usage (1). Les influences surnaturelles néfastes partent, soit de la route ou de la pagode, comme des rayons pernicieux, qui se dirigent sur la maison d'en face. Si on ne les arrête pas, elles causeront toutes sortes de maux. On place donc un miroir sur la maison, en face de l'élément dangereux, de la route ou du temple, et sa surface polie réfléchira ces influences néfastes et les renverra au loin, comme elle renvoie les rayons d'un centre lumineux qu'on lui oppose. L'élément nuisible est considéré comme un foyer qui émet non des rayons lumineux — bien que cette idée ait amené l'emploi du miroir, — mais des rayons dangereux et le miroir les renvoie.

* * *

Il faut mentionner ici un élément de défense magique connexe, le *bình phong*, « l'écran », en maçonnerie richement décorée, en pierres brutes, en terre ou en arbustes, en bambous tressés, que l'on voit devant les temples, les pagodes, les maisons d'habitation, les tombeaux. Le *bình phong*, « ce qui met à l'abri du vent », est d'abord un instrument de défense d'ordre naturel contre les vents, puis instrument de défense d'ordre surnaturel contre les influences néfastes des vents, enfin, bien souvent, simple élément d'ornementation. Il se rattache donc aux éléments de défense magique que nous venons de voir. Mais il en diffère

(1) C'est M. Dufresne, professeur au Collège du Protectorat, à Hanoi, qui, dans un séjour à Hué, attira mon attention sur cet instrument de défense magique et m'a donné l'explication que j'adopte.

cependant, d'abord à cause de son nom : nous n'avons plus un « obstacle », *trận*, mais quelque chose qui « cache », *bình* ; surtout on est mis à l'abri contre un ennemi particulier, l'influence nocive des vents. Et cette spécialisation du moyen de défense contre un but déterminé est si étroite que l'on n'emploiera jamais une simple pierre brute ou une butte ou l'image d'un chien ou un miroir, pour remplacer l'écran devant un édifice ; de même que l'on n'élèvera jamais un écran pour neutraliser les influences d'un chemin, d'un cours d'eau, d'une arête. Et si parfois la butte semble se confondre avec l'écran quant à la forme et à la place (document XII), le nom sera cependant distinct.

Les éléments que nous avons étudiés précédemment sont interchangeables, parce qu'ils protègent contre une même série d'ennemis, tandis que l'écran semble constituer une classe à part, ayant un but de défense distinct.

* * *

Les explications que j'ai données jusqu'ici, les conclusions que j'ai tirées, me paraissent, en laissant de côté quelques points de détail, certaines dans leur ensemble. Ce qui va suivre présente plus d'obscurité et plus d'incertitude. Malgré mes efforts, ma documentation est restée insuffisante, et des éléments d'une importance capitale sont demeurés en dehors de mes investigations.

La question est celle-ci : les éléments de défense que nous venons d'étudier, la pierre, la butte, l'image du chien, le miroir agissent-ils par leur seule vertu propre, transposée du monde naturel au monde surnaturel, ou bien par une vertu qui leur est surajoutée au moyen d'un rite spécial ? En d'autres termes, suffit-il que l'on place une pierre, par exemple, en face d'un cours d'eau, pour que d'elle-même cette pierre arrête les influences néfastes surnaturelles de ce cours d'eau, de même qu'un enrochement, de lui-même, s'oppose aux dégâts matériels d'une rivière ; ou bien est-il requis que quelqu'un, le sorcier, consacre cette pierre d'une certaine façon et l'adapte à son rôle d'élément de défense magique, en lui infusant, par un rite quelconque, une vertu surnaturelle ?

Bien entendu, dans cette question, nous ne devons pas tenir compte des cas (documents II, III, IX) où la pierre-obstacle est en même temps un génie-pierre, ou une pierre-démon. On serait tenté de dire que l'efficacité de ces pierres comme obstacle magique est due aux pouvoirs surnaturels qui se sont manifestés en elles, au génie indéterminé qui réside en elles. Ce serait une erreur, car, dans certains cas au moins, la croyance au pouvoir mystérieux de la pierre est postérieure à son utilisation comme pierre-obstacle, et par conséquent, on lui a attribué une vertu en tant qu'obstacle avant qu'on la crût douée d'une influence surnaturelle. Je ne prends ici que les pierres qui sont

purement pierres-obstacles, qui ne sont l'objet d'aucun culte, d'aucune croyance autre, tout comme les buttes ou les miroirs, tout comme la plupart des chiens-génies (1).

Nul ne s'étonnera qu'au cours de mon enquête, j'aie reçu des réponses contradictoires. Je les rapporterai telles qu'elles m'ont été faites.

Un notable de Dương-mòng (2) me certifiait que, pour placer une butte-obstacle ou une pierre-obstacle, on n'avait besoin, quand il s'agissait d'affaire de village, ni de l'aide du devin, ni de celle du sorcier.

Un sorcier très renommé de Hué, desservant le temple taoïque Linh-hựu, dans le quartier de Gia-hội, m'assurait qu'il n'avait jamais coopéré à l'érection d'une butte-obstacle ou d'une pierre-obstacle ; qu'il savait que des sorciers prêtaient leur aide à ces cérémonies, mais que c'était contre les rites, extra-canonique, car il n'y avait rien, dans les livres de sorcellerie, qui pût autoriser une pareille manière de faire. L'aide du sorcier était requise pour l'érection des talismans-obstacles, mais quant à ce qui regarde les pierres-obstacles, les buttes-obstacles, ce sont les villages qui les dressent, ou plutôt devraient les dresser d'eux-mêmes et graver sur les pierres les caractères qu'elles portent.

Le Directeur de l'Enseignement de la province de Quảng-trị me dit que la pose d'une pierre-obstacle était décidée soit par le devin, soit par le géomancien, *thầy địa lý*, que l'on consulte pour connaître la source du mal dont on souffre. Puis la pose en était faite par le sorcier, *thầy pháp*, *thầy phù thủy*. L'aide de ce dernier était toujours nécessaire pour la pose des talismans-obstacles, car c'est lui qui leur communique par un sceau, un signe, *ấn*, leur vertu contre les démons. Mais pour l'érection d'une pierre-obstacle, une fois que le géomancien avait déclaré qu'il fallait en placer une et à quel endroit, le village pouvait le faire sans l'aide du sorcier.

Un maçon de Xuân-dương, dans le Quảng-trị, me racontant l'érection de la butte-obstacle élevée par son village, me disait qu'il y avait d'abord l'intervention du devin, *thầy bói*, puis celle du sorcier, *thầy phù thủy*.

Un paysan de An-cựu (3) soutenait que l'érection d'une pierre-obstacle était présidée par un sorcier, et qu'elle était précédée de la consultation du devin.

Un Annamite dont j'ai noté la déposition sans indiquer son nom ni son village d'origine, mais qui était des environs de Hué, pensait que lorsqu'on place une pierre-obstacle, on n'a pas besoin de recourir au sorcier, si l'on connaît soi-même, par un événement surnaturel quelconque, une apparition, une vision,

---

(1) Exception faite, donc, pour les cas (document XXI), où le chien-génie est l'objet d'un culte, et est par conséquent réputé comme doué de pouvoirs surnaturels particuliers

(2) A propos des documents XVI et XVIII.

(3) A propos du document V.

un songe, la pierre qui a en elle un génie ou une force assez puissante pour repousser les influences néfastes contre lesquelles on veut se précautionner ; mais les gens ignorants ont besoin d'avoir recours à cet intermédiaire, qui détermine, au moyen de la cérémonie *sai đồng*, ou de l'envoi d'un esprit dans le corps du médium, quelle est la pierre que l'on doit prendre. Quand on érige la pierre-obstacle, le village fait une cérémonie, mais ce serait plutôt une cérémonie d'actions de grâces, *lễ tạ*, qu'une consécration. Le sorcier peut y assister ou non. Cependant la prière, ou vœu, *khẩn*, que l'on adresse à la pierre pendant la cérémonie, prouverait plutôt qu'il s'agit d'une cérémonie d'inauguration ou de consécration : « Nous te saluons, nous te prions de nous protéger, afin que la paix règne dans nos familles ; s'il y a quelque malheur, là-bas, sur les chemins, nous t'en prions, écarte-le. »

Quelques paysans du village de Phước-lộc, dans le Quảng-trị, qui m'expliquaient pourquoi on avait élevé une petite butte, surmontée d'une grosse pierre à demi enfoncée en terre, devant un pagodon du village de Võ-thuận tourné directement vers leur village, me disaient que le sorcier avait présidé à l'érection de cette pierre-obstacle, et que, lors de l'érection, il l'avait barbouillée de chaux et avait tracé sur elle des caractères magiques.

Enfin, d'après un renseignement que j'ai reçu, le livre de sorcellerie *Vạn pháp qui tôn* 萬法歸宗 contiendrait le détail du rite de l'érection d'une pierre-obstacle. Je n'ai pas pu me procurer cet ouvrage.

Voilà quels sont les témoignages, je ne dirai pas que j'ai recueillis, car j'ai interrogé un bien plus grand nombre de personnes, mais que j'ai notés. Comme on le voit, il est rare que l'intervention du devin ou du sorcier soit niée ; tout au plus est-elle considérée comme extra-canonique ; la plupart admettent cette intervention ; quelques-uns soutiennent que celle du devin ou du géomancien est indispensable, mais qu'on peut se passer du sorcier. C'est eux peut-être qui sont dans le vrai : comme la réalité est multiple et très complexe, il peut se faire que tantôt on ait recours à l'intervention préalable du devin ou du géomancien, que tantôt on s'en passe, et que, ce premier acteur ayant rempli son rôle et donné ses indications, pour l'érection proprement dite de la pierre, tantôt on appelle le sorcier, et tantôt on opère soi-même.

Il découlerait de ces renseignements que tantôt la pierre-obstacle serait employée à cause d'une vertu propre qu'on lui reconnaîtrait, et que tantôt on requerrait l'aide d'un sorcier pour lui communiquer son pouvoir protecteur.

Le rôle du devin, quand il entre en scène, est bien simple : il découvre la cause surnaturelle d'un mal quelconque. C'est lui, par exemple, qui déclarera que les malheurs qui fondent sur tel village sont dus à tel cours d'eau, dont l'influence néfaste n'est pas entravée ; et c'est lui aussi qui déclarera qu'il faut placer une pierre ou élever une butte à l'endroit dangereux ; ou bien les gens concluront de la première décision du devin, qu'ils doivent placer une pierre ou élever une butte. Si les choses se passaient ainsi, la question qui nous occupe serait décidée : la pierre agirait par sa propre vertu.

Mais si le sorcier intervient, l'affaire se complique. Le sorcier exécute toujours quelque pratique magique ; il prononce des invocations ; il conjure ; il trace des caractères compliqués et obscurs. Comment agit-il lorsqu'il place une pierre-obstacle, s'il est appelé à le faire ? Sur ce point d'importance capitale, je n'ai jamais pu obtenir le moindre renseignement. C'est peut-être une raison de conclure que le sorcier ne fait rien, ou que son rôle est tout à fait secondaire, qu'il prend une pierre et la place à l'endroit voulu, par exemple, avec une offrande à ses génies familiers, l'Empereur de Jade et les autres. Car s'il accomplissait quelque rite, il est impossible que, parmi les nombreuses personnes que j'ai interrogées, y compris des sorciers même, quelqu'une ne m'ait pas renseigné au moins sommairement.

Cependant je n'ose pas conclure d'une façon aussi catégorique, car nous verrons dans l'étude suivante que le sorcier trace, sur les pierres des conjurations et sur les talismans-obstacles, une inscription magique qui confère à la pierre ou à la brique toute sa valeur magique. Or nous avons vu que les pierres-obstacles portent aussi souvent une inscription, *thạch cảm đương* « la pierre qui ose s'opposer », *thần thạch cảm đương*, « la pierre aux forces surnaturelles qui ose s'opposer ». Ne serait-ce pas le sorcier qui a gravé ou fait graver cette inscription ? Et cette inscription ne serait-elle pas le témoignage de la consécration de la pierre ? Ne faudrait-il pas voir là une preuve que, avant la cérémonie faite par le sorcier, la pierre n'était rien, et que la vertu qu'elle possède aujourd'hui d'arrêter les influences néfastes, c'est le sorcier qui la lui a conférée ? Beaucoup de pierres-obstacles ne portent pas d'inscription, m'objectera-t-on. Ce peut être que l'inscription, primitivement tracée seulement au minium ou à l'encre de Chine sur une couche de lait de chaux, comme cela se pratique pour les pierres des conjurations et les talismans-obstacles, a été effacée par les pluies.

D'ailleurs, que demande-t-on à la pierre-obstacle ? Des effets d'ordre nettement surnaturel, des effets prodigieux, disproportionnés aux moyens employés. La pierre dépasse à peine un mètre de hauteur ; elle n'a parfois que quelques décimètres dans chacune de ses dimensions. Je sais bien que, en magie, la partie vaut pour le tout, et que cette pierre aux dimensions ridicules, représente toute une digue et en a la valeur. Mais précisément, pour qu'elle ait la valeur d'un amas de pierres, il faut, me semble-t-il, non seulement que la croyance des gens la lui accorde, mais aussi que quelqu'un lui ajoute réellement une vertu qu'elle n'a pas par elle-même ; il faut, en un mot, que le sorcier la rende capable de résister à tout ce qui pourrait nuire à la prospérité du village.

Tous ces raisonnements paraissent probants. Mais quelques pages du *Vạn pháp qui tôn* feraient bien mieux notre affaire, si tant est que cet ouvrage de sorcellerie contienne le rite de l'érection d'une pierre-obstacle.

* * *

La même obscurité plane sur les autres instruments de défense : la butte, l'image du chien, le miroir.

Dans la plupart des cas, nous avons la butte toute nue et sans histoire. Mais, dans un cas (document XVIII), nous avons une butte surmontée d'une pierre. Dans un autre (document XVII), la pierre qui surmonte ce tertre a jadis porté des caractères ; mais ce cas est douteux, car la pierre est peut-être une pierre des conjurations. Ailleurs, la butte porte une grosse pierre badigeonnée à la chaux, sur laquelle on a tracé des caractères magiques (document XV). Même disposition à Tây-thành (document XIX) : la pierre dominant la butte porte des caractères.

Quel est le cas type ? Est-ce le cas de la butte surmontée d'une pierre sur laquelle on a gravé ou peint une inscription ? S'il en est ainsi, toutes les buttes qui n'ont pas de pierre devraient être considérées comme l'ayant perdue dans la suite des années. Et il faudrait conclure aussi que la pierre, ou plutôt l'inscription qu'elle porte, est l'indice que la butte a été munie par le sorcier, dans un rite spécial, du pouvoir de s'opposer aux éléments dangereux, fleuve, route, etc. Mais il peut se faire aussi, je crois, que, dans certains cas, la butte ait été élevée sans intervention aucune du sorcier, à cause d'une vertu propre qu'on lui attribue, dans l'ordre surnaturel, de s'opposer aux ennemis qui veulent nuire aux hommes.

Quel est le rite pour l'érection d'un chien-génie ? Le chien-génie de Nam-phổ (document XXI) renferme-t-il, dans sa cuisse, quelque talisman, indice de sa consécration ? Quelles cérémonies, quelles prières accompagnent l'érection d'un miroir magique ? Il semble que ces questions devraient être faciles à résoudre et qu'on n'ait qu'à interroger les gens. En réalité, il est très difficile, pour de multiples raisons, d'avoir le moindre renseignement exact. Sachons-nous contenter, pour le moment, des résultats acquis.

* * *

Il serait intéressant de rechercher dans le passé l'histoire de ces croyances et de ces pratiques. Je donne à ce sujet deux documents, rencontrés au hasard de mes lectures. Le premier montre que la croyance à l'influence des arêtes faîtières existait au Tonkin au XVII[e] siècle.

« [Monsieur Deydier] apprit encore [en 1669] que les Chrétiens de Man Trou dans l'Isle de Kemen se voyant en aussi grand sombre que les Payens, avoient élevé une Eglise bien plus haute que le Temple des Idoles, et que les Payens en avoient esté d'autant plus choquez, que la longueur de cette Eglise aboutissoit au flanc de leur Temple, bien qu'ils les eussent priez instamment de ne la pas faire, parce que cette situation passe pour une espèce d'affront parmy eux, de sorte que plusieurs d'entr'eux estant tombez malades pour lors, et attribuant leur maladie à l'injure que l'on faisoit à leurs faux-Dieux, ils avoient porté leurs plaintes au Gouverneur qui sans autre forme de procez avoit fait abattre... tout le corps du nouveau bâtiment... » (1)

(1) *Relation des Missions des Evesques François aux royaumes de... Tonkin*, etc. Paris, Pierre Le Petit, 1674, p. 249.

Nous avons tout ce qui caractérise la croyance actuelle: la situation de l'église, dont l'arête faîtière, « la longueur », « aboutit », c'est-à-dire est perpendiculaire, « au flanc » de la pagode, c'est-à-dire en plein contre le devant de la pagode, le « flanc » étant opposé à « la longueur », et étant par conséquent la façade principale.

Cette disposition constitue un « affront », une « injure » faite aux Génies de la pagode. « Injure » peut être pris dans le sens de « dommage », et nous avons alors tout-à-fait la croyance actuelle, d'après laquelle les génies, dans une pareille situation, ne pouvaient pas « être en paix », être heureux.

Des malheurs, des maladies, résultent pour les habitants du village, comme par ricochet, de cet état de choses, les génies se vengeant sur les gens de la situation déplorable où on les a laissé mettre.

* * *

Le second document fait allusion d'une manière à peu près certaine à la pratique des buttes-obstacles. Il nous reporte au XVII^{e} siècle également, à Huế même.

« En *đinh-mẹo*, ..., en automne, à la 7^{e} lune (8 août-7 septembre 1687),... on transporta le nouveau palais à Phú-xuân (nom de village, dépend de la sous-préfecture de Hương-trà ; c'est aujourd'hui la capitale). On fit du mont Tiền-sơn (c'est aujourd'hui le mont Ngự-bình) un écran protecteur... De plus, comme le cours du fleuve, en amont, se déversait avec impétuosité à la droite du palais, on ordonna d'élever un ouvrage en terre sur le bord du fleuve pour s'opposer à ses ravages (1). »

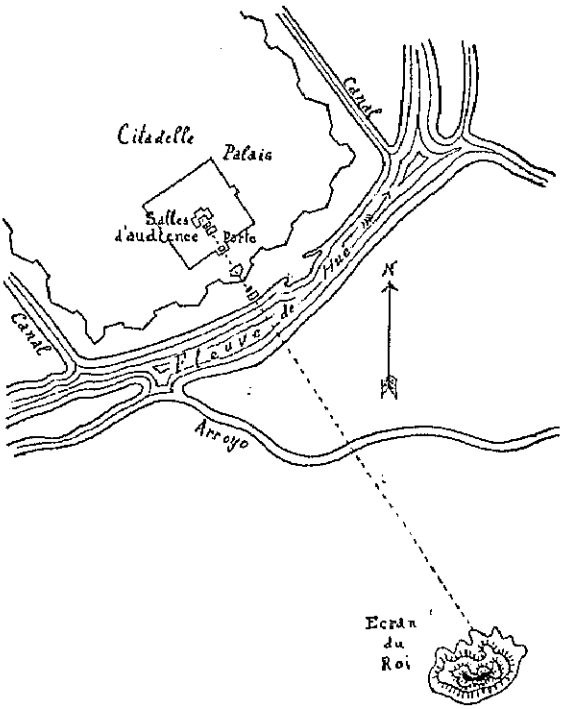

Fig. 42. — Ecran du Roi à Huế.

L'ouvrage en terre que fit élever Ngãi-Vương pour protéger sa nouvelle résidence contre la branche du

(1) *Thật lục tiền biên*, Annales des Nguyễn antérieures à Gia-long, livre VI, folios 4, 5. J'ai étudié ce texte dans : *Les résidences des rois de Cochinchine (Annam) avant Gia-long*, paru dans le *Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine*, 1914-1916 p. 148.

fleuve, aujourd'hui comblée, qui sépare les villages de Kim-long et de Phú-xuân, et qui traversait jadis l'emplacement occupé par la citadelle actuelle, cet ouvrage peut avoir été une digue fortement établie; mais tout porte à croire plutôt que nous avons ici une de ces buttes magiques destinées à arrêter l'influence d'un cours d'eau, que nous voyons de nos jours si nombreuses dans les environs de Hué. Le mot dont se sert l'annaliste pour indiquer les effets de l'ouvrage en terre, *trấn* 鎮, « s'opposer, faire obstacle », est le même que nous voyons gravé sur les pierres-obstacles, le même par lequel on désigne les buttes-obstacles.

Quant au mont Tiền-sơn, ou au « mont antérieur », c'est l'Ecran du Roi, (fig. 42) la colline naturelle qui se dresse devant le palais des Nguyễn, devant la citadelle, devant la capitale entière, comme un écran destiné à arrêter les influences néfastes qui pourraient nuire au bonheur de la dynastie et du royaume (1). Cet écran royal se rattache à tous les écrans que l'on place devant les maisons particulières, devant les temples, devant les tombeaux.

(1) Voir dans l'étude ci-dessus citée, l'explication de l'influence de l'Ecran du Roi, et de la situation géomantique de la capitale en général.

V. — PIERRES DES CONJURATIONS ET TALISMANS-OBSTACLES.

PREMIÈRE PARTIE

ÉNUMÉRATION DES DOCUMENTS.

PREMIÈRE SÉRIE.

Les pierres des conjurations.

DOCUMENT I. — Les pierres des conjurations de Chợ-thuận (village de Đại-hào, préfecture de Triệu-phong, Quảng-trị.)

J'avais remarqué bien des fois, appuyée au pied d'un des grands arbres qui ombragent le marché de Chợ-thuận, une grosse pierre brute, de forme presque carrée, aplatie d'un côté. On m'avait dit que c'était une pierre à conjurations ou à exorcismes, *đá dươ·ng*. Je passai de nouveau à cet endroit en fin juillet 1916. Le village venait de faire la cérémonie de conjurations, *dươ·ng*, il y avait quelques semaines à peine. Je pus me rendre compte, soit *de visu*, soit en interrogeant des notables du marché, du rôle que jouent les pierres *dươ·ng*.

Sur la pierre, dont la surface plate avait été blanchie à la chaux, il y avait deux caractères écrits en rouge, de forme magique, c'est-à-dire avec les traits étirés, tordus, enroulés bizarrement. Ces caractères étaient : *phược quỉ* 縛鬼 « lier les démons ». Sur la pierre, on avait posé une petite fiche, en bambou taillé et aplani sur une face, barbouillée à la chaux, qui portait une inscription : en haut, les trois virgules, *tam thai*, représentant le ciel, la terre et l'homme, en rouge, encadrant les deux caractères *sắc lịnh* 勅令, en noir ; puis deux caractères, *phược quỉ* 縛鬼, en rouge ; puis trois caractères en noir, à demi effacés, que l'on n'a pas pu lire ; enfin un caractère en rouge, *nam* 南. Le sens général est donc que « un ordre a été donné par écrit de ligotter les démons.... côté du Sud ». On m'a assuré qu'il y avait dans le village cinq pierres, une pour chacun des points cardinaux.

C'était le sorcier, qui avait fait la cérémonie de l'exorcisme, *dươ·ng*, et qui avait tracé les caractères magiques sur la pierre et sur la fiche en bambou.

DOCUMENT II. — Les pierres des conjurations de Yên-lợi (préfecture de Triệu-phong, Quảng-trị).

Aux quatre coins du village de Yên-lợi sont quatre grosses pierres, appelées *đá êm*, « pierres des conjurations ». Chaque année, le sorcier fait une cérémonie qui consiste à chasser les démons de maladies hors du village, *tông ôn, êm*. A deux des endroits, les pierres ont disparu. Le sorcier met à leur place

deux briques portant des inscriptions magiques. Ces pierres sont placées là pour arrêter les démons, après que le sorcier, aidé des habitants armés de serpes et de coutelas, les a chassés à grands cris hors du village.

Document III. — Les pierres pour les sacrifices aux esprits des chemins de la région dite Bái-Trời (dans le Nord-Ouest de la province du Quảng-trị, sous-préfecture de Do-linh, Quảng-trị).

Dans beaucoup de villages de cette région, il y a de grosses pierres brutes, placées sur un soubassement en terre, ou en terre et pierres, assez élevé. Elles sont appelées *đá dương*, « pierres pour le sacrifice aux esprits des chemins », ou *đá bùa*, « pierres-talismans ». Le sorcier y accomplit une partie de la cérémonie qui a pour but de chasser les mauvais esprits hors du village.

Document IV. — Les pierres des conjurations de Tân-trài supérieur (préfecture de Vĩnh-linh, Quảng-trị).

Le grand chemin qui met en communication la région du Cap Lay avec la route mandarine, suivait jadis un tracé (D C A G, fig. 43) dont une partie (C A) se dirigeait en plein contre le village de Tân-trài supérieur et aurait atteint ce village si le chemin n'avait brusquement tourné à angle droit. A l'angle A, qui était le point dangereux, le village a placé d'abord une pierre-borne, fichée en terre, de 0 m. 60 de haut sur 0 m. 30 de large environ et autant d'épaisseur. La face postérieure portait des caractères que je n'ai pu lire. Elle est accotée d'une grosse pierre ronde posée sur le sol. La présence de cette pierre-borne s'explique parce que, en cet endroit, le chemin sert de limite entre les villages de Tân-trài supérieur et de An-do.

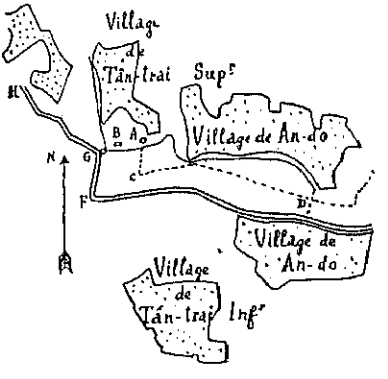

Figure 43.
Pierres des conjurations de Tân-trài.

Derrière cette pierre-borne, on voit une autre pierre, conique, plus fruste, accotée d'un autre gros caillou, C'est la pierre-obstacle, *đá trân*. Par devant est une fiche en bambou, blanchie à la chaux, avec des caractères tracés en noir et en rouge. C'est un *bùa*, un « talisman », placé là lorsque le sorcier fit la cérémonie appelée *dương* 禓, « sacrifice aux esprits des chemins », ou *tông ôn*, sacrifice pour « chasser les esprits mauvais ».

Je ne saurais dire exactement quel rôle jouent les deux gros cailloux qui appuyent la pierre-borne et la pierre-obstacle. Peut-être avons-nous là les *đá dương*, « pierres pour le sacrifice aux esprits des chemins », que nous

verrons plus loin. La présence de la fiche de ce sacrifice porte à le croire. Ce serait alors une accumulation d'éléments de défense magique.

Mais le chemin fut déplacé par les autorités françaises. Une des sections F G du nouveau tracé, entre deux coudes à angle droit, se dirige toujours contre le village de Tàn-trài supérieur. Au nouveau point menaçant G, on a placé une nouvelle pierre, qui porte, celle-ci, une inscription lisible, *thạch cảm đường* 石敢當. Cette pierre est appuyée à un gros *ficus bengalensis*, *cây da*, résidence d'une *con tinh*, ou esprit femelle méchant, disent les gens des auberges voisines, et au tronc de l'arbre, est fixée une fiche en bambou blanchie, avec caractères noirs et rouges, analogue à celle que nous avons déjà vue, et placée là à la même occasion (1).

Deuxième série.

Les talismans-obstacles.

Document V. — Les talismans-obstacles.

Dans le Thừa-thiên et le Quảng-trị, on voit devant la porte de beaucoup de maisons, à un moment ou à l'autre de l'année, deux pierres ou deux briques, une de chaque côté de la porte d'entrée du jardin ou de la cour qui précèdent la maison. On en voit aussi devant la porte extérieure de nombreuses pagodes ou maisons communes, ou temples familiaux. Ces pierres ou ces briques sont barbouillées de chaux et portent des caractères magiques. Au-dessus d'elles est placée une fiche en bambou, également barbouillée de chaux et portant une inscription. Ce sont des *bùa trấn*, des « talismans-obstacles ».

Document VI. — Les talismans-obstacles de la pagode du Génie du sol, dans le village de Liêm-công Đông (préfecture de Vĩnh-linh, Quảng-trị.)

Au village de Liêm-công Đông, hameau de Sơn-ri, à la porte antérieure de la pagode du Génie du sol, *Ông Thổ-ký*, on voit deux briques, qui portaient jadis des inscriptions. Ce sont des « talismans-obstacles ». Par le chemin, passent des esprits méchants en grand nombre ; ils importunent de leurs demandes *xin xỏ*, *rầy*, *khuấy*, le génie de la pagode. On a placé les talismans à cet endroit pour les chasser et les tenir à distance.

---

(1) J'ai donné ci-dessus la description des lieux à deux moments différents; aujourd'hui, la disposition de ces divers éléments religieux est autre.

DEUXIÈME PARTIE

EXPLICATION DES FAITS.

Il y a une différence essentielle entre les pierres-obstacles, que nous avons vues dans la précédente étude, et les pierres des conjurations, les talismans-obstacles que nous étudions présentement. Dans la pierre-obstacle, c'est la pierre, en tant que pierre, c'est-à-dire en tant que masse résistante, qui joue le rôle principal ; l'inscription, quand il y en a une, même s'il y en a toujours, n'est que secondaire (1). Dans les pierres de conjurations, dans les talismans-obstacles, au contraire, l'inscription est tout; la pierre ou la brique n'en sont que le support.

Une autre différence se tire de la nature des ennemis que l'on se propose de combattre. Les maux causés sont les mêmes, ici comme là : maladies, épidémies, morts, épizooties, pertes de récolte, procès dispendieux, échecs aux examens, tout ce qui nuit aux malheureux mortels. Mais les causes de ces maux sont tantôt des entités vagues, impersonnelles, des influences imprécises, qu'on loge dans la pointe de « la colonne d'eau » d'une rivière, dans « le bout » d'un chemin, d'un pont, d'un bac, dans une arête de toiture, etc.; et alors on se défend au moyen d'une pierre-obstacle ou de ses succédanés, comme nous l'avons vu. Tantôt les causes du malheur éprouvé sont des êtres doués de personnalité, de ces êtres que l'on appelle *ma* ou *qui*, « diables » ou « démons » ; et c'est contre eux que l'on emploie les pierres des conjurations et les talismans-obstacles.

Cette différence entre les deux séries de faits est d'une grande importance. Elle n'est pas essentielle comme la précédente, et n'atteint pas la nature intime du rite ; mais elle date les deux pratiques. Il est évident que le rite des pierres-obstacles, qui suppose une croyance à des forces indéterminées, est antérieur au rite des talismans-obstacles, qui met en scène des forces surnaturelles personnifiées. D'ailleurs, la nature même du moyen de défense utilisé, le mur de pierres ou une simple pierre, le retranchement en terre ou une simple petite butte, nous reporte à un stade de civilisation fort éloigné de nous. Dans le second rite, nous avons, comme moyen de défense, une formule magique : c'est l'indice d'une civilisation plus avancée ; l'homme s'est persuadé que les forces

---

(1) C'est la théorie que j'ai développée. Il s'y trouve encore une part d'inconnu, parce que nous ne possédons pas encore le rituel de l'érection d'une pierre-obstacle. Mais je crois que ce document, s'il existe, ne fera qu'apporter des précisions à la théorie, et ne la contredira pas.

invisibles ne sont pas arrêtées par des défenses matérielles, mais, d'une manière plus efficace, par un ordre proféré au nom de puissances supérieures; donc ces forces sont supposées plus intelligentes. Enfin, le rite lui-même, avec ses complications, ses hiérarchies d'êtres invisibles, suppose une spéculation philosophique plus développée.

* * *

Je décrirai d'abord le rite concernant les talismans-obstacles, qui fait voir clairement l'importance majeure de l'inscription placée sur la pierre ou sur la brique. La manière dont on procède m'a été expliquée par un Annamite de Quảng-trị, expert en sorcellerie, et par un sorcier fameux de Huế.

La cérémonie suppose antérieurement la consultation du devin, qui a dévoilé la cause du malheur dont souffre la famille, ou un de ses membres. Ce n'est qu'après cet oracle que l'on fait venir le sorcier. Celui-ci fait d'abord une offrande à Lão-tử et aux divinités taoïques sur un autel dressé dans la maison, à gauche quand on regarde l'autel des ancêtres. Puis il pratique des exorcismes, avec prières, usage de bâtons et d'armes magiques, de torches, de poudres inflammables, de cris : *phà ! phà !* pour épouvanter les démons et les forcer à déguerpir de la maison où ils causent des malheurs; enfin, quand on a placé les talismans-obstacles, tantôt deux, aux deux côtés de la porte, tantôt sept, deux aux deux côtés de la porte, et cinq autres aux quatre coins et au centre de la maison, ou dans le jardin, on offre un sacrifice aux ancêtres. Le détail de toutes ces cérémonies importe peu pour la question ; je ne dirai donc que la manière dont on confectionne magiquement les talismans-obstacles, *phù-trân*, et les fiches, *thẻ*, qui leur sont adjointes.

Ces talismans-obstacles sont généralement aujourd'hui des briques ordinaires. Mais, dans certaines régions, ce sont des pierres, tantôt de larges cailloux de forme assez régulière, tantôt des pierres plates brutes, parfois très grosses, ne différant en rien, pour le volume, des pierres-obstacles, tantôt des pierres taillées, d'un même modèle, rectangulaires par le bas, se terminant en haut en ogive (1). Bien entendu, l'emploi de la brique, fort commode, doit être considéré comme postérieur. C'est la pierre qui était partout employée anciennement.

La fiche de bambou est une fiche ordinaire, une lame de bambou égalisée sur une face. Elle mesure environ 0 m. 50 de longueur sur 0 m. 06 de largeur.

Les inscriptions que doivent porter et les talismans-obstacles et la fiche ont été tracées avant la cérémonie, sur un fond blanchi au lait de chaux, soit au

(1) Région du Bái-trời, dans le Nord-Ouest du Quảng-trị.

minium, soit à l'encre de Chine, avec un pinceau neuf et un bâton d'encre de Chine neuf. On emploie toutes choses neuves, soit par respect pour les génies auxquels s'adresse l'inscription, soit parce que, en magie annamite, tout ce qui est nouveau a une vertu plus grande, renferme comme de la force concentrée. Il est à remarquer aussi que la couleur blanche, dont on barbouille les briques et les fiches, a, d'après la magie annamite, la propriété d'effrayer les esprits mauvais (1).

L'inscription tracée sur les talismans-obstacles varie suivant le rite suivi, suivant le sorcier opérateur, suivant le malheur que l'on veut conjurer, suivant les génies dont on demande le concours, suivant une foule d'autres données qui constituent l'arsenal de la sorcellerie, et qu'il est inutile d'exposer ici; ce serait d'ailleurs fort compliqué et très obscur.

Dans l'exemple qu'on m'a donné, une brique porte : *Sắc lịnh khôi sát quỉ* 敕令魁殺鬼, « Décret ordonnant à Khôi de tuer les démons ». Khôi, c'est le premier, la tête, le plus puissant des sept génies stellaires (2). Les démons, ce sont les esprits méchants qui ont élu domicile dans la maison, et qu'il faut écarter. Celui qui les chassera, les exterminera, au moins qui les épouvantera, c'est Khôi, ainsi que ses six compagnons. En tête de cette inscription, il y a trois virgules, disposées en forme de triangle : elles représentent, celle du haut, le ciel ; celle de gauche, la terre ; celle de droite, l'homme, *thiên địa nhơn*. Elles sont destinées à renforcer la valeur de l'inscription, à attirer sur elle la vertu, l'influence heureuse des trois grands principes constitutifs de l'univers, le *tam thai*.

Les trois virgules sont en noir ; les deux premiers caractères : *Décret ordonnant*, sont écrits au minium, par respect pour l'autorité souveraine dont ils indiquent la volonté. Le nom du génie est en noir et les deux derniers caractères en rouge (3). Mais les uns comme les autres sont écrits soit avec les formes antiques, soit avec des formes étirées, tourmentées, compliquées qui caractérisent les inscriptions magiques. Le but est sans doute de rendre l'inscription plus incompréhensible, partant plus troublante, plus menaçante, plus terrible. D'ailleurs, on accentue souvent ce caractère en peignant sur la brique l'image d'un guerrier gesticulant, brandissant une arme, etc.

Mais cette inscription, que l'on a écrite avec tout le soin voulu, en prenant les précautions que j'ai indiquées, n'est encore qu'une inscription ordinaire,

---

(1) Voir dans *Anthropos*, vol. V (1910) : *Sur quelques faits religieux ou magiques observés pendant une épidémie de choléra en Annam.*

(2) D'après Eitel, ce serait les étoiles χ, β, γ, ε, de la Grande Ourse. Les autres génies stellaires sont Thược 魁 ; Hoan 魑 ; Hành 魁 ; Tất 魑 ; Phủ 魑 ; Phiêu 魑. On confectionne, d'après ce rite, sept talismans-obstacles, un pour chaque génie stellaire.

(3) Du moins dans le specimen que le sorcier a fait spécialement pour moi. Il peut se faire qu'il y ait des variantes dans la couleur des caractères.

sans valeur aucune. Les démons, si on ne faisait rien de plus, s'en moqueraient. Il faut lui donner une vertu, de façon à ce que ceux-ci soient terrifiés, et que, une fois chassés de la maison où ils tracassaient les gens, ils n'y reviennent plus.

Qu'est-ce à dire ? Autant que j'ai pu comprendre, — il est si difficile d'avoir des renseignements clairs, précis, cohérents, sur de pareilles matières, — il faut faire que cette inscription, cette phrase corresponde à la réalité, et que les grands génies du taoïsme, les Trois Purs, *Tam Thanh*, le Suprême Supérieur, Thái Thượng, Lão-tử, donnent vraiment l'ordre au génie Khôi et à ses collègues de tuer les démons, s'il leur prenait envie de revenir. L'inscription était un acte privé, l'acte d'un simple mortel, donc sans autorité sur les démons ; il faut l'homologuer, l'entériner, de façon à ce qu'elle représente vraiment le jugement, l'ordre porté par les grands génies du taoïsme, et qu'elle ait de l'autorité sur les démons, lesquels, sachant que cet ordre est vraiment authentique, seront terrifiés par la menace qui plane sur leur tête et n'oseront plus revenir dans la maison d'où on les aura chassés.

Cette vertu que le sorcier doit donner à l'inscription, comporte encore quelque chose, me semble-t-il : c'est un caractère d'évidence. Il ne faut pas que les démons puissent prendre cette inscription pour un faux ; il est nécessaire que son authenticité ne puisse pas leur échapper. Il ne faut pas même qu'ils puissent dire que c'est une copie ; il est indispensable qu'elle soit directement, réellement, substantiellement, l'ordre lui-même des grands génies, ordre contre lequel les démons n'oseront pas s'insurger. Il faut, en un mot, qu'elle soit ce qu'elle signifie, l'ordre proféré par les génies supérieurs. Ce que l'on verra extérieurement, après l'intervention du sorcier, ce sera quelques caractères rouges et noirs sur une brique ou une pierre blanchie au lait de chaux. Mais, en réalité, ce sera l'ordre même des grands génies, proféré, concrétisé, matérialisé. Cela, le sorcier l'obtient, le produit au moyen de divers rites.

La pierre, ou la brique, est posée sur l'autel consacré à Lão-tử et à ses génies supérieurs. Le sorcier prend dans sa main droite un ou plusieurs bâtonnets d'encens allumés : les bâtonnets sont des choses consacrées aux génies ; leur odeur attire les esprits favorables ; le feu chasse les démons malfaisants ; tous les talismans magiques ou les exorcismes sont faits avec des bâtonnets enflammés ou avec une torche.

Se servant de ces bâtonnets comme d'un pinceau, le sorcier trace dans l'air, à une certaine distance de la brique ou de la pierre, tous les caractères qui sont déjà écrits sur elle, suivant méticuleusement chaque trait.

Pendant qu'il fait cette opération, — l'opération capitale, — il retient soigneusement son souffle, *nín hơi*. Ce rite a pour but peut-être de permettre au sorcier de concentrer et de posséder tout entiers son cœur, ses reins, son attention, sa volonté, afin qu'il puisse donner son maximum d'efforts ; mais plus probablement, le sorcier veut empêcher les démons malins qui rôdent dans les

airs de pénétrer en lui par le souffle, de se saisir de lui, d'annihiler son pouvoir magique : en effet, dans le rite des pierres des conjurations, le sorcier trace sur ses mains, sur ses yeux, sur son visage, sur tout son corps, avec des bâtonnets d'encens allumés, des signes magiques destinés à mettre tous ses sens à l'abri d'une invasion des esprits méchants qui paralyseraient ses moyens ; et peut-être cette cérémonie est-elle aussi accomplie dans le rite des talismans-obstacles.

Comme une seule inspiration ne suffirait pas pour tout écrire, il procède par étapes, dessinant d'abord les trois virgules, puis les deux premiers caractères : *écrit ordonnant*, qui n'en font pour ainsi dire qu'un ; puis le troisième : *à Khôi ;* enfin les deux derniers : *de tuer les démons*, qui sont écrasés en un seul caractère. Il ne respire pas aussitôt après avoir écrit chaque partie de l'inscription, mais il compte, avec le bout du pouce de la main droite, sur les phalanges des trois doigts médians de la même main, les caractères cycliques ou certains caractères magiques qui sont en relation avec ceux qu'il vient de tracer. Par exemple, pour les trois virgules de la tête de l'inscription, il compte, sur les phalanges inférieures des trois doigts médians : *qui, sửu, dần*. Ce faisant, il fait claquer l'ongle du pouce avec vigueur sur le bourrelet de chair de la phalange. Alors seulement il respire longuement. Puis il passe à la partie suivante de l'inscription.

C'est en cela que consiste la rédaction magique de l'inscription, celle qui lui confère sa valeur, sa vertu. La première rédaction, celle qui a été faite avec de l'encre et un pinceau, celle qui est visible, ne compte pas. On procède de même pour tous les talismans-obstacles à placer dans la maison ou à ses alentours, suivant le rite adopté, et aussi pour la fiche que l'on ajoute aux talismans-obstacles.

Le rôle de cette fiche, *thẻ*, est curieux. Quand les mandarins provinciaux veulent saisir une bande de voleurs, ils délèguent en bonne et due forme leurs soldats ; mais ils donnent aussi des ordres aux autorités communales du territoire sur lequel on opère, pour qu'elles prêtent main-forte aux agents du pouvoir central. Il en est de même dans le monde surnaturel : les grands génies ont délégué Khôi et ses collègues stellaires pour exterminer les démons méchants ; c'est la brique, la pierre, le talisman magique enfin qui en fait foi ; ils requièrent aussi les génies locaux de l'endroit où est la maison hantée, et leur enjoignent d'avoir à prêter main-forte aux génies stellaires ; et c'est la fiche en bambou qui en témoigne.

Voici la traduction d'une fiche :

« Ecrit ordonnant au génie Thành-hoàng (« Protecteur de l'enceinte » du village) et au vrai génie Thổ-địa (« Génie du sol » où est bâtie la maison) de cette région d'être témoins ensemble qu'il y a ici, dans telle famille, les cinq démons, ou quelque mort nuisible, ou quelque cadavre caché, ou une influence ancienne, qui causent du préjudice, de sorte que dans la maison on ne jouit pas de la paix. Il convient donc que ces deux Génies s'unissent aux Génies des

sept Etoiles pour chasser au loin ces causes de malheur, protéger les habitants de la maison et les garder en paix. Que cela fasse obstacle. »

Cette fiche a la même vertu, relativement aux esprits à qui elle est adressée, que le talisman-obstacle. C'est vraiment un talisman-obstacle, comme l'indique le dernier caractère de l'inscription. Mais elle est toujours en bambou. A la porte de certaines maisons on en voit deux, une pour chaque talisman-obstacle. Mais d'après certains sorciers, ce n'est pas régulier, il n'en faut qu'une. Et de fait, une seule suffit si on l'adresse à la fois et au génie de l'enceinte du village, Thành-hoàng, et au génie du sol où est la maison, Thổ-địa. Mais il est possible que certains sorciers croient nécessaire de séparer les deux génies et accordent une fiche à chacun d'eux, ou bien à d'autres génies encore qu'ils appellent à leur aide. C'est une question secondaire.

Ce qu'il importe de retenir, c'est que la vertu des talismans-obstacles et des fiches qui les accompagnent, n'est pas une vertu qui leur soit propre. Elle leur est communiquée par les opérations du sorcier, qui seules leur confèrent le pouvoir de « faire obstacle » et de s'opposer au retour des démons qui tracassaient les gens d'une maison.

Ce qui ressort aussi de la cérémonie, c'est que la pierre ou la brique employées, la fiche de bambou, n'ont aucune valeur par elles-mêmes : elles ne sont que le support de l'inscription, qui, seule, agit contre les démons. Si on n'emploie pas une feuille de papier, c'est que l'on veut prendre une matière plus durable ; c'est que, peut-être, à l'époque où le rite fut élaboré, le papier n'existait pas encore. Et de fait, lorsque l'inscription a été lavée par les pluies, la brique et la fiche sont jetées de côté, comme des objets devenus inutiles. Pour les pierres, on les laisse là, en attendant une autre occasion de s'en servir, parce qu'elles ont une certaine valeur, surtout quand elles sont taillées, et que, dans certaines régions, on peut difficilement s'en procurer.

Faudrait-il supposer une période plus reculée, un stade du rite plus ancien, où la pierre aurait été employée pour sa valeur propre d'obstacle, indépendamment de toute inscription, et placée devant l'entrée de la maison pour arrêter les esprits mauvais ? Je ne le pense pas. La fiche de bambou, elle, ne peut avoir de valeur que par l'inscription qu'elle porte, et elle prouve par là même, que la pierre et la brique ont toujours joué le même rôle de support d'inscription.

* * *

L'économie du rite est très claire lorsqu'il s'agit d'une maison particulière. Un des membres de la famille, par exemple, est tombé malade. Le devin, consulté, a déclaré que la maladie provient de démons méchants qui ont élu domicile dans la maison et veulent enlever le malade, c'est-à-dire le faire mourir. Le sorcier, appelé à son tour, fait les exorcismes appropriés, dont l'effet est

de chasser ces esprits méchants hors de l'enceinte de la maison. Il place à la porte et à d'autres endroits choisis, des inscriptions destinées à épouvanter les démons, en leur signifiant la sentence portée contre eux, qui est une sentence de mort. Tout cela se comprend très bien lorsqu'il s'agit de pauvres humains, qui, comme chacun sait, sont soumis à toutes les tracasseries des esprits. Mais comment se justifie l'emploi de ces pierres ou de ces briques à inscriptions magiques, lorsqu'il s'agit d'une pagode? Qu'est-ce que le noble et puissant habitant de la pagode, le génie protecteur du village ou du hameau, le génie propriétaire du sol, par exemple, peuvent craindre des esprits méchants et pervers? Je ne pense pas que les démons puissent « s'emparer », *bắt*, des génies, comme ils font pour les hommes, c'est-à-dire qu'ils puissent les faire mourir. Je n'ai jamais entendu donner cette raison. Mais ils peuvent les molester, les tracasser. C'est ce que m'expliquait un notable du village de Liêmcông (document VI), qui me faisait visiter les pagodes intéressantes de son village. En passant devant la pagode dédiée à « Monsieur Thổ Kỳ », le Génie du Sol, je vis, de chaque côté de la porte extérieure deux briques ayant jadis porté des inscriptions magiques. Je posai à mon guide l'objection que je viens de formuler. Il me répondit que des esprits pervers, *yêu quái*, en grand nombre, passaient par le chemin. Ils importunaient, *rầy*, le génie, le tracassaient par leurs demandes, *xin xõ*. Que quémandaient-ils ainsi, — c'est le sens du mot annamite, — ces esprits méchants? Une part des offrandes que l'on fait au génie, quelques bouchées de riz gluant, un morceau de viande, un fruit, quelques bâtonnets d'encens, une ou deux feuilles de papier d'or ou d'argent. Ils stationnaient longuement, ces esprits faméliques, auxquels nul ne fait les offrandes rituelles, à la porte du génie, comme font les mendiants à la porte des maisons riches; ils impatientaient le génie de leur refrain monotone : « Donne-nous un repas! Nous Te saluons! Nous T'en prions! Donne-nous un repas! » Peut-être même pénétraient-ils dans la pagode, profitant d'un moment d'inattention du génie, pour dérober, aux jours des sacrifices rituels, ce qu'ils convoitaient. Car ces esprits méchants peuvent pénétrer dans les pagodes des grands génies et s'y installer, amener le trouble, tout mettre sens dessus dessous, comme ils font pour les maisons ordinaires.

C'est ce que me disait un sorcier des environs de Hué. « Si on vous conduisait dans une maison sale, pleine d'ordures, vous n'y resteriez pas, vous en sortiriez au plus tôt ». De même, un génie peut être amené à abandonner la pagode que le village lui a construite, si les démons s'y sont installés et troublent sa tranquillité. Le génie ne reviendra, pour faire jouir les gens de ses faveurs, que si les habitants du village ont nettoyé la pagode, au point de vue surnaturel, c'est-à-dire en ont chassé les démons qui l'infestaient. Ou bien, le génie, sans abandonner sa résidence, fera sentir aux gens du village, par des maladies ou des malheurs divers, qu'il n'est pas content des hôtes incommodes qui sont venus s'installer dans sa maison. Il faut donc chasser ces démons qui troublent la paix du génie. C'est ce que me disait encore un

habitant du village de Hà-thượng (1): les pierres à formules magiques que l'on voyait à l'entrée du tertre consacré à la « Dame Feu », avaient été placées là après que l'on en avait « chassé quelque chose », *tông chi*, ce pronom indéfini désignant les esprits malfaisants dont on n'osait prononcer le nom.

Bien entendu, toutes ces opérations nécessitent l'intervention du devin, qui seul peut dire dans quel état de propreté spirituelle se trouve la pagode de tel ou tel génie.

Retenons cette conclusion, que les talismans-obstacles, c'est-à-dire des pierres ou des briques avec des fiches en bambou portant des inscriptions magiques, sont placées à la porte des maisons particulières, ou à la porte des pagodes, qui sont les maisons d'habitation des génies, pour en interdire l'entrée à des démons qui tracassaient les habitants de ces maisons ou de ces pagodes, et qu'on en a écartés par un rite magique.

* * *

J'ai toujours supposé que le rite avait pour objet de « chasser » les démons, et que par après, on plaçait les talismans-obstacles pour empêcher ces hôtes incommodes de rentrer dans la maison. Je me base, pour énoncer cette théorie, sur les expressions employées par les gens : *duổi ma*, « chasser, mettre en fuite les diables » ; *trừ qui*, « écarter, chasser, faire disparaître, exterminer les démons » ; plus loin, nous verrons *đưa khách*, « reconduire les étrangers » ; *tông ôn*, « accompagner, reconduire les esprits de l'épidémie, leur faire des présents pour le voyage » Dans l'inscription de la fiche que nous avons donnée, on parle également de « chasser au loin les causes de malheur ». A ne prendre que l'inscription du talisman-obstacle : « Ecrit ordonnant à . . . de tuer les démons », on pourrait croire que le rite a pour but non pas de chasser, mais bien de détruire les démons, conformément aux ordres reçus d'en haut. Et certains détails du rite, le sabre magique brandi en l'air par exemple, feraient croire la même chose. Mais les diables ne sont pas faciles à tuer, et je crois qu'il ne faut voir dans l'inscription du talisman-obstacle qu'une menace qui pèse sur les démons assez hardis pour revenir dans la maison hantée, ou quelque chose comme la condamnation à mort par contumace avec sursis de la législation de ce bas monde.

* * *

Le rite concernant les pierres des conjurations est analogue à ce lui que nous venons de décrire, mais au lieu de se borner à une seule famille, il porte sur tout un village ou un hameau.

---

(1) Document XVI de l'étude sur le *Culte des arbres*

Plusieurs expressions le désignent : *kỳ yên* 祈安, « prière pour la paix » ; *tống ôn* 送瘟, « reconduire [les esprits de] l'épidémie » ; *đưa khách*, « reconduire les étrangers » ; *tống khách tống mọi*, « reconduire les étrangers, accompagner au départ les sauvages » ; *dương* 禓, « exorciser les démons, chasser les influences néfastes » (1) ; *ếm*, *yểm*, « charmer, faire des enchantements pour chasser le diable, conjurer ». C'est de ces deux mots que viennent les expressions *đá dương đá ếm*, « pierres des conjurations ». Je n'oserais pas affirmer que ces expressions désignent toutes exactement la même cérémonie. Il doit y avoir des différences de détail, suivant le moment où l'on opère, suivant le but qu'on se propose, suivant le lieu, suivant l'opérateur. Mais les grandes lignes sont certainement les mêmes dans tous les cas.

Sans entrer dans tous les détails de la cérémonie, — il y a encore des points obscurs et incertains, — j'en dirai assez pour faire ressortir le rôle de la pierre des exorcismes.

Dans un village, une épidémie se déclare, les buffles crèvent, ou bien on a engagé un procès ruineux qui menace de durer indéfiniment. On appelle le devin qui déclare qu'il faut chasser les « étrangers », les démons méchants qui sont la cause de tout le mal. Ou bien, sans circonstance extraordinaire, deux fois par an, à des dates fixées par la coutume, dans la seconde semaine de la 1re et de la 7e lune, à d'autres moments, suivant les villages, on procède à la cérémonie « pour assurer la paix » du village, en chassant tous les démons qui ne peuvent manquer de s'être infiltrés de ci de là dans son territoire (2).

Devant le *đình*, la maison commune, où résident les génies protecteurs du village (3), ou devant une autre pagode désignée à cet effet, on dresse quelques tables-autels, parallèlement au *đình*, sur le devant de l'édifice, et du côté gauche (quand on regarde la pagode). Ces tables-autels sont consacrées à des génies différents suivant les années cycliques ou suivant d'autres règles connues du sorcier. A côté de ces tables-autels et perpendiculairement à elles, est un autre autel consacré à Lão-tử, Thái-thượng, Lão-quân. C'est sur cet autel que

---

(1) Le Dictionnaire Couvreur donne : « esprits protecteurs des chemins ; sacrifices que l'on faisait dans les chemins ou aux esprits protecteurs des chemins ». Le rite actuel ne correspond pas exactement à cette définition, bien qu'on puisse au fond l'expliquer de cette façon. Cette traduction rend peut-être un stade antérieur du rite, plus simple, moins dirigé contre les esprits méchants.

(2) Dans certains villages, il y a deux cérémonies, l'une le 15 de la 1re lune, appelée *dương trầm*, « les exorcismes où l'on se tait », parce qu'il n'y a pas de cortège bruyant à la suite du sorcier ; l'autre, le 15 de la 7e lune, appelée *dương rao*, « les exorcismes avec proclamation », où l'on crie la sentence portée contre les démons.

(3) On m'a assuré que le *đình* était une condition essentielle de la cérémonie. Dans les villages où il y a pas de *đình*, on ne ferait pas les exorcismes. Mais je ne pense pas que cette condition soit exigée partout.

sont déposées les cinq fiches en bambou portant les inscriptions destinées à épouvanter les démons ; il y a en outre divers instruments magiques : un mètre magique, *phù xích*, un drapeau à flamme rouge avec grelots, une épée en fer, « l'épée unique », *gươm độc kiếm*, une lance tordue en forme de flamme, *đao hình trì*, etc.

Le sorcier se prosterne d'abord devant l'autel de Lão-tử et y fait une invocation ; puis il passe à l'autel des génies principaux ; il revient enfin à l'autel de Lão-tử et trace des caractères magiques sur les fiches, au moyen de bâtonnets d'encens, exactement comme nous avons vu faire dans la cérémonie relative aux talismans-obstacles. Bien entendu, les inscriptions à l'encre ou au minium avaient été tracées auparavant. Elles sont différentes suivant le point cardinal où elles seront placées : centre, Nord, Sud, Est, Ouest. On n'y parle que de « tuer les esprits de la peste », de les « décapiter ».

La confection magique des fiches étant achevée, le sorcier part, armé d'armes magiques. Les gens du village le suivent, portant des tambours, des tam-tams, des gongs, des crécelles, faisant un vacarme infernal, pour débusquer les démons et les faire fuir (1). On fait le tour du village. Quand on arrive à un des endroits consacrés par la coutume, là où il y a une pierre des exorcismes, le sorcier s'arrête. Avec son mètre magique, il trace en l'air des *phù*, des caractères magiques, des talismans, comme il fait sur les talismans-obstacles, comme il a fait sur les fiches. Puis il plante son mètre magique en terre, à côté de la pierre des conjurations, et le retire aussitôt. C'est dans le trou ainsi fait que l'aide qui porte les fiches en plante une. On opère de même aux cinq points cardinaux.

La pierre des exorcismes porte, nous l'avons vu (document I), une inscription. Cette inscription a dû être tracée avant la cérémonie, comme l'inscription des fiches, et les signes magiques tracés en l'air par le sorcier à cet endroit doivent avoir pour but de donner à cette inscription sa valeur opérante à l'égard des démons, tout comme nous avons vu dans la confection des talismans-obstacles. J'avoue que je n'ai pas, sur ce point, toutes les explications voulues. Néanmoins les inscriptions que nous avons sur la pierre : « Liez les démons », et, sur la fiche : « Ordre donné par écrit : liez les démons..... côté du Sud » (document I), concordent pleinement, pour le sens, avec celles que nous avons vues dans le rite des talismans-obstacles. Et lorsqu'on remplace (document II) les pierres qui manquent par deux briques inscrites, nous n'avons presque plus de différence avec le rite des talismans-obstacles. C'est dire

(1) Le sorcier crie : *Ơi hùng binh đội ta ! Bắt được con ma, biêu đầu, nộp ! lịnh !* « Eh ! valeureux guerriers de nos compagnies ! Si vous parvenez à saisir les démons, exposez leur tête, livrez-les ! Tel est l'ordre ! » Les gens du village répondent : « *Hè ! Hè ! Hè !* » qui est le cri par lequel les Annamites s'encouragent à marcher, à travailler, à combattre.

que la pierre des exorcismes ne joue que le rôle de support de l'inscription. Mais tandis que la brique du talisman-obstacle est rejetée lorsque l'inscription a été effacée ou que le danger a disparu, la pierre des exorcismes, qui doit servir toutes les années, et parfois plusieurs fois dans une année, reste en place. D'ailleurs, dans certaines régions, il existe des pierres taillées, comme talismans-obstacles, qui demeurent toujours à la porte des pagodes ou des maisons d'habitation, pour reservir à l'occasion.

Ainsi donc, bien que le rite des talismans-obstacles et celui des pierres des conjurations présentent quelques différences de modalités, nous pouvons dire que les pierres des conjurations et les pierres ou les briques des talismans-obstacles jouent le même rôle, c'est-à-dire servent uniquement de support au *bùa*, au *phù*, à l'inscription magique qui maintient les démons méchants, ici à la porte d'une maison d'habitation, là aux frontières d'un village (1).

Je donnerai, pour terminer, deux documents qui nous font voir que les talismans-obstacles et les pierres des conjurations étaient en usage à Huế ou dans les provinces voisines au commencement du XIXe siècle, et même dès la fin du XVIIe.

J'extrais ce qui suit d'une *Relation de la mission de Cochinchine enuoiée à Mr de Metellopolis* (2) *par Mr Marin labbé* (3) *prouicaire dans la dite Mission*, 1686. (Archives du Séminaire des Missions-Etrangères de Paris, vol. 736, pp. 39-58).

« Le premier uillage ou Je fus s'appelle d'hum Nong (4)... Cette année là (1684) l'hiuer fut si grand et si froid qu'il fit mourir dans la campagne quantité de bestiaux, et même dans quelques villages très bon nombre de personnes de tout âge ; on comptoit dans Phum Nang Jusqu'à trois cents buffles morts de froid et de misère, et les gentils disoient que c'estoit un fléau dont But chastioit les habitants du village par auoir souffert une Religion estrangère, de plus les Talapoins renversèrent malicieusement quelque chose dans leurs pagodes et

(1) Un sorcier du Sud du Thừa-thiên me disait que dans son village, Thủy-yên, il n'y avait pas de pierres des conjurations. Lorsqu'on faisait la « cérémonie pour la paix », on se contentait de planter en terre, aux endroits voulus, les fiches portant les inscriptions magiques. Ce fait diminue encore l'importance des pierres de conjurations.

(2) Louis Laneau, né le 31 mai 1637 ; parti pour les missions en septembre 1661 ; nommé en 1673 évêque de Metellopolis, vicaire apostolique de Nankin et du Siam ; nommé, le 24 novembre 1681, administrateur général des missions de Siam, Tonkin et Cochinchine ; mort à Juthia le 16 mars 1696. (Launay, *Mémorial de la Société des Missions-Étrangères*, deuxième partie, pp. 356-359).

(3) Charles-Marin Labbé, né vers 1648, parti pour le Siam et la Cochinchine le 22 décembre 1672, nommé évêque de Tilopolis et coadjuteur le 15 janvier 1697, mort le 24 mars 1723. (*Id.*, p. 342)

(4) Ailleurs *Phum Nong*. Probablement *Phù-nông*, huyện de Phong-điền, sur la limite du Thừa-thiên.

cassèrent de nuict les Buas, c'est-à-dire les pierres que les payens plantent par superstition deuant leurs portes et firent ensuite courir le bruit que les Chrestiens auoient profané le Pagode et brisé les Buas; le village s'estant aussitost assemblé, on arresta les Chrestiens... »

Un siècle et demi plus tard, le fils d'un des Français au service de Gia-long, Michel Đức Chaigneau, vit des talismans-obstacles ou plutôt des pierres des conjurations, dans les environs immédiats de Hué, sur les petites collines qui dominent la gare, avant d'arriver au tertre du Nam-Giao.

« Nous étions sur la limite d'un village païen, et nous vîmes, sur une hauteur, une petite pagode à quatre colonnes, embragée par un arbre séculaire ; puis, de distance en distance, nous remarquâmes, sur le bord de la route, des espèces de tablettes en pierres grossièrement taillées, sur le plat desquelles étaient tracées, à grands traits, des inscritions de toutes les couleurs, ne ressemblant en aucune manière aux caractères chinois. Ces tablettes, qui avaient environ 30 à 40 centimètres de largeur et 60 centimètres de hauteur, à partir du sol, où elles étaient enterrées, avaient l'apparence de bornes, et il y en avait tout autour du village. L'existence de ces tablettes a une signification bizarre et naïve, car leurs inscriptions ne sont rien moins que des ordres intimés aux diables de laisser le village en repos, et des défenses d'y d'enlever aucun objet appartenant aux habitants. Il paraît que, par suite des enlèvements d'enfants et d'animaux domestiques, les prêtres païens ou les devins (*thầy-thủy*) avaient imaginé ces tablettes pour préserver le pays de ces soustractions[1]. Nous examinâmes attentivement une de ces pierres, et je demandai à mon professeur s'il comprenait quelque chose à ces barbouillages bariolés : « Ceux qui ont tracé ces lignes, me répondit-il, ne les comprennent probablement pas eux-mêmes. » [2]

Les pierres tiennent dans la vie religieuse des Annamites quelques rôles moins importants. On connaît la curieuse interprétation des haches préhistoriques en « pierres de foudre » [3]. D'autre part on voit parfois sur les routes des amas de pierres qui passent pour être des tombeaux de mendiants; ils semblent ne pas descendre au Sud de la Porte d'Annam et sortent par suite du cadre de cette étude.

---

(1) L'auteur doit commettre ici une légère erreur, ou parler en traduisant l'annamite sans donner au mot *bắt* sa signification précise : il s'agit d'enlèvements faits par les esprits, par les démons, donc non pas de vols, mais de décès, d'épizootie.

(2) *Souvenirs de Hué*, par Michel Đức Chaigneau, Paris, à l'Imprimerie Impériale, 1867, p. 93.

(3) L. Cadière, *Les pierres de foudre*, dans *BEFEO*, II, 1902, pp. 284-285. Voir aussi : *Note sur une fouille faite dans l'île de Culao-Rua, près de Biên-hoa*, par le Commandant Grossin, *Id.*, pp. 282-284, *Quelques mots sur le préhistorique indochinois*, par T. V. Holbé, dans le *Bulletin des Amis du Vieux Hué*, II, 1915, pp. 43-53.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

I. — **Numismatique annamite.** Par DÉSIRÉ LACROIX, capitaine d'Artillerie de marine. Saigon, 1900, 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de 40 planches . . . . . *Épuisé*

II. — **Nouvelles recherches sur les Chams.** Par ANTOINE CABATON, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1901, in-8° . . . . . 10 fr.

III. — **Phonétique annamite** (DIALECTE DU HAUT-ANNAM). Par L. CADIÈRE, de la Société des Missions étrangères. Paris, Leroux, 1902, in-8° . . . . . 7 fr. 50

IV. — **Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge.** Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'Infanterie coloniale. TOME Ier. Paris, Leroux, 1902, in-8° . . . . . 15 fr.

V. — **L'Art gréco-bouddhique du Gandhâra.** ÉTUDE SUR L'ORIGINE DES INFLUENCES CLASSIQUES DANS L'ART BOUDDHIQUE DE L'INDE ET DE L'EXTRÊME-ORIENT. Par A. FOUCHER, docteur ès-lettres. TOME Ier. INTRODUCTION. — LES EDIFICES. — LES BAS-RELIEFS. Paris, Leroux, 1905, in-8° . . . . . 15 fr.

VI. — **Le même.** TOME II. PREMIÈRE PARTIE. LES IMAGES.

DEUXIÈME PARTIE. (*Sous presse.*)

VII. — **Dictionnaire cham-français.** Par ÉTIENNE AYMONIER, ancien directeur de l'École coloniale, et ANTOINE CABATON, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1906, in-8° . . . . . 40 fr.

VIII. — **Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge.** Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'Infanterie coloniale. TOME II. Paris, Leroux, 1907, in-8° . . . . . 15 fr.

IX. — **Le même.** TOME III. Avec un cartable. Paris, Leroux, 1912, in-8° . . . 20 fr.

X. — **Répertoire d'Epigraphie jaina,** PRÉCÉDÉ D'UNE ESQUISSE DE L'HISTOIRE DU JAINISME D'APRÈS LES INSCRIPTIONS. Par A. GUÉRINOT. Paris, Leroux, 1908, in-8° . 15 fr.

XI. — **Inventaire archéologique de l'Indochine. II. Monuments chams de l'Annam.** Par H. PARMENTIER, chef du Service archéologique de l'École française d'Extrême-Orient. TOME Ier. DESCRIPTION DES MONUMENTS. Paris, Leroux, 1909, in-8° . . . . 16 fr.

XII. — **Le même.** TOME II. ÉTUDE DE L'ART CAM. Paris, Leroux, 1918, in-8° . 30 fr.

XI bis-XII bis. — **Le même.** PLANCHES, D'APRÈS LES RELEVÉS ET LES DESSINS DE L'AUTEUR. 2 albums in-8°. Paris, Leroux, 1909 et 1918 . . . . . 16 fr. et 20 fr.

XIII. — **Mission archéologique dans la Chine du Nord.** Par EDOUARD CHAVANNES, membre de l'Institut. TOME Ier. PREMIÈRE PARTIE. LA SCULPTURE A L'ÉPOQUE DES HAN. Paris, Leroux, 1913, in-8°.

DEUXIÈME PARTIE. LA SCULPTURE BOUDDHIQUE, Paris, Leroux, 1915, in-8°.

XIV. — **Le même.** TOME II. (*En préparation.*)

XIII bis-XIV bis. — **Le même.** PLANCHES. 2 albums in-4°, comprenant 488 planches. Paris, Leroux, 1909. (*Ne se vendent pas séparément. Prix de souscription à l'ouvrage complet* : 150 fr.)

XV. — **Bibliotheca Indosinica.** DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES RELATIFS A L'INDOCHINE. Par HENRI CORDIER, membre de l'Institut. TOME Ier. BIRMANIE, ASSAM, SIAM ET LAOS. Paris, Leroux, 1912, in-8° . . . . . 50 fr.

XVI. — **Le même.** TOME II. PÉNINSULE MALAISE. Paris, Leroux, 1913, in-8° . . 15 fr.

XVII. — **Le même.** TOME III. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°. 40 fr.

XVIII. — **Le même.** TOME IV. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°. 40 fr.

Atlas archéologique de l'Indochine. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE. Par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient. Paris, Leroux, 1901, 1 vol. in-f° . . . . . 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

I. — **Eléments de sanscrit classique.** Par VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Leroux, 1902, in-8° . . . . . 10 fr.

II. — **Précis de grammaire pâlie,** ACCOMPAGNÉ D'UN CHOIX DE TEXTES GRADUÉS. VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Leroux, 1904, in-8° . . . 10 fr.